LE SACREMENT DE L'AUTEL

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-Fondateurs : H. de Lubac, s. j.. el J. Daniélon, s. j.
Directeur : C. Uondésert, $. j.

N· 94

Série des Textes Monastiques d'Occident, N° XIII

BAUDOUIN DE FORD

LE SACREMENT DE L'AUTEL

INTRODUCTION

PAH

J. LECLERCQ, o. s. b.

TEXTE LATIN ÉTABLI

PAU

J. MORSON, O. C. S. O.

TRADUCTION FRANÇAISE

PAU

E. de SOLMS, o. s b-

TOME 11

LES EDITIONS DU CERF·'. 29, bd de Latour-Maubourg, PARIS

1963

c: 5.../.'J

TEXTE ET TRADUCTION

Nunc, post quattuor ovangelistarum testimonia ad astruendam fidem hujus ineffabilis sacramenti ea qua potuimus diligentia discussa, intentionem ad verba apostoli Pauli ad hoc sacramentum pertinentia convertamus ; ut confessio fidei nostrae, evangelicae simul et apostolicae doctrinae testimoniis subnixa, sicut moles immobilis sua stabilitate fundata consistat, et nulla vi ventorum, nulla curiosarum violentia quaestionum, a sua firmitate labefactari queat.

De verbis Apostoli.

jVoh *lotis manibus manducare non coinquinat hominem*

Hoc de cibo sentire licet qui non potest hominem mundare, et de manibus quae, sine reatu conscientiae ut cotidie laventur, coditie inveniuntur illotae. Verum ad mensam Domini et ad carnes Agni immaculati illotis manibus accedere indecens et illicitum est, et omnino tutum non est. *Lavabo,* inquit justus *inter innocentes manus meas; et circumdabo altare tuum, Domine* 2. Detestatio criminum et justitia bonorum operum, haec est vera munditia manuum.

At qui mundas habet manus cavere debet ne attrectet immundum. Nam *qui tetigerit immundum immundus erit* *Qui tangit picem inquinabitur ab ea* 4. Qui non constringi-

a. justus ont. *Mg*

1. *Malth.* 15. 20.
2. Par. 25. G.

CHAPITRE QUATRIÈME

L'EUCHARISTIE DANS SAINT PAUL

Après avoir étudié de notre mieux les témoignages des quatre Évangiles, pour fortifier la foi en cet. ineffable sacrement, examinons maintenant ce qui le concerne dans les paroles de ΓApôtre Paul. Ainsi notre confession de foi, appuyée d'une part sur la doctrine de l'Apôtre, et d'autre part sur celle de l'Évangilc, sera comme un édifice bien assis, solide et. inébranlable. El nulle tempête, nul assaut de questions curieuses, ne pourra le faire vaciller sur sa base.

1. I Corinthiens, 5, 1-8.

Pureté requise pour s'approcher du sacrement de l'autel.

« .Manger sans se laver les mains ne souille pas l'homme *. » Ceci est. vrai quand il s'agit de la nourriture qui ne peut purifier l'homme, et de ces mains qui, sans faute morale, sont chaque jour à laver à nouveau, même si on les lave tous les jours. Mais s'approcher de la table du Seigneur et de la chair de l'Agneau immaculé sans s'être lavé les mains n'est ni convenable ni permis, et est extrêmement, périlleux : « Je laverai mes mains au milieu des innocents, dit le juste, et je viendrai auprès de ton autel, Seigneur *. » Détester scs fautes, accomplir des œuvres bonnes, voilà la vraie pureté des mains.

Mais celui qui a les mains propres doit prendre garde de ne pas toucher quelque chose d'impur, car « celui qui touchera un objet impur sera impur[3] », et « qui touche de la poix se salit[4] ». Celui qui ne sent pas peser sur lui la cul-

3. LéP. 22. 4-5.
4. Sfr. 13, I.

tur reatu proprii criminis, videat ne polluatur consensu alienae iniquitatis. Hinc Apostolus, Timotheum instituens : *Neque communicaveris,* inquit, *peccatis alienis. Teipsum castum custodi.* Et Corinthiis scribens, arguit in eis quod fornicatorcm publicum de medio sui non tollerent, quasi tant i delicti cum tolerando participes fierent. Ait enim : *Auditur inter vos fornicatio, et talis fornicatio qualis nec inter gentes, ita ut uxorem patris sui aliquis habeat. Et vos inflati estis, et non magis lucium habuistis, ut tollatur de medio vestrum qui hoc opus* a *fecitx.* Et post, pauca : *Non* b *bona gloriatio vestra. Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit? Expurgate vetus fermentum* Ecce etsi alias boni viderentur, non bonam dicit, gloriationem eorum, de vita videlicet vel fama vel conscientia sua, quia consensus alieni criminis per malam patientiam cetera bona corrumpit, et unius exemplum multis perniciosum existit.

Volens ergo cos retrahere a tali delicto, cum pluribus modis eos terrere posset, pracelegit exemplo de lege Moysi proposito ad condignam reverentiam paschalis hostiae eos cohortari, ut dignitate tanti sacramenti considerata, exhorrescerent indigni accedere et inter se aliquem indignum sustinere. Quid enim terribilius est homini peccatori ad mensam Domini accedenti, et veram hujus sacramenti fidem habenti, quam cogitare secum quam immundus quam ira dignus sit qui accedit, et quam sanctus et impollutus 4 et quam justus ad quem c aece· dii ? Proplcrca, memoriam mortis Christi et immolationem Agni proponens, monet expurgare vetus fermentum,

a. opus *om. T* || b. non : non est *Vlg Cl* |! c. quem : Patrem *0*

1. *I Ttm.* 5, 22.
2. *i Cor.* 5. 1-2.
3. *Ibid.* 6-7.

pabilité d'une faute personnelle doit voir s'il ne s'est pas souillé en consentant au péché d'autrui. Aussi, l'Apôtre, instruisant Timothée, lui dit : « Ne prends point part aux péchés d'autrui ; garde-toi pur toi-même 1. » Et lorsqu'il écrit aux Corinthiens, il leur reproche de ne pas chasser d'au milieu d'eux le fornicateur public, comme si, en le tolérant, ils devenaient complices du forfait : « On entend parler de fornication chez vous, et d'une telle fornication qu'on ne la trouverait pas meme chez les gentils ; c'est à ce point que l'un de vous possède la femme de son père ! Et vous, vous demeurez dans votre enflure, et vous n'êtcs pas consternés, et vous ne chassez pas du milieu de vous celui qui a fait cela l !» Et un peu plus loin : « Vous n'avez pas sujet de vous glorifier ! Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait fermenter toute la pâte ? Purifiez-vous du vieux levain 3 ! » Même si, par ailleurs, ces hommes semblent bons, saint Paul dit donc qu'ils n'ont pas sujet de se glorifier — de leur vie, de leur réputation, ou de leur conscience parce que cette fausse patience qui consent au crime d'autrui corrompt tout le reste, et que l'exemple d'un seul peut être une ruine pour beaucoup.

Voulant donc les retirer de celte faute, entre plusieurs manières de leur inspirer de la crainte, il choisit un exemple tiré de la loi de Moïse, pour les exciter à la révérence qui convient envers la victime pascale. De la sorte, s'ils considèrent la dignité d'un si grand sacrement, ils frémiront à l'idée de s'en approcher indignement, et de supporter parmi eux un indigne. Quoi de plus terrible, en effet, pour un pécheur allant à la table du Seigneur, cl ayant vraiment la foi en ce sacrement, que de réaliser combien impur, combien digne de colère, est celui qui s'approche, et combien saint, immaculé ' et juste celui dont il s'approche ? C'est pourquoi, leur remettant sous les yeux la mort du Christ et l'immolation de Γ Agneau, il les exhorte à jeter le vieux levain et à célébrer la fête «avec des azymes de pureté et de vérité»; il découvre

i. <:r. *uti*>. 26.

in lege clausum erat, et illuminans quod in typo fuerat adumbratum.

Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi. Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus. Itaque epulemur, non in FERMENTO VETERI, NEQUE IN FERMENTO MALITIAE ET NEQUITIAE, SED IN AZYMIS SINCERITATIS ET VERITATIS

In Exodo liliis Israel praeceptum est agnum immolare, et carnes assas igne edere et *azymos panes cum lactucis agrestibus* *. Et de azymis sic scriptum est : *Primo mense, quartadecima die mensis ad vesperam, comedetis azyma usque ad diem vicesimam primam ejusdem mensis ad vesperam. Septem diebus fermentatum* ft *non invenietur in domibus vestris. Qui comederit fermentatum, peribit anima ejus de coetu Israel*[2]. Et infra : *Tulit* b *populus conspersam farinam antequam fermentaretur, et ligans in palliis posuit super humeros suos* *. Et infra : *Fecerunt sibi* c *subcinericios panes azymos. Neque enim poterant fermentari, cogentibus exire Aegyptiis et nullam facere sinentibus moram* ».

Filii Israel tum auctoritate divini praecepti, tum angustia temporis, panem fermentare prohibiti sunt. Sed necessitas temporis, divinae dispensationi serviens, quod Deus fieri noluit, fieri non permisit. Incipientibus exire de Aegypto abstinentia fermenti indicitur ; et praecipiente Domino, et urgente Aegyptio, non possunt non abstinere, etiam si nolint abstinere d. Egressis autem de Aegypto eadem abstinentia in esu agni indicitur ·, et ad oboediendum cessat temporis necessitas, et accedit libera voluntas.

a. fermentatum : fermentum *Vio* | b· Tulit : Tulit Igitur *Vtg* || c. sibi *om. Vio* Γ ⟨l· nolint abstinere C2^3 : nolint non abstinere *C (a. corr.) S (a. eorr.j DO* velint non abstinere T Mp

1. *I Cor.* 5. 7-8.
2. *Er.* 12, 8.
3. *Ibid.* 18-19.
4. *Ibid.* 34.

ainsi ce qui était, caché dans la loi et éclaire ce qui y était esquissé en figures.

PüBIFÏEZ-VOUS DU VIEUX LEVAIN POUR ÊTRE UNE PATE NOUVELLE, PUISQUE VOUS ÊTES DES AZYMES, CAR NOTRE Pâque, le Christ, λ été immolé. Mangeons donc ce REPAS NON AVEC DU VIEUX LEVAIN, NI AVEC UN LEVAIN DE MALICE RT DE PERVERSITÉ, MAIS AVEC DES AZYMES DE PURETÉ ET DE VÉRITÉ '.

Dans l'Exode, il est prescrit aux fils d'Israël d'immoler un agneau et d'en manger la chair rôtie au feu, « avec des pains azymes et des laitues sauvages 8 ». El voici ce qui est écrit au sujet des azymes : « Au cours du premier mois, le soir du quatorzième jour, vous mangerez des azymes jusqu'au soir du vingt et unième jour de ce même mois. Pendant sept jours, il ne se trouvera pas de pain levé dans vos maisons. Quiconque mangera du pain levé périra du milieu de l'assemblée d'Israël 3. » Et plus bas : « Le peuple prit donc la farine pétrie, avant qu'elle ne levât ; il l'enveloppa dans des manteaux et la mit sur scs épaules «. » Plus loin encore : « Ils firent des pains sans levain, cuits sous la cendre. Ils ne pouvaient les faire lever parce que les Égyptiens les forçaient de partir et ne leur laissaient aucun délai *. »

Les fils d'Israël furent empêchés de faire lever leur pain, à la fois par l'autorité du commandement divin et parce que le temps pressait. Mais les circonstances de temps étaient au service des décisions divines : ce que Dieu ne voulait pas, il ne le laissa pas faire. Au moment où les Hébreux se préparent à quitter l'Égypte, ils reçoivent l'ordre de s'abstenir de ferment : le Seigneur l'ordonne, et ΓÉgyptien les presse, si bien qu'ils ne peuvent désobéir, le voudraient-ils. Mais une fois sortis d'Égypte, la même abstinence leur reste prescrite pour la manducation de l'agneau : ils n'obéissent plus alors sous la pression des circonstances, mais par libre volonté.

5. *Ibid.* 3Ô.

Sic cuin cxitur de regno peccati et de vana saeculi conversatione, saepe abstinentia peccati, quae a Deo imponitur, necessitate temporis nihilominus observatur ; sed processu temporis totum iit voluntarium, quod ab initio* potuit esse extortum. Peccatum *vetus fermentum* est, quo b abstinendum est toto hoc numero septem dierum. Hoc fermento lota massa corrupta est in praevaricatore Adam et posteris ejus. Unde et vetus dicitur et ad veterem hominem pertinet, cui longe dissimile est fermentum justitiae, de quo scriptum est : *Simile est regnum coelorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinae salis tribus* '. Illud vetus fermentum corrumpit et inflat, et novae conspersioni contrarium est.

Est autem conspersio farina per liquorem conglutinata sine fermento, idem et c azyma. *Nova* autem *conspersio,* vel azymus panis, Christus est, ab omni corruptione peccati immunis. Et nos, si per timorem et humilitatem comminuti sumus, si aquis baptismi vel poenitentiae conspersi, et liquore supercoelcstis gratiae perfusi, et per caritatem conglutinati, ne per varia erroris desideria dividamur, tunc *nova conspersio* vel azymi sumus ; et expurgato veteri fermento, et corruptione vitae derelicta, monemur d et nos cum Corinthiis ut simus *nova conspersio,* id est ut permaneamus sine fermento, sicut per gratiam facti sumus azymi, id est liberi a peccato ; vel ut simus *nova conspersio* per opera justitiae, ambulantes *in novitate vitae* *, sicut liberati sumus a corruptione veteris vitae. Si enim secundum legem a fermento abstinendum fuit in esu paschalis agni, qui in figura praecessit, multo magis nunc a fermento spiritualiter abstinendum est.

Etenim pascha nostrum immolatus est Christus. Pascha sollemnitatis nomen est et sollemnis hostiae. In utraque

a. initio : initio forte *T Mg* || b. quo : quod *C* || c. idem et : itera et O id est *LS* | <!. monemur : movemur O

1. *Matth.* 13, 33.

Ainsi, lorsqu'on quitte le règne du péché et la vie frivole du monde, il arrive souvent que l'abstinence du péché, imposée par Dieu, soit observée tout autant sous la pression des circonstances. Mais ce qui au début a pu être forcé, devient à la longue entièrement volontaire. Le péché est le a vieux levain» dont il faut s'abstenir tout au long des sept jours. Par ce levain toute la masse a été corrompue, en Adam, l'auteur de la transgression, et scs descendants. D'où l'épithète de « vieux » ; il relève du vieil homme. Très différent est le levain de justice dont il est écrit : « Le Royaume des Cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et cache dans trois mesures de farine x. » Le vieux levain, lui, corrompt et enfle, il s'oppose à la pâte nouvelle.

Cette pâte se compose de farine agglutinée par l'eau, sans ferment. C'est la même chose que l'azyme. La « pâte nouvelle », ou le pain azyme, c'est le Christ, étranger à toute corruption du péché. El nous, si nous sommes broyés par la crainte et l'humilité, mouillés par les eaux du baptême ou de la pénitence, imprégnés de la grâce céleste, agglutinés par la charité, afin que la multitude instable des convoitises décevantes ne nous divise pas, alors nous sommes «pâte nouvelle» et azymes. Purifiés du vieux levain, ayant abandonne la vie corrompue, nous recevons avec les Corinthiens l'avertissement d'être une « pâte nouvelle», c'est-à-dire de rester sans levain, puisque la grâce a fait de nous des azymes, c'cst-à-dirc nous a délivrés du péché; ou bien, d'être une «pâte nouvelle » en pratiquant la justice, en marchant dans une « vie nouvelle [2] », nous qui avons été délivrés de la vieille vie corrompue. Si, en effet, la loi commandait de s'abstenir de levain pour manger l'agneau pascal qui n'était qu'une figure, combien plus faut-il s'abstenir spirituellement de levain.

«Maintenant, en effet, le Christ, notre Pâque, a été immolé. » Le mot « pâque » désigne à la fois la fête et la victime immolée pour la fête : l'une et l'autre signifiaient

2. *Rom.* 6, 4.

Christus significatus est. Ipse est enim sollemnitas nostra, et gaudium nostrum, et dies laetitiae et exaltationis 1 nostrae, et hostia nostra pro nobis oblata et in esum a Deo praeparata.

Itaque '· *epulemur.* Si nova conspersio sumus, el panes azymi, quomodo nobis vel a nobis dicitur, *epulemur.* nisi quia ipsi convivium et convivae sumus, reficiendi de Christo, qui nobis panis est, qui et de nobis reficitur, dc quo scriptum est : *quia b pascitur inter lilia* 2. Et in Apo· calypsi ipse de se dicit : *Ecce sto ad ostium et pulso. Si quis audierit vocem meam, et aperuerit* ° *januam, intrabo ad illum, et coenabo cum illo* rt *et ille* c *mecum* Epulemur ergo in conspectu Dei et delectemur in laetitia *.

ΛΓοη *in fermento veteri, neque in fermento malitiae et nequitiae.* Agnus enim innocens est, qui tollit peccata mundi6. Nequitia autem ct malitia sic distingui possunt, ut altera intclligatur in his quae fiunt contra Deum, altera in his quae fiunt contra proximum.

Quocumque autem modo discernantur, sic omnis iniquitas fugienda est ut malitia el nequitia ; ct vitae incorruptio sic sectanda est, ut. epulari possimus *in azymis sinceritatis,* ab omni iniquitate immaculatos nos servantes, e1r bona quaecumque sine dolo ct fictione facientes.

Infra ex eadem epistola : Patres nostri omnes SUB NUBE FUERUNT, ET OMNES MARE TRANSIERUNT, ET OMNES IN MOYSE BAPTIZAT! SUNT IN NUBE ET IN MARI, ET OMNES EANDEM ESCAM SPIRITUALEM MANDUCAVERUNT, ET OMNES EUNDEM POTUM SPIRITUALEM BIBERUNT. B1BE-

ii. Itaque : *Mg subjungit clausulae praecedenti, srd codd. habent post* prae· parata *punctum quod sequitur littera initialis nuyuxeula* '|b. quia : qui *Vlg ; sed codd. habent post punctum initialem majusculam, quasi* quia *perlineret ad textum citatum* j| c. aperuerit : aperuerit mihi *Vlg* || d. illo : eo O [e. Ille : ipse *L Vlg* || t ct : ct veritatis *Mg*

1. *Ps.* 44, 10; U7, 24.

le Christ. Car il est à la fois notre fête, notre joie, notre jour d'allégresse et d'exultation \ el notre victime offerte pour nous, préparée par Dieu pour que nous la mangions.

« Mangeons done ce repas ! » Si nous sommes pâte nouvelle et pains azymes, comment peut-on nous dire ou comment pouvons-nous dire : « mangeons ce repas », si ce n'est que nous sommes à la fois festin cl convives ? Nous devons nous nourrir du Christ, qui est pour nous le pain, cl lui aussi se nourrit de nous : il est écrit de lui « qu'il paît parmi les lis 23». Et Ini-mêine dit dans l'Apocalypse : « Je me tiens à la porte et je. frappe. Si quelqu'un entend ma voix cl ouvre, j'entrerai chez lui ; je souperai avec lui, ct lui avec moi '. » Festoyons donc en présence de Dieu, jouissons de notre joie 45

« Non avec le vieux ferment, non avec un ferment de malice et de perversité », car il est innocent, ΓAgneau qui efface les péchés du inonde ·. La malice et la perversité peuvent se distinguer l'une de l'autre, si l'on entend, par exemple, la première du péché contre Dieu, la seconde du péché contre le prochain. Mais de quelque manière qu'on les distingue, nous devons fuir tout péché qui est malice ou perversité, et embrasser une vie pure, afin de pouvoir festoyer avec des « azymes de pureté » — en nous gardant purs de tout péché — et « de vérité » — en faisant le bien sans ruse ni feinte.

2. I Corinthiens, 10, 1-4.

NOS PÈRES ONT TOUS ÉTÉ SOUS LA NUÉE, TOUS ONT PASSÉ LA .MER, TOUS ONT ÉTÉ BAPTISÉS EN MoÏSE, DANS LA NUÉE ET DANS LA MER. TOUS ONT .MANGÉ LA MÊME NOURRITURE SPIRITUELLE, TOUS ONT BU LE MÊME BREUVAGE SPIRITUEL. Ils BUVAIENT, EN EFFET, a UN ROCHER

2. Conf. 2. 16.
3. Apor. 3, 20.
I. Cf. *Px.* 67, I.
5. Cf. *Jn* I, 29.

BANΓ AUTEM DE SPIRITUAL) CONSEQUENTE EOS PETRA; PETRA AUTEM ERAT CltRISTUS

Abrahae dictae sunt promissiones Dictae quidem, et non statiin exhibitae, sed in longa tempora dilatae. Fides autem promissionum, in expectationc earum, crebris signis et virtutibus n a Deo factis confirmata est ; quibus nolam fecit Deus potentiam suam ne non crederetur potens facere quae promisisset. In signis autem antiquis patribus visibiliter exhibitis annuntiavit Deus virtutem operum suorum *, eorum quae facturus erat *in generatione altera* 6. Qualia enim facturus erat, promissiones adimplens, talia fecit antequam adimpleret.Talia, inquam, sed non eadem, sed similia, quae suae figurae similitudine b praesignare possent et praemonstrare promissionum fructum et finem.

Promissiones multae erant et una ; quia multae in una, et in multis ° una. Unus enim Christus finis est promissionum ; qui d, ab omnibus justis desideratus et expectatus, sperabatur populum suum de omni malo quasi de hostili manu liberaturus, et benedictionem cl salutem daturus «. Hoc est quod Zacharias dicit : *Loculus f est per os sanctorum, qui a saeculo sunt, prophetarum ejus Salutem ex inimicis nostris et de manu omnium qui oderunt nos; Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti; Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis. Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi In sanctitate et justitia coram ipso omnibus diebus nostris* * *r'.*

Fructus promissionum gratia est quae datur in baptismo, item gratia quae datur in dominici corporis et

a. virtutibus: virtutibus signis *T* Λ/g || b. similitudine : similitudinem *C* | c. multis : multis cl C || d. qui : quia *TMf* || c. cl benedictionem... daturus *om. O* H f-f'. Locutus... nostris Jn codd. *puncta ei intitules majusc. scribuntur non juzla sensum, sed* ud *distinguendas versiculos cantus liturgici*

SPIRITUEL QU! LES ACCOMPAGNAIT, ET LE ROCHER ÉTAIT le Christ '.

Les figures et leur réalisation dans le Christ.

« Les promesses ont été dites à Abraham 1 », dites, et non immédiatement montrées, car la réalisation en a été différée longtemps. Mais la foi à ces promesses fut fortifiée pendant l'attente par de nombreux signes et prodiges, que Dieu fit pour montrer sa puissance 3 et pour qu'on le crût capable de faire ce qu'il avait, promis. Or, dans les signes manifestés aux anciens Pères, Dieu annonça l'effet de ses œuvres ·, de celles qu'il devait faire « en une autre génération 45». Il fil, avant l'accomplissement des promesses, des choses semblables à celles qu'il ferait lors de leur accomplissement ; semblables, dis-je, non identiques, mais analogues : propres à signifier et montrer d'avance, par une ressemblance figurative, le fruit et la fin des promesses.

Il y avait plusieurs promesses, et il n'y en avait qu'une : plusieurs en une seule, et une seule en plusieurs. Car le Christ est à lui seul la fin des promesses, le désir et l'attente de tous les justes, lui dont on espérait qu'il délivrerait son peuple de lout mal, comme de la main de l'ennemi, et lui donnerait la bénédiction cl le salut. C'est ce qu'exprime Zacharie : « Il l'a dit par la bouche des saints prophètes d'autrefois : il nous sauvera de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent. Il fera miséricorde à nos pères. H se souviendra de sa sainte alliance, du serment qu'il a juré à Abraham notre père, pour que sans crainte, délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions dans la sainteté et la justice tous les jours de notre vie e. »

Le fruit des promesses, c'est la grâce donnée au baptême, c'est encore la grâce donnée dans le sacrement du

1. / *Cor.* 10, 1-4.
2. *Gai.* 3, 16.
3. CL *Fs.* 105, 8.
4. CL Pi. no, 6.
5. *P».* 77. 4.
C. Le I, 70-75.

sanguinis sacramento. Ibi peccatorum remissio : hic ad capessendam vitam aeternam salutaris praeparatio, ibi Christus induitur : hic manducatur. Hi sunt primitivi fructus inierim percipiendi ; donec evacuetur *quod ex parte est,* et veniat *quod perfectum esi* ul videamus Deum deorum in Sion ·.

Christus autem, ipse proni issus et promissor, tandem veniens, sicut ante una cum Patre ipse promiserat, duo sacramenta, in aqua scilicet baptismi et mysterio corporis sui, instituit; quibus nos sanctificaret ut" sanctificatos beatificaret.

Horum sacramentorum signa praecesserunt in mari et manna. Ibi figura : hic veritas. Quod intuens Apostolus dicit : *Patres nostri omnes sub nube fuerunt b.*

Patres nostri omnes sub nube fuerunt.

In Exodo legitur : *Profecti* filii Israel *de Socoth, castrametati sunt in Etham, in extremis finibus ® solitudinis. Dominus autem praecedebat eos. ad ostendendam viam, per diem in columna nubis et per noctem in columna ignis, ut dux esset itineris utroque tempore. Numquam defuit columna nubis per diem, nec columna ignis per noctem coram populo3.* Et infra : *Tollens se angelus DeiA, qui praecedebat castra Israel, abiit post eos; et cum eo pariter columna nubis, priora dimittens, post tergum stetit ° inter castra Aegyptiorum et castra Israel. Et erat nubes tenebrosa et illuminans noctem; ita ul ad se invicem accedere non valerent *.*

n. ut : ct A/ÿ H b. Patres... fuerunt : *scribitur semel tantum, tamquam conclusio paragraph^ L* Afff ; *tamquam rubrica S* j| c. finibus : Unis C || d. Dei «m. *L* Je. tergum stetit : tergum. Stetit *Vlg*

1. *I Cor.* 13, 10.
2. *Ct. Ps.* 83. 8.
3. *Ex.* 13, 20-22.

corps et du sang du Seigneur. Dans le baptême se trouve la rémission des péchés, dans le sacrement de l'autel une préparation salutaire pour arriver à la vie éternelle. Là on revêt le Christ, ici on le mange. Ce sont les premiers fruits que nous devons cueillir pour un temps, jusqu'à ce que « ce qui est. imparfait » devienne inutile et que vienne « ce qui est parfait 1 », le jour où nous verrons le Dieu des dieux dans Sion '.

Mais le Christ est à la fois l'objet de la promesse et l'auteur de la promesse. Lorsqu'il est enfin venu, comme il l'avait jadis promis avec le Père, il a institué deux sacrements : l'eau du baptême cl le mystère de son corps, pour nous sanctifier par eux et, une fois sanctifiés, nous béatifier.

Des signes de ces sacrements furent donnés jadis dans la mer et dans la manne. Jadis la figure, aujourd'hui la vérité. C'est ce que considère l'Apôtre lorsqu'il dit : « Nos pères ont tous été sous la nuée. »

A'os pères ont tous été sous la nuée.

La nuée représente l'économie figurative de l'Anclen Testament.

On lit dans l'Exode : « Étant partis de Socoth, les fils d'Israël campèrent à Ethan, à l'extrémité du désert. Et le Seigneur marchait devant eux pour leur montrer le chemin, le jour sous la forme d'une colonne de nuée, la nuit sous la forme d'une colonne de feu, pour être leur guide en tout temps. Jamais la colonne de nuée ne fit défaut pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit, devant le peuple '. » Et plus loin : « Alors l'Ange de Dieu qui marchait devant les Israélites se porta derrière eux : et en même temps la colonne de nuée quittant la tête du peuple se mit aussi derrière ; elle se tenait entre les Égyptiens et les Israélites. Et la nuée était d'une part ténébreuse, et d'autre part illuminait la nuit, de sorte que les deux armées ne pouvaient s'approcher 4. »

1. *Ex.* 14, 19-20.

Historice quidem omnes qui egressi sunt, de Aegypto sub nube fuerunt, quia numquam defuit columna nubis per diem. Spiritualiter autem omnes antiqui justi sub nube fuerunt. Nubes obscuritas figurarum : nubes Christus, vel Spiritus sanctus, protegens et obumbrans. Item nubes Christus, quasi adhuc absconditus et nondum manifeste revelatus. Nubes quoque fides typicis mysteriis involuta, et futurorum expectalione suspensa.

Si autem illi sub nube fuerunt, qui mirabiliter promissa et mirabiliter gesta fideliter et spiritualiter intellexerunt, de quibus scriptum est : *Pavit eos in innocentia cordis sui et in intellectibus manuum suarum,* operum videlicet suorum, *deduxit eos* [1] ; quanto magis sub nube fuerunt, sed caecitatis et ignorantiae, de quibus scriptum est : *Patres nostri in Aegypto non intellexerunt mirabilia tua* ' ; et iterum : *Obliti sunt Deum qui salvavit eos, qui fecit magnalia in Aegypto, mirabilia in terra Chain, terribilia in mari rubro* ; et item : *Non crediderunt verbo ejus* *.

Opera ergo et verba Dei alii intellexerunt, alii non intellexerunt ; alii crediderunt, alii non crediderunt. Signa autem operum Dei quasi quaedam verba fuerunt, juxta quod scriptum est : *Posuit in eis verba signorum suorum* *. Qui significationes verborum et signorum spiritualiter intellexerunt, et qui spiritualiter non intellexerunt, sub nube fuerunt. Una siquidem nubes, quae *stetit inter castra aegyptiorurn et. castra Israel, tenebrosa* erat *et illuminans nodem* *. Christus enim alios justo judicio cxcaecat ; alios misericorditer illuminat. Aliis est *lapis offensionis et petra scandali* ; aliis est lapis *in caput anguli* ·. Aliis Deus est

1. *P$. 7S.* 72.
2. *Ps.* 105, 7.
3. *Ibid.* 21.24.
4. *Ps.* 104, 27.
5. *Ex.* 11, 20.

Historiquement, certes, tous ceux qui sortirent d'Égypte furent sous la nuée, car jamais la colonne de nués ne manqua pendant le jour. Mais, au sens spirituel, tous les justes d'autrefois furent sous la nuée. La nuée, c'est l'obscurité des figures, la nuée c'est le Christ ou l'Esprit-Saint, qui protègent et couvrent de leur ombre. La nuée est aussi le Christ comme encore caché, et pas encore révélé ouvertement. Elle est. aussi la foi, enveloppée dans les mystères figuratifs, suspendue dans l'attente de l'avenir.

Mais s'ils furent sous la nuée ceux qui comprirent spirituellement et avec foi les merveilles promises et les merveilles données en signe — eux dont l'Écriture dit : « Il les a nourris dans l'innocence de leur cœur, il leur a donné de comprendre les œuvres de ses mains » » -- combien plus encore furent sous la nuée — cette fois la nuée de l'aveuglement et de l'ignorance — ceux dont il est. écrit : « Nos pères en Egypte n'ont pas compris tes merveilles * », et : « Ils ont oublié Dieu leur Sauveur, qui fit des prodiges en Egypte, des merveilles dans la terre de Chanaan, des œuvres redoutables dans la mer Rouge. » Et encore : « Ils n'ont pas cru en sa parole s. »

Donc, les uns comprirent et les autres ne comprirent pas les œuvres cl les paroles de Dieu, les uns y crurent et les autres n'y crurent pas. Mais les signes accomplis par Dieu étaient comme des paroles, ainsi qu'il est écrit : « Il envoya au milieu d'eux les paroles de ses signes 4. » Ceux qui comprirent spirituellement et ceux qui ne comprirent. pas spirituellement la signification des paroles et des signes, furent les uns et les autres sons la nuée. Car l'unique nuée qui «se tenait entre l'armée des Egyptiens et l'année d'Israël», était «d'une part ténébreuse, et d'autre part illuminait la nuit5». Le Christ, en effet, aveugle les uns par un juste jugement, et illumine les autres par miséricorde. Aux uns il est « pierre d'achoppement et. pierre de scandale », aux autres il est « pierre angulaire e ». Pour les uns il est Dieu, Fils de Dieu, pour

G. *I Pierre* 2, 8.7. *Ps.* 117. 22.

j

R

et Dei Filius ; aliis *homo peccator est* [1], *aestimatus cum descendentibus in lacum*

Et omnes mare transierunt.

Historice *filii Israel ambulaverunt per siccum in medio* 8 mari, et *operuit aqua tribulantes eos, unus ex eis non remansit* [3]. Forma baptismi hoc est, ubi spiritualis Pharao et omnis equitatus ejus submergitur 6. Quae spiritualis intelligenlia antiquis patribus ex multis scripturarum locis manifesta fuisse dignoscitur. Nam in Canticis Canticorum Sponsus ad sponsam loquitur dicens : *Equitatui meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea* ·. Et apud Ezechielem Dominus : *Effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris* Et in eodem propheta scriptum est : *Aquae descendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris* 8. Et infra : *Omnis anima vivens quae serpit, quocumque venerit torrens vivet* · Et in Michaea : *Deponet iniquitates nostras, et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra* 10. Et in Zacbaria : *In die illa erit fons patens domui David et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris et menstruatae*11. Et infra: *In die illa exibunt aquae vivae de Jerusalem; medium earum ad mare orientale, et medium earum ad mare novissimum* lt.

Si moralis intclligentia in superioribus Apostoli verbis requiritur; vide et considera quomodo omnes justi, qui fuerunt a diebus antiquis, sub nube divinae miserationis

a. serpit, quocumque venerit torrens vivet : serpit quocumque venerit torrenx, vivet *huic posteriori divisioni faverent DO*

1. *Jn* 9. 24.
2. *Ps.* 87. 5.
3. Ex. 15. 19.
•I. *Ps.* 105. 11.
5. Cf. S. Bernard. *Super Cantica,* 39, 1-2: *PL* 183. 977-978: *SBO* (= S. *Bernardi opera,* v<l. J. bcctereq, H. M. Rochals C. H. Talbot, Rome, 1957 s.), I. p. 18-19.

les autres ·! est « un homme pécheur 1 », « compté parmi ceux qui descendent au tombeau 8 ».

Tous, ils ont passé la mer.

Le passage de la mer figure le baptême et la vie des justes.

Historiquement, « les fils d'Israël marchèrent à pied sec au milieu de la mer3», et a l'eau recouvrit leurs adversaires ; aucun d'eux n'échappa 4 ». C'est une figure du baptême, où le Pharaon spirituel est englouti avec toute sa cavalerie J. De nombreux passages de l'Écriture montrent que ce sens spirituel fut connu des pères de jadis. Car dans le Cantique des Cantiques, l'époux parlant à l'épouse lui dit : « Je te compare, ŭ mon amie, à mes coursiers attelés aux chars du Pharaon ·. » Et ki Seigneur dit dans Ézéchicl : « Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures '. » 11 est écrit dans le même prophète : « Les eaux descendaient du côté droit du temple, au midi de l'autel 8. » Et plus loin : a Tout être vivant qui se meut, partout où entrera le torrent, vivra °. » El dans Michée : « Il effacera nos injustices, et jettera tous nos péchés au fond de la mer 10. » Dans Zacharie : « En ce jour-là, une source sera ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour purifier le pécheur et la femme souillée n. » Et plus loin : « En ce jour-là, des eaux vives sortiront de Jérusalem, moitié vers la mer d'Oricnt et moitié vers la mer d'Occident 12. »

Si l'on cherche un sens moral dans les paroles de l'Apôtre citées plus haut, vois et considère combien tous les justes, depuis les jours antiques, furent protégés sous la nuée de la divine miséricorde, et comment ils passèrent

fi. Çanl. i, 8.
7. Èr. 3G. 25.
8. 6j. 47. I.
9. *Ibid.* 9.
10. *Mieh.* 7. 19.
11. *Zach.* 13, 1.
12. *Zach.* Il, 8.

protecti sunt ; et quomodo mare transierunt, hoc videlicet saeculum lam turbulentum tam fluidum, ubi omnes, qui aegyplio more vivunt in profundo vitiorum et inter desideria errorum, lubricae vitae fluctibus involvuntur, justi vero inter divisiones tentât ionum, quae a dextris sunt et quae a sinistris, sicco vestigio et impolluto calle pertranseunl.

Er omnes in Moyse baptizati sint in ni:be et in MARI.

Inde baptizati unde purificati. Deus enim, *fide, purificans corda eorum* », in rebus mirabiliter gestis per Moysen et circa Moysen, et in ostensione signorum quae fecit in nube et in mari, hoc agebat ut purificarentur ab errore aegyptiae superstitionis, cl verus Deus crederetur a quo missus esset Moyses, *Deus Abraham* et *Deus Isaac et Deus Jacob* 1. Hoc etiam agebat, in omnibus mirabilibus suis ut, in fide unius veri Dei confirmati, indubitanter crederent et cxpeclarenl quandoque venturum, qui benedictionem et salutem daret secundum fidem promissionum, quae dictae sunt Abrahac et semini ejus '.

In omnibus itaque beneficiis antiquis patribus exhibitis *memor fuit* Deus *testamenti sui, quod habuit ad Abraham puerum suum* *, ut et ipsi ejusdem testament i'a memores confiterentur *memoriae sanctitatis ejus* 3, et de impensis beneficiis sic praesentem acciperent consolationem, ut inessc cernerent repromissae benedictionis significationem. Longa enim dilatio, et nulla interim consolatio, quid esse poterat nisi promissionis desperatio ? Frequens autem signorum ostensio, et beneficiorum crebra consolatio, dic-

si. testamenti : sacniinenti Afp

1. *Aci.* 15, 9.
2. *Ex.* 3, 6.

la mer, c'est-à-dire ce inonde si troublé, si mouvant, qui engloutit avec leurs convoitises décevantes dans les Ilots d'une vie facile, dans l'abîme des vices, tous ceux qui vivent à la manière des Égyptiens. Les justes, au contraire, passent à pied sec, sur un chemin sans souillure, entre les diverses tentations qui sont à leur droite et à leur gauche.

Tous ont été baptisés en Moïse, dans la nuée et dans la mer.

Les justes de l'A. T. ont été purifiés par la foi dans le Dieu unique et dans le Sauveur à venir.

Ils furent baptisés parce qu'ils furent purifiés. Dieu, en effet, « purifiait leurs cœurs par la foi 1 ». Dans les merveilles qu'il lit par Moïse et autour de lui, dans les prodiges de la nuée et de la mer, ce qu'il voulait, c'était les purifier des erreurs et superstitions égyptiennes,et les faire croire au vrai Dieu qui avait envoyé Moïse, et qui est le a Dieu <ΓAbraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob2». Ce qu'il voulait par toutes ces merveilles, c'est qu'ils fussent fortifiés dans la foi en un seul vrai Dieu, pour croire et attendre sans le moindre doute celui qui viendrait un jour, et donnerait bénédiction et salut selon la foi aux promesses faites à Abraham et à sa racc 3.

Dans tous ces bienfaits accordés aux pères de jadis, Dieu «se souvint donc de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham son serviteur 45», de sorte qu'eux-mêmes devaient, se souvenant de cette même alliance, proclamer « le souvenir de sa sainteté 4 » ; en recevant des bienfaits accordés une consolation immédiate, ils devaient aussi y voir le signe de la bénédiction promise. Un long délai, sans consolation entre temps, eût fait désespérer de la promesse : tandis que faire voir fréquemment des pro-

3. Cf. *U* 1, 55.
I. *Fs.* 101, 8.42.
5. P«. 29. 5.

tac fuit repromissionis rememoratio rerumque futurarum praeostensio.

Moyses itaque, populi liberator et ductor et legislator, Christum praemonstrabat, qui 25 esj *judex noster, legifer noster* et *rex* noster 1 b. Nubes quoque et ipsa Christum praemonstrabat a', in fide obnubilatum, in lege et prophetis et psalmis absconditum, in carne velandum. Denique scriptum est : *Invocabant Dominum et ipse exaudiebat eos; in columna nubis loquebatur ad eos* s. Hoc autem in figura contingebat illis s. Cujus rei veritatem Apostolus declarans dicit : *Multifarie mullisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio* *.

Mare, ut praedictum est, baptisma praefigurabat, illud sane baptisma quod singulariter et principaliter dicitur baptisma, de quo Apostolus dicit : *Unum baptisma* *. Erant siquidem apud Judaeos secundum varia ablutionum genera varia baptismata, sicut idem Apostolus insinuat dicens : *in cibis et potibus et variis baptismatibus* e.

Illi *in Moyse baptizati sunt,* nos autem *in Christo* 7 ; sed non sic illi in Moyse sicut nos in Christo. *Moyses* quippe, *famulus Dei* e a Deo missus, ut ipse dicebat, verba Dei populo nuntiavit, et suis pariter et Dei verbis fidem fecit *sequentibus signis* ·. Signa autem, *in manu Moysi* 10 ostensa, non Moysi sed Dei virtute facta sunt ; quibus fides aut coepit aut crevit in illis, qui crediderunt, et fide purificati Deo placuerunt. Adjuti sunt ergo per ministerium et exemplum Moysi ut crederent : at ipsius fidei, quam admi-

a-a'. qui... praemonstrabat em. *D* || b. legifer noslcr cl rex noster : rex noster et legifer noster *T*

1. *Is.* 33, 22.
2. *Ps.* 98. 6-7.
3. Cf. *I Cor.* 10, 11.
4. Héfr. 1. 1-
5. /JpWs. 4, 5.

diges, consoler par de nombreux bienfaits, c'était rappeler la promesse, montrer d'avance l'avenir.

Ainsi Moïse, sauveur, guide et législateur de son peuple, montrait d'avance ce que serait le Christ : «notre juge, notre législateur, notre roi 1. » La nuée elle-même figurait le Christ, voilé dans la foi, caché dans la loi, les prophètes et les psaumes, et qui prendrait le voile de la chair. Enfin, il est écrit : « Ils appelaient le Seigneur, et lui les entendait. Dans la colonne de nuée, il leur parlait2. » Or, ceci leur arrivait en ligure 3. L'Apôtre jette la lumière sur la vérité signifiée par ces réalités, lorsqu'il dit : «Bien des fois, de bien des manières, Dieu parla jadis à nos pères par les prophètes. Mais enfin, en ces derniers jours, il nous a parlé par son Fils *. »

La mer, nous l'avons dit, figurait le baptême : ce baptême auquel appartient d'une façon unique et à litre principal le nom de baptême, et dont ΓApôtre dit : « Un seul baptême ». » Car il y avait chez les Juifs divers baptêmes, selon les divers genres de purifications, ainsi que FApôtre le suggère en disant : « ... dans le manger et le boire, et les divers baptêmes e ».

Les Israélites furent donc « baptisés en Moïse », et nous «dans le Christ7». Mais ils ne furent pas baptisés en Moïse de la même manière que nous dans le Christ. « Moïse, serviteur de Dieu8», envoyé de Dieu ainsi que lui-même le disait, annonça au peuple les paroles de Dieu. De scs paroles, qui étaient aussi celles de Dieu, «les prodiges qui les accompagnaient 9 » firent foi. Mais ces signes manifestés par «la main de Moïse10» furent produits par la puissance de Dieu, non par celle de Moïse. Par leur moyen, la foi naquit ou grandit en ceux qui crurent, et qui, purifiés par la foi, plurent à Dieu. Ces hommes furent donc aidés à croire par le ministère et l'exemple de Moïse, mais l'auteur de cette foi, qu'ils conçurent sous le

6. *Héb.* 9, 10.
7. *Item.* G. 3.
3. *U Chr.* 1. 3.
9. Λ/c 10. 20.
10. *Px.* 76, 21.

ratione signorum permoti habuerunt, auctor fuit non Moyses sed Deus, cui crediderunt et credendo placuerunt. Habentes [a] itaque fidem unius veri Dei, qui dictus est *Deus Abraham* et *Deus Isaac et Deus Jacob* ', a quo et Moyses ad eos b missus est ; habentes quoque lidem venturi Salvatoris, secundum repromissionem dictam Abrahae Isaac et Jacob, et secundum exemplum fidei eorum ; baptizati sunt, non a Moyse sed in Moyse ; baplizati autem ab illo a quo purificati c, ab eo autem purificati a quo, ut crederent, divinitus sunt inspirati. Spiritualité!· ergo baptizati sunt, non exterius abluti sed interius sanctificati. Sic illi spiritualité!· baptizati, sicut nos spiritualiter circumcisi. Virtute itaque et gratia Christi baptizati sunt illi, sicut et nos ; quia per fidem Christi, cujus ipse auctor et consummator est2, sanctificati sunt illi sicut et nos. Illos enim justificabat " Christus tunc per fidem, sicut cl nunc nos. Neque enim tunc e ille non erat, qui de se dicit : *Antequam Abraham fieret ego sum* *. Nam et Apostolus, de Moyse loquens. dicit quia *majores divitias* aestimabat *thesauro Aegyptiorum improperium Christi* *.

Cum autem *magnalia, mirabilia* et *terribilia* 1. in manu Moysi facta sint, quibus poterat fides initiari aut confirmari, ut credentes sanctificarentur ; quid sibi vult quod Apostolus ea signa quae facta sunt in nube et in mari insinuat, cetera subticens, quae in decem plagis contra Pharaonem et Aegyptum ostensa sunt ? Forte per hoc quod dicit, *in Moyse,* celera omnia intelligi voluit, quae non expressit. Nubem autem et mare propter quamcumque rationem expressit. Et forte nubem nominavit, quia clementiae signum est. Nam aqua in sanguinem versa, et rana, et musca, ceteraquc plagarum genera,

n. Habente» : Habemus *My* || b. ad eos : a Deo O || c. a quo purificati om. λiρ K d. justificabat : sanctificabat Mρ | c. nunc... tune *om.* λiρ

1. *Ex.* 3, 0.

choc et l'émotion des prodiges, ne fut pas Moïse, mais Dieu, en qui ils crurent, et à qui ils plurent en croyant. Ayant donc la foi en un seul vrai Dieu, qui s'appelait «le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob 1 », et qui leur avait envoyé Moïse ; ayant foi dans le Sauveur qui devait venir, selon la promesse faite à Abraham. à Isaac et à .Jacob, et suivant l'exemple de la foi de ces Pères, ils furent baptisés non par Moïse, mais en Moïse. Ils furent baptisés, en effet, par celui qui les purifia, et. purifiés par celui qui leur inspira divinement de croire ; baptisés donc spirituellement, non lavés extérieurement, mais sanctifiés à l'intérieur. Ils eurent ainsi le baptême spirituel, comme nous avons la circoncision spirituelle. C'est donc par la vertu et la grâce du Christ qu'ils furent baptisés, tout comme nous, puisque c'est par la foi au Christ, foi dont il est lui-même l'auteur et qu'il mène à la perfection *, qu'ils furent sanctifiés, tout comme nous. Le Christ les justifiait alors par la foi, comme il le fait pour nous aujourd'hui. N'allez pas croire qu'il n'existait pas alors, celui qui a dit : « Avant qu'Abraham fût, je suis 2 » F.l l'Apôtre lui-même, parlant de Moïse, dit : « 11 estima que l'humiliation du Christ était trésor plus grand que les richesses d'Égypte 45»

Alors que «des prodiges, des merveilles, des œuvres redoutables * » se firent par la main de Moïse, capables de faire naître la foi ou de la fortifier, pour la sanctification des fidèles, comment se fait-il que l'Apôtre parle seulement des miracles qui furent faits dans la nuée et dans la mer, taisant ceux des dix plaies envoyées à Pharaon et à l'Égypte ? Peut-être dans ces mots : « en Moïse », a-t-il voulu comprendre tant d'autres choses qu'il n'a pas dites. Mais il a bien dû avoir une raison pour nommer la nuée et la mer. Peut-être a-t-il mentionné la nuée parce qu'elle est un signe de bienveillance. Car l'eau changée en sang, les grenouilles, les mouches, et toutes les autres

2. Cf. *lléb.* 12. 2.
3. *Jn* s. 58.
I. *lléb.* II, 2G.
5. *Ps.* 105, 22.

magis iram indicant. Nubes autem, protegens et obumbrans, nunc praecedens, nunc subsequens, filios Israel divina clementia protectos et circumdatos indicabat, et Christum protectorem figurabat. Mare autem nominat Apostolus, quia, sicut ante praelibavimus, signum baptismi est.

Er OMNES EANDEM ESCAM SPIRITUALEM MANDUCAVERUNT.

Spiritualis esca quodammodo “ dici potest illud visibile manna, quia non arte vel labore hominum, sed a Deo angelorum forte ministerio b praeparata est»'. Unde et panis angelorum dicitur et panis coeli, sicut scriptum est : *Panem angelorum manducavit homo ;* et iterum : *Pariem coeli dedit eis* *. Haec autem esca, quae de coelo data corpora nutriebat, et confortabat, vere corporalis esca est ; sed spiritualis secundum dictam rationem dici potest, vel quia spiritualem escam significat, id est Christum, qui vere cibus est spirituum et resurrectio corporum. Cibus autem spirituum est sicut vita eorum. Justi autem, qui spiritualiter vivunt, inde spiritualiter cibantur et sustentantur, unde accipiunt ut spiritualiter vivant. At *justus ex fide vivit* -, in quantum juste vivit. Fide ergo participatur, quod justis praestat ut spiritualiter et juste vivant. Christum enim manducare, hoc est spiritualis vitae sustentationem de ipso accipere ; et hoc est in ipsum credere ; et hoc est de ipso, sicut illi et in illo vivitur, vivere.

Haec autem spiritualis esca duobus modis manducatur, gustu fidei et perceptione sacramenti. Unus modus

a-a'. quodammodo..· est· : quomodo... est ? | h. ministerio : in mysterio *i)*

1. Pi. 77. 25.24.

plaies, indiquent plutôt la colère. Tandis que la nuée, qui protège et dissimule, tantôt précédant tantôt suivant les fils d'Israël, montrait qu'ils étaient protégés et entourés par la bienveillance divine, et figurait le Christ qui est notre protecteur. Quant à la mer, l'Apôtrc la mentionne, parce qu'elle est, nous l'avons dit, la figure du baptême.

Tout uni mangé la même nourriture spirituelle.

Les justes de ΓA. T. ont mangé spirituellement le Christ par la foi.

La manne visible peut, jusqu'à un certain point, être appelée nourriture spirituelle, parce qu'elle a été préparée non par l'industrie et le travail des hommes, mais par Dieu, se servant peut-être des anges. C'est pourquoi on l'appelle aussi pain des anges et pain du ciel, ainsi qu'il est écrit : « L'homme a mangé le pain des anges », et encore : « Il leur donna le pain du ciel *. » Cependant cette nourriture, qui, tout en venant du ciel, nourrissait cl fortifiait les corps, est en réalité une nourriture corporelle. On peut l'appeler spirituelle pour la raison que nous venons d'invoquer, ou encore parce qu'elle signifie la nourriture spirituelle, c'est-à-dirc le Christ, qui est vraiment l'aliment des esprits et la résurrection des corps.

Il est l'aliment des esprits, car il est leur vie. Les justes, qui vivent spirituellement, sont nourris et. soutenus spirituellement par ce qui leur donne de vivre spirituellement. Or «le juste vit de la foi 2 » pour autant qu'il vit dans la justice. C'est donc la foi qui communique ce par quoi les justes vivent spirituellement cl selon la justice. Manger le Christ, en effet, c'est recevoir de lui le soutien de la vie spirituelle, et c'est croire en lui, et c'csl vivre de lui, de même qu'on vil pour lui et en lui.

Mais celle nourriture spirituelle sc mange de deux manières : en la prenant par la foi, ou en recevant le sacrement. L'un de ces deux modes commence à l'insti-

2. *Rom.* I, 17.

coepit ab institutione novi sacrificii ; alter mox ab ipso initio hujus nostrae fidei. Quicumque enim justi fuerunt, hanc spiritualem escam manducaverunt ; quia in Christum crediderunt, et spiritualiter vixerunt, et ejus participatione ut spiritualiter viverent acceperunt. Visibile autem manna multi manducaverunt *et mortui sunt* *, morte scilicet spirituali, quia spiritualiter non vixerunt ; et inulti visibile manna non manducaverunt, et spiritualiter vixerunt, et ideo spiritualem escam manducaverunt.

Manna autem visibile signum erat hujus nostri sacramenti a, et spiritualis escae quae in hoc sacramento continetur. Hoc autem nostrum sacramentum sub specie visibili spiritualem escam, id est Christum, in se continet, et spiritualem gratiam, qua spiritualiter vivitur, percipientibus conferre praevalet. Manna autem visibile nec spiritualem gratiam plene in se continebat, nec gratiam vitae spiritualis conferebat ; sed spiritualem escam, quae spiritualem vitam dare posset, significabat.

Qui ergo visibile manna perceperunt nec crediderunt nec spiritualiter intellexerunt, et ideo spiritualiter non vixerunt, hi corporalem escam ad corporalem refectionem, non spiritualem, manducaverunt. Qui vero fidem quam nos eandem habuerunt, et spirituale manna, panem scilicet coeli et panem angelorum, id est Christum, de coelo venturum crediderunt, et hac fide justificati spiritualiter vixerunt ; hi spiritualem escam quam nos eandem manducaverunt. Sed nos eandem escam spiritualem ore pariter sumimus et corde ; illi vero visibile manna ore gustaverunt, invisibile autem et spirituale manna, id est Christum, corde crediderunt. Ore ergo aliud nos, aliud illi ; corde vero idem nos et illi. Haec autem spiritualis esca, id est Christus, panis coeli est et panis angelorum.

a. sacramenti : sacrificii *L*

tution du nouveau sacrifice, l'autre dès le début de notre foi. Tous les justes qui ont existé, en effet, ont mangé cette nourriture spirituelle, parce qu'ils ont cru dans le Christ, ont vécu spirituellement, et ont reçu de lui de vivre spirituellement. Beaucoup ont mangé la manne visible «et sont morts[1] » de la mort spirituelle, parce qu'ils n'ont pas vécu spirituellement ; et beaucoup n'ont pas mangé la manne visible, et ont cependant vécu spirituellement : d'où l'on peut conclure qu'ils ont mangé la nourriture spirituelle.

Or la manne n'était que le signe visible du sacrement de l'autel, de la nourriture spirituelle qui est contenue en lui. Noire sacrement contient sous une apparence visible la nourriture spirituelle qui est le Christ ; et il a le pouvoir de donner à ceux qui le reçoivent la grâce spirituelle qui fait, vivre spirituellement. Tandis que la manne visible ne contenait pas pleinement en elle la grâce spirituelle, et ne pouvait donner la grâce de la vie spirituelle ; elle signifiait seulement la nourriture spirituelle, qui, elle, pourrait donner la vie spirituelle.

Ceux donc qui reçurent la manne visible et ne crurent pas, ne comprirent pas spirituellement et, en conséquence ne vécurent pas non plus spirituellement. Ils mangèrent une nourriture corporelle, et y trouvèrent la vie corporelle, non la vie spirituelle. Mais ceux qui curent la même foi que nous, et crurent en la manne spirituelle, c'est-à-dire en le pain du ciel et le pain des anges, le Christ qui devait venir, furent justifiés par cette foi et vécurent spirituellement. Ils mangèrent la même nourriture spirituelle que nous. Cependant nous recevons également de cœur et de bouche la nourriture spirituelle, tandis qu'eux reçurent de bouche la manne visible, cl crurent de cœur en la manne invisible et spirituelle qui est le Christ. De bouche, nous avons donc reçu une chose, cl eux une autre, mais de cœur la même chose, les uns et les autres. Cette nourriture spirituelle, le Christ, est le pain du ciel et le pain des anges. L'ange, en effet, mange ce pain dans le

1. *J/t* c, 19.

Hunc enim panem manducat angelus in coelo, modp adhuc nobis incognito, adhuc inexperto *. Hunc eundem manducat peregrinus homo pro modulo suo, sicut scriptum est : *Panem angelorum manducavit homo* 2.

Et omnf.s eundem potum spiritualem biberunt.

Sicut inanna de coelo datum significat spiritualem escam, qua cibantur omnes sancti, ut spiritualiter vivant, *sicut decet sanctos* sic aqua, quae de petra fluxit, significat spiritualem potum, quo potantur quicumque spiritualis 3 gratiae participes efficiuntur. *Petra autem erat Christus.* Eccc cognovimus, Apostolo interpretante, quid significet petra quae aquam produxit. Inquiramus ex verbis Domini, ct item ex verbis Apostoli, quae sit spiritualis b aqua, de Christo manans sicut de fonte vitae ; et. quis spiritualis b potus, quo potamur omnes qui in Christum credimus.

Qui credit, inquit Christus, in *me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquae vivae. Hoc autem dixit de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum* 4. Et Apostolus : *Omnes c uno Spiritu potati sumus* &. Ecce aqua quae de petra profluxit : ecce potus spiritualis quem omnes justi biberunt. Hoc potu ardor sitis extinguitur ; hujus Spiritus munere desiderium sanctorum feliciter adimpletur. Consolator enim Spiritus est, et moerentium corda laetificat. Omnes justi in hoc Spiritu laetificati sunt ; omnes hunc Spiritum acceperunt ; et propter hoc *omnes eundem potum spiritualem biberunt.*

n. spiritualis : spiritualiter *Mq* | b. spiritualis (&ia) : spiritualiter Afer I!
c. Omnes : omnes in *Vlg*

ciel, selon un mode encore inconnu de nous, dont nous n'avons pas encore l'expérience 12; l'homme, pèlerin sur terre, mange le même pain selon sa petite mesure, ainsi qu'il est écrit : « L'homme a mangé le pain des anges *. »

fù tous ont bu le même breuvage spirituel.

L'Esprit-Saint, breuvage spirituel.

De même que la manne envoyée du ciel signifie l'aliment spirituel dont se nourrissent tous les saints pour vivre spirituellement, «comme il convient aux saints'», ainsi l'eau qui coula du rocher signifie le breuvage spirituel dont boivent tous ceux qui ont part à la grâce spirituelle. « Et le rocher était le Christ. » Nous savons donc par l'interprétation de ΓApôtre ce que signifie celte pierre qui donna de l'eau. Cherchons, d'après les paroles du Seigneur lui-même, et aussi d'après celles de l'Apôtrc, quelle est celle eau spirituelle qui coula du Christ comme d'une source de vie, et. quel est ce breuvage spirituel dont nous buvons tous, nous qui croyons au Christ.

Le Christ dit : « Celui qui croit en moi, affirme l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, il dit cela de 1'Esprit que devaient, recevoir ceux qui croiraient en lui 45» Et l'Apôtrc : « Tous, nous avons bu d'un même Esprit6. » Voilà l'eau qui a coulé de la pierre, voilà le breuvage spirituel qu'ont bu tous les justes. C'est lui qui étanche la soif ardente, c'est le don de cet Esprit, qui comble avec bonheur le désir des saints. Car l'Esprit est consolateur, et il rend la joie aux cœurs affligés. Tous les saints se sont réjouis dans cet esprit, tous ont reçu cet Esprit. Ils ont donc « tous bu le même breuvage spirituel ».

1. Cf. S. Bernard, *Super Cantica 53,* 5-6 ; *PL* 183, 1035-1036 ; *SBO* 2. p. 98-99; Id., *In Ado.* 1, 11; *PL* 183, 40 C ; S. AuocsriN, *Enarr. in Ps.* 134. 5 ; *PL* 37, 1742 ; *CCL* 40, p. 1941.
2. *Ps.* 77, 25.
3. *Éphét.* 5, 3.
4. Jn 7, 38.
5. *I Cor.* 12, 13.

Bibebant autem de spirituali.

Praemittens Apostolus de potu spirituali, et subnectens de consequente eos petra, et interponens in medio : *bibebant autem de spirituali,* dubium relinquit a, quomodo intelligendum sit quod dicit, *bibebant autem de spirituali,* videlicet an de spirituali potu an de spirituali petra.

Sed si ad potum quis hoc referre velit, vix apparet quomodo distingui possint *bibebant de spirituali potu* et *biberunt spiritualem potum.* Si autem plus est bibere spiritualem potum quam bibere de spirituali potu ; quid necesse fuit, post id quod majus est, adjungere quod minus est ? Quod si b idem est, quid necesse fuit idem repetere ?

Sed solet repetitio nonnumquam Geri ut aliquid addatur. Si ergo additionis causa repetitio facta est. verbis ex parte mutatis, sic accipi potest quasi fieret verbis non mutatis, ut nullam vim habeat ipsa verborum mutatio, tamquam diceretur : *Biberunt polum spiritualem ; bibebant autem de spirituali, hoc est potum spiritualem, consequente eos petra.* Hoc enim additur, ut ostendatur unde manaverit spiritualis polus quem bibebant.

Porro si cui c placet hoc ad petram referri, ut dc spirituali petra bibisse dicantur eos consequente ; modus locutionis est, sicut dc cisterna vel vinea dicitur quis bibere, cum vel aquam de cisterna bibit, vel dc vinea vinum. Spiritualis autem petra Christus est. Spiritualis potus Spiritus sanctus est, qui dc Christo procedit ct a Christo datur, secundum diversorum divisiones charismatum ', credentibus in eum.

Potest etiam spiritualis potus pro calice Christi*l accipi. Calix autem Christi tribus modis dicitur : vel sanguis ipse Christi, qui pro nobis fusus est, quem ct nos bibimus in altari : vel passio Christi, quae nos ad compatiendum

n. relinquit : reliquit *D* jtfff '| b. Quod si : Si autem *Mo* || c. si cui : sicut Λ/p H cl. Christi om. *Mg*

fis buvaient, en effet, de spirituali.

IApôtre a commencé par parler du «breuvage spirituel ». Plus bas, il parlera « du rocher qui les suivait », et entre les deux il met : « Ils buvaient *de spirituali* ». On peut donc se demander si *de spirituali* s'applique au breuvage spirituel ou au rocher spirituel.

Mais si on le rapporte au breuvage, on voit mal la différence entre « ils buvaient du breuvage spirituel » et «ils ont bu le breuvage spirituel». Si boire le breuvage spirituel dit plus que boire du breuvage spirituel, quel besoin d'ajouter le moins après le plus ? Et si c'est la même chose, quel besoin de se répéter ?

La répétition a parfois pour but d'ajouter quelque chose. Si telle est la raison ici, le léger changement dans les mots est sans portée ; l'on peut n'en pas tenir compte et comprendre : « Ils ont bu le breuvage spirituel ; ils buvaient, en effet, du breuvage spirituel, car le rocher les accompagnait. » L'addition aurait pour but dc montrer d'où coulait le breuvage spirituel qu'ils buvaient.

Mais si l'on préfère rapporter ces mots au rocher, la phrase signifie qu'ils buvaient du rocher spirituel qui les accompagnait, - comme on dit que quelqu'un boit d'une citerne ou d'une vigne, lorsqu'il boit l'eau de cette citerne ou le vin de cette vigne. Le rocher spirituel, c'est le Christ. Le breuvage spirituel, c'est l'Esprit-Saint, qui procède du Christ et est donné par le Christ à ceux qui croient en lui, selon la distribution des diverses grâces [1].

I n U calico » du Christ

Θη PCUt aUSsi V°Îr HanS *C breuvage spirituel le calice du Christ. Ce calice du Christ peut s'entendre de trois façons : le sang même du Christ, répandu pour nous, et que nous buvons à l'autel ; la passion du Christ, qui nous oblige à souffrir avec lui ; et l'imitation de cette passion, par laquelle nous rendons à celui qui a souffert pour nous

1. Cf. *I Cor.* 12, -I.

obligavit ; vel imitatio passionis Christi, qua vicissitudinem, pro modulo nostro, ct gratiarum actionem pro nobis passo compatiendi referimus. Spiritualem itaque potum biberunt, non solum qui haustu dominici sanguinis in ipsius sacramenti perceptione potati sunt ; sed et omnes justi qui a diebus antiquis fidem passionis Christi habuerunt, et in ca fide a spiritualiter vixerunt, *carnem, suam cum vitiis el concupiscentiis* 1 mortificantes, et similitudinem passionis Christi in patientia tribulationum suarum praeferentes. Non est enim justus qui non patitur.

Consequente eos petra.

Juxta historicum intellectum petra consequebatur eos, id est satisfaciebat et obsequebatur voluntati eorum ; quia, ul quidam putant, quoquo irent, aquae inundantes seculae sunt ; sicut scriptum est : *Eduxit aquam de petra el deduxit tamquam flumina aquas* 2 ; ct iterum : *Disrupil petram et fluxerunt aquae; abierunt in sicco flumina*

Potest hoc et aliter intelligi. Mortua Maria, ct deficiente aqua in deserto Sin in loco qui dictus est Cades, *murmuravit populus contra Moysen* ·. Quae murmuratio tantum invaluit, ut et ipse Moyses aliquatenus cessisse videretur. Unde post” silicem bis percussum, cum egrederentur aquae largissimae, audivit a Domino : *Quia non credidistis mihi, ut sanctificaretis me coram filiis Israel, noti introducetis hos populos in terram quam dabo eis* \ Populi ergo, in seditionem versi, paulominus defecerant, a cultu Dei ; et prope erat ut fugerent a Domino et Deo suo, nisi signo dato c retinerentur, et quasi fugitivi comprehende-

a. fide o/n. *C* || b. post : per *T* cum per Afp |, c. nisi signo dato : ub signo D

t. *Gal.* 5. *24.*

un retour à notre mesure et une action de grâces, en souffrant avec lui. Ont donc bu le breuvage spirituel non seulement ceux qui, en recevant, le sacrement, ont bu le sang du Christ, mais tous les justes qui, depuis les jours antiques, ont eu foi en la passion du Christ, ont vécu spirituellement dans cette foi, « mortifiant leur chair avec ses vices et ses convoitises 1 », et portant une ressemblance de la passion du Christ dans la patience avec laquelle ils souffraient leurs tribulations. Car il n'est pas juste, celui qui ne souffre pas.

Le rocher les accompagnait.

Au sens historique, le rocher les accompagnait, c'est-à-dire satisfaisait leurs désirs et obéissait à leur volonté. Certains pensent, en effet, que partout où ils allaient, des eaux abondantes les suivaient, ainsi qu'il est écrit : « Il tira l'eau du rocher, et conduisit les eaux comme des fleuves 23» Et encore : « 11 fendit le rocher, cl les eaux jaillirent, et les fleuves prirent la route du désert ». »

On peut encore comprendre d'une autre manière : après la mort de Marie, lorsque l'eau manqua dans le désert de Sin, au lieu dit Cades, « le peuple murmura contre Moïse 4 ». Ce murmure alla si loin que Moïse lui-même semble avoir perdu pied quelque peu. Aussi, lorsqu'il eut frappe deux fois le rocher, et qu'un torrent d'eau s'en échappa, il entendit ccs paroles du Seigneur : « Puisque vous n'avez pas cru en moi, pour manifester ma sainteté devant les fils d'Israël, vous n'introduirez pas ce peuple dans la terre que je lui donnerai 5. » Le peuple en rébellion s'était donc presque détaché du culte de Dieu, et il s'en fallait de peu qu'il ne fuie loin du Seigneur son Dieu. Le prodige était destiné à retenir ces hommes, à les saisir comme on saisit des fugitifs. « Le rocher les accom-

2. *Ps.* 77, 16.
3. *Px.* 104, 41.
4. *Ex.* 15, 24.
5. Nomfer. 20, 11-12.

rentur, *consequente eos petra* ne abirent, el quodammodo revocante ut redirent.

Secundum mysticum intellectum Christus in deserto hujus mundi suos comitatur, cl non deserit sperantes in se [1].

Petha autem erat Christus.

Solet res quae significat nomine rei quam significat nominari. Erat non per substantiam, sed per significationem.

In signis, coram antiquis justis a Deo mirabiliter factis, mystica significatio secuturae veritatis inerat majoribus et perfectioribus manifesta, simplicioribus forte occulta. Omnes autem pietatem fidei habentes signa divinitus facta quasi sancta venerati sunt, et rerum mirabilium novitate ct stupore permoti, in Dei timore vel amore el fidei devotione confirmati sunt. Nec praejudicabat pietati fidei, si qui forte simpliciter ignorabant, quid significaret [a] manna, quid nubes, quid mare, quid petra ; dummodo pie crederent, secundum [h] quod ratio illius temporis exigebat, quae ad fidem unius Dei et venturi Salvatoris pertinerent. Non enim scientia mysticae significationis ab omnibus requirebatur, sed pietas fidei ad justitiam reputabatur [2], et ignorantia unius Dei et Salvatoris mundi singulis non credentibus imputabatur. Hinc de quibusdam infidelibus scriptum est : *Ignis accensus est in Jacob, et ira ascendit in Israel; quia non crediderunt in Deo, nec speraverunt in salutari ejus*[3]. In Deo autem credere, ct in Christo salutari ejus fiduciam salutis habere, sicut nobis nunc, ita et illis tunc necessaria erat ad salu-

a. significaret : significare ‹) significabat *T Mg* | b. sceundinn : scilicet *T* om. *Mg*

1. *Ct. Judith* 13. 17.
2. Cf. *Bom.* 1, 5.

pagnait », pour les empêcher de s'en aller ; en quelque manière il les rappelait., pour qu'ils revinssent.

Au sens mystique, le Christ nous accompagne dans le désert de ce monde, et il n'abandonne pas ceux qui espèrent en lui L

El le rocher était le Christ.

Deux degrés dans la connaissance des mystères.

Le signe est souvent appelé du nom de la chose signifiée. Le rocher était le Christ : il ne l'était pas en substance, mais il signifiait le Christ.

Dans les merveilles faites par Dieu devant les justes d'autrefois, il y avait un signe de la vérité qui devait venir. Ce signe était révéle aux grands et aux parfaits, et sans doute cache aux simples. Mais tous ceux qui avaient la piété de la foi vénérèrent les signes divins comme quelque chose de saint ; émus et st upéfiés par la nouveauté de ces merveilles, ils furent affermis dans la crainte el l'amour de Dieu, ct dans la ferveur de leur foi. Plusieurs pouvaient ignorer avec simplicité ce que signifiaient la manne, la nuée, la mer, le rocher, ct cela ne portait pas préjudice à la piété de la foi, du moment qu'ils croyaient pieusement, scion que l'exigeait la mesure de grâce de ce temps, ce qui avait trait à la foi en un seul Dieu, et en un Sauveur à venir. La science du symbole mystique n'était pas requise de tous, mais la piété de la foi leur était comptée comme justice 2, ct l'ignorance d'un Dieu unique et du Sauveur du monde était imputée à ceux qui ne croyaient pas. A ce sujet, il est écrit de certains incrédules : « Le feu s'alluma contre Jacob, la colère monta contre Israël, parce qu'ils ne croyaient pas en Dieu et qu'ils n'espéraient pas son salut[3]. » Or, croire en Dieu et espérer être sauvé par le Christ, son salut, était nécessaire au salut pour les hommes de ce temps, comme aujourd'hui pour nous. Mais les parfaits recevaient con-

3. *Ps.* 77, 21.

tem. Sed signorum significatio occulta inspiratione perfectioribus intimabatur ; signorum veneratio simplicioribus proponebatur, ut virtutem Dei in mirabilibus ejus agnoscerent, ad facienda quae vellet et sicut vellet.

Et nunc quoque quam multi sunt in Ecclesia Dei qui significationem, vel quae tunc fuerunt signorum, vel quae nunc sunt sacramentorum, non norunt ; qui fidei Ecclesiae simpliciter adhaerentes, ct nihil impium dc Deo sentientes, Deum venerantur in sacramentis ab eo institutis, aestimantes divinam virtutem et sanctificationis gratiam illis inesse, ut in Deum credentibus ad salutem possint prodesse.

Non igitur oportet omnes, qui fidem habent, mystici eloquii prudentes esse, vel signorum aut sacramentorum profunda penetrare. Sed mysteriorum intclligenlia illis magis est necessaria, quibus docendi ct regendi dispensatio est credita. Hinc Dominus ad discipulos loquens ait : *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei; celeris autem in parabolis* [1].

Petra autem erat Christus. Haec est petra de qua ipse Christus dicit : *Super* [a] *hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et portae inferi non praevalebunt adversus eam* [2]. Haec est petra de qua dictum est : *Statuit supra petram pedes meos* [3] ; et iterum : *Petra refugium herinaciis* [4]. Christus ergo petra est, quia sanctorum firmitas est, confirmans cos in virtute sua [5] per invincibilem [b] fidei constantiam, per irrevocabilem [c] securitatis fiduciam,

ii. super : supra T *Mg* || b. invincibilem : immobilem T *Mg* !| c. irrevocabilem : immobilem *Mg*

1. Lc 8. 10.
2. *Matth.* 16, 18. Baudouin s'inspire ici de l'une des interprétations dc ce texte proposées par S. Augustin» *Retractationes* 1, 21 ; PL 32, 618 : « J'ai «lit dans un certain passage, au sujet de l'apôtre Pierre, que l'Église avait été bâtie sur lui comme sur la pierre ; mais je sais que. dans la suite, j'ai souvent exposé cctte parole : Tu es Pierre, ct sur celte pierre je bâtirai, etc., en ce sens que l'Église est dite bâtie sur Celui que Pierre a confessé... La pierre était le Christ (/ Cor. 10. -l) «pie Simon a confessé, comme te confesse

naissance de la signification des prodiges par une inspiration intérieure ; les simples avaient à vénérer ces prodiges, à y reconnaître la puissance de Dieu qui accomplit ce qu'il veut, comme il veut.

Maintenant encore, combien y en a-t-il dans l'Église de Dieu qui ne connaissent la signification ni des prodiges d'alors, ni des sacrements d'aujourd'hui ? Ils adhèrent avec simplicité à la foi de l'Église, n'ont aucune pensée impie à l'égard de Dieu, mais le révèrent dans les sacre, mente par lui institués, sachant simplement que ceux-ci contiennent une force divine et une grâce de sanctification, pour servir au salut de ceux qui croient en Dieu.

Il n'est donc pas nécessaire que tous les fidèles aient la science du langage mystique, ni pénètrent les mystères des signes cl des sacrements. Mais l'intelligence des mystères est plus nécessaire à ceux qui ont reçu charge d'enseigner et de gouverner. Aussi, le Seigneur parlant à ses disciples leur dit : « A vous il a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; aux autres, on parle en paraboles 1. »

“ C a °/'|βΓ· ?

« El le rocher était, le Christ. » Ce rocher est celui dont le Christ dit lui-meme : « Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de 1'cnfer ne prévaudront pas contre elle 2. » C'est de cette pierre qu'il est écrit : «lia affermi mes pieds sur le roc ·. » Et encore : « La pierre est le refuge des hérissons *. » Le Christ est donc le rocher, parce qu'il est la force des saints. Il les affermit dans sa propre force B. par le courage invincible de la foi, par une confiance tranquille et inébranlable, par la persévérance

tonie l'Église, et c'est pourquoi il a été appelé Pierre. Que le lecteur choisisse de ces deux opinions celle qui lui paraîtra la plus probable. · *Matth.* 16, 18 sc trouve également rapproché de *I Cor.* 10, 1 dans Psrudo-Amitaoïste (— Mλχιμκ dr Turin ?). *Sermo* 44, 5 ; *PI.* 17, G91 B, qui semble s'inspirer d'OaiGENE, *In Mallluuum,* 12. 10; *GCS* 41, p. 85-89 (KJostcrinann).

3. *Ps.* 39, 3.
•l. *Ps.* 103, 18.
fi. Cf. *Ps.* 73, 13.

per interminabilem dilectionis perseverantiam. Christus petra est, utpote firmus in promissione sua, firmus in dilectione sua, interdum inexorabilis in ira sua, saepe immobilis in sententia sua, saepe quasi durus in tribulatione nostra.

Domine Deus, ut salva pace Lua loquar, quotiens in orationibus meis pro tribulationibus et tentationibus meis, etsi non te durum nomino, durum tamen cogito. Quotiens in corde meo revolvo : *Petra autem erat Christus.* Quotiens dico : *Ut quid Domine repellis orationem meam, avertis faciem tuam a me 1? Quousque irasceris super orationem servi lui - ?* Verumiamen quia dixist i, *oportet semper orare et non deficere* 3; quia improbitatem et importunitatem quaerendi, petendi et pulsandi 4, non fastidis ; *non dimittam te nisi benedixeris mihi* 4. Experiar, te auxiliante, si possim sugere *mei de petra, oleumque de saxo durissimo* 6. Et si dederis mihi virgam disciplinae, quo a rectitudine actionis et directione cordis silicem irae tuae bis valeam percutere et duritiam frangere, scio quia egredientur aquae largissimae, ut populus bibere possit et jumenta et ego inter jumenta. Sed exemplo Moysi timeo haesitationem cordis, quam tu detestaris. Postulare enim in fide debeo et non haesitare 3. Tu, Domine, qui probas fidem, *adjuva incredulitatem meam* '. Serva quod placet : tolle quod displicet.

Ex eadem epistola, infra. Carissimi mei b, fugite ab idolorum cultura. Ut prudentibus loquor : VOS IPSI JUDICATE QUOD DICO. C.ALIX BENEDICTIONIS, CUI BENEDICIMUS, NONNE COMMUNICATIO SANGUINIS C1IRISTI

a. quo : qua *T Mg* ,| b. mei cm. T mihi *Vtg*

1. *Ps.* 87, 15.
2. Ps. 79, 5.
3. Le 18, 1.
4. Cf. *Matth.* 7-8.

inlassable de l'amour. Le Christ est la pierre, parce qu'il est ferme dans ses promesses, ferme dans son amour, parfois inexorable dans sa colère, souvent immuable dans ses décrets, souvent presque dur dans nos tribulations.

Seigneur mon Dieu, soit dit sans t'offenser, que de fois, dans les prières que je l'adresse pour mes peines et. mes tentations, si je ne dis pas que tu es dur, je le pense.' Que de fois je roule dans mon cœur cette pensée : « La pierre était le Christ ! » Que de fois je m'écrie : « Pourquoi, Seigneur, repousses-tu ma prière, détournes-tu de moi ton visage 1 ? Jusqu'à quand t'irriteras-tu devant la prière de ion serviteur 2 ? » Mais parce que tu as dit : « Il faut toujours prier, et ne pas se décourager 3 » ; parce que tu ne le lasses pas de l'indiscrétion el de l'importunité de celui qui demande, cherche et frappe 4, « je ne le lâcherai pas avant que lu ne me bénisses 5 ». J'essaierai, avec Ion aide, de voir si je peux sucer «le miel de la pierre, et l'huile du roc le plus dur A ». Et si lu me frappes « du bâton de l'épreuve », je me servirai de celui-ci pour heurter deux fois le rocher de ta colère, par la rectitude de mes actions et la droiture de mon cœur; et je sais que des torrents d'eau jailliront et que le peuple pourra boire, les bêles aussi T, et moi parmi les bêtes. Mais l'exemple de Moïse me fait craindre l'hésitalion du cœur : tu la détestes. Je dois, en effet, demander avec foi, et ne pas hésiter R. Toi, Seigneur, qui éprouves la foi, « aide mon incrédulité * » ' Conserve ce qui te plaît, arrache ce qui te déplaît.

3. I Corinthiens, 10, 14-21.

Mes BIEN-AIMÉS, FUYEZ LE CULTE DES IDOLES. Je VOUS PARLE COMME A DES CENS SENSÉS : JUGEZ VOUS-MÊMES DE CE QUE JE DIS. Le CALICE DE BÉNÉDICTION QUE NOUS

5. *Gen.* 32. 26.
0. Dr«L 32. 13.
7. CL Nonito·. 20, II.
S. CL *Jac.* 1. G.
9. *Mc* 0, 23.

EST ? Et PANIS, QUEM FRANGIMUS, NONNE PARTICIPATIO corporis Domini est ? Quoniam unus panis, unum CORPUS, MULTI SUMUS. OMNES QUI DE UNO PANE ET DE UNO CALICE a PARTICIPAMUR h. VIDF.TE ISRAEL SECUNDUM carnem. Nonne qui edunt hostias participes sunt altaris ? Quid ergo c dico ? Quod idolis d immolatum SIT ALIQUID ? AUT QUOD IDOLUM SIT ALIQUID c' ? SED QUAE IMMOLANT GENTES. DAEMONIBUS e IMMOLANT, ET non Deo. Nolo autem vos socios fieri daemoniorum f. Non potestis calicem Domini bibere et calicem daemoniorum. Non potestis mensae Domini participes ESSE * ET MENSAE DAEMONIORUM

Vitae humanae societas et mutui amoris jucunditas, cum multis indiciis vicissim possint significari et ex signis vicissim intelligi, uno familiarius modo et expressius intimantur, in convescendi consuetudine et unius mensae participatione. Cum enim cibus quasi vita sit vitae, qui unum cibum communiter participant, ipsam vitam mutua benevolentia communicare se indicant, dum ipsius subsidium vitae communiter assumunt ad usum vitae, quibus communis esi usus vitae. Familiaritas hominum in convictu nutriri solet, ex communi victu ; et vel amicus est qui convescitur, aut amicum se simulat ut credatur. Quae simulatio peccatum Judae cumulavit, qui convescendo se non prodidit, ut magistrum proderet. Cui dictum est : Tu vero *homo unanimis, dux meus et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos, in domo Dei ambulavimus cum consensu* -. Post vitam quae communiter participatur, et, post amorem quo socialiter tam sibi quam alteri

a. et de uno calice om. *Vlg* || b. participamur : participamus *Vlg* || c-c'. Quid ergo... aliquid ? : *nullum punctum, uel saltem nullum interrogationis, interponunt* nts». |' d. idolis *T** «IL cotid. : idolorum T («. *corr.)* || c. daemonibus : daemoniis *VIg* !| L daemoniorum licri *transp. D* | g. esse : fieri *T*

1. *t Cor.* 10, 11-21.

BÉNISSONS, NEST-IL PAS LA COMMUNION AU SANG DU Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-ii. pas la PARTICIPATION AU CORPS DU CHRIST ? Car NOUS SOMMES UN SEUL PAIN ET UN SEUL CORPS, NOUS TOUS QUI PARTICIPONS AU PAIN UNIQUE ETA L'UNIQUE CALICE. REGARDEZ l'Israël selon la chair : n'est-il pas vrai que ceux QUI MANGENT LES VICTIMES SONT EN COMMUNION AVEC l'autel ? Qu'est-ce λ dire ? Que l'idolothyte soit QUELQUE CHOSE ? OU QUE l/IDOLE SOIT QUELQUE CHOSE ? Non, mais ce qu'immolent les gentils, ils l'immolent AUX DÉMONS ET NON Λ DïEU. Or JE NE VEUX PAS QUE VOUS ENTRIEZ DANS LA COMMUNION DES DÉMONS ! VOUS NE POUVEZ BOIRE LE CALICE DU SEIGNEUR ET LE CALICE DES DÉMONS. VOUS NE POUVEZ PARTICIPER \ LA TABLE du Seigneur et à la table des demons '.

Icr as repas, symbole d'anütxé.

Le lien social de la vie humaine cl jojc Je pamour mutuel peuvent s'exprimer et se faire comprendre par bien des témoignages réciproques. Mais c'est dans la coutume de manger ensemble, dans la participation à la même table, qu'ils trouvent leur manifestation la plus familière et la plus expressive. La nourriture étant comme la vie de la vie, ceux qui prennent ensemble une même nourriture montrent qu'ils mettent en commun leur vie même, par un mutuel bon vouloir : c'est parce que l'usage de la vie leur est commun qu'ils prennent en commun, pour l'usage de la vie, le soutien de la vie. L'intimité entre les hommes a coutume de se nourrir d'un aliment commun. dans un repas. Qui mange avec vous est votre ami, ou fait semblant de l'être et veut en imposer. Cette hypocrisie augmenta le péché de Judas. Pour livrer son maître, il soupa avec lui sans se livrer. A lui s'adressent ces paroles : « Mais toi, mon autre moi-même, mon confident et mon ami ! Nous prenions plaisir à souper ensemble, nous marchions en parfait accord dans la maison de Dieu 2. » Après la vie mise en commun, et après l'amour, par le-

2. *Ps.* 54. 11-15.

vita amatur, nihil magis communioni congruit quam alimentum vitae, cujus communione significatur communio amicitiae. Neque enim fas est communis mensae fieri participem, qui dilectionis ad convescentem [a] se sentit expertem.

Communio autem mensae dominicae a corporali mensa, quae indigentibus communis esse debet, hoc amplius habet : quod communionem verae amicitiae non solum indicat, sed perficit et consumma!. Hujus communionis quanta sit virtus, et quanta sit gratia, Apostolus ostendit, volens nos a mensa et societate et amicitia daemoniorum retrahere, et ad mensam Christi ejusque societatem ct amicitiam invitare.

Omnis amicitia, sive hominum inter se, sive Dei et hominum, sive hominum et daemoniorum, suo modo colitur propria muneris vel obsequii oblatione aut affectati muneris delatione [b], Ille quidem superbus et refuga angelus, cum affectasset similis esse Altissimo [1], et similitudinem altitudinis non posset assequi in veritate, voluit eam adipisci in stulta hominum opinione, ut vel putaretur deus et pro deo coleretur. Quos ergo seduxit, ad hoc induxit ut in idolis manulactis ipsum adorarent, ipsi pro salute supplicarent, ipsi vota offerrent, ipsi immolarent, et in ipsius veneratione immolata gustarent, et mensae ejus participes essent, et haec omnia ut placatum haberent, et amicitiae ejus participes fierent. Ille ergo, quia videri voluit quod esse non potuit, qui est superbiae typus, idolatriam instituit, quam vera Christi religio postea destruxit in veris cultoribus Christi, qui in ejus societatem vocati sunt ct. ad mensam ejus invitati, cujus participatione efficiantur *participes amicitiae Dei*

Hujus mensae laudem commemoraturus Apostolus, praemonet fugere ab idolorum cultura. *Quae enim convert-*

a. convescentem : convescendum AJf/ '| l>. delatione : delectatione *Mg*

1. Cf. *Ii.* 11. 14.

quel ou aime cette vic socialement, tant pour soi que pour l'autre, rien n'est mieux fait pour être communiqué que l'aliment de la vie. En le communiquant, on signifie la communion de l'amitié. Il n'est pas pennis de s'asseoir à une table commune, quand on se sent vide de tout amour à l'égard de l'hôte.

Mais la communion à la table du Seigneur a quelque chose de plus que celle d'un repas materiel qui doit être commun à tous ceux qui en ont besoin : non seulement elle indique la mise en commun d'une vraie amitié, mais elle la parfait et la consomme. Voulant nous éloigner de la table, de la société et de l'amitié des démons, et nous inviter à la table du Christ, à sa société et à son amitié, l'Apôtre montre combien grandes sont l'efficacité cl la grâce de celte communion.

Toute amitié, soit des hommes entre eux, soit de Dieu cl. des hommes, soit des hommes et des démons, se cultive à sa manière, soit par l'offrande vraie d'un don ou d'un hommage légitime, soit par l'attribution abusive d'un don ou d'un hommage convoité. L'ange superbe et apostat, ayant convoité d'être semblable au Très-Haut 1, et n'ayant pu atteindre en vérité cette égalité avec Dieu, voulut l'acquérir au moins dans la sotte opinion des hommes : qu'au moins on le crût Dieu, qu'on l'adorât comme Dieu. Ceux qu'il a pu séduire, il les a donc amenés à l'adorer dans des idoles faites de main d'homme, à implorer de lui leur salut, à lui faire des offrandes votives, à lui immoler des victimes, enfin à manger en son honneur les viandes immolées, et à prendre part à sa table : tout cela pour l'apaiser, pour entrer dans son amitié. C'est donc lui le type de l'orgueil, qui, voulant paraître ce qu'il n'avait pu être, a inventé l'idolâtrie. La vraie religion du Christ a plus tard détruit celle-ci, dans les vrais adorateurs du Christ, appelés à la société, invités à sa table, dont la communion « leur donne part à l'amitié de Dieu 2 ».

Avant d'exalter celle table, l'Apôtre exhorte à fuir le culte des idoles. « Quel accord en effet entre le Christ ct

2. Sa?. 7. 14.

*tio Christi ad Belial*l ? Fugienda est. idolatria, ut ad utcasani Christi accedatur. Fugienda est et similitudo idolatriac, qua est spiritualis fornicatio, omnis scilicet quae a Deo separat peccati delectatio. Omne enim quod vero Deo praeponitur, quod in amore primum et mente praecipuum a est, hoc pro Deo colitur, hoc in idolum reputatur.

Ut prudentibus loquor : vos ipsi judicate quod dico. Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est ?

Quasi altum quid dicturus Apostolus judicium discretionis ah his quibus loquitur ut a prudentibus exquirit, ut diligenter dijudicent, quod dicturus est, et attendant quid sil ct. quid prosit b calix Domini, et participatio corporis Christi. Et primo ostendit quid sit, incipiens a calice, deinde subjungens de pane.

Quod mirum quare fecerit, cur c ordinem contra ordinem evangelistarum mutaverit ; cum ct ipse alio loco de pane praemittat et de calice subjungat. Hujus autem mutationis causa forte hacc est. Ante pauca praemissa locutus fuerat de esca spirituali et. potu spirituali, et novissime de potu ; et sic, paucis interpositis, de calice adjungit dicens : *Calix benedictionis cui benedicimus,* etc. Per calicem hic potum intellige.

Hic autem calix a Deo benedicitur, ct ob hanc causam calix benedictionis dicitur. Et nos participantes per eum benedicimur, id est in donis spiritualibus multiplicamur; et ob hanc quoque causam calix benedictionis dicitur. Cui benedicimus nos, quicumque fideles, gratias agendo, laudando, ct super omnes calices exaltando et dicendo :

n. praecipuum : primum *Me* |! b. prosit : possit *DLST* |j c. cur : ut *D*
llllt Mû

Bélial 1 ?» 11 faut fuir l'idolâtrie, pour approcher de la table du Christ. 11 faut même fuir toute ressemblance de l'idolâtrie» qui est une fornication spirituelle, c'est-à-dire toute complaisance envers le péché, qui sépare de Dieu. Car tout ce qui est préféré au vrai Dieu, tout ce qui est premier et principal dans l'amour et l'esprit de l'homme, est en quelque manière adoré à la place de Dieu, ct joue le rôle d'idole.

.le vous parle comme à des gens sensés. Jugez vous-mêmes de ce que je dis. Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la communion au sang du Christ ?

La benediction du calice.

En homme qui va dire quelque chose de profond, l'Apôtre fait appel au jugement et à l'intelligence de scs interlocuteurs, qui sont des gens sensés, dit-il. Qu'ils prennent la peine de juger ce qu'il va dire, qu'ils considèrent ce que sont ct ce que peuvent le calice du Seigneur et la communion au corps du Christ. Pour commencer, il montre ce qu'est le calice ; puis il en vient au pain.

On peut s'en étonner. Pourquoi change-t-il l'ordre des Évangélistes, alors que lui-même, en un autre passage, parle d'abord du pain, puis du calice ? La raison de ce changement est peut-être celle-ci : peu auparavant, il avait parlé de nourriture spirituelle et de breuvage spirituel, le breuvage venant en dernier lieu. A peu d'intervalle, il revient au calice et dit : « Le calice de bénédiction que nous bénissons », etc. Le calice répond au breuvage.

Ce calice est bénit par Dieu : on l'appelle pour cela calice de bénédiction ; et nous qui y communions, nous sommes bénis à cause de lui, c'est-à-dire que nous sommes comblés de dons spirituels : on l'appelle pour cela aussi calice de bénédiction. Nous tous, fidèles, nous le bénissons, rendant grâces, louant et exaltant ce calice au-dessus de tous les calices, et disant : « Qu'il est beau ce

1. *11 Cor.* 6, 15.

Calix hic [a] *inebrians quam praeclarus est* ». Prae ceteris nempe omnibus hic clarus est. Talis enim potus non est, tam dulcis, tam salubris, tam inebrians, tam laetificans, tam bene mentem immutans. Vel nos sacerdotes benedicimus, prece mystica consecramus, Christum benedicentem repraesentamus. Ipse est enim qui benedicit. Nobis ministrantibus, ille invisibiliter operatur. Ille potenter mutat, creaturae efficaciter imperat ; ct ubi praecipit virtus, incunctanter sequitur effectus.

De hoc calice quid digne sentire possumus ? Quid enim est ? Nonne communicatio sanguinis Christi est ? Quae est fidelis responsio, nisi quia communicatio sanguinis Christi est ? Hic enim calix, qui a nobis benedicitur, et in quo benedicimur nos, sanguis Christi est nobis communicatus, id est nobis et pro nobis communiter datus ; nobis in poculum salutis, pro nobis in *pretium redemptionis* *. Nec aliud est calix benedictionis, ve) in coena Domini, vel in mensa Domini, hoc est in altari, quam sanguis Christi, qui pro communi salute fusus est.

Hac auctoritate Apostoli potus iste communionis nomen habere potest, ut sacra communio dicatur. Communicatio enim intclligi potest, quia in commune datur vel accipitur, communio vero quia in commune habetur. Alia etiam ratione potest dici communio. Hic enim sanguis caritatem operatur in nobis, per quam omnia communia fiunt, et quae propria sunt singulorum communia sunt omnium.

a. hic : meus *Vlg ; .wl p.* 394, n, codd. *habent* meus.

1. *Ps.* 22. 5.

calice enivrant.1 ! » Oui, plus que tous les autres ! Nul breuvage n'est aussi doux que celui-ci, aussi salutaire, aussi enivrant ; nul ne donne tant de joie, ne transforme à ce point l'âme pour son bien. Il y a encore une autre bénédiction : nous, prêtres, nous bénissons ce calice, nous le consacrons par une prière mystique, nous représentons le Christ bénissant. Car c'est bien lui qui bénit ; par notre ministère il agit invisiblement, c'est lui qui fait le changement par sa puissance, qui commande efficacement à sa créature ; à peine sa puissance commande-t-elle, que l'effet suit immédiatement.

Que pouvons-nous penser qui soit digne de cc calice ? Qu'est-il en effet ? N'est-il pas la communion au sang du Christ ? Quelle sera la réponse de la foi, sinon qu'il est bien la communion au sang du Christ? Ce calice, bénit par nous et dans lequel nous sommes nous-mêmes bénis, est le sang du Christ qui nous est communiqué, c'est-à-dire qui nous est donné et qui est donné pour nous, en commun. Il nous est donné en breuvage qui nous sauve, il est donné pour nous en « prix qui nous rachète s ». Et ce calice de bénédiction n'est autre, soit à la cène du Seigneur, soit à la table du Seigneur, c'est-à-dire à l'autel, que le sang du Christ répandu pour notre commun salut.

La communion au calice réalise la communion dans la charité.

/Vprès l'Apôtre, nous pouvons donner à ce breuvage le nom de communion, et l'appeler ainsi sainte communion. C'est une communication, parce qu'il est donné et reçu en commun ; une communion, parce qu'il est possédé en commun. Il peut encore s'appeler communion pour une autre raison : ce sang réalise en nous la charité par laquelle tout devient commun, et ce qui appartient en propre à chacun devient commun à tous.

2. *Ps.* 48. 9.

Et PANIS, QUEM FRANGIMUS. NONNE PARTICIPATIO CORPORIS Domini est ?

Ostenso quid sit hic calix, mox ostendit quid sit panis quem frangimus in sacramento. De fractione quae dicenda videbantur superius diximus. Ilie autem panis quid sit. nullatenus nobis pro certitudine fidei dubitandum est. Unde Apostolus dicit : *Nonne participalia corporis Domini esi?* Ac si diceret. : Manifestum esi quia participatio corporis Domini est. Quis enim fidelium inde dubitet ? Participatio corporis intclligenda est corpus ad participandum nobis datum.

Quamvis Apostolus dicat, *communicatio sanguinis,* et *participatio corporis,* quasi distinctionem aliquam significans ; pie tamen dici potest, *participatio sanguinis,* et *communicatio corporis* °. Utroque enim communicando participamus et participando communicamus.

Verumtamen si aliqua distinctio hic requiritur, pie dici potest quod participatio fractioni congruit, sicut partitio b pani qui frangitur. Dividitur enim, ut unusquisque partem suam accipiat. Hic autem panis in substantia sua semper integer manet, et tamen in sacramento frangitur, ad significandum quod in diversis diversa operatur. *Divisiones* enim *gratiarum sunt* x. Sacramentum dominici corporis et sanguinis gratia est. Unde et Eucharistia dicitur, id est bona gratia. Hoc sacramentum totum et integrum a singulis percipientibus aequaliter sumitur : sed non in singulis aequaliter operatur. Operatrix itaque gratia communis est digne sumentibus ; sed, per effectum quem habet in singulis, gratias dividit his et illis.

Ergo communicatio ® sanguinis referri potest ad operatricis gratiae communionem ; participatio vero corporis

a. participatio sanguini*. et communicatio corporis *transp. Mg* | b. partitio T5 *crlt. eodd.* : participatio T (λ. corr.) || c. communicatio : communio Affl

Et le pain que nous rompons, ncst-il pas la participation au corps du Seigneur ?

Ixj pain rompu, signe du partage des grâces.

L'Apôtre a montré co qu'est le calice. Il montre maintenant ce qu'est le pain que nous rompons dans le sacrement. Nous avons dit plus haut ce que nous croyions devoir dire de la fraction. Quant à ce qu'est le pain, notre foi est certaine, et nous ne pouvons nullement hésiter. L'Apôtre dit : « N'est-il pas la participation au corps du Seigneur ? » C'est comme s'il disait : Manifestement, il est la participation au corps du Seigneur. Quel lidèle en doute ? Participation au corps du Seigneur, cela veut dire : ce corps nous est donné pour que nous y prenions part.

Bien que l'Apôtre dise « communion au sang» et « participation au corps», comme marquant une distinction, on peut cependant dire avec piété « communion au corps », et a participation au sang », car nous communions et participons aux deux.

Si cependant on cherche une distinction, on peut dire avec piété que le mot « participation » convient mieux à la fraction et donc au pain qui est rompu. Il est divisé en morceaux pour que chacun reçoive sa part. Ce pain, dans sa substance, reste toujours entier ; et cependant il est rompu dans le sacrement, pour signifier qu'il agit diversement dans les uns et les autres. Car « il y a diversité de grâces [1] ». Le sacrement du corps et du sang du Seigneur est une grâce. C'est pourquoi on l'appelle « eucharistie », qui veut dire « bonne grâce ». Ce sacrement est reçu également dans son intégrité et sa totalité par tous ceux qui le reçoivent ; mais il n'agit pas de même en tous. Lu grâce qui agit est donc commune à ceux qui reçoivent dignement le sacrement ; mais au point de vue de son efficacité en chacun, elle diversifie les grâces dans les uns et les autres.

On peut donc rapporter la communion du sang â la

1. *I Cor.* 12. 4.

ad diversarum gratiarum partitionem a. Haec autem partitio gratiarum, cum a Christo dispensetur virtute carnis ct. sanguinis sui (una est enim virtus utriusque), congruentius tamen repraesentari potest in altari per fractionem panis, quam per aspersionem sanguinis. Aspersio enim sanguinis sine periculo et irreverentia sacramenti ibi fieri non potest : fractio autem sacramentaliter b fieri potest.

Quoniam unus panis, unum corpus, multi sumus ; OMNES QUI DE UNO PANE ET DE UNO CALICE PARTICIPAMUR.

Postquam ostendit quid sit calix benedictionis, ct. panis quem frangimus, consequenter adjungit quid in nobis possint, hoc est quid in nobis efficiant, et quae sit virtus et effectus eorum. Nam quoniam unam communem operatricem gratiam et dispensatricem in se continent, et partitiones multarum gratiarum per effectum suum multis distribuunt, unitatem spiritualem in nobis efficiunt, ut omnes in Christo unum simus ,. Per divisionem quidem gratiarum multi sumus ; alii majorem, alii minorem ; alii hanc, alii illam gratiam habentes ; alii incipientes, alii proficientes ; alii simplices, alii prudentes: alii quasi parvuli, alii quasi adulti c, alii quasi senes perfectione maturi ; ut ex multarum personis facierum per multos gratiae agantur1. Unitas Ecclesiae ex personis innumerabilibus, diversi sexus, diversae conditionis, diversi ordinis, diver· sacque professionis d, multis modis solet significari. Hoc autem loco ab Apostolo significatur per unitatem panis et unitatem corporis.

Unus panis ex multis granis conficitur ; unum corpus

a. partitionem : participationem Afff l». autem sacrmnentalltcr : sacramcntnli* Aiα '| <·- alit qunM adulti orn. *l)* <l. prnfr\sionls : perfectionis

1. Cf. *Gal.* 3. 28.

possession commune de la grâce qui agit, la participation du corps au partage des diverses grâces. Et ce partage des grâces — qui est fait, par le Christ au moyen de son corps et de son sang, car l'un et l'autre n'ont qu'une seule et même efficacité — peut se représenter sur l'autel plus convenablement par la fraction du pain que par l'aspersion du sang. L'aspersion du sang, en effet, ne peut se faire sans danger d'irrévérence envers le sacrement ; la fraction,au contraire.peut s'accomplir sacramentellemcnt.

Car nous sommes un seul pain el un seul corps, nous tous qui participons au pain unique et à l'unique calice.

L'Eucharistie, signe efficace de l'unité du Corps mystique.

Après avoir montré ce que sont le calice de bénédiction et le pain que nous rompons, il indique ce qu'ils peuvent en nous, c'est-à-dire ce qu'ils réalisent en nous, quel est leur résultat et leur effet. Parce qu'ils contiennent l'unique grâce commune, qui agit et répartit, et parce que leur effet est de distribuer à chacun sa pari des diverses grâces, ils réalisent en nous l'unité spirituelle, et font que tous nous sommes un dans le Christ ›. Au point de vue de la répartition des grâces, nous sommes nombreux el divers : les uns ont une grâce plus grande, les autres une plus petite, les uns celle-ci, les autres celle-là. Les uns commencent, d'autres progressent ; les uns sont des simples, les autres des savants. Les uns sont comme des enfants, d'autres en quelque manière adultes, d'autres des vieillards mûris par la perfection. Ainsi, l'action de grâces s'élève vers Dieu, des personnes les plus différentes*. L'unité de l'Êglise, faite d'innombrables personnes, de sexes différents, de conditions différentes, d'ordres divers et de diverses professions, peut s'exprimer de bien des manières. Ici l'Apôtre la représente par l'unité du pain ct l'unité du corps.

Un seul pain est fait de bien des grains, un seul corps est

2. Cf. *U Cor.* 1. II.

ex multis membris componitur [1]. Per caritatem proximi unus panis ; per caritatem Dei unum corpus multi sumus. Unus panis Deo, qui dilectione fraterna qua invicem nos diligimus delectatur, ct quasi de nobis reficitur. Unus panis etiam nobis ipsi ad alterutrum sumus. Mutua enim nostra dilectio mutua nobis est consolatio, mutuaque refectio. Unde et *singuli aller alterius membra* sumus [2], quia invicem condolemus et invicem congaudemus, mala nostra vel [a] bona, quae videntur singulorum propria, per affectum fraternae caritatis reputantes communia.

Umnn corpus sumus per caritatem, qua Christus diligitur sicut Sponsus, qui et Ecclesiam diligit sicut, corpus suum. Hinc Apostolus ad Ephesios : *Christus caput est Ecclesiae, ipse salvator corporis ejus*[3] ; ct infra : *Viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui uxorem suam* [b] *diligit, seipsum diligit. Nemo enim unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam ; sicut ct Christus Ecclesiam; quia* [c] *membra sumus corporis ejus de carne ejus et de ossibus ejus* [4]. Ecclesia igitur, sicut sponsa Christi, ita et corpus Christi est, et de Spiritu ejus vivit; sicut corpus hominis de spiritu hominis vivificatur. Recte ergo per unitatem corporis significata est unitas Christi et Ecclesiae, quam operatur caritas Christi qua ab Ecclesia diligitur, diligens ipse prior · ut a dilecta diligatur.

Dilectio autem Dei magis nos Deo unit ct vicinius conjungit quam dilectio proximi, sicut corpus nostrum conjunctius est nobis quam panis, non solum antequam sumatur, sed cum in corpus trajicitur et intra corpus recipitur. Et sicut panis corpori necessarius est ct corpus nutrit, sic dilectio proximi necessaria est ad nutriendam

a. vel : ut ct Mα ‖ b. uxorem suam *Iranup. Vlq* | c. quia : qui 7'

1. Ct. S.Auoustin» *In Johannis wang.* 26 .17 ; *Pl.* 35» 1614; *CCL* 36» p. 268.
2. Bom. 12, 5.
3. *ÉpMt.* 5. 23.

composé de plusieurs membres [1]. Tout nombreux que nous sommes, par l'amour du prochain nous sommes un seul pain, et par l'amour de Dieu un seul corps. Un seul pain pour Dieu, qui sc plaît à l'amour fraternel dont nous nous aimons les uns les autres, et sc nourrit pour ainsi dire de nous. Nous sommes encore un seul pain les uns pour les autres, car notre amour mutuel nous est consolation mutuelle ct réfection mutuelle. Aussi sommes-nous « membres les uns des autres [2] ». parce que nous compatissons les uns aux autres ct nous nous réjouissons les uns pour les autres, mettant en commun, par le mouvement de la charité fraternelle, les maux ou les biens qui semblent propres à chacun.

Nous sommes un seul corps par l'amour dont nous aimons le Christ comme l'Époux, lui qui aime aussi ΓÉglise comme son corps. L'Apôtre dit aux Ephésiens : « Le Christ est chef de l'Église, lui le Sauveur de ce corps qui est sien [3]. » Et plus bas : « Les maris doivent aimer leur femme comme leur propre corps. Qui aime sa femme s'aime lui-même. Car nul ne hait sa propre chair ; mais il la nourrit et l'entretient, comme le Christ fait pour l'Église, parce que nous sommes membres de son corps, formés de sa chair et de ses os [4] » L'Église, de même qu'elle est l'épouse du Christ, est donc aussi son corps et vit de son Esprit, comme le corps de l'homme est vivifié par l'esprit de l'homme. C'est donc à juste litre que l'unité du corps est prise comme figure de l'unité du Christ et de l'Église, réalisée par l'amour dont l'Eglise aime le Christ, qui l'a aimée le premier [5], pour être aimé de sa bien-aimée.

Mais l'amour de Dieu nous unit davantage à Dieu, nous lie à lui de plus près que l'amour du prochain, de même que notre corps nous est plus intime que le pain, non seulement avant que nous ne prenions celui-ci, mais même lorsqu'il passe dans le corps et y est reçu. Et de même que le pain est necessaire au corps et le nourrit, ainsi l'amour du prochain est nécessaire pour nourrir et faire grandir

[4]. *Ibid.* 28, 30.
[5]. Cf. *I .ht* 4, 10.

cl augendam dilectionem Dei. Verumtamen dilectio Dei et causa cl dignitate prior est, et semper praeponenda. Unde nonnumquam fit ut justissime offendatur proximus, ne offendatur Deus.

Unus itaque *panis, unum corpus, inulti sumus.* Qui mulli ? *Omnes qui de uno pane et de uno calice participamur.* Eccc hic ostenditur participatio ad calicem, sicut ad panem, pertinere. Nec immerito. Una est enim virtus utriusque. Et sicut hostia, quae et panis dicitur ct corpus, in nobis efficit ut unus panis, unum corpus, simus ; sic et calix. Sed cum ratio similitudinis, qua unus panis unum corpus dicimur et sumus, solum panem vel corpus respiciar ; gratiam tamen, qua unus panis unum corpus sumus, participatio tam calicis quam panis conferre credenda est. Participatio igitur utrique convenit ; sed significatio magis alteri congruit. In his verbis ostendit Apostolus participationem de uno pane et de uno calice operari in nobis unitatem a fraternae societatis ", qua propter Christum socialiter vivimus, et *alter alterius membra sumus* 1 ; et item unitatem Christi ct Ecclesiae, qua etiam Christi membra sumus, qui est caput nostrum 2, in quo omnes unum sumus, sicut Apostolus ad Galatas scribens dicit : Λ'οζι *est Judaeus neque Graecus, non est servus neque liber, non est masculus neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu* ».

Ad hanc unitatem pertinent, qui dc pane et dc calice participant non solo ore sed pio corde, hoc est qui in Christo vivunt, et Christum habent, inhabitantem per fidem in cordibus suis 4. Nam qui ex fide vivit % non sibi sed Christo et in Christo vivit °, et credendo manducat

a. unitatem : virtutem *D* ||b. societatis : dilectionis *L*

1. *nom.* 12. 5.
2. Cf. / *Cor.* 12, 26-27 ct ïiρΛ«. 1. 22.
3. *Gal.* 3, 28.
4. CL *Itphés.* 3, 17.

l'amour de Dieu. Cependant, l'amour de Dieu est le premier pour l'origine et la dignité, et doit toujours passer en premier. D'où il arrive quelquefois que, par une justice parfaite, on offense le prochain pour ne pas offenser Dieu.

Nous sommes donc « un seul pain et un seul corps, tout nombreux que nous sommes ». Qui « nous » ? « Nous tous qui participons au pain unique et à Punique calice. » On voit ici que la participation s'entend du calice comme du pain. Et à juste titre : car l'un et l'autre ont un seul et même effet : et de même que l'hostie, qui reçoit les noms de pain et de corps, réalise en nous que nous soyons un seul pain et un seul corps, ainsi en est-il du calice. L'analogie qui fait dire que nous sommes un seul pain et un seul corps ne se réfère qu'au pain et au corps. Mais c'est la participation tant au calice qu'au pain qui nous donne, croyons-le bien, la grâce par laquelle nous sommes un seul pain et un seul corps. La participation s'applique donc aux deux, mais l'image à l'un plus qu'à l'autre. Dans ces paroles, ΓApôtre montre que la participation à l'unique pain et à l'unique calice réalise en nous l'unité de la société fraternelle, en laquelle nous vivons socialement à cause du Christ et «sommes membres les uns des autres 1 J» ; elle réalise dc même l'unité du Christ ct de Γ Église, en vertu de laquelle nous sommes même membres du Christ, qui est notre Chef 2, et en qui nous sommes tous un, comme l'écrit ΓApôtre aux Galates : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme : tous vous êtes un dans le Christ Jésus *. »

A cette unité appartiennent ceux qui participent au pain et au calice, non seulement de bouche mais avec un cœur pieux, c'est-à-dire qui vivent dans le Christ et possèdent le Christ habitant par la foi dans leurs cœurs 4. Qui vit, en effet, de la foi 56 vit non pour lui-même, mais pour le Christ et dans le Christ *. En croyant, il mange, il

5. Cf. Bow. I, 17.
6. Cf. Bom. H, 7-8.

et participai, et participando in Christo manet una cum multis, qui · unus panis, unum corpus sumus. De hac enim participatione intelligendum est quod Apostolus dicit. Nam qui corpus Christi et calicem solo ore percipiunt, ct Christum in cordc non suscipiunt, ut dc ipso ct in ipso vivant, sicut a fide qua justus vivit 1 extranei sunt, ita a societate justorum alieni sunt, non habentes cum illis cor unum et animam unam 2. Et propterea membra Christi non sunt, nec dc corpore ejus sunt ; quamvis in Ecclesia, quae est corpus ejus, esse videantur.

Hinc Apostolus post interrogationem, *panis quetn frangimus nonne participatio corporis Domini est ?* subjungit : *Quoniam unus panis, unum corpus, multi sumus ; omnes qui,* etc. Ac si aperte dicat : Panis quem frangimus vere est participatio corporis Domini, quoniam effectus hoc indicat. Efficit enim quod nullus alius cibus efficere potest, nisi solum corpus Domini. Quid est hoc ? Videlicet quod *unus panis, unum corpus, multi sumus.* Fides quippe carnis assumptae de nobis, et sanguinis effusi pro nobis, ct utriusque ad usum concessi nobis, amorem Christi et propter Christum amorem proximi nobis infudit ". Qui infusus nos Christo el in Christo unit, ut compleatur quod ipse postulat pro nobis, dicens : Λ'οη *pro his rogo tantum, sed pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me; ut omnes unum sint: sicut tu Pater in me, et ego in te; ut et ipsi in nobis unum sint* 3.

Videte Israel secundum carnem. Nonne qui edunt HOSTIAS PARTICIPES SUNT ALTARIS ? QUID ERGO DICO ? Quod idolis immolatum sit aliquid ? Aut quod idoLUM SIT ALIQUID ? SED QUAE IMMOLANT GENTES, DAEMONIBUS IMMOLANT ET NON Dë0 *.

a. qui : quia AZ(/ b. nobis Infudit *OST* : in nobis infudit D nobis infundit *C*

1. CL *Hab.* 2, 4 cl K<wn. 1. 17.

participe ; en participant, il demeure clans le Christ, avec nous tous qui sommes un seul pain et un seul corps. Ce que dit ΓApôtre se rapporte à celle participation. En effet, ceux qui reçoivent dc bouche seulement le corps et le calice du Christ, et ne reçoivent pas le Christ dans leur cœur dc manière à vivre de lui et en lui, sont étrangers à la foi dont vil le juste *, cl par là môme étrangers à la société des justes. Ils n'ont pas avec ceux-ci un seul cœur et une seule âme 23; ils ne sont donc pas membres du Christ, n'appartiennent pas à son corps, quoiqu'ils semblent être dans l'église qui est son corps.

C'est pourquoi, après son interrogation : « Le pain que nous rompons, n'est-il pas la participation au corps du Seigneur ? » ΓApôtre ajoute : « Car nous sommes un seul pain el un seul corps, nous tous qui... » Ce qui revient à dire : le pain que nous rompons est vraiment la participation au corps du Seigneur, car son effet l'indique. Il réalise ce que ne peut réaliser aucune nourriture autre que le corps du Seigneur. Quoi donc ? Que « nous soyons tous un seul pain ct un seul corps ». Notre foi en cette chair prise dc nous et en ce sang répandu pour nous, en cette chair et ce sang qui nous sont donnés comme nourriture, répand en nous l'amour du Christ, et l'amour du prochain à cause du Christ. Cet amour répandu en nous nous unit au Christ et nous unit dans le Christ, afin que s'accomplisse ce qu'il a demandé lui-même pour nous, quand il a dit : « Je ne prie pas seulement pour ceux-ci, mais pour ceux qui croiront en moi à cause de leur parole, afin que tous soient un comme toi-même, ô Père, tu es en moi et moi en toi : qu'eux aussi soient un en nous '. »

Regardez l'Israël selon la chair. N'est-il pas vrai que ceux qui mangent les victimes sont en communion avec l'autel? Qu'est-ce à dire ? Que Γidolothyte soit quelque chose ? Ou que l'idole soit quelque chose ? Non ; mais ce qu'immolent les Gentils, ils l'immolent aux démons, et non à Dieu.*

2. Cf. *Act. A*, 32.
3. *Jn* 17, 20-21.
I. *1 Cor.* 10, 18-20.

Similitudo adducitur de legalibus sacrificiis, ad intelligendum quod de idolothyto vult intelligi. Qui edebant hostias, religioni sacrificandi consentiebant: et hunc[a] voluntatis suae consensum ipso esu immolatorum ostendebant. Si enim non consentirent, non ederent. Proplerca qui edebant participes erant altaris. Nam de immolatis partem capiebant ; et se illi religioni, partem capiendo et edendo, sociatos esse manifestabant. Hoc est quod Apostolus dicit : *Videte Israel secandum carnem* ; ac si diceret : Vos qui estis Israel secundum spiritum. Deum videntes et spiritualia intelligentes, videte Israel carnalia legis praecepta servantem[b]. *Nonne qui edunt hostias participes sunt altaris ?* Quasi diceret : Haud dubium quin participes sint altaris, non solum pariem inde capiendo, sed sacris illius consentiendo. Ex his quae dicta sunt de participatione novi verique sacrificii, et de esu[c] legalium hostiarum, e contrario colligi potest quod cultus idoli et esus idolothyti, per consensum superstitiosi erroris et impietatis, colentes et comedentes diabolo sociat, ct in ipsius membra transformat.

De qua societate dicturus Apostolus, praemittit, quod idolis immolatum vel idolum non sit aliquid. Et hoc non sine causa. Prohibuit quippe paulo ante culturam idoli, sicut rern malam et noxiam. Hinc male intelligenti videri poterat Apostolum insinuasse idolum aliquid esse, vel aliquid posse, et potestatem habere nocere et malum facere. Quod removet, dicens idolum nihil esse. Potest quidem propria cujusque impietas ipsi nocere ; potest el daemon qui idolio[d] praesidet malum facere ; at ipsum idolum non potest.

Sed sub tegmine idoli occultum est *mysterium iniqui-*

a. hunc : huic *T* ‖ b. servantem : sectantem *Mg* ‖ c. esu : usu ΛI» ‖ d. idolio C (a corn) *DOST Mg* : idolo C2 *{aller* i *esi cancellatus) L*

Il propose une comparaison avec les sacrifices de la Loi, pour faire comprendre ce qu'il va dire de l'idolothyte. Ceux qui mangeaient les victimes donnaient leur adhésion à la religion du sacrifice, et montraient l'adhésion de leur volonté par cet acte même de manger les viandes immolées. Car s'ils n'avaient pas donné leur adhésion, ils n'auraient pas mangé. Donc ceux qui mangeaient étaient en communion avec l'autel. Car ils prenaient leur part des viandes immolées ; et en prenant cette part et en la mangeant, ils manifestaient qu'ils faisaient partie de cette société religieuse. C'est ce que dit l'Apôtre : « Regardez l'Israël selon la chair. » Comme pour dire : Vous qui êtes l'Israël selon l'esprit, qui voyez Dieu et comprenez les choses spirituelles, regardez cet autre Israël qui observe les préceptes charnels de la Loi : « N'est-il pas vrai que ceux qui mangent les victimes sont en communion avec l'autel ? » C'est-à-dire : sans nul doute ils sont en communion avec l'autel : non seulement ils en prennent leur part, mais ils donnent leur adhésion à ces actes religieux. De ce qui a été dit sur la communion au nouveau et véritable sacrifice, et sur la manducation des victimes légales, on peut conclure que, inversement, le culte de l'idole et la manducation de Γidolothyte associent au diable, par adhésion à l'erreur superstitieuse et à l'impiété, ceux qui rendent ce culte ou en mangent les sacrifices, et les transforment en membres du diable.

, , des idoles

Avant de parler de cette société, Apôtre commence par dire que l idolothyte ct l'idole ne sont, rien, et non sans raison. Car il vient de prohiber le culte de l'idole comme une chose mauvaise et nuisible. On pouvait mal comprendre, ct croire que l'idole était quelque chose ou pouvait quelque chose, qu'elle avait le pouvoir de nuire ou de faire du mal. L'Apôtre écarte cette supposition en disant : L'idole n'est rien. Λ vrai dire, chacun peut se nuire par sa propre impiété, le démon même, qui préside au culte de l'idole, peut faire du mal ; mais l'idole même ne le peut. Cependant, sous l'image de l'idole est

tatis [1]; et quod idolis immolatur, daemonibus immolatur et non Deo. Propterea cultura idolorum, sicut, revera cultura daemoniorum, fugienda est. Volens itaque Apostolus culturam idolorum profundius aestimari, sicut revera culturam daemoniorum, cum superius dixisset : *Fugite ab idolorum cultura* ; adjecit : *Ut prudentibus loquor : vos ipsi judicate quod dico* ; quasi diceret : Cogitate subtilius, pensate acutius[a], aestimate profundius, quid sit cultura idolorum. Cultura enim daemoniorum est. *Judicate,* inquit, *quod dico.* In eo quod dico hoc intelligatur quod dico, non minus quam dico. *Quid ergo dico? Quod idolis immolatum sit aliquid? Aut quod idolum sit aliquid?* Quasi diceret : Non hoc dico ; nec hoc intelligendum est in eo quod dico. Sed aliquid profundius dico. Propterea dixi : Vos *ipsi judicate quod dico.* Hoc est autem quod dico, et quod intelligi volo in eo quod dico. *Quae immolant gentes, daemonibus immolant et non Deo.* Tota autem haec ratiocinatio Apostoli ad hoc spectat, ut intelligatur quod in cultura idolorum non solis idolis manufactis et visibilibus veneratio exhibetur, sed in idolo diabolus colitur, qui pejor est idolo ; et qui colit ad societatem ejus perducitur qui in idolo adoratur.

Movere nos potest quod Apostolus hoc loco insinuat idolum nihil esse, qui et in hac eadem epistola superius dixit : *De escis autem quae idolis immolantur, scimus quia nihil est idolum in mundo* [2] ; cum psalmista dicat : *Simulacra gentium argentum el aurum* [3]. Argentum autem ct aurum non nihil est, in eorum maxime[b] aestimatione qui avaritiae student, quae *est idolorum servitus* [4]. Quomodo autem intelligendum sit quod Apostolus dicit, ex verbis Isaiac prophetae perpendi potest, unde et Aposto·

a. i>ensate acuUus om. *Mg* | b. maxime : ncinpe

1. *1! Thesi.* 2. 7.
2. *I Cor.* 8. 4.

caché « le mystère de péché 1 ». Et ce qui est immolé aux idoles est immolé aux démons, non à Dieu. Aussi faut-il fuir le culte des idoles, comme un culte des démons qu'il esl en effet. L'Apôtre voulant donc que l'on approfondisse la question et que l'on tienne le culte des idoles pour un culte des démons qu'il est en réalité dit d'abord : « Fuyez le culte des idoles. » Puis : « Je vous parle comme à des gens sensés : jugez vous-mêmes de ce que je dis. » C'est comme s'il disait : Pensez-y davantage, creusez, pénétrez profondément ce qu'est le culte des idoles : c'est le culte des démons. « Jugez, dit-il, de ce que je dis. n Dans ce que je dis, comprenez tout ce que je dis, et. non pas moins que je n'en dis. « Qu'est-ce donc à dire ? Que l'idolothyte soit quelque chose, ou que l'idole soit quelque chose ? » C'est comme s'il disait : Je ne dis pas cela, et il ne faut pas comprendre mes paroles en ce sens. Je dis quelque chose de plus profond ; c'est pourquoi j'insiste : « Jugez vous-mêmes de ce que je dis . » Voici ce que je dis, et ce que je veux faire entendre dans mes paroles : «Ce qu'immolent les Gentils, ils l'immolent aux démons, et non à Dieu. » Toute cttc argumentation de l'Apôtre tend à faire comprendre que dans le culte des idoles, non seulement, on vénère les idoles visibles, faites de main d'homme, mais on rend un culte au diable, qui est pire que l'idole. Et celui qui rend ce culte entre dans la société de celui qu'on adore dans l'idole.

Nous pouvons être gênés de voir l'Apôtre dire en ce passage que l'idole n'est rien. Il avait dit aussi plus haut dans la même épître : « Pour ce qui est des victimes immolées aux idoles, nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde '. » Le Psalmiste dit au contraire : « Les idoles des païens sont de l'argent et de l'or '. » L'argent et l'or, ce n'est pas rien, surtout dans l'estimation de ceux qui s'adonnent à l'avarice, laquelle « est une idolâtrie 3 ». On peut juger à la lumière du prophète Isaïe comment il faut comprendre les paroles de l'Apôtre ; c'est peut-être

3. Pj. 113, 4.
I. *lipMs.* 5, 5.

lus assumpsisse videtur quod de idolo dicit. Dicit itaque Isaias, idolis exprobrans : *Annuntiate quae ventura sunt in futurum; et sciemus quia dii estis vos. Bene quaque aut nude si potestis facite; et* [a] *loquamur et videamus simul. Ecce vos estis ex nihilo, et opus vestrum ex eo quod non est. Abominatio est qui elegit vos* Ex his verbis Isaiae ostenditur quod idolum non hoc est quod putatur, et frustra pro deo colitur, cum non habeat praescientiam luturorum, nec facultatem bene vel male faciendi, loquendi vel videndi [b]». Mendacium enim est ; ct licet sit *opus artificis* s, quod manus linxit, non est tamen quod error finxit.

Non esse, vel nihil esse, in sacro eloquio ex variis causis variis modis accipitur. Uno quidem modo, cum aliter est in opinione aliter in veritate : juxta quem modum Apostolus dicit : St *quis se existimat aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit* *. Secundum hunc modum potest intelligi quod idolum nihil est, quia mendacium est ct insipientis figmentum ; sicut scriptum est : *Cor insipiens adoravit illud* 4.

Alio modo dicitur non esse, vel nihil esse, quod Deo auctore non est. Sicut enim bonitas Dei causa est omnium eorum quae bona sunt, ut bona sint : et sicut sapientia Dei lux est quae illuminat omnes qui recte sapiunt, ut recte sapiant; sic essentia Dei causa est omnium eorum quae sunt, hoc praestans eis ut sint. Ornnia enim *ex. ipso, et per ipsum, et in ipso* 5. Hinc Dionysius Areopagita : *Esse omnium est super esse* [c] *divinitas* °. Est[d] enim super omne esse, quod dat omnibus esse d'. Quod ergo *ex ipso, et per ipsum, et in ipso* non est, ipsum nihil est. Juxta

a. et *om. T* || b. videndi : vivendi *C* || c. super esse *emendavimus pro* superesse *cwtd.* Afp || d-d'. Est... esse *perperam includit in citatione dionysiaca Mg*

1. *Is.* 41, 23-24.
2. Jcr. 10, 0.
3. *Gal.* 6, 3.'
4. *Is.* 44. 20.

même de lui que ΓApôtre a pris ce qu’il dit de l’idole. Isaïe dit, en invective aux idoles : « Annoncez ce qui arrivera dans l’avenir, et nous saurons que vous êtes des dieux, vous ! Et faites du bien ou du mal, si vous le pouvez ! Parlons, et voyons ensemble : voilà, vous n'ètes rien, votre œuvre est néant. Celui qui vous choisit est abominable » Ces paroles d’Isaïe montrent que l’idole n’est pas ce qu’on la croit être. C’est inutilement qu’on l’honore comme dieu, puisqu’elle ne sait pas l’avenir, n’a pas le pouvoir de faire bien ni mal, de parler ni de voir. Elle est mensonge. Elle est « l’œuvre d’un ouvrier 2 », el une main l a faite, mais elle n’est pas ce que J’erreur la fait.

, Dans la sainte Ecriture, « ne pas cire » ou « n’êtrc rien » se prend en divers sens pour diverses raisons. Dans un premier sens, n'est rien ce qui est autre dans l’opinion qu’il n’est dans la réalité. Dans ce sens l’Apôtre dit : « Si quelqu’un estime être quelque chose alors qu’il n’est rien, il se trompe lui-même 3. » On peut alors comprendre que l’idole n’est rien parce qu’elle est. mensonge, fiction d’un insensé, ainsi qu’il est écrit : « Le cœur d'un insensé l’adore ♦ »

Dans un autre sens, n’est pas, ou n’est rien, ce qui n’a pas Dieu pour auteur. De même, en effet, que la bonté de Dieu est cause de toutes les choses bonnes, et fait qu elles soient bonnes, et de même que la sagesse de Dieu est. la lumière qui éclaire tous ceux qui pensent droilcment et fait qu’ils pensent, droitement, ainsi l’essence de Dieu est la cause de tout ce qui est, et lui donne d’être. Car tout «vient de lui, existe par lui et en lui4». Dcnys l’Aréopagite dit. à ce sujet : » L’être de tous est le Surêtre, la divinité *. » Ce qui donne à tous d’être, est en effet audessus de tout être. Ce qui n’est donc pas « de lui, par lui el en lui », est le néant même. Dans ce sens on peut dire :

n

I

Rom· 11, 36.

6. **Psp.i!do -Denys, Ixi** *Hiérarchie Céleste* 1, 1 ; *PG* 3,177 D ; *SC* 58, p. 94 : τό γαρ cïvac πάντων is:·.·, 5πέρ τό clvai Οιότη . Baudouin cite le texte d’apres la version de **Scot ÉrigènB·** *PL* 122, 1016 C.

hunc modum potest dici : idolum nihil est : immolatum idolis nihil est : peccatum nihil est ; quia Deo auctore non est, quod a praeter voluntatem ejus factum est. Secundum hunc modum intelligi potest ·' quod Isaias dicit : *Plastae idoli omnes nihil sunt* 12; et illud dc gentibus quae non credunt : *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatae sunt ei* * ; et illud : *Qui dat secretorum scrutatores quasi non sint, judices terrae velut inane fecit* 3; ct Esther : *Ne tradas, Domine, sceptrum, tuum* b *his qui non sunt, ne rideant ad ruinam nostram, sed converte consilium eorum super eos* 4.

Alio etiam modo omnes gentes, et secretorum scrutatores, et judices terrae, etsi magnum quid esse videantur secundum potentiam ct sapientiam mundi hujus, in comparatione ejus qui dicit. *Ego sum qui sum* nihil sunt.

Alio quoque modo dicitur quid nihil esse despcctive, pro sui inutilitate, juxta quem etiam modum idolum nihil est. Secundum hunc modum dicit Apostolus : Si *habuero prophetiam* c, *ct noverim mysteria omnia* ‹l *et omnem scientiam, et* c *habuero omnem fidem ita ut montes transferam, caritatem autem non habuero, nihil sum* ·.

Alio modo dicuntur ad nihilum redigi, quorum molimina et consilia et conatus frustrantur, et ipsi et. opera eorum. Sic enim de justo scriptum est : *Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus* '. Cui simile est illud : *Ad nihilum deduces omnes gentes* *.

Omne autem quod Deo contrarium est, in quantum a vero esse deficit, in tantum non est. Et ipsi peccatores et peccata eorum, secundum quod a Deo vel in Deo non sunt, nihil sunt. Unde secundum mutationem bonae vitae in malam, recte non esse dicitur, qui sic mutatur.

η·η'. quod... potest *om. Mg* (| b. tuum *om.* L | c. prophetiam : omnem prophetiam *L* |j d. mysteria omnia *tranxp. L* ‖ e. et : ct si *Vlg*

1. /«. 44. 9.
2. J.t. 10. 17.
3. *Ibid.* 23.

l idole n'est rien, l'idolothyte n'est rien, le péché n'est rien ; car ce qui s'est fait en dehors de la volonté de Dieu n'a pas Dieu pour auteur. On peut prendre ces paroles d'Isaïe dans le même sens : « Tous les sculpteurs d'idoles ne sont rien L » Et celles-ci, sur les nations qui ne croient pas : « Tous les peuples sont devant lui comme s'ils n'étaient pas ; il les compte comme rien et comme néant '. » Et encore : « Il fait que les chercheurs de secrets soient comme n'étant pas, et les juges de la terre comme néant 3.» El Esther : « Ne livre pas ton sceptre, Seigneur, à ceux qui ne sont pas ' Qu'ils ne rient pas de notre ruine ! Mais fais retomber sur eux leurs mauvais desseins 4. »

Autre sens encore : tous les peuples, les chercheurs de secrets et les juges de la terre, bien qu'ils semblent être quelque chose de grand selon la puissance ct la sagesse de ce monde, ne sont rien en comparaison de celui qui dit : « Je suis celui qui suis 8. »

Autre sens encore : on dit. que quelque chose n'est rien par mépris, à cause de son inutilité. Dans ce sens aussi l'idole n'est rien. C'est ainsi que l'Apôtre dit : « Quand même j'aurais la prophétie cl connaîtrais tous les mystères et toute la science, et quand même j'aurais une foi à transporter des montagnes,si je n'ai pas la charité je ne suis rien ·. »

Autre sens : on dit que ceux dont les entreprises, les desseins et les efforts se trouvent frustrés, sont réduits à rien, eux et leurs œuvres. C'est ainsi qu'il est écrit du juste : « Sous ses yeux, le méchant est. réduit à rien '. » El : « Tu réduiras à rien toutes les nations ·. »

Tout ce qui est contraire à Dieu, par le fait même qu'il s'éloigne de l'être véritable, n'est pas. Les pécheurs mêmes et leurs péchés, en tant qu'ils ne sont, pas de Dieu ni en Dieu, ne sont rien. Ainsi, quand un homme passe d'une vie bonne à une mauvaise, on dit avec raison que celui qui change ainsi n'est plus.

I. *Esther* 11. 11.
5. *Ex.* 3. 11.
6. *! Cor.* 13. 2.
7. *Es.* 14, 1.
X. *I'.T.* 58, 9.

Multo autem mirabilius non esse accipitur secundum mutationem malae vitae in bonam, vel miserae in beatam, sicut est illud : *Verte impios et. non erunt* 1 ; et item illud : *Noluit consolari quia non sunt* a. Mirabiliter enim dicitur *non sunt,* quando feliciter sunt. El mirabiliter dicitur de impiis convertendis *non erunt,* cum esse incipiunt ab initio conversionis. Unde quidam : *Et dixi, nunc coepi, haec mutatio dexterae Excelsi* '.

Nolo autem vos socios fieri daemoniorum. Non POTESTIS CALICEM DoMINl BIBERE ET CALICEM DAEMONIORUM. Non potestis mensae Domini participes esse ET MENSAE DAEMONIORUM.

Invitans nos ad societatem Christi, quae participatione veri sacrificii foederatur et confirmatur, retrahit nos a societate daemoniorum, quae cultu idolorum iriitur et retinetur, insuper autem consensu et usu criminum et consuetudine viliorum. Vitia quippe amica sunt daemonibus et voluntati Dei contraria. Quae dum amantur coluntur, et eorum consensu et usu Deus contemnitur, ct daemones honorantur et eorum familiaritas adsciscitur. Propterea, ut eorum societas fugiatur, abstinere debemus quaecumque illis placere dignoscuntur. Non sunt enim daemones nostrae communionis ; nec mensae eorum communicare possumus vel calicem eorum bibere, si desiderio nobis est ad societatem Christi pervenire, et mensam vel calicem ejus participare. Hoc est quod Apostolus dicit : *Non potestis calicem Domini bibere et calicem daemoniorum. Non potestis mensae Domini participes esse et mensae daemoniorum.*

1. *Prou.* 12, 7.
2. *Mattii.* 2, 18. Cf. Jcr. 31. 15.
3. *Ps.* 76, II.

Chose plus admirable : on peut « ne pas être » en passant d'une vie mauvaise à une bonne ou d'une vie misérable à la vie bienheureuse. C'est dans ce sens qu'il est dit : « Retourne les impies, et ils ne seront plus ». n Et encore : « Elle ne veut pas être consolée parce qu'ils ne sont plus *. » C'est merveille de dire « ils ne sont plus » alors qu'ils sont heureux, et de dire des impies qui vont se convertir « ils ne seront plus », alors que c'est à partir de leur conversion qu'ils commencent d'être. D'où ce mol : « El j'ai dit : Maintenant je commence ! C'est un changement de la droite du Très-Haut '. »

Or je ne veux pas que vous entriez en communion avec les démons ! Eou-s *ne pouvez boire le calice du Seigneur et le calice des démons. Vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons.*

La société du Christ et la société des démons.

Nous invitant â la société du Christ, qui se fonde cl se fortifie par la communion au véritable sacrifice, il nous détourne de la société des démons, à laquelle on adhère non seulement en rendant un culte aux idoles, mais encore en consentant au péché, en le commettant, en prenant l'habitude du vice. Les vices sont amis des démons, et ennemis de la volonté de Dieu. Quand on les aime ou les cultive, en y consentant, en s'y adonnant, on méprise Dieu, on honore les démons et on entre dans leur familiarité. Pour fuir leur société, nous devons donc nous abstenir de tout ce que nous savons leur plaire. Car les démons ne sont pas de notre communion, et nous ne pouvons communier à leur table ni boire leur calice si nous avons le désir d'entrer dans la société du Christ et d'avoir part à sa table et à son calice. C'est ce que dit ΓApôtre : « Vous ne pouvez boire le calice du Seigneur et le calice des démons, vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons. »

Calix Domini, ut jam praediximus, tribus modis dicitur ; aut sanguis Christi, secundum illud : *Hiccalia novum teslamentum est in meo sanguine* 1 ; aut passio Christi, secundum illud : *Calicem, quem dedit mihi Paler, non* bibam illum23* aut imitatio passionis Christi, juxta illud : *Calicem quidem meum bibetis* *. Calix daemoniorum e diverso accipi potest qui daemonibus offertur ; vel qui per amaritudinem poenae ab eis bibitur ; vel qui ad seductionem erroris, in injuriam passionis Christi, per amorem voluptatis et iniquitatis propinatur.

Mensa Domini altare est, ubi Christus in sacramento manducatur, de qua mensa scriptum est : *Parasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me 45* Item mensa Domini sacra Scriptura, in qua panis *vitae et intellectus* 67 proponitur. *Non* enim *in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* ·. De hac mensa inlelligi potest et hoc quod praediximus : *Parasti in conspectu meo mensam,* etc. ; et illud : *Nam et catelli edunt de micis, quae cadunt de mensa dominorum suorum.* Et hae quidem mensae b interim, donec ad illam mensam veniamus, de qua scriptum est : *Et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Paler meus. regnum; ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo* ·. Mensa daemoniorum est vel altare idolorum ; vel perversa doctrina haereticorum, ubi panis in occulto ministratur de quo scriptum est : *Aquae furtivae dulciores sunt; ct panis absconditus suavior* ·.

n. non : non vis nt *0* || b. huc quidem mensae: haec quidem mensa *Mg*

1. *I Cor.* 11, 25.
2. *Jn* IS. 11.
3. *Mollit.* 20. 23.
•I. *Ps.* 22, 5.
5. *Sag. Sir.* 15. 3.
6. *Maith.* -1. -1. Dew/. S, 3.
7. *Mallh.* 15. 27.

Le calice du Seigneur et le calice des démons.

L'expression « calice du Seigneur », nous l'avons dit, désigne trois choses : le sang du Christ comme dans cette phrase : « Ce calice est le Nouveau Testament en mon sang 1 » ; la passion du Christ comme dans cette autre : « Le calice que m'a donné le Père, ne le boirai-je pas * ? » ou l'imitation de la passion du Christ, lorsque le Seigneur dit : « Oui. vous boirez mon calice 3. » Inversement, le calice des démons peut être soit celui qui est offert aux démons, soit celui qu'ils boivent — à savoir l'amertumo de leur châtiment —, soit celui que présente l'amour de la volupté cl du pêché, pour entraîner dans l'erreur et faire injure à la passion du Christ.

La table du Seigneur et la table des démons.

La table du Seigneur est l'autel, où le Christ est mangé dans le sacrement. 11 est écrit de cette table : «Tu as préparé devant moi une table, en face de ceux qui me persécutent4. » La table du Seigneur est encore la sainte Écriture, où nous est servi le pain de vie et d'intelligence ·. Car l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ·. On peut appliquer à cette table les mots que nous avons déjà cités : « Tu as préparé devant moi une table », et encore ceux-ci : « Les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres 7.» Ces deux premières tables sont provisoires, elles dureront jusqu'à ce que nous parvenions à cette autre table dont il est écrit : « Et moi, je vous prépare un royaume, comme mon Père me l'a préparé : vous mangerez ct boirez à ma table dans mon royaume ". » La table des démons est soit l'autel des idoles, soit la doctrine perverse des hérétiques ; l'on y sert en secret le pain dont il est écrit : « Les eaux dérobées sont plus douces, le pain caché plus savoureux '. »

X. *I,c* 22, 29-30.
·. */*rop. M. 17.

Quaestionem videtur facere quod Apostolus dicit : *Non potestis calicem Domini bibere el calicem daemoniorum ;* si hoc loco calix Domini pro sanguine Christi accipitur. Multi enim criminosi, flagitiosi, calicem Domini ad judicium sibi bibunt a Christi societate alieni ct daemonibus sociandi. Sed quod dictum est. *non potestis,* sic intclligendum est. salubriter *non potestis,* vel licite *non potestis ;* ut ostendatur, non quid non fiat, sed quid fieri non expediat, vel non liceat. Secundum hunc loquendi modum in sacris libris " multa inveniuntur; quale est illud : *Nemo sibi sumit honorem, sed qui vocatur a Deo tamquam Aaron* *.

Item de calice.

Calix Domini pro calice Christi secundum aliquem trium praedictorum modorum quandoque accipitur ; quandoque autem pro mensura divinae justitiae, secundum illud : *Calix in manu Domini vini meri plenus mixto* 3. Dei quippe sapientia, suo arbitrio cuncta disponens et moderans secundum mensuram justitiae suae, bonis ct malis in misericordia et judicio bona ct mala distribuit ; sicut congruere novit decori universitatis, et saluti eorum qui praeordinati sunt ad vitam

Hic autem calix dicitur *vini meri* et *plenus mixto.* Quod contrarium videtur. Quomodo enim *calix vini meri* est, si *plenus mixto* est ? Aut quomodo *plenus mixto* est, si *calix vini meri* est ? Sed si subtiliter pensemus qualis sit justitia Dei in se, manifeste apparebit cuncta bona quae habemus, et item " cuncta bona quae facimus, illi magis sicut largitori omnium el auctori tribuenda quam

M. libris : Scripturis *Mg* || b. cuncta (prius)... item oni. *Mg*

1. Cf. *J Cor.* II, 29.
2. *Wb.* 5, 4.

Ces paroles de l'Apôtrc : « Vous ne pouvez boire le calice du Seigneur et le calice des démons », peuvent amener une question, si l'on entend par « calice du Seigneur » le sang du Christ. Beaucoup de pécheurs et de criminels, en effet, boivent pour leur propre condamnation le calice du Seigneur l, bien qu'ils soient étrangers à la société du Christ et associés des démons. Mais ces mots « vous ne pouvez » veulent dire : « Vous ne le pouvez pas d'une manière salutaire, ni licitement.» Ils montrent non pas que la chose est impossible, mais qu'elle n'est ni salutaire ni permise. Mainte tournure analogue se trouve dans les livres saints, par exemple celle-ci : « Nul ne s'attribue lui-même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron 2. »

Le calice du jugement et de la miséricorde.

Encore sur le calice. — Le « calice du Seigneur » désigne donc parfois, le calice du Christ, dans l'un des trois sens ci-dessus ; parfois aussi il représente la mesure de la justice divine, comme dans ce verset : « Un calice de vin pur est dans la main du Seigneur, plein de mélange 3. » La sagesse de Dieu, qui dispose et gouverne toutes choses à son gré, distribue les biens et les maux aux bons et aux mauvais, dans la miséricorde et le jugement, suivant la mesure de sa justice. Elle sait ce qui convient à la beauté de l'ensemble el au salut de ceux qui sont prédestinés à la vie *.

Mais ces mots κ un calice de vin pur, plein de mélange » semblent renfermer une contradiction. Comment est-il « calice de vin pur », s'il est « plein de mélange » ? Ou comment « plein de mélange », si c'est un « calice de vin pur » ? Mais si nous réfléchissons à ce qu'est la justice de Dieu, il nous apparaîtra clairement que tout le bien que nous avons et tout le bien que nous faisons doit être attribué à Dieu plutôt qu'à nous, car c'est lui qui crée et distribue

3. *Ps.* 74, 9.
•I. Cf. *Acl.* 13, 48.

nobis. Nihilominus apparebit mala quae patimur, et item * mala quae agimus, magis nobis imputanda quum illi, immo omnino nobis et non illi. Totum autem bonum nostrum de mera ejus liberalitate et benignitate b procedit. Quod autem justitia Dei amara est homini vel molesta, facit hoc hominis injustitia ; ut merito dicere possit : viae meae et iniquitates meae fecerunt hoc mihi '. Homo quidem a Deo *simplex· el rectus* creatus est : ipse autem miscuit se infinitis quaestionibus *. Cum ergo reddit Deus homini vias ejus super caput ejus polum bibit homo quem ipse sibi miscuit 4. Si autem peccatum non esset, justitia Dei nulli dulcis non esset.

Nunc autem et dulcis est et gravis, sed suo ipsius condimento dulcis, judicio vero propter peccatum gravis. Calix itaque Domini temperatus est ex dulci ct amaro, id est ex misericordia et judicio 4. *Plenus mixto* est, nec tamen *vini meri* non est, quia in sui bonitate nonnisi dulcis est. Hinc scriptum est : *Justitiae Domini rectae laetificantes corda* ®.

Praeterea c meraca sunt judicia Dei, et mera est misericordia ejus. Proinde vinum misericordiae et vinum irae utrumque merum est. Etsi misceatur merum cum mero, ipsum mixtum non erit nisi merum. Calix ergo ü iste *vin i meri* est, quia *suavis Dominus universis el miserationes ejus d' super omnia opera ejus 1* ; et *plenus mixto* est, quia *dulcis et rectus Dominus* misericordiam tribuens et poenam iniquitatis retribuens. Ad civitatem Jerusalem, quae dudum fuerat *urbs fidelis* el *plena judicii·*, propheta dicit : *Vinum tuum mixtum est aqua19;* significans meram

a. itera *om. C* || b. benignitate : bonitate *I.* ||c. Praeterea COS : Proptcrea *DT* JVfp [| d-d'. ergo... ejus *om. Mg*

1. Cf. *Jér. 4,* 18.
2. Cf. *Job* 1. 8. *Err.l.* 7. 30.
3. Ct. *1 Rois 8,* 32.
•I. Cf. *Apoc.* 18, 6.

tout. bien. Nous verrons non moins clairement que le mal dont nous souffrons, ou que nous faisons, nous est imputable à nous-mêmes plutôt qu'à lui — que dis-je, à nous seuls et. nullement à lui —, tandis que tout notre bien vient de sa seule bonté et libéralité. C'est l'injustice de l'homme qui lui rend la justice de Dieu amère ou pénible, et il peut bien dire : Ce sont mes voies et mes péchés qui m'ont attiré cela 1 I L'homme a été créé par Dieu « simple et droit », mais il s'est mêlé d'une infinité de questions ·. Lors donc que Dieu fait retomber la perfidie de l'homme sur sa tête ', l'homme boit, un breuvage qu'il a mélangé lui-même 4. Mais s'il n'y avait pas de péché, la justice de Dieu serait douce pour tout le monde.

Les choses étant ce qu'elles sont, elle est douce et elle est. pénible. Douce par son caractère propre : pénible par suite du jugement qui condamne le péché. Le calice du Seigneur est donc mêlé de doux ct d'amer, c'est-à-dire de miséricorde et de jugement 5*; il est « plein de mélange » et ne laisse pas cependant d'être « de vin pur ». Car, en sa bonté propre, il est seulement doux. L'Écriture dit à ce sujet : « La justice du Seigneur est droite, elle réjouit les cœurs *. »

Les jugements du Seigneur sont donc purs, et sa miséricorde est pure : le vin de la miséricorde el le vin de la colère sont purs l'un et l'autre. Mélangez un vin pur avec un autre vin pur, le mélange lui-même sera toujours du vin pur. Ce calice est donc « de vin pur », car « le Seigneur est doux pour tous, et sa miséricorde s'étend à toutes ses œuvres 7 » ; il est « plein de mélange », parce que « le Seigneur est doux et droit 8 » : il fait miséricorde, et il rend le châtiment du péché. Le Prophète dit à Jérusalem, qui avait été jadis une « ville fidèle » el « pleine de justice 9 » : «Ton vin est mêlé d'eau 10. » Il signifie par là que sa pure

5. Cf. *Ps.* 100. i.
o. *Ps.* is, y.
7. *Ps.* 1it, 9.
8. *Ps.* 24, 8.
9. *Is.* 1, 20.21.
10. *Ibid.* 22.

justitiam, quam prius habuita, admixtione iniquitatis fuisse corruptam. Unde et dicit : *Justitia habitavit in ea; nunc- autem homicidae 1.*

De hoc calice propinat Dominus bonis amara ct dulcia, per amaritudinem disciplinae et per consolationem misericordiae b. Nam de amaritudine disciplinae scriptum est : *Ostendisti populo luo dura ; potasti nos vino compunctionis* *. At de consolatione misericordiae scriptum est : *Date vinum maerentibus, el siceram ° his qui amaro sunt animo z.* De hoc quoque calice propinat Dominus malis et bona ct mala. Justitia nempe Dei circa d malos non omnino sine misericordia est. Nam pax vel prosperitas, sive spatium poenitentiae, ad hoc cis indulgctur, ut vel beneficiis provocati *custodiant justificationes* Dei, *el legem ejus requirant* *. Ipsi vero, abjicientes gratiam Dei 5, misericordiam sibi in judicium convertunt ; et inde discunt facere injustitiam, unde erudiri debuerant ad justitiam, sicut scriptum est : *.Misereamur impio; et non discet facere ° justitiam9.* Propterea ira Dei manet super eos 7 ; ct misericordia, quae ad horam eis impenditur, mox ingratis juste subtrahitur. Hinc Dominus, misereri volens et quasi modum quo misereri posset requirens, per prophetam dicit : *Quid faciam libi, Ephraim? Quid faciam tibi, Juda? Misericordia vestra quasi nubes matutina, et quasi ros mane pertransiens* 8. Nubes matutina ct ros tunc ab aestu temperare cessant, cum aestus acrius perurget. Sic est et misericordia quae malis ad tempus datur el in tempore subtrahitur. Hinc beatus Jacobus ait : *Exortus est sol cum ardore, et*

a. habuit *T24elt. codd.* : habuerit *T(a. corr.)* habuerat *Mg* || b. peramantidinem disciplinae ct per consolationem misericordiae frarrsp. *T Mg* | c. Dat vinum moerentibus, ct siceram : Date siceram moerentibus» ct vinum *Vlg* d. Del circa : contra *Mg* | c. facere om. *Vlg*

1. J.t. 1. 21.
2. Pλ. 59a 3.
3. Prop. 3i, 6.
4. *Ps.* H)l. 45.

justice primitive a été corrompue par un mélange d'injustice. Aussi lui dit-il encore : « La justice habitait en loi, mais aujourd'hui c'est l'homicide 1. »

De ce calice, le Seigneur verse aux justes du doux et de l'amer : c'est-à-dire les consolations de sa miséricorde et l'amertume du châtiment. Il est écrit de cette amertume de l'épreuve : « Tu as fait voir à ton peuple des choses dures, tu nous as abreuvés du vin de la douleur *. » Et sur les consolations de la miséricorde : « Donnez du vin aux affligés, des liqueurs à ceux qui ont l'âme remplie d'amertume 3. » C'est encore de ce calice que le Seigneur verse aux méchants les biens et les maux. Car la justice de Dieu, même s'exerçant contre les méchants, n'est pas sans miséricorde. La paix et la prospérité, ou le temps de faire pénitence leur sont accordés pour que. réveillés du moins par ces bienfaits, «ils observent la justice de Dieu et cherchent sa loi 1 ». Mais eux rejettent la grâce de Dieu B, et font tourner cette miséricorde à leur condamnation. Ce qui devait leur enseigner la justice leur apprend à commettre l'injustice, ainsi qu'il est écrit : « Ayons pitié de l'impie, et il n'apprendra pas à faire ce qui est juste ·. » Aussi la colère de Dieu reste-t-elle sur eux et la miséricorde qu'on leur montrait pour un temps est bientôt retirée à ces ingrats, par un juste jugement. Le Seigneur, voulant faire miséricorde et cherchant, pour ainsi dire, comment s'y prendre, dit par la bouche du Prophète : » Que te ferai-je, Éphraïm, que te ferai-je, Juda ? Votre miséricorde est comme la nuée matinale, et comme la rosée qui passe le matin ·. » La nuée matinale et la rosée cessent précisément d'exercer leur action rafraîchissante au moment où la chaleur accable davantage. Ainsi en est-il de la miséricorde donnée aux méchants pour un temps et retirée en son temps. Saint Jacques dit dans le même sens : « Le soleil s'est levé brûlant, et il a desséché

5. Cf. *Gai.* 2, 21.
6. *Is.* 26, 10.
7. Cf. *Jn* 3, 3G.
8. *Os.* G, I.

arcfecii foenum; et flos ejus decidit, et decor vultus ejus deperiit. Ita et dives in itineribus suis marcescet* '.

Hunc autem calicem Dominus in manu sua tenens, quoniam judex est 2, ex eodem calice, sive ex mixto vel vino mero, quod per interpretationem idem est, distribuit misericordiam suam vel iram, miserens cui vult et quem vult indurans 3, infundens quando vult et quantum vult in *vasa misericordiae* et *vasa irae* 4. Cum ergo vas misericordiae vel irae de vase calicis, Domino infundente, suscipit quod infunditur, tunc Judex inclinat ex hoc quod tenet in hoc b quod implet, quasi vinum dc vase in vas transfundens. Juxta quem modum loquendi potest ct. illud intelligi : *Promptuaria eorum plena, eructantia ex hoc in illud* 5 ; ex vase scilicet in vas, vel forte cx uno genere in aliud poculi genus.

Potest ct aliter intelligi quod psalmista dicit. Deus siquidem saepe oblatam gratiam aut. collatam alii aufert ct. alii confert ; debitam quoque iram a converso avertit et in aversum convertit. *Superbis* enim *resistit : humilibus autem dat gratiam* e. Unde et publicanus, consideratione peccatorum e humiliatus, in templo justificatus est : pharisacus autem, quasi magnitudine meritorum, in superbiam elatus est Est enim *justus* qui *perit in justitia sua* 8 ; et quis magis quam ille qui, nimis justus, in se confidit et alios aspernatur 9 ? Hinc Judaeorum populus in superbia sua excaecatus est, et in perfidia obduratus ; populus vero gentium per gratiam illuminatus est. Gratia repromissionis, quae huic est oblata rt, illi est data. Ira Dei, a gentibus aversa, in perversitatem Judaeorum est conversa : et hoc *quoniam Deus judex est,* qui *hunc humi·*

n. vultus *om. L* |! l». quod tenet in hoc ozn. Afp | c. peccatorum : peccatorum suorum quasi *T Mg* | d. oblato : ablata *LT Mg*

1. *Jac.* 1, 11.
2. Ct. Ps. 74, 3.

l'herbe. Sa fleur est tombée, la grâce dc son aspect a disparu. Ainsi le riche se flétrira dans ses voies *. »

Le Seigneur lient ce calice dans sa main, car il est le juge 2. De ce calice plein dc mélange ou de vin pur — ce qui revient au même dans l'interprétation — il répand sa miséricorde ou sa colère. Il a pitié de qui il veut, endurcit qui il veut. ', verse dans les «vases de miséricorde» ou dans les « vases de colère 1 », autant qu'il veut, quand il le veut. Lors donc que le vase dc miséricorde ou de colère reçoit ce que le Seigneur verse de son calice, le juge penche la coupe qu'il tient vers celle qu'il remplit, comme lorsqu'on transvase du vin. On peut entendre dans ce sens le verset : « Leur distribution est abondante, et jaillit de l'un en l'autre 9 », d'un vase dans l'autre, ou peut-être d'un genre dc breuvage en un autre.

Mais cette parole du Psalmiste peut encore s'entendre d'une autre manière : souvent Dieu enlève à l'un et donne à l'autre la grâce qu'il a offerte ou accordée. 11 détourne aussi du converti la colère qui lui était due, et la retourne contre l'apostat. Car «il résiste aux orgueilleux, mais donne sa grâce aux humbles * ». Le publicain qui s'était humilié en considérant ses péchés, fut justifié dans le temple ; et le pharisien fut, si j'ose dire, porté à l'orgueil par ses grands mérites '. Car il y a « un juste qui se perd dans sa justice 5 ». N'est-cc pas surtout le cas de celui qui, trop juste, se confie en lui-même et méprise les autres 8 ? Ainsi le peuple juif s'aveugla dans son orgueil et s'endurcit dans sa perfidie, tandis que le peuple, des Gentils fut illuminé par la grâce. La grâce de la promesse fut offerte à l'un et donnée à l'autre. La colère de Dieu se détourna des Gentils, et se retourna contre la perversité juive ; et cela parce que « Dieu est juge : il humilie l'un

3. Cf. *Rom.* 9, 18.
4. *Ibid.* 23.22.
5. *Pt.* 113, 13.
6. *Jnc.* 4, C. *I Pierre* 5, 5. Cf. *Prou.* 3, 34.
7. Cf. *Le* 18, 9-14.
8. *EecK* 7, IG.
9. Cf. Le 18, 9.

liai el hunc exaltat. Vinum quippe misericordiae et irae transfundens, inclinat *ex hoc in hoc* », ex vase scilicet irae in vas misericordiae, ct versa vice ex vase misericordiae in vas irae. Unde esi illud : *Auferetur a vobis regnum el dabitur genti facienti fructum b ejus 2* ; el illud : *Omni habenti, dabitur c; ei a autem qui non habet el quod habet auferetur ab eo a.*

Deus autem, in omnibus juste agens, alios dirigit, alios corrigit, alios incorrectos et incorrigibles, postmodum durius puniendos, sibi dimittit et in errore relinquit, sustinens *in multa patientia vasa irae apta in interitum* *.

Permissio vero Dei vel patientia, quamvis malis indebita, quantum ad ipsum quidem semper justa est, utpote quae benignitati ejus conveniat et sanctitatem deceat, ct ideo ad faecem calicis non pertinet. At vita eorum vel conscientia, qui patientia Dei abutuntur in superbiam, faecis nomine digna est, inquinata ct sordida et impura. Haec est faex dc qua propheta dicit : *Eduxit me de lacu miseriae et de luto faecis* 8 ; ct Isaias : *Parum est ut sis mihi servus, ad suscitandas tribus Jacob et faeces Israel convertendas. Ec.cc dedi te in lucem gentium e, ut* sis *salus mea usque ad extremum terrae*,* ct Jeremias : *Fertilis fuit Moab ab adolescentia sua. Requievitf in faecibus suis; nec est transfusus « de vase in vas, et in transmigrationem non abiit. Idcirco permansit gustus ejus in eo el odor illius !l non est immutatus 7.* Haec autem faex exinaniri debet, ct timore Dei consumi, et omnino annihilari ; *quoniam Deus judex est* 8. Verumtamen dum poenitentia content·

a. rcgnuin : regnum Dei *L Vlg* I. fructum : fructus *Vlg* I c. dabitur : dabitur et abundabit *Vly* || d. ci : ab eo Vfo || e. gentium : gentibus L *Mg* J f. Requievit : Et requievit *Vlg* || g- est transfusus *transp. Vlg* || h. illius : ejue *via*

1. P.«. 71. 8-9.
2. *Maith.* 21, 13.

ct élève l'autre ». Transvasant le vin de la miséricorde et celui de la colère, il les fit couler «de l'un en l'autre 1 », c'est-à-dire du vase de colère dans le vase de miséricorde, et inversement du vase de miséricorde dans le vase dc colère. D'où cette parole : « Le royaume de Dieu vous sera ôté, et sera donné à un peuple qui en fasse les fruits 8. » Et celle-ci : « On donnera à celui qui a ; *à* celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a 35»

Dieu, agissant toujours avec justice, dirige les uns, corrige les autres ; ceux (pii ne sont ni corrigés ni corrigibles, il les abandonne à eux-mêmes, les laisse dans leur erreur, ct. supporte avec une longue patience « ces vases de colère mûrs pour la perdition », avant de les punir plus durement.

Cette permission de Dieu, ou celte patience, bien qu'elle ne soit pas due aux méchants, est toujours juste en ce qui concerne Dieu lui-même, parce qu'elle convient à sa bonté et à sa sainteté. Elle n'appartient donc pas à la lie du calice. Mais la vie ou la conscience de ceux qui abusent de la patience de Dieu et en tirent orgueil mérite le nom de lie : elle est souillée, sordide et impure. C'est la lie dont parle le Prophète : « 11 m'a tiré du piège misérable et de la lie bourbeuse 6. » El Isaïe «C'est peu que lu sois mon serviteur pour relever les tribus de Jacob et convertir la lie d'Israël : voici que je l'ai établi pour être la lumière des nations et mon salut jusqu'aux extrémités de la terre ·. » Et Jérémie : « Moab a été fertile dès sa jeunesse. Il a reposé sur sa lie. On ne l'a pas verse d'un vase dans un autre, il n'est pas allé en exil. Aussi son goût lui est resté, son odeur n'a pas changé 7. » Mais cette lie doit être vidée, consumée par la crainte de Dieu, et tout à fait anéantie, «parce que Dieu est juge 9 ». Or, tant que la pénitence est méprisée, la crainte de Dieu est réduite à rien, «la

3. *Le* 19. 26.
4. *Horn.* 9, 22.
5. *Ps.* 39, 3.
C. /e. 49, 6.
7. *Jir.* 48, 11.
8. Pi. 74, 8.

nitur, timor Dei exinanitur, *faex non est exinanita* [1]; quia erroris faeculentia et malae conscientiae immunditia super cos qui non corriguntur manet in aeterno reatu acternoque cruciatu.

Peccati vero faeculentia sive corruptio, de qua bibunt *omnes peccatores terrae* [2], vinum erroris dici potest. Kt“ tamen si comparetur justitiae Dei, quae merum vinum est, recte faex dicitur et est a' ; non solum autem faex sed et faex vini meri. Corruptio enim justitiae est, in cujus comparatione tanto magis vilescit quanto a sinceritate ejus magis recedit. Sic dici potest faex sociorum, qui inter bonos solus malus est. Sic infidelis Synagoga dicitur faex Israel ’. Vinum autem erroris, per humanam sapientiam et eloquentiam et variam rerum pulchritudinem, ad omnia vitiorum blandimenta et oblectamenta a principe Babylonis propinatur. Dc quo scriptum est : *Calix aureus Babylon in manu Domini, inebrians omnem terram* «.

Aureus iste calix tantum fulget, quantum placet : ideoque aureus quia pretiosus quibus placet. Calix iste tota vanitas est hujus mundi, ubi nihil nisi *concupiscentia carnis* et *concupiscentia oculorum* et *superbia vitae* 5. Haec vanitas confusio est, ideoque Babylon dicitur ; civitas scilicet in qua habitant filii saeculi hujus, qui in vanitate ambulant et in vanitate conversantur, de quibus scriptum est : *Accipiant.b in vanitate civitates suas* 6. Hic calix in manu Domini est ; non quod Deus vinum erroris propinet, qui *neminem lentat* 7 ut decipiat ; sed dignos decipi dimittit in *desideria cordis eorum,* ut eant *in adinventionibus suis* 8. Hic ergo calix daemoniorum est. Qui de eo bibunt calicem Domini bibere non possunt.

u-a'. Et... est «ni. *Mg* || b. Accipiant : Accipient *Vlg*

1. *P$.* 71, 9.
2. *Ibid.*
3. Ct. *Is.* 49, 6.
•I. *Jér.* 51, 7.

lie n'est, pas vidée 1 », parce que le dépôt de l'erreur et l'impureté de la mauvaise conscience restent comme une accusation éternelle et un tourment éternel sur ceux qui ne se corrigent pas.

Le dépôt du péché, ou sa corruption, dont boivent « tous les pécheurs de la terre 2 », peut s'appeler vin de l'erreur. Mais par rapport à la justice de Dieu qui est le vin pur, on l'appelle à bon droit de la lie : elle l'est en effet, et non seulement lie, mais lie de vin pur. Car elle est corruption de la justice, et en regard de celle-ci elle paraît d'autant plus vile, par contraste avec sa pureté. Dans ce sens on peut, appeler « lie de ses compagnons » celui qui, parmi les bons, est seul mauvais. C'est ainsi que la synagogue infidèle est appelée «lie d'Israël'». Quant au vin de l'erreur, il est versé par le Prince de Babylone qui se sert pour cela de l'éloquence et de la sagesse humaines, et de la beauté sous toutes ses formes, et appelle ainsi à toutes les délices cl voluptés du péché. Il est écrit à son sujet : « Babylone est un calice d'or dans la main du Seigneur ; il enivre toute la terre 4. »

Ce calice d'or brille autant qu'il plaît ; il est d'or parce qu'il est précieux pour ceux à qui il plaît. Ce calice est toute la vanité de ce monde, où il n'y a rien que « convoitise de la chair, convoitise des yeux et orgueil de la vie 5 ». Cette vanité est confusion, c'est pourquoi elle reçoit le nom de Babylone, de la cité où habitent les fils de ce monde qui marchent dans la vanité cl vivent dans la vanité. Il est écrit à leur sujet : « Ils reçoivent leurs villes dans la vanité ·. » Ce calice est dans la main du Seigneur. Non que Dieu verse le vin de l'erreur, lui qui ne tente 7 ni ne trompe personne : mais il abandonne aux « désirs de leur cœur » ceux qui méritent d'ètrc trompés, pour qu'ils marchent « au gré de leurs fantaisies 8 ». Ce calice est donc celui des démons. Ceux qui en boivent ne peuvent boire le calice du Seigneur.

s. *I Jn* 2, 17.
6. *Pt.* 138, 20.
7. *Jac.* 1, 13.
3. *Pt.* 30. 13.

Calix autem Domini, qui est plenus mixto, vinum erroris intra se non capit, sed vinum misericordiae aut vinum irae. Nam de misericordia scriptum est : *Calix meus* a *inebrians quam praeclarus est. Et misericordia tua subsequetur me* ‘. De ira vero apud Isaiam scriptum est : *Consurge, .Jerusalem, quae bibisti de manu Domini calicem irae ejus. Usque ad fundum calicis soporis bibisti, et potasti usque ad faeces* 1 ; et. infra : *Ecce tuli de manu tua calicem soporis, fundum calicis indignationis meae. Non adjiciam* ut bibas illum ultra* 2. De hoc vino indignationis et irae Domini potest etiam et illud intelligi quod praemisimus : *Calix aureus Babylon,* etc., ut secundum hoc ad calicem daemoniorum non pertineat. Rex quippe Babylonis, id est *princeps hujus mundi* [3], minister est irae Dei, et peccatores a sc deceptos flagellai : ut a vino furoris Domini inebrietur omnis terra, id est omnes qui sapiunt non quae sursum sunt sed quae super terram \ Ilie autem calix aureus est tam pretiosus Deo quam carus, cui nimirum sua justitia placet et in suppliciis peccatorum. De hoc calice bibit civitas illa inclyta Babylon, quae in ira indignationis Domini destructa est in figura hujus mundi qui destruetur. Hinc in Apocalypsi scriptum est ; *Cecidit, cecidit Babylon* 0 *magna* ; et post pauca : *De ira* d */orni* cationis ejus biberunt omnes gentes* ’ ; et infra : *Duplicate duplicia secundum opera ejus, In poculo quo miscuit miscete illi duplum. Quantum se glorificavit* ° *et in deliciis fuit, tantum date illi tormenta* 1 *et luctum*

Peccatores autem quandoque flagellantur de peccatis suis ; ct ipsa eorum injustitia justitiae Dei militat, cum ipsa iniquitas culpae ministra est vindictae. Hinc psal-

ii. meus : c/. *p.* 358, a, *ubi legitur* hic || b. adjiciam : adjicies *Vlg* || c. Babylon : Babylon civitas *Mg* Babylon illa *Vlg* d. ini : vino irae *Vlg* vino *Mg* H c. sc glorificavit *transp. Vlg* || f. tormenta : tormentum *Vlg*

1. *Ps.* 22, 5-6.
2. *Is.* 31. 1".

Quant au calice du Seigneur qui est. plein de mélange, il ne reçoit pas le vin de l'erreur, mais le vin de la miséricorde ou le vin de la colère. Car de la miséricorde il est écrit : a Qu'il est beau mon calice enivrant ! Et. ta miséricorde m'accompagnera '. » El de la colère, dans Isaïe : «Lève-toi, Jérusalem, loi qui as bu de la main du Seigneur le calice de sa colère ! Tu as bu jusqu'au fond le calice de torpeur; tu las bu jusqu'à la lie2.» Et plus loin : « Voici que j'ai pris de ta main le calice de torpeur, le fond du calice de mon indignation. Tu n'en boiras plus à l'avenir '. » On peut encore voir ce vin de l'indignation cl de la colère du Seigneur dans le verset que nous citions plus haut : a Babylone est un calice d'or... » Dans ce sens il ne serait pas le calice des démons. Car le roi de Babylone. c'est-à-dire «le prince de ce monde[4][5], est serviteur de la colère de Dieu. Les pécheurs qu'il a trompés, il les flagelle ; et du vin de la colère du Seigneur s'enivre toute la terre, c'est-à-dire tous ceux qui goûtent non les choses d'en haut, mais les choses de la terre 6. Ce calice est d'or, et pour Dieu aussi précieux que cher, car Dieu se plaît dans sa justice, même quand elle envoie les pécheurs au supplice. De ce calice boit, cette illustre ville de Babylone, détruite par la colère de Dieu pour être la figure de ce monde qui sera détruit. Il est écrit dans l'Apocalypse : « Elle est tombée, clic est tombée, cette grande Babylone ' » Et. un peu plus loin : « Du vin de colère de sa fornication, tous les peuples ont bu ·. » Et. plus bas : « Rcndcz-lui au double selon ses œuvres ! Dans la coupe qu'elle a mélangée, mélangez pour elle deux fois plus. Aulant elle s'est glorifiée et livrée aux délices, autant donnez-lui de tourments et de deuil 7. »

Parfois le châtiment des pécheurs sort de leurs propres péchés, et leur injustice même seconde la justice de Dieu, lorsque le péché est lui-même ministre de la vengeance.

3. *Ibid.* 22.
4. *Jn* 12, 31 ; 1 1, 30.
5. Ct. *Col.* 3. 2.
6. *Apoc.* 18, 2-3.
7. *Ibid.* 6-7.

mista dicit : *Ignis* [a] *sulphur et spiritus procellarum pars calicis eorum* [1] *; ignis* concupiscentiae quo nunc ardent, et *sulphur* impurae conscientiae quo nunc Deo et sibi foetent, *et spiritus procellarum* quo per mentis inquietudinem nunc agitantur. Tria haec pars sunt eorum et calix. Vel *pars calicis* dictum est, quasi non totus calix, quia haec est pars poenae et non tota poena eorum.

Cum ergo peccant, mali, vinum erroris bibunt de calice daemoniorum. Cum juste puniuntur, aut de peccatis aut pro peccatis suis, de calice furoris Domini inebriantur.

Item dp. calice novi testamenti.

Calix autem novi testamenti *calix vini meri* [2] est, et quodammodo intra se continet *misericordiam el judicium* [3] : misericordiam quidem his qui calicem daemoniorum non bibunt, *qui secundum carnem non* [b] *ambulant* *, qui *complantati* facti sunt *similitudini mortis* Christi [4] ; ut misericordiam consequantur : judicium vero his qui seipsos non dijudicant, qui *secundum desideria erroris* · ambulant, ebrii a vino erroris de calice daemoniorum. Tola autem dispensatio gratiae Dei et misericordiae, zelus quoque indignationis ejus et irae, de hoc calice quodammodo derivari vel propinari videtur. Hic [c] est enim vita mundi in his qui salvi fiunt : hic est judicium mundi in his qui pereunt. Hic °' effudit Deus profundissimae caritatis suae plenitudinem : hinc [d] effundet totam incomprehensibilis irae suae indignationem. Arguetur enim mundus dc peccato[7] in his qui pereunt. Nec apparet unde magis pereant, qui perituri sunt, quam quod tantae gratiae ingrati existant.

n. Ignis : Ignis el *Vlg* || b. secundum carnem non : non secundum carnem *Vlg* | c-c'. Hic... hic... Hic : *ter* hinc *LS* hinc *sola tertia vice Mg* || d. hinc : *congruunt omnes.*

t. *Ps.* io, 7.
2. *Ps.* 74, 9.

Le Psalmiste dit à ce propos : a Feu, soufre, souffle des tempêtes, voilà leur pari de calice '. » « Feu » de la convoitise, dont ils brûlent actuellement, « soufre » de la conscience impure, qui répand une odeur infecte pour Dieu el pour eux-mêmes, « souffle des tempêtes » qui les agite et rend leur âme inquiète. Ces trois choses sont leur part et leur calice. Ou bien, « part de calice » est mis pour signifier que ce n'est pas là tout leur calice, que c'est une part de leur châtiment, non ce châtiment dans son entier.

Lors donc que les méchants pèchent, ils boivent le vin de l'erreur au calice des démons. Lorsque avec grande justice ils sont, punis, soit pour leurs péchés soit par leurs péchés mêmes, ils s'enivrent du calice de la fureur du Seigneur.

Encore sur le calice du Nouveau Testament. — Le calice du Nouveau Testament est un « calice de vin pur * », et d'une certaine manière il contient en lui « la miséricorde et le jugement 8 » : miséricorde pour ceux qui ne boivent pas le calice des démons, « qui ne marchent pas selon la chair 45», qui sont devenus « une même plante » avec le Christ « par la ressemblance de sa mort ® », afin d'obtenir miséricorde ; jugement pour ceux qui ne se jugent pas eux-mêmes, qui marchent suivant « les désirs de l'erreur ° », ivres du vin de l'erreur que verse le calice des démons. Or toute l'effusion de la grâce et. de la miséricorde de Dieu, aussi bien que le zèle de son indignation et de sa colère viennent et sortent en quelque manière de ce calice. Il est vie du monde pour ceux qui sont sauvés, et jugement du monde pour ceux qui périssent. C'est de lui que Dieu verse la plénitude de son amour insondable, de lui qu'il répand toute l'indignation de sa colère sans limites. Car le monde sera convaincu de péché 7 en ceux qui périssent; cl on ne voit pas ce qui les perdrait davantage que de se montrer ingrats en retour d'une si grande grâce.

3. *Ps.* 100. i.
4. *nom.* *8.* 1.
5. *nom.* 0, 5.
6. *1-pMs.* 4. 22.
7. Cf. *Jn* 10. 8.

Vae homini illi, cui salus mundi judicium est, cui vita mors est, cui absolutio damnatio est, cui gratia ira est, cui calix propitiationis calix indignationis est, cui vinum merum faex est. Christus pro nobis mortuus est. Numquid gratis ? Quid referemus in hoc sacculo ? Quid respondebimus in futuro ? Dicat protomartyr Stephanus : Pro te lapidata est caro mea, Deus meus [1]. Dicat et Laurentius : Pro te concremataa est caro mea, Deus meus [2]. Dicat quicumque plagain mortis in corpore suo pro Christo accepit, *ilacc facta est mihi, quia justificationes tuas exquisivi* [3]. Dicat quicumque *carnem suam cum vitiis et concupiscentiis* [4] crucifixit : Pro te modificata est caro mea, Deus meus. Impius autem ct peccator quid dicent, qui mortem Christi non reputant, qui *sanguinem uvae meracissimae* [5] odibili irreverentia tamquam faecem aestimant, et Filium Dei conculcant [6] ?

Quae est autem [b] *faex,* quae *non est exinanita* [7], magis quam indigna aestimatio et impudens irreverentia [c] tanti sacramenti tantique [d] beneficii, numquam delenda numquam dimittenda ? Sane hic calix nil inquinatum habet, nil impurum, nil faeculentum. Sed sicut testamentum Dei contaminare [8] dicuntur, et sanctum Dei nomen polluere [9] et justitias Dei profanare [10], qui suo vitio in his corrumpuntur, contaminantur et profanantur ; sic qui tantam gratiam non digne aestimant, et vinum merum viliori [e] contemptu tamquam faecem reputant, de bono deteriores efficiuntur, et pro vino mero faece inebriantur.

a. concremata : cremata *O* b. autem : enim Aff || c. irreverentia : reverentia *C* | d. tantique : tamquam *D* || e. viliori : viliorum *T Mg*

1. Cf. *Breviarium Cixtcrcicnxc,* In testo S. Stcphani Prolomartyris. Antiph. ad Tertiam.
2. Cf. *Breviarium CixterclcfUe,* In festo S. Laurentii, Antiph. ad Tertiam.
3. *Ps.* 118, 56.

Malheur à l'homme pour qui le salul du monde tourne en jugement ! pour qui la vie devient une mort et le pardon une damnation ; pour qui la grâce se change en colère, pour qui le calice de réconciliation est un calice d'indignation, pour qui le vin pur est de la lie ! Le Christ est mort pour nous. Est-ce gratuitement ? Que rendrons-nous en ce monde ? Que répondrons-nous dans l'autre ? Le protomartyr Étienne peut dire : Pour toi, ma chair a été lapidée, mon Dieu 1 ! Et Laurent : Pour toi ma chair a été brûlée, mon Dieu — Quiconque a reçu dans son corps, pour le Christ, un coup mortel, peut dire : «Ceci m'est arrivé, parce que j'ai cherché ta justice 2*» Quiconque a « crucifié sa chair avec ses vices et ses convoitises * » peut dire : Pour toi ma chair a été mortifiée, mon Dieu ! Mais que diront l'impie et le pécheur, qui ne font pas cas de la mort du Christ, qui, par un mépris odieux, regardent comme de la lie « le sang de la grappe très pure 9 », ct foulent aux pieds le Fils de Dieu · ?

Cette « lie non épuisée 7 », n'est-ce pas avant tout l'indifférence, le mépris pour un si grand sacrement et un si grand bienfait ? Indifférence et mépris qui ne seront jamais effacés, jamais pardonnes. Certes, ce calice n'a rien de corrompu, rien d'impur, aucune lie. Mais on dit bien que les impies flétrissent l'alliance de Dieu ", souillent son saint nom déshonorent sa justice10, lorsque eux-mêmes par leur propre vice se flétrissent, se souillent ct se déshonorent en des choses qui regardent l'alliance de Dieu, son nom cl sa justice. De même, ceux qui ne respectent pas une telle grâce, et tiennent ce vin pur pour de la lie, comme on méprise les choses viles ; ils deviennent pires, à l'occasion de ce bien, et s'enivrent de lie au lieu de vin pur.

I. *Gai.* 5, 21.
5. *Deut.* 32. 11.
6. Cf. *Hib.* 10, 29.
7. P«. 74. 9.
8. Cf. *Ps.* 54. 21.
9. CL Wi». 20. 3.
10. Cf. *Pt. SS,* 32.

Audite fornicatores, audite adulteri, audite quicumquc in deliciis agentes ct. vanitatem hujus saeculi || amantes. A'on *potestis calicem Domini bibere et calicem daemoniorum.* Qui vino soporis ebrii estis, evigilate aliquando, digerentes vinum quo nunc madetis. De somno consurgite, antequam excitetur contra vos *tamquam dormiens Dominus, tamquam potens crapulatus a vino l.* Qui enim nunc dissimulat, qui adhuc expectat *tamquam dormiens Dominus,* excitabitur tandem *tamquam potens crapulatus a vino* furoris, ut dormientes excitet, qui nunc crapulati sunt a vino erroris. Et b potens poterit et praevalens praevalebit s : sicut scriptum est : *Tu terribilis es et. quis resistet tibi? Ex tunc ira tua 3.*

Ex EADEM EPISTOLA INFRA.

Convenientibus vobis in unum, jam non est dominicam **COENAM MANDUCARE. UNUSQUISQUE ENIM SUAM COENAM PRAESUMIT AD MANDUCANDUM ; ET ALIUS QUIDEM ESURIT, ALIUS AUTEM c EBRIUS EST. NUMQUID DOMOS NON HABETIS AD MANDUCANDUM ET BIBENDUM ? AuT ECCLESIAM DEI CONTEMNITIS, ET d CONFUNDITIS EOS QUI NON HABENT ? QUID DICAM VOBIS ?** LaUDO **VOS ; IN HOC NON LAUDO e. EGO ENIM ACCEPI A DOMINO, QUOD ET TRADIDI VOBIS : QUONIAM DOMINUS J**f.SUS. **IN QUA NOCTE TRADEBATUR, ACCEPIT PANEM, ET GRATIAS AGENS FREGIT** et dixit : Accipite et manducate. Hoc est corpus **MEUM, QUOD PRO VOBIS TRADETUR. Hoc FACITE IN MEAM COMMEMORATIONEM. S1M1LITER ET CALICEM, POSTQUAM**

a. hujus saeculi : deinceps, *a medio folio, cessat L (cf. Introd.* p. 54) || b. Et : Ex tunc *Mg* || c. autem *om. T* || d. ct : aut 0 || e. Laudo vos ; in hoc non laudo : Laudo vos ? In hoc non laudo *Vlg hodierna : pro Irclionc illa continua, omisso interrogationis signo, c/. S, Bern., In obitu Domini Huberti, n.* 4 ; P. L. *183, $15 D*

1. *Ps. TI.* 05.

Ecoulez fornicateins, écoutez adultères ! Écoutez, vous tous qui vivez dans les délices et aimez la vanité de ce inonde : « Vous ne pouvez boire le calice du Seigneur cl le calice des démons. » Vous vous êtes enivrés d'un vin de torpeur : réveillez-vous enfin ! Digérez ce vin dont vous êtes ivres. Levez-vous de votre sommeil, avant que le Seigneur se réveille et se dresse contre vous, comme un homme qui vient de dormir, « comme un guerrier gorgé de vin [1] ». Car le Seigneur, qui actuellement se tait et attend « comme un homme endormi », se réveillera enfin « comme un guerrier gorgé du vin » de la fureur ; il réveillera ceux qui dorment, ceux qui sont maintenant gorgés du vin de l'erreur. Car il est puissant et fera sentir sa puissance, il esl vainqueur et fera sentir sa victoire [s], ainsi que le dit. l'Ecriture : «Tu es terrible ' Qui le résisterait à l'heure de ta colère [2] ? »

4. I Corinthiens, 11, 20-27.

On lit dans la même épître, plus loin :

Quand vous vous réunissez au même lieu, ce n'est pas là manger le repas du Seigneur. En effet, chacun se dépêche de manger son propre repas. Et tel a faim, tel autre est ivre. N'avez-vous donc point vos maisons pour manger et boire ? ou méprisez-vous l'Église de Dieu, et voulez-vous faire honte a ceux oui n'ont rien ? Que pourrais-je vous dire ? Vous louer ? Sur ce point je ne vous loue pas. Car j'ai appris du Seigneur ce que je vous ai transmis : que le Seigneur Jésus, dans la nuit ou il fut livré, prit du pain, et rendant grâces il le rompit et dit : « Prenez et mangez : Ceci est mon corps qui sera livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. » Il prit de même le calice apres lf. repas en disant :

2. CL *I Sam.* 20, 25.
3. *Ps.* 75, S.

COENAVIT, DICENS : HIC CALIX NOVUM TESTAMENTUM EST IN MEO SANGUINE. Hoc FACITE, QUOTIESCUMQUE BIBETIS, IN MEAM COMMEMORATIONEM a. QUOTIESCUMQUE ENIM MANDUCABITIS PANEM HUNC, ET CALICEM BIBETIS, mortem Domini annuntiabitis, donec veniat. Itaque QUICUMQUE MANDUCAVERIT PANEM b, VEL CALICEM DOMINI BIBERIT c INDIGNE, REUS ERIT CORPORIS ET SANGUINIS Domini

Apostolus. ecclesiam Dei quae erat Corinthi multis modis ad veram religionem instituens, inter cetera salutiferae eruditionis documenta de dominica coena, id est. sacramento dominici corporis et sanguinis, quod ad omnem ecclesiarum aedificationem prodesse possit, quod a Domino accepit, hoc et tradidit, ostendens quomodo et quo ordine haec coena instituta sit, et quid sil, quid possit, quid prosit, vel quibus obsit. Erant autem in Corinthiis quaedam reprehensione digna d circa hujus sacramenti perceptionem, cui minus dignam reverentiam exhibebant, tamquam dignitatem tantae gratiae aut ignorarent aut minus digne aestimarent. Hac occasione quam magnifice aestimanda sit hujus sacramenti dignitas praescribit, et reprehensione dignos ab irreverenti praesumptione modesta redargutione compescit.

Arguens ergo dissensionis malum dicit : *(Convenientibus vobis in ecclesia e, audio scissuras esse l, et ex parte credo* 2. Quaedam autem causa dissensionis hoc putatur, quod in ecclesia, ubi causa unitatis convenitur, suas oblationes sibi vendicabant, ct ceteri, non sumentes partem, confundebantur. Haec autem sola causa, ct si aliae desini, sufficere poterat ut dominicam coenani manducare non debe·

a. quotiescumque bibetis, in ineam commemorationem : quotiescumque in meam commemorationem bibetis 7' | b. pariem : panem hunc *Vlg* | c. trilicem Domini biberit : biberit calicem Domini *Vlg* | d. quaedam reprehensione digna : quidam reprehensione digni *T Mg* | «· ecclesia : ecclesiam *DS Vlg* | f. esse : esse inter vos *Vlg*

«Ce calice est le Nouveau Testament en mon sang; FAITES CECI TOUTES LES FOIS QUE VOUS LE BOIREZ, EN MÉMOIRE DE MOI. C1IAQUE FOIS, EN EFFET, QUE VOUS MANGEREZ CE PAIN ET BOIREZ CE CALICE, VOUS ANNONCEREZ la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. En sorte que quiconque mange le pain et boit le calice du Seigneur indignement, aura à répondre DU CORPS ET DU SANG DU SEIGNEUR »

L'Apôtre donne à ΓÉglise de Dieu qui était à Corinthe toutes sortes d'instructions sur la vraie religion. Entre autres enseignements salutaires, il lui livre ce qu'il a appris du Seigneur et qui pourra être utile à Γédification de toutes les Églises, touchant la cène du Seigneur, c'est-à-dire le sacrement de son corps et de son sang. Il montre comment ce repas a été institué, avec quels détails et suivant quel cérémonial ; ce qu'il est, quelle en est la vertu, en quoi il est utile, ou à qui il est funeste. Or il y avait à Corinthe des chrétiens qui mérilaient des reproches dans la manière dont ils recevaient ce sacrement. Us lui témoignaient trop peu de respect, comme s'ils avaient ignoré ou sous-estimé la dignité d'une si grande grâce. A cette occasion, il écrit pour dire quelle souveraine dignité il convient de reconnaître à ce sacrement, et par le blâme qui convient il freine l'audace irrespectueuse de ceux qui ont mal agi.

Il blâme le mal de la discorde, et dit : « Quand vous vous réunissez en assemblée, j'entends dire que des scissions se font parmi vous ; et j'en crois bien quelque chose 2. » Il note une cause de discorde : dans l'église, où l'on s'assemble pour une cause d'unité, les uns réclamaient l'olfrande qu'ils avaient apportée, et les autres, n'en recevant aucune part, étaient couverts de confusion. Cette seule raison, en admettant qu'il n'y en eût. pas d'autre, pouvait sullire à les empêcher de manger la cène du Seigneur. Aussi dit-il : « Quand vous vous réunissez au même

1. *I Cor.* 11, 20-27.
2. *Ibid.* 18.

reni. Proplerca dicit : *Convenientibus* ergo *vobis in unum, jam non est dominicam coenam manducare* ; ac si diceret : Ex hoc solo non licet manducare, quod scissurae sunt inter vos ; vel aliter : Jam nunc in praesenti hoc vobis damnum esi, quod non licet dominicam coenam manducare : in futuro si non praecavetis[a] erit vobis pejus.

Aliam causam annectit, quod unusquisque coenam suam, corporalem scilicet refectionem, ante dominicam coenam praesumit ad manducandum, non ad erogandum pauperibus. Dominicam coenam dicit acceptionem Eucharistiae, quam non debent pransi, sed in honorem tanti sacramenti jejuni sumere ; licet Christus post, coenam discipulis dedit, quo vehementius commendaret, volens hoc ultimum infigere cordibus el memoriae eorum. Quo autem ordine post sumeretur, apostolis servavit docendum.

Causam autem quam diximus de oblationibus vendicandis Apostolus manifeste non ponit : sed praesumptionem coenae patenter exprimit. Propter quam causam forte dixit : *Audio scissuras esse* ; el interponens quod oportet et haereses esse, addil : *Convenientibus vobis in unum, jam non est dominicam coenam manducare.* Et causam reddens, subjungit : *Unusquisque enim suam coenam praesumit ad manducandum.* Deinde arguit quod esurientibus nihil darent ; et quod ebrii erant cum sobrii esse deberent ; el quod, domos habentes, in domibus agenda in ecclesia faciebant, id est manducabant et bibebant ; ct ecclesiam Dei, quae est domus orationis, contemnebant ; et non habentes confundebant, coram eis manducantes ct bibentes et nihil eis dantes.

Propter quod dicit : *Quid dicam vobis ?* ut parcius dicam : *Laudo vos; in hoc non laudo.* Ideo non laudo, quia

a. praecavetis : praecaventis Afg

lieu, ce n’est pas là manger la cène du Seigneur. » Comme s’il disait: Du seul fait qu’il y a des scissions entre vous, il ne vous est pas permis de la manger. Ou bien : Vous subissez dès maintenant un premier dommage : c’est qu’il ne vous est. pas permis de manger la cène du Seigneur. Dans l’avenir, si vous n’y prenez garde, il vous arrivera pire.

Il ajoute une autre raison : Chacun se dépêche, avant la cène du Seigneur, de prendre son propre repas — c’est-à-dire sa réfection corporelle —, pour le manger, et non pour le donner aux pauvres. Ce qu’il appelle « cène du Seigneur », c’est la réception de l'Eucharislie, qu’on ne doit pas prendre après avoir déjeuné, mais à jeun, en l’honneur d'un si grand sacrement. Sans doute le Christ l’a-t-il donnée à ses disciples après Je repas, pour la mettre plus en évidence, parce qu’il voulait qu’elle fût le dernier souvenir de lui dans leur cœur et leur mémoire ; mais il a réservé à ses apôtres d’enseigner comment il faudrait la recevoir dans la suite.

L’Apôtrc dit ouvertement qu’on sc dépêche de prendre son propre repas ; il n’allirmc pas sans ambages que chacun réclame son offrande, comme nous le disions tout à l'heure, mais c’est peut-être à cela qu’il fait allusion quand il dit : « J’apprends que des scissions se font parmi vous. » Après une parenthèse sur les sectes qui sont inévitables, il ajoute : « Quand vous vous réunissez au même lieu, ce n’est pas là manger la cène du Seigneur. » Et il en donne la raison : « En effet, chacun se dépêche de prendre son propre repas pour le manger. » Puis il leur reproche de ne rien donner à ceux qui ont faim, et d’être ivres alors qu’ils devraient être à jeun. Ils ont leurs maisons, ct pourtant ils font dans l’église ce qu'on doit faire chez soi, c’est-à-dire boire el manger. Ils méprisent l’église de Dieu qui est une maison de prière, font, honte à ceux qui n’ont rien, en mangeant ct buvant devant eux sans leur donner.

C’est pourquoi il conclut : « Que pourrais-je vous dire ? » Pour parler avec ménagement, « vous louer ? Sur ce point je ne vous loue pas. » Je ne vous loue pas, car c’est

corpus Domini est, quod irreverenter accipitis, et in cjus commemoratione sumere debetis ; quod ab eo didici.

Ego enim accepi a Domino, quod el tradidi vobis. Quod ecclesiis traderet de hoc sacramento, a Domino accepit, sicut ct cvangelium quod ab eo evangelizalum est. Unde ad Galatas scribit : *Natum vobis facio, fratres, cvangelium, quod evangelizalum esi a me; quia non esi secundum hominem. Neque enim " ab homine accepi illud neque didici, sed per revelationem Jesu Christi '.*

In qua nocte tradebatur, imminente passione, *accepit panem, el gratias agens fregit et dixit : Accipite et comedite b. Hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur. Hoc facite in meam commemorationem.* Quod dicit, *in qua nocte tradebatur, accepit panem,* ad vesperam referendum est, quia quartadecima luna ad vesperam immolabatur agnus.

Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, el calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis, donec veniat. Quia Dominus dixerat, *hoc facite in meam commemorationem,* exponit Apostolus quae sit commemoratio. Haec est scilicet, annuntiatio mortis Christi, jugiter in praesenti Ecclesia frequentanda, ct usque in adventum Christi non cessatura. Haec autem commemoratio vel annuntiatio mortis Christi fit credendo, confitendo, repraesentando id est sacrificando, et manducando et bibendo, et imitando c.

Itaque quicumque manducaverit panem, vel calicem Domini biberit indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini, Reus utriusque indigne accepti : id est reus ex hoc quod indigne accepit : reus quoque corporis pro se crucifixi ct sanguinis pro sc fusi, hoc est reus mortis Christi. Quamvis enim non egerit ut Christus mortuus sit ; id tamen agit, quantum in ipso est, ut gratis mortuus sit. Nam salutem suam impedit ct sanguinem testamenti pollutum ducit :

a. enim ; enim ego Vfp j|| b. comedite : codd.t *quamvis in citation? longa sup/rlori* manducate | c. ot manducando... imitando om. *D*

le corps du Seigneur que vous recevez sans respect alors que vous devriez le recevoir en mémoire de lui. C'est là ce que j'ai appris de lui.

« Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis. » Il a reçu du Seigneur ce qu'il devait, transmettre aux Eglises sur ce sacrement, comme aussi l'Êvangilc qu'il a annoncé. Aussi écrit-il aux Galates : « Je vous le déclare, frères : l'Êvangilc annoncé par moi n'est point selon l'homme. Car ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu ou appris, mais par une révélation do Jésus-Christ [1]. »

« Dans la nuit où il fut livré », alors que sa passion était imminente, «il prit, du pain, et rendant grâces il le rompit ct dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. » Ces mots « la nuit où il fut livré, il prit du pain... » doivent s'entendre du soir ; car c'est vers le soir, le quatorzième jour de la lune, qu'on immolait l'agneau.

«Chaque fois en effet que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. » Le Seigneur avait dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » L'Apôtre explique quelle est cette mémoire : c'est l'annonce de la mort du Seigneur, qu'il faudra toujours répéter dans l'Eglise d'ici-bas, et qui ne doit pas cesser jusqu'au retour du Christ. Or, on fait cette mémoire ou cette annonce de la mort du Christ en croyant, en confessant, en représentant; cette représentation consiste à offrir le sacrifice, à manger el boire le corps et le sang du Christ, à imiter sa passion.

« En sorte que quiconque mange le pain ou boit le calice du Seigneur indignement, aura à répondre du corps et du sang du Seigneur. » Il est responsable du corps et du sang reçus indignement ; cela veut dire : responsable de les avoir reçus indignement, responsable aussi du corps crucifié pour lui, du sang répandu pour lui, donc responsable de la mort du Christ. Car s'il n'a pas fait que le Christ meure, il fait, pour sa part, qu'il soit mort pour rien. Il met. en effet obstacle à son salut, souille le sang du

1. *Gal.* 1. 11-12.

Filium Dei conculcat 1 ct virtutem mortis cjus in sc male vivendo evacuat. Propterca qui ejusmodi sunt rei mortis Christi sunt ; de sua vita pariter et de morte Christi rationem reddituri.

PROBET AUTEM SEIPSUM HOMO, ET SIC DE PANE ILLO EDAT ET DE CALICE BIBAT. Qui ENIM MANDUCAT ET BIBIT INDIGNE, JUDICIUM SIBI MANDUCAT ET BIBIT, NON DIJUDICANS courus Domini. Ideo inter vos multi infirmi, ET IMBECILLES, ET DORMIUNT MULTI. QuOO SI NOSMETIPSOS DIJUDICAREMUS, NON UTIQUE JUDICAREMUR. Du.M JUDICAMUR AUTEM A DoMINO CORRIPIMUR, UT NON CUM HOC MUNDO DAMNEMUR *.

Quia tam magnum periculum illi imminet, qui indigne manducat et bibit, probet seipsum homo, discutiat conscientiam suam, interroget totam vitam suam, scrutetur memoriam suam, subtiliter cor suum judicet et arguat ; legi poenitentiae vel disciplinae 3 sc subjiciat, et ut probatus inveniatur, per moram temporis in ea se exerceat et sic de pane illo edat et dc calice bibat.

Ut periculum indigne sumentis arctius memoriae infigat ct altius imprimat, et sic a tanta praesumptione deterreat. addit : *Qui enim manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit.* Non dicit *non digne,* sed *indigne.* Quis enim usquequaque digne ? Ut quis digne accipiat, quantumcumquc sit. justus, quantumcumque sit perfectus, magis est dignatio Domini quam dignitas servi. At cum injustus accipit, periculum augent indignitas pecca-.

». autem om. *T*

1. Cf. *ih-b.* 10. 29.
2. *I Cor.* 11, 28-32.
3. Dans la langue de Baudouin, In « pénitence » correspond nu regret des péchés commis ; la · discipline · consiste dans les épreuves que Dieu permet afin dc fortifier tes justes contre les tentations ct dc les faire croître en vertu, en un mot les «éduquer ». Cf. *3wpra,* p. 387 et *infra,* p. 411-113.

testament, foule aux pieds le Fils de Dieu l, et rend inefficace pour lui le mérite de sa mort en vivant mal. De telles gens sont donc responsables de la mort du Christ ; ils rendront compte également de leur propre vie et dc la mort du Christ.

5. I Corinthiens, 11. 28-32.

Mais que l'homme s'éprouve lui-même, et qu'alors IL MANGE DU PAIN ET BOIVE AU CALICE ; CAR CELUI QUI MANGE ET QUI BOIT INDIGNEMENT, MANGE ET BOIT UN JUGEMENT CONTRE LUI-MÊME, PARCE Qü'Il. NE DISCERNE PAS LE CORPS DU SEIGNEUR. C'EST POURQUOI, PARMI VOUS, BEAUCOUP SONT MALADES ET DEBILES, ET BEAUCOUP SE SONT ENDORMIS. Si NOUS NOUS JUGIONS NOUS-MÊMES, NOUS NE SERIONS PAS JUGÉS. MaIS QUAND NOUS SOMMES JUGÉS, NOUS SOMMES CORRIGÉS PAR LE SEIGNEUR POUR NÊTRE PAS DAMNÉS AVEC LE MONDE *.

Si celui qui mange et boit indignement court un si grand péril, que l'homme s'éprouve ! Qu'il examine sa conscience, interroge toute sa vie, scrute sa mémoire, juge et reprenne attentivement son propre cœur ; qu'il se soumette à la loi de la pénitence et de la discipline 3 ; qu'il s'y exerce pendant un certain temps, pour être vraiment éprouvé, et qu'ainsi il mange dc ce pain cl boive au calice.

Pour faire pénétrer plus intimement dans la mémoire, y fixer plus attentivement et plus profondément le danger qu'il y a à recevoir le sacrement d'une manière indigne, et détourner d'une telle impiété, l'Apôtre ajoute : «Car celui qui mange et qui boit indignement, mange et boit un jugement contre lui-même. Il ne dit pas « qui ne mange pas dignement », mais : « qui mange indignement ». Car qui donc recevra jamais le corps du Seigneur dignement ? Si juste, si parfait soit-on, qu'on le reçoive dignement vient de ce que le Seigneur le daigne, non de ce que le servilem· soit digne. Mais lorsqu'un impie le reçoit, l'indi-

toris et indignatio Judicis. *Judicium* enim *sibi manducati* Quare *judicium sibi manducat* ? Quia judicium mortis est illi qui sic manducat, pro eo quod manducat. Quare judicium manducat ? Quia magis Judicem quam Salvatorem manducat, non *dijudicans corpus Domini.* Judicandus est ergo, quia non dijudicat, quia securitate percipiendi a ceteris cibis corpus Domini non discernit, nec attendit quam sanctum et venerabile, quanto timore et tremore accipiendum sit quod sumit.

Periculum autem indigne sumentium exaggerans, addit: *Ideo inter vos mulli infirmi, et imbecilles, et dormiunt multi.* Judicium siquidem tantae praesumptionis non totum semper in futurum differtur ; sed jam in praesenti multi, quia indigne sumunt, infirmantur mente, et imbecilles fiunt corpore, el morte praeventi incurrunt, dispendium vitae. Primum horum trium malorum omnibus indigne sumentibus videtur esse commune ; cetera duo, etsi non omnibus, multis tamen accidunt ad correctionem aliorum, ut cx aliorum incommodo discant magis timere et. tantae gratiae reverentiam majorem exhibere. Hinc insinuari videtur, quamvis Apostolus manifeste non dicat, quod qui digne sumunt, confortantur mente, et quod multi, quantum expedit illis, robustiores fiunt corporali virtute, et forte donantur vel non minuuntur a munere longioris vitae. Verumtamen quod Apostolus non dicit temere affirmare non audemus ; sicut quod dicit impie negare non debemus.

Inter tanta b mala, quae imminent indigne sumentibus, unum sane est consilium homini fideli scipsum digna districtione dijudicare. Propter quod dicit : Si *nosmetipsos dijudicaremus,* secundum legem scilicet poeniten-

n. non minuuntur : muniuntur *I)* ‖ b. tanta : tria *Mg*

gnité du pécheur et l'indignation du Juge doublent le péril. En effet « il mange un jugement, contre lui ». Pourquoi, « un jugement contre lui » ? Parce que celui qui mange ainsi encourt une sentence de mort, à cause de ce qu'il mange. Pourquoi mangc-l-il un jugement ? Parce qu'il mange son Juge plutôt que son Sauveur, parce qu'« il ne discerne pas le corps du Seigneur ». 11 sera donc jugé parce qu'il ne juge pas ; parce qu'il prend avec insouciance, et ne discerne pas des autres aliments le corps du Seigneur. Il ne voit pas combien ce qu'il prend est saint et vénérable, avec quelle crainte et quel tremblement il le faudrait recevoir.

L'Apôtre fait ressortir tous les dangers qui menacent ceux qui le reçoivent indignement : « C'est pourquoi parmi vous beaucoup sont malades et débiles, et beaucoup se sont endormis. » La condamnation d'une si grande impiété n'est pas tout entière remise à plus tard : beaucoup, pour avoir reçu le corps du Seigneur indignement, sont dès maintenant malades dans leur âme, débiles dans leur corps ; ils meurent prématurément : il leur en a coûté la vie. Le premier de ces trois maux est commun, sans doute, à tous ceux qui reçoivent le corps du Christ indignement. Les deux autres n'arrivent pas à tous, mais à beaucoup pour la correction des autres, pour que le malheur d'autrui leur apprenne à craindre davantage, et à montrer plus de respect envers une si grande grâce. Sans le dire explicitement, l'Apôtre paraît insinuer ainsi que ceux qui reçoivent dignement le corps du Seigneur sont réconfortés dans leur âme, que beaucoup deviennent plus robustes dans leur corps, autant qu'il leur est expédient, et que peut-être ils jouissent d'une longue vie, ou du moins assez longue. Cependant nous n'osons pas affirmer témérairement ce que l'Apôtre ne dit pas, de même que nous ne devons pas prendre sur nous de nier ce qu'il dit.

Au milieu de maux si grands, suspendus sur ceux qui reçoivent indignement le corps du Seigneur, il n'y a qu'une ressource pour le fidèle ; se juger lui-même, avec la rigueur qui convient. C'est pourquoi l'Apôtre dit : « Si nous nous jugions nous-mêmes», selon la loi de la péni-

tiae vel disciplinae ", *non utique judicaremur,* a Domino videlicet secundum zelum furoris ejus aut irae.

Dum judicamur autem, a Domino corripimur. Judicium quo se boni in praesenti judicant quodammodo Domini correptio est, nec ab ejus sententia alienum est. Ipse enim sic praecipit, ipse sic consulit, volens parcere non parcenti sibi. El qui disciplinam pro Christo sibi imponit, et qui a Domino impositam libenter vel patienter excipit, uterque b a seipso judicatur, uterque b a Domino corripitur, ut non cum hoc mundo damnetur, ut non sit pars ejus cum infidelibus qui jam judicati sunt '. Quasi enim infidelis est qui inconsiderate accedit.

Potest et aliter intelligi quod dictum est : *Dum judicamur autem, a Domino corripimur.* Praemisit : *Ideo multi infirmi, et imbecilles, et dormiunt multi.* ; significans aliorum praesumptionem ad aliorum correctionem a Domino nonnumquam puniri. Deinde se aliis connumerans adjunxit : *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur.* Post haec addit : *Dum judicamur autem, a Domino corripimur* ; ac si diceret : Nos fideles, ad tantam gratiam invitati, quandoque judicamur pro parte illorum qui inter nos infirmi fiunt et imbecilles et dormiunt ; et dum ita judicamur, a Domino corripimur, nos scilicet alii, quibus prodest quod dc aliis fit judicium ad aliorum correptionem. Secundum hunc intelligentiae modum judicari et a Domino corripi per divisionem ad alios ct ad alios referenda sunt, quamvis de eisdem dici videantur. Quo locutionis genere multa in sacris eloquiis dicta inveniuntur, ut est illud : *Cum occideret eos, quaerebant eum, et revertebantur, el diluculo veniebant ad. eum* s. Alii nempe

a. vel disciplinae om. *1)* |l b. uterque (Me) : utnuuque *T* utrinque *Me*

1. Cf. Lc 12, 16; *Jn* 3, IS.
2. *Ps. TÎ,* 31.*

tence et de la discipline, «nous ne serions pas jugés par le Seigneur», selon le mouvement de sa fureur ou dc sa colère.

« Mais quand nous sommes jugés, nous sommes corrigés par le Seigneur, n Le jugement par lequel les bons se jugent eux-mêmes dans le temps présent est en quelque manière une correction qui vient du Seigneur, et n'est pas étranger à sa sentence. Car c'est bien lui qui l'ordonne ainsi, lui qui le conseille, voulant épargner celui qui ne s'épargne pas. Et celui qui s'impose une peine pour le Christ, ou qui reçoit volontiers et avec patience celle que le Seigneur lui impose, est dans les deux cas jugé par lui-même et corrigé par le Seigneur, pour ne pas être damné avec ce monde, pour que son sort ne soit pas celui des infidèles, qui sont déjà jugés x. Car il est l'équivalent d'un infidèle, celui qui s'approche du sacrement à la légère.

On peut encore comprendre d'une autre manière ces paroles : «Quand nous sommes jugés, nous sommes corrigés par le Seigneur. » Il a dit. auparavant : «C'est pourquoi beaucoup sont malades et débiles, et beaucoup se sont endormis », signifiant par là que le Seigneur punit quelquefois l'audace des uns, pour la correction des autres. Puis, parlant à la première personne, il ajoute : «Si nous nous jugions nous-memes, nous ne serions pas jugés. » Et ensuite : « Mais quand nous sommes jugés, nous sommes corriges par le Seigneur. » Cela revient à dire : Nous, fidèles invités à une si grande grâce, nous sommes quelquefois jugés — nous, c'est-à-dire ceux d'entre nous qui sont malades, débiles, ou se sont endormis - – ; ct lorsque nous sommes ainsi jugés, nous — c'est-à-dire les autres, à qui profite ce jugement châtiant les uns pour la correction des autres — sommes corriges par Je Seigneur. Selon cette explication, les deux verbes « nous sommes jugés » ct « nous sommes corrigés » par le Seigneur se réfèrent séparément l'un aux pécheurs et l'autre aux justes, bien qu'ils semblent dits des mêmes personnes. Cette manière de parler est fréquemment employée dans les Écritures. Par exemple : « Lorsqu'il les tuait, ils le cherchaient, et ils revenaient et recouraient à lui dès le matin 2. » Évidem-

erant qui occidebantur ; et alii qui quaerentes eum revertebantur.

Mundi nomine vel infideles intellige, vel generaliter malos, in quibus sunt mulli quasi infideles, vel infidelibus deteriores. Manifeste praedicit nobis doctor veritatis, sicut providus gubernator, metuendum nimis hujus nostrae navigationis periculum, velo pariter et reino fugiendum ; metuens ipse sibi, si non corripiatur, ne cum hoc mundo damnetur. Unde et corpus suum castigat et a in servitutem redigit, ne reprobus efficiatur Quo suo metu gravissime pavitantia corda nostra percutit, ut magis timeamus. Quis enim sanum sapiens non timeat, ubi Paulus timet ? Quid faciat virgula deserti, ubi contremiscit cedrus Paradisi ? Causa nostra in arcto posita est. Judicari enim nos oportet, vel a nobis h ct ideo mitius, vel a Domino et irato ct ideo gravius. Timeamus ergo periculum etc fugiamus, judicium judicio declinantes, *ut peccata nostra castigatione voluntaria cohibentes, temporaliter potius maceremur quam suppliciis deputemur aeternis*

a. castigat ct : castigans || b. nobis : nobis et ideo minus *D* || c. et : ut *Ma*

ment, ce n'étaient pas les mêmes qui étaient tués, et qui revenaient à Dieu et le cherchaient.

Sous le nom de « inonde », il faut entendre soit les infidèles, soit généralement les méchants ; parmi ceux-ci, beaucoup sont semblables à des infidèles, ou pires. Le Docteur de vérité, comme un sage pilote, nous avertit clairement qu'il nous faut fuir, à force de rames et de voiles, ce péril très redoutable pour notre navigation : il craint pour lui-même, si Dieu ne le corrige, d'être damné avec ce monde. C'est pourquoi il châtie son corps et en fait un esclave, pour ne pas être lui-même éliminé à l'épreuve ». Cette crainte qui l'étreint est un coup terrible pour nos cœurs, et nous invite à craindre davantage. Car quel homme raisonnable n'aurait pas peur, quand Paul a peur ? Que fera le brin d'herbe du désert, quand le cèdre du paradis tremble ? Notre cas est donc difficile : il faut que nous soyons jugés, soit par nous-mêmes, et donc assez doucement. ; soit par le Seigneur, par le Seigneur irrité, ct donc sévèrement. Craignons donc le danger, ct fuyons ; échappons au jugement par le jugement. « Réprimons nos péchés par un châtiment volontaire, et souffrons en ce monde plutôt que d'être envoyés au supplice éternel [2]. »

1. *Ct. I Cor.* 9, 27.
2. *Mtssale Ctstercirnsc,* Ferla VI post Dom. Fossionis, Oratio.

Quis sit ordo sequentium.

Sacramentum altaris principaliter praefiguratum est in pane et vino oblatis a Mclchisedech, et in agno paschali, et manna. Sed quoniam de pane et vino in superioribus, sicut res exigebat et ordo temporis vel ipsorum sacrificiorum poscebat, dictum est, adjiciendum est de agno et manna, et primo de agno, de quo in Exodo ita scriptum est :

Dixit Dominus ad Moysen et Aaron in terra Aegypti : Mensis iste vobis principium mensium ; PRIMUS ERIT IN MENSIBUS ANNI. LOQUIMINI AD UNIVERSUM COETUM FILIORUM ll ISRAEL ET DICITE EIS : DECIMA DIE MENSIS HUJUS TOLLAT UNUSQUISQUE AGNUM PER FAMILIAS ET DOMOS SUAS. SIN AUTEM MINOR EST NUMERUS UT SUFFICERE POSSIT b AD VESCENDUM AGNUM, ASSUMET VICINUM SUUM, QUI JUNCTUS EST DOMUI EJUS c, JUXTA NUMERUM ANIMARUM QUAE SUFFICERE POSSUNT AD ESUM agni. Erit autem agnus absque macula, masculus ANNICULUS d ; JUXTA QUEM RITUM TOLLETIS ET HOEDUM ; ET SERVABITIS EUM USQUE AD QUARTAM DECIMAM DIEM MENSIS HUJUS. IMMOLABITQUE EUM OMNIS e MULTITUDO

a. filiorum om. *T* || b. possit : non possit *T* || *c.* ejus : suae 17» || ‹J. anniculus : agniculus *C, sed infra cll.* anniculus '| e. omnis : universa U/p

TROISIÈME PARTIE

LES FIGURES DE L'EUCHARISTIE DANS L'ANCIEN TESTAMENT

CHAPITRE PREMIER

L'AGNEAU PASCAL

Esquisse de ce qui va suivre.

Les principales figures qui annonçaient le sacrement de l'autel furent le pain et le vin offerts par Melchisédech, l'agneau pascal el la manne. Mais nous avons déjà parlé du pain et du vin, comme le sujet l'exigeait, en suivant l'ordre chronologique des sacrifices. Venons-cn donc à l'agneau et à la manne, et d'abord à l'agneau. Voici ce qu'il est écrit de lui dans l'Exode :

1. Exode, 12, 1-11.

Le Seigneur dit λ Moïse et Aaron dans la terre d'Égypte : ce mois sera pour vous le commencement **DES MOIS.** Il sera le premier des mois de l'année. Parlez à toute l'assemblée d'Israël et dites-leur : Qu'au dixième jour de ce mois, chacun prenne un **AGNEAU POUR SA FAMILLE ET POUR SA MAISON. S'il,** n'a **PAS CHEZ LUI ASSEZ DE PERSONNES POUR MANGER** I.'aGNEAU, **QU'IL PRENNE SON VOISIN, DONT LA MAISON TIENT À LA SIENNE ; Qu'lL PRENNE AUTANT DE PERSONNES Qu'lL EN FAUT POUR MANGER** l'aGNEAU : **CRT AGNEAU SERA SANS TACHE, MÂLE, DE** l'aNNÉE. DaNS **LES MÊMES CONDITIONS VOUS PRENDREZ UN CHEVREAU. VOUS LE GARDEREZ JUSQU'AU QUATORZIÈME JOUR DE CE MOIS. TOUTE LA MULTI-**

filiorum Israel ad vesperum, et sument de sanguine ft AC PONENT super utrumque postem et in superliminaribus dumorum in quibus comedent illum. Et edent carnes nocte illa assas igni, et azymos PANES CUM LACTUCIS AGRESTIBUS. Non COMEDETIS EX EO CRUDUM QUID, NEC COCTUM AQUA, SED ASSUM TANTUM igni. Caput cum pedibus ejus et intestinis vorabitis ; NEC REMANEBIT ex eo QUICQUAM " USQUE MANE. Si QUID RESIDUI c FUERIT, IGNE COMBURETIS. SIC AUTEM COMEDETIS ILLUM. KeNES VESTROS ACCINGETIS; CALCEAMENTA d HABEBITIS IN PEDIBUS. TENENTES BACULOS IN MANIBUS I ET COMEDETIS FESTINANTER. Est ENIM PHASE, ID EST TRANSITUS, Do.MINI

Sicut veritas nunc propalata dudum latebat sub figurarum velamine ; sic caligo figurarum radiante veritate nunc manifestatur sicut in lumine, secundum quod scriptum est : .Vox *sicut dies illuminabitur* 2.* Omne quod manifestatur lumen est. Veritas manifestata figuram sic illuminat, ut ex figurae comparatione ipsa pulchrius elucescat. Collatio quippe figurae ct veritatis mirabili quadam congruentia mutuae similitudinis mysticam figurae significationem elucidat, et indubiae veritatis fidem confirmat. Figura veritati sic concordat, ut proficiat ad veritatis testimonium, quae posita est in signum 8. Veritas figurae sic respondet, ut inde valeat confirmari unde

a. sanguine : sanguine ejus *Vlg* !| b. ex eo quicqunm : quicquam ex *eo Vlg* I) c. residui : residuum *Vlg* || d. calceamenta : et calceamenta *Vlg* || e. quae posita : quod positum *Mg*

1. *Ex.* 12, 1-11. Avec ce texte, Baudouin aborde l'étude des figures vétérotestamentaires de l'Eucharistic, selon le plan annoncé au début du traité (cf. supra, p. 7G). Son exégèse, fortement spiritualisante, pourrait donner à penser qu'il perd souvent de vue l'économie sacramentelle, pour ne considérer que les réalités intérieures. En fait, l'insertion de ces développements dans un traité qui s'intitule expressément *De Sacramento Altaris* montre

TÜDE DES FILS D'ISRAËL L'IMMOLERA VERS LE SOIR. Ils PRENDRONT DE SON SANG, ET EN METTRONT SUR LES DEUX POTEAUX ET SUR LE LINTEAU DES PORTES DES MAISONS DANS LESQUELLES ILS LE MANGERONT. CeTTE NUIT-LÀ, ILS EN MANGERONT LES CHAIRS RÔTIES AU FEU, AVEC DES PAINS AZYMES ET DES LAITUES SAUVAGES. VOUS n'eN MANGEREZ RIEN DE CRU NI DH CUIT A L'eaU, MAIS SEULEMENT RÔTI AU FEU. VoUS MANGEREZ LES PIEDS, LA TÊTE ET LES INTESTINS ; ET IL n'eN RESTERA RIEN JUSqu'au matin. S'il en reste quelque chose, vous le BRÛLEREZ AU FEU. VoiCI COMMENT VOUS LE MANGEREZ : VOUS VOUS CEINDREZ LES REINS, VOUS AUREZ VOS CHAUSSURES AUX PIEDS, ET VOUS TIENDREZ VOS ILVIONS λ LA MAIN ; ET VOUS MANGEREZ λ LA HATE. CAR c'eST LA PAQUE, C'EST-À-DIRE LE PASSAGE DU SEIGNEUR *.

Jadis la vérité qui est maintenant manifestée sc cachait sous le voile des figures. Aujourd'hui elle rayonne si bien que l'obscurité des figures se dissipe, et qu'elles apparaissent en pleine lumière, ainsi qu'il est écrit : « La nuit, s'illuminera comme le jour 2. » Tout ce qui est manifesté est lumière. La vérité manifestée illumine la figure, au point qu'ellc-mcme apparaît plus radieuse par ce voisinage/de la ligure. Car celle confrontation de la ligure et de la vérité, par l'admirable harmonie de leur ressemblance mutuelle, éclaire le sens mystique de la ligure, et confirme la foi en l'indubitable vérité. La figure s'accorde si bien à la vérité qu'elle lui rend témoignage ; elle a été en effet donnée comme signe 3. La vérité répond si bien à la figure qu'elle reçoit une confirmation de ce qui devait

que, dans sa pensée, un lien organique unit l'interprétation Sacramentelle et l'interprétation spirituelle des figures anciennes : le sacrement, en effet, est le signe efficace de la sanctification de l'homme. ct la vie spirituelle ne fait qu'« intérioriser » et « réaliser » ce qui était signifié et contenu comme en germe dans le sacrement. Les réalités de grâce sont l'efïcl du sacrement et la tin de son institution ; aussi est-ce bien encore de ce sacrement qu'il traite, en quelque façon, même lorsqu'il semble passer directement des figures du l'Ancien Testament à la vie intérieure de l'âme chrétienne.

2. *Ps.* 138, 12.
3. Cf. *Le* 2. 31.

cam oportuit praefigurari. Attendamus igitur quomodo novum sacrificium veteri conveniat, et quam mirabiliter ei sit configuratum a quo dudum exstitit mirabiliter|| praefiguratum.

Mensis iste, vobis principium mensium, primus erit **IN MENSIBUS ANNI.**

Primus mensis secundum Hebraeos, qui dictus est Nisan, ipse est in quo mundus conditus creditur cujus plenilunium post vernale aequinoctium semper est attendendum. In hoc mense populus Israel a servitute Aegypti liberatur, in quo legale pascha inchoatur. In hoc genus humanum sanguine Christi a potestate diaboli eripitur, et in Christi resurrectione ad vitam reparatur, in quo et novum pascha ab ipso Christo instituitur. Hic igitur mensis, tot titulis insignis, in ordine ct numero mensium secundum supputationem Judaeorum merito primus nuncupatur.

Loquimini ad universum coetum filiorum Israel, et dicite eis : decima die mensis hujus tollat unusquisque **AGNUM PER FAMILIAS ET DOMOS SUAS.**

Jubetur agnus decima dic de grege tolli, usque ad quartam decimam ad vesperam servandus, et sic immolandus b. Hoc in figura Christi, qui decima die primi mensis Hierosolymam advenit, ubi exceptus est a turbis cum ramis palmarum et divinis laudibus *. Decima die mensis hujus tollitur agnus ; quarta decima immolatur. Denarius legem significat propter decalogum ; quaternarius vero quattuor evangelia. Christus ergo, qui non venit legem solvere sed adimplere s, decima die ad locuin

». mirabiliter om. JWff || b· et sic immolandus om. *Mg*

1. La tradition selon laquelle le inonde mirait été créé au printemps re-

jadis l'annoncer. Voyons donc comment le nouveau sacrifice s'harmonise avec l'ancien, comment il répond merveilleusement à celui qui jadis l'annonça merveilleuse* sentent.

Ce mois sera pour vous le commencement des mois. Il sera le premier des mois de Vannée.

Le premier mois chez les Hébreux s'appelait nisan : c'est celui dans lequel on croit que le monde fut créé ». Il amène toujours la pleine lune après l'équinoxe de printemps. C'est en ce mois que le peuple d'Israël est délivre de la servitude d'Égypte, et que commence la paque légale ; en ce mois que le genre humain est arraché à la puissance du diable par le sang du Christ, et rendu apte à la vie éternelle par la résurrection du Christ. C'est en ce mois aussi que la nouvelle pâque est instituée par le Christ. Ce mois, insigne à tant de titres, est donc à bon droit le premier des mois selon le compul des Juifs.

Parlez à toute l'assemblée d'Israël, et dites-leur : Qu'au dizième jour de ce mois chacun prenne un agneau pour sa famille et pour sa maison.

Dieu ordonne de prendre un agneau dans le troupeau le dizième jour, de le garder jusqu'au quatorzième jour vers le soir, et alors de l'immoler. Ceci en ligure du Christ, qui vint à Jérusalem le dizième jour du premier mois, et y fut reçu par les foules avec des palmes et des acclamations a. On prend l'agneau le dizième jour, on l'iminole le quatorzième. Le nombre dix signifie la Loi, à cause du décalogue. Le nombre quatre figure les quatre Évangiles. Le Christ, qui n'est pas venu abolir la Loi mais l'accomplir 3, vient le dizième jour au lieu de sa passion,

monte à Philon ; elle a souvent été exploitée par les Pères dans leurs commentaires sur la date de Pâques ; ct. J. Daniélou. *Hiblc ct Liturgie,* Paris, 1951, p. 389-395.

2. Cf. *Jn* 12. 12-13.

3. Cf. *Maith.* 5, 17.

passionis venit, quarta decima luna ad vesperam tradendus his qui eum erant crucifixuri ; quia primo oboedientiam legis a implevit, deinde animam ponendo pro fratribus suis* oboedientiam a' evangelicae perfectionis addidit.

Sin altem minor est numerus ut sufficere possit AD VESCENDUM AGNUM, ASSUMET VICINUM SUUM, QUI JUNCTUS EST DOMUI EJUS, JUXTA NUMERUM ANIMARUM QUAE SUFFICERE POSSUNT AD ESUM AGNI.

Littera haec plana est, mystice indicans vocationem gentium, quae ad esum agni nunc assumptae sunt. Non sullicicbat solus populus Israel ad vescendum agnum, quia non illi soli sullicicbat hic agnus. Sufficiebat enim ct his et illis. Erat autem populus gentium vicinus et conjunctus domui Israel, quia uterque populus ex uno Patre Deo secundum creationem, uterque ex Adam vel Noe secundum originem carnis, et uterque *secundum propositum gratiae*[1] in una domo, hoc est Ecclesia, colligendus erat, sed populus gentium per populum Judaeorum. Propterea ipsi monentur assumere vicinum suum, quod et facium est in assumptione gentium per apostolos.

Aliter : Si qui simplices fratres sunt in una domo vel congregatione, qui non sufficiunt ad vescendum agnum, hoc est qui non Sufficiunt hoc fidei nostrae intclligere sacramentum ; qui hujusmodi sunt b monentur assumere non extraneum, id est hominem haereticum, sed vicinum suum junctum domui suae, hoc est hominem catholicum, sanam habentem doctrinam 3, quo adjuti sufficiant comedere agnum, hoc est capere secundum pietatem fidei veri Agni sacramentum.

a-a'. legis... oboedientiam *om. O* ;| b. qui hujusmodi sunt *om. Mg*

1. Gf. *t .In* 3, 1G. Sur les origines de l'interprétation des «dix jours· à laquelle se réfère Baudouin, Cf. J. Daniéi.oc, *o. c.*, p. 396.

et sera livré le quatorzième jour de la lune, vers le soir, à ceux qui doivent le crucifier. En ceci il a d'abord accompli l'obéissance selon la Loi, puis y a ajouté l'obéissance selon la perfection évangélique en donnant sa vie pour ses frères *.

S'il n'a pas chez lui assez de personnes pour manger l'agneau, qu'il prenne son voisin, dont la maison tient à la sienne ; qu'il prenne autant de personnes qu'il en faut pour manger l'agneau.

Le sens littéral est clair. Au sens mystique, ce verset signifie la vocation des Gentils, qui ont été invités à manger l'agneau. Le peuple d'Israël ne suffisait pas, seul, à manger l'agneau, parce que cet agneau suffisait pour plus que le peuple d'Israël : il suffisait à la fois pour les Israélites et pour les païens. Le peuple des Gentils était voisin d'Israël, sa maison attenait à la sienne, parce que l'un et l'autre peuple venait d'un seul Père, Dieu, selon la création, l'un et l'autre descendait d'Adam el de Noé selon l'origine charnelle, et l'un et l'autre devait, «selon le décret de la grâce2», se réunir en une seule maison qui est Γ Église, — mais le peuple des Gentils par l'intermédiaire du peuple juif. Aussi les Hébreux sont-ils avertis d'avoir à prendre leur voisin, et c'est ce qui arriva quand les Apôtres accueillirent les païens.

Autre explication : s'il y a, dans une maison ou un groupement, des frères qui soient des simples et ne suffisent pas à manger l'agneau, c'est-à-dire ne puissent comprendre suffisamment ce sacrement de notre foi, on leur donne l'avertissement de prendre avec eux non pas un étranger, c'est-à-dire un hérétique, mais leur voisin dont la maison tient à la leur, c'est-à-dire un catholique ayant une saine doctrine 3, qui les aidera à manger l'agneau, c'est-à-dire à comprendre selon la piété de la foi le sacrement du véritable agneau.

2. *Hom.* 4, 5.
3. Cf. *TUr* 2, 1.

ERIT AUTF.M AGNUS ABSQUE MACULA MASCULUS ANNICULUS.

Secundum mandatum legis absque macula debuit eligi agnus, hoc est qui esset sine vitio corporis, utpolc nec claudus nec alias vitiosus. Haec omnia Christo conveniunt. Ipse est enim Agnus qui tollit peccata mundi [1], innocens, immaculatus, *segregatus a peccatoribus* [2], *qui peccatum non fecit nec inventus esi dolus in ore ejus* [3]. Masculus quidem, quia nihil effeminatum habens sed in omnibus viriliter agens «. Anniculus vero, quia hujus [a] anni est de quo dicitur : *Benedices coronae anni benignitatis tuae* 4; et de quo ipse per Isaiam dicit : *Ut praedicarem annum placabilem Domino* e. Anniculus ergo est per novitatem gratiae, nihil habens de praecedentium annorum antiquitate, videlicet de vetustate culpae.

Juxta quem ritum tolletis et haedum [b].

Hic videtur ostendi haedum ad celebrandum pascha, si agnus desit, sumi oportere. Cui Augustinus contradicere videtur, dicens quod Judaei conantur intclligere haedum accipiendum ad celebrandum pascha si agnus desit. Sed Augustinus alia videtur translatione uti, quasi scriptum sit agnum ab agnis vel haedis accipiendum. Dicit enim : *Quare moneretur ovem vel agnum ab agnis vel haedis accipiendum, nisi ille figuraretur, cujus caro ex justis est et peccatoribus sumpta* ' ? At secundum translationem qua nos utimur moneri videtur, juxta ritum de agno praescriptum, haedum esse tollendum. Nec est absurdum per

a. hujus : unius *O* || b. post haedum *add. in rubrica tamquam glossa* tollendus est si defuerit agnus *O*

1. *Jn* 1, 29.
2. *Ilfb.* 7. 26.
3. *I Pierre* 2. 22, d'après *Is.* 53. 9.

l'agneau sera sans tache, mâle, de l'année.

Selon le commandement de la Loi, il fallait, choisir un agneau sans lâche, c'est-à-dire sans vice corporel : ni boiteux, ni déprécié par quelque autre défaut. Toutes ces conditions s'appliquent, au Christ. 11 est l'Agneau qui efface les péchés du inonde [›], innocent, immaculé. « séparé des pécheurs [*] ». « Il n'a pas commis le péché, et le dol ne s'est pas trouvé dans sa bouche [3] ». Il est mâle, parce qu'il n'a rien d'efféminé, mais agit virilement en toutes choses il est de l'année, puisqu'il est de cette année dont. l'Écriture annonce : «Tu couronneras l'année de ta bonté [5] », et dont le Seigneur lui-même a dit par la bouche d'Isaïe : « Je dois publier l'année de la réconciliation du Seigneur [e]. » Il est de l'année, parce que la grâce est nouvelle, qu'elle n'a pas la vétusté des années précédentes, autrement dit parce qu'elle n'a rien du vieux péché.

Dans les mêmes conditions, vous prendrez un chevreau.

Cette phrase veut dire, il me semble, que faute d'agneau on doit, prendre un chevreau pour célébrer la pâque. Augustin paraît contredire cette interprétation ; selon lui, les Juifs font violence au texte en expliquant que faute d'agneau on doit, prendre un chevreau pour célébrer la pâque. Mais il semble qu'Augustin se serve d'une autre version, où il y aurait : « Prenez un agneau parmi les agneaux et les chevreaux. » 11 dit en effet : « Pourquoi cet ordre, de prendre un agneau parmi les agneaux et. les chevreaux, sinon en ligure de celui qui prit chair d'ancêtres justes et d'ancêtres pécheurs [7] ? » Mais le texte dont nous usons ordonne, je crois, de prendre un chevreau ayant les mêmes qualités que l'agneau. Et il est raison-

4. Cf. *Ps.* 26. 14.
5. *Ps.* 64, 12.
6. *Is.* 61, 2.
7. Citation approximative de S. Aι:oυ$TťN» *Quaest. in Hept.,* 2, 42 ; *PL* 34» W)8 ; *CSEL* 28, p. i14.

haedum Christum significari pro similitudine carnis peccati

Et servabitis eum usque ad quartam decimam **DIEM MENSIS HUJUS. 1MMOT.ABITQUE EUM OMNIS MULTITUDO** filiorum Israel ad vesperum.

De utroque intelligendum est. hoc, de agno videlicet et haedo. Ad hoc enim decima dic de grege tolli debebat sive agnus sive haedus, ut servaretur usque ad quarlam decimam diem mensis hujus ct immolaretur ad vesperum, quia in fine sacculorum a Judaeis *immolatus est Christus* «, el ad vesperam traditus est et lentus ut occideretur.

A nobis quoque quasi ad vesperam immolatur Christus, hoc est post ejus mortem, quasi post" occasum solis. Licet enim jam resurrexerit, in sacrificio tamen altaris jugiter mors Christi annuntiatur 3, et quod ad vesperam factum est repraesentatur.

Et sument de sanguine, et ponent super **UTRUMQUB POSTEM, ET IN SUPERLIMINARIBUS DOMORUM IN QUIBUS COMEDENT ILLUM.**

Domus in quibus habitamus ipsi nos sumus, si tamen apud nosmetipsos manemus, et non extra nos per *desideria erroris* * educimur. Postes demorum sunt firmitas cordis et corporis in fortitudine et patientia. Super utrumque ergo postem sanguis agni ponitur, quando passionem Christi per afflictionem utriusqne, mentis scilicet ct corporis, compatiendo imitamur. Parum est enim super unum postem sanguinem ponere, quia homini christiano necessaria est disciplina in castigatione mentis pariter ct. corporis. Nam quod per prophetam dicitur,

a. **post : ad** *Mg*

1. Cf. *Rom.* 8, 3.

nable de dire que le chevreau signifie le Christ, parce que celui-ci a pris une chair semblable à la chair de péché

Vous le *garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois. Toute la multitude des (ils d'Israël l'immolera vers le soir.*

Ceci peut s'entendre de l'un comme de l'autre : agneau ou chevreau. On devait retirer l'agneau ou le chevreau du troupeau le dixième jour, le garder jusqu'au quatorzième jour du même mois et l'immoler vers le soir, parce que c'est à la fin des siècles que « le Christ a été immolé [2] » par les Juifs, et vers le soir qu'il a été saisi et livré pour être tué.

Nous aussi, c'est en quelque sorte vers le soir que nous immolons le Christ, car nous l'immolons après sa mort, qui est comme le coucher du soleil. Bien qu'il soit en effet ressuscité, dans le sacrifice de l'autel c'est toujours la mort du Christ qu'on annonce [3], c'est l'événement de ce soir-là qu'on représente.

Ils prendront du sang de l'agneau et en mettront sur les deux poteaux et sur le linteau des portes des maisons dans lesquelles ils le mangeront.

La maison où nous habitons, c'est nous-mêmes — si du moins nous restons chez nous et ne nous laissons pas entraîner au-dehors par les «convoitises décevantes[4]». Les poteaux de nos maisons sont la fermeté du cœur et du corps dans la force et la patience. Nous mettons du sang de l'agneau sur ces deux poteaux lorsque nous imitons la passion du Christ en nous y associant par la souffrance de l'un et de l'autre, c'est-à-dire de l'âme et du corps. C'est trop peu en effet de mettre du sang sur un seul poteau : un chrétien doit faire pénitence en châtiant et son âme et son corps. Ces mots du Prophète : « Déchi-

2. *I Cor.* 5. 7. Sur cette interprétation, Cf. J. Daniélou, o. c., p. 400.
3. Cf. *I Cor.* 11, 26.
4. *Eph.* 4, 22.

Scindite corda vestra et non vestimenta vestra *, scissionem vestimentorum, hoc esi afflictionem corporum, non interdicit sed non solam suflicere ostendit. Sic Dominus, cum dicit, .*Misericordiam volo et non sacrificium* 3, misericordiam quidem praecipue requirit, sine qua nec sacrificium sufficit.

Superliminare est pia intentio, in quo sanguis ponitur, cum intentio cogitationis ad imitationem passionis Christi dirigitur.

Alio quoque modo in superliminari sanguis ponitur, cum crux passionis in fronte portatur. Unde ad eum, qui in medio candelabrorum a propheta Ezcchiele aspiciebatur similis filio hominis ', Dominus dicit : *Transi per mediam civitatem Jerusalem, et signa Than super frontes virorum gementium et dolentium super cunctis abominationibus quae sunt* ° *in medio ejus.* Et sex viris qui steterunt juxta altare aeneum dixit : *'Transite per civitatem, sequentes eum, et percutite* ; et. post pauca : *Omnem super quem videritis Than ne occidatis; et a sanctuario meo incipite* *. Et in Apocalypsi legitur : *Habentes nomen ejus et nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis* 5. Et in Exodo : *Facies laminam de auro purissimo, in quov sculpes opere celatoris : Sanctum Domino; ligabisque eam vitta hyacinthina, et erit super tiaram eminens* c *fronti pontificis* ·. Quid per frontem rectius intelligitur, quam publica ct inconfusibilis confessio crucis Christi ? Oportet enim servum Christi inconfusibilem esse, in humilitate Christi non solum praedicanda sed ct imitanda, sicut et Christus inconfusibilis exstitit, qui *sustinuit crucem, confusione* d *contempta* ·. Unde Apostolus Timotheum admo-

a. Mint : fiunt *Vlg* || b. quo : qun *Vlg* I c. eminens : imminens *Vlg* || d. confusione : in confusione *0*

1. *J<*1* 2. 13.
2. *Matlh.* 9. 13, d'nprès *Os.* 6, 6.
3. Baudouin rapporte par erreur A la vision d'Ezéchiei un trait emprunté

rez vos cœurs ct non vos vêtements 1 », ne nous interdisent pas de déchirer nos vêtements, c'est-à-dire de châtier nos corps, mais montrent que cette pénitence corporelle ne suilit pas. De même, lorsque le Seigneur dit : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice 8 », il donne simplement la première place à la miséricorde, car sans elle le sacrifice à lui seul ne suffirait pas.

Le linteau est l'intention pieuse. On y met du sang lorsque l'intention intérieure est dirigée vers l imitation de la passion du Christ.

On inet encore du sang sur le linteau d'une autre manière, en portant sur le front la croix de la passion. Ainsi le Seigneur dit au personnage que le prophète Ézéchiel aperçoit au milieu des candélabres, semblable à un fils d'homme 3 : « Passe au milieu de la ville de Jérusalem, et marque un Tau sur le front des hommes qui gémissent et qui souffrent de toutes les abominations qui s'y font. » Et il dit aux six hommes qui se tenaient près de l'autel d'airain : « Passez dans la ville après lui, et frappez ! » Et un peu plus bas : « Ne tuez pas ceux sur lequels vous verrez le Tau. Et commencez par mon sanctuaire 4. » On lit aussi dans l'Apocalypse : « Ils avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leur front 6.» El dans ΓExode: «Tu feras une lame d'or très pur, sur laquelle un ciseleur gravera : Saint, pour le Seigneur. Tu l'attacheras sur la tiare avec un ruban d'hyacinthe, et elle sera sur la tiare, au front du pontife °. » Que devons-nous entendre par le front, sinon la confession publique et courageuse de la croix du Christ ? Il faut en effet que le serviteur du Christ n'ait pas honte de l'humilité du Christ, soit pour la prêcher, soit pour l'imiter. Le Christ n'a pas eu honte, lui qui « a souffert la croix en méprisant la honte 7 ». C'est pourquoi l'Apôtre donne à Timothée cet avertissement :

à *Apoc.* 1, 12-1.3, peut-être parce que S. JéhômB, 7π Biccft. 3 ; *PL* 25, 87 B. cite le texte d'/lpoc. 1, en commentant *Éz.* 9.

4. *Ez.* 9, 4-6.
5. -4/M/C. I1, 1.
6. *Ex.* 28. 36-37.
7. *Uéb.* 12, 2.

net dicens : *Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo operarium inconfusibilem* ». Ilacc est autem fidelis confessio, lingua ct vita, verbo ct exemplo, sermonibus pariter et moribus, Christum annuntiare, *improperium Christi*[2] sustinere, humilitatem, paupertatem et omnem vilitatem pro Christo non erubescere. Hinc per prophetam dicitur : *Posui faciem meam ul petram durissimam, et scio quoniam non confundar* [3]. Ab his autem qui sanguinem ponunt in superliminari, qui Thau vel nomen Dei habent scriptum in fronte, longe sunt illi qui a turpibus et ob turpia laudari non solum non erubescunt sed et concupiscunt, quorum *gloria in confusione* est ‘. Et unde deberent confundi, inde gloriosos se reputant ; el inore meretricis frontem obdurant, erubescenda non erubescentes, sicut scriptum est : *Frons mulieris meretricis facta est tibi; noluisti erubescere* *.

Alio etiam modo sanguinem agni super utrumque postem el in superliminari ponimus, quando sanguinem Christi ore corporis et cordis sumimus, et totam spem nostram, quae sursuni est, non in virtute nostra ponimus, sed sanguine hujus Agni signamus. Nam qui perfectiores aliis inveniuntur, martyres scilicet Christi, non in suo sanguine *laveruni stolas suas,* sed *candidas eas fecerunt in sanguine Agni* ·. Non enim sanguis eorum, quamvis innocens, quamvis mundus, sufficiebat ad emundationem peccatorum. Sanguinem itaque agni super utrumque postem ponimus, cum corpus et animam dominici sanguinis perceptione communimus s. In superliminari sanguinem ponimus, cum hujus sanguinis virtute salvari credimus, qui justitiae nostrae fiduciam non habemus.

a. communimus : communicamus *D*

1. *11 Tim.* 2. 15.
2. *Héb.* 11. 2β.
3. *lx.* 50. 7.

«Veille à te présenter devant Dieu comme un homme éprouve, un ouvrier sans honte *. » Confesser sa foi, c'est annoncer le Christ par la langue et la vie, la parole et l'exemple, les discours et les mœurs ; c'est porter « l'humiliation du Christ[2] », ne pas rougir de l'humilité, de la pauvreté, de tout abaissement supporté pour le Christ. Le Prophète dit dans le meme sens : « J'ai rendu ma face semblable à une pierre très dure, et je sais que je ne serai pas confondu ' ! » Λ l'opposé de ceux qui mettent du sang sur le linteau, qui ont le Tau ou le nom de Dieu écrit sur leur front, il y a ceux qui non seulement ne rougissent pas d'etre loués par des infâmes et pour des actions infâmes, mais même le désirent ; « ils mettent leur gloire dans ce qui est leur honte [4] », se vantent de ce qui devrait les couvrir de confusion, durcissent leur front comme celui d'une courtisane, et ne rougissent pas de ce dont il faudrait rougir. Il est écrit : a Tu t'es fait un front de prostituée, tu n'as pas voulu rougir *. »

Enfin, nous mettons encore du sang de l'Agneau sur les deux poteaux et sur le linteau, quand nous recevons le sang du Christ dans la bouche du corps et. dans celle du cœur, et que nous ne plaçons pas notre espérance dans nos propres forces, car elle est d'en haut, mais la marquons du sang de l'Agneau. Car ceux-mêmes qui sont trouvés plus parfaits que les autres, les martyrs du Christ, n'ont pas « lavé leur robe » dans leur propre sang, mais « les ont blanchies dans le sang de l'Agneau e ». Leur propre sang, si pur ct si innocent fût-il, ne suffisait pas à les purifier de leurs péchés. Nous mettons donc le sang de l'Agneau sur les deux poteaux lorsque nous fortifions notre corps et notre âme en recevant le sang du Seigneur. Nous en mettons sur le linteau, quand nous croyons que le pouvoir de ce sang nous sauvera, nous qui ne nous fions pas à notre justice.

•I. *PMI.* 3, J9.
5. *Jér.* 3, 3.
6. *Breviarium* Cû-irrcirnsc. In fcslo SS. Innocentium. Antiph. Ill ad Vesperas ; cl. *Apec.* 7, 11.

Et EDENT CARNES NOCTE ILLA ASSAS IGNI.

Nocte agnum comedimus, quia modo in sacramento dominicum corpus accipimus. Profundum est enim mysterium ct sacro tectum velamine.

Nocte comedimus, quia adhuc nostras conscientias invicem non videmus, nec propria delicia, nec qualis quisque accedat plene intelligiinus. *Delicia* enim *quis inlelligil* 1 ?

Carnes assas igni comedimus, si de carne Chrisii digna sentimus, quae de Spiritu sancio concepta, igne caritatis operante, Verbo Dei unita est, et pro salute mundi passioni exposita, et igne passionis sicut *holocaustum* concremata *in odorem suavissimum Domino* 2.

Pot est etiam ignis referri ad caritatem qua nos Christum diligere debemus, sine qua ad carnes agni nemo dignus accedit. Propterea jubemur carnes assas igni comedere et. recte4. Nam quod ardenter amatur, jugi meditatione in corde versatur et calore amoris quasi in corde assatur. Assum ergo comeditur, cum exemplum passionis Christi per amorem imitationis avide glutitur" et intra nos recipitur.

Et azymos panes cum lactucis agrestibus.

In singulis verbis aliquid utile nobis suggeritur, et aliqua gratia aedificationis continetur. Ecce hic azymos panes edere monemur cum lactucis agrestibus. Ut quid hoc ? Aut qui sunt panes azymi vel lactucae agrestes ? Justitia pura et incorrupta ipsa panis est ct vitalis refectio, unde quis juste vivat, dc qua scriptum est : *Beati qui*

a. Propterea... recte om. D | b. glutitur *CDO*S* : sumitur *O* (a.corr.) *TMf*

1. *Ps.* 18. 13.

Celle nuit-là ils en mangeront les chairs rôties au [eu.

Nous mangeons l'Agneau de nuit, car maintenant c'est dans le sacrement que nous recevons le corps du Seigneur. Ce sacrement est un mystère profond, recouvert d'un voile sacre.

Nous le mangeons de nuit parce que nous ne voyons pas encore nos consciences mutuellement ; nous ne comprenons même pas pleinement nos propres fautes, et ne savons dans quel état chacun s'approche. « Qui », en effet, « connaît scs fautes 1 » ?

Nous mangeons la chair rôtie au feu, si nous avons au sujet de la chair du Christ les pensées et les sentiments qui conviennent. Elle a été conçue du Saint-Esprit ; sous l'action de ce feu de l'amour, elle a été unie au Verbe de Dieu, exposée pour le salut du inonde à la souffrance, brûlée entièrement comme un « holocauste » au feu dc la passion, pour être «un parfum très agréable au Seigneur *».

On peut aussi voir dans le feu l'amour dont nous devons aimer le Christ, et sans lequel personne ne s'approche dignement des chairs de l'Agneau. Dans ce sens, on nous ordonne de manger les chairs rôties au feu, ct c'est bien dit. Car ce qu'on aime ardemment est tourné et retourné dans le coeur par une méditation continuelle, et comme rôti à la chaleur dc l'amour. Nous mangeons donc la chair rôtie, lorsque nous recueillons avidement et recevons en nous-mêmes l'exemple dc la passion du Christ, par un amour décidé à l'imiter.

Avec des pains azymes et des laitues sauvages.

Chaque mot nous suggère quelque chose d'utile, et contient une grâce d'édification. Voici qu'on nous ordonne de manger des pains azymes ct des laitues sauvages : pourquoi ? Qu'est-cc que ces pains azymes et ces laitues sauvages ? La justice pure et incorruptible est le pain la réfection vitale, qui fait vivre en juste. Il est écrit d'elle2

2. Nomfr. 15, 24.

esuriunt et sitiunt justitiam ». Et ille dudum per inoboedientiam justitiae desertor, nunc autem per poenitentiam ad cor rediens, dicit. : *Aruit cor meum quia oblitus sum comedere panem meum* 3. Panes ergo azymi sunt omnes virtutes mentis bene constitutae, si verae sint et sincerae, et nihilominus ipsa opera justitiae, si sine fictione et sine peccati admixtione fiant. Panes itaque sine fermento comedit, qui recta opera sine corruptione vanae gloriae facit, qui sollicite agit ne per malam intentionem bonum perdat quod recte dispensat. Opus enim pietatis corrumpit intentio vanitatis. E contrario iniquitatem operis non excusat pictas intentionis. Unde increpando dicitur : *Sacrificate de fermento* A *laudem* 3. De fermento enim laudem immolat, qui Deo sacrificium de rapina parat, qui de malo opere gratiam captat.

Lactucae agrestes valde amarae sunt, quibus recte significari possunt poenitentia et disciplina, quarum prima praeterita peccata amare plangit, altera illicita desideria amare restringit.

Quoniam ergo sine justitia, poenitentia et disciplina, ad carnes agni accedere non debemus, recte monemnr carnes agni edentes edere etiam azymos panes cum lactucis agrestibus.

NOX COMEDETIS EX EO CRUDUM QUID, NEC COCTUM! AQUA, SED ASSUM TANTUM IGNI.

Ipsa verba historiae historicum sensum ex parte excludunt, cum consuetudinis non sit agnum crudum comedere. Mystice autem tres differentiae edentium hic insinuantur, in quibus quattuor continentur. Sunt enim quidam qui aemulationem Dei habent secundum scientiam pietatisj

a. fermento : fermentato *Vlg (cf.* i›. 110)1

1. *Mattii.* 5. 0.

«Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice l. » Un homme qui avait déserté la justice par désobéissance, mais qui plus tard revint à lui et lit pénitence, s’écria : « Mon cœur est desséché, parce que j’ai oublié de manger mon pain s. » Les pains azymes sont donc toutes les vertus d’une âme bien faite, mais vertus vraies et sincères ; ce sont aussi les œuvres mêmes de la justice, faites sans hypocrisie, sans mélange de péché. 11 mange du pain sans levain, celui qui fait des œuvres droites sans y mêler la corruption de la vainc gloire, qui veille avec soin à ne pas perdre, par une intention viciée, le bien qu’il fait. Car la vainc gloire dans l'intention corrompt une œuvre bonne. Inversement, la bonne intention n’excuse pas un acte injuste. C’est sous forme de reproche qu’il est dit : ‹i Faites un sacrifice de louange avec du levain 2. » Il fait un sacrifice de louange avec du levain, celui qui offre à Dieu le fruit du vol, qui cherche à capter sa faveur par une œuvre mauvaise.

Les laitues sauvages sont, fort amères. Elles peuvent signifier la pénitence et la discipline : la première pleure amèrement les péchés passés, la seconde refrène avec sévérité les désirs interdits. C’est parce que nous ne devons pas, sans la justice, la pénitence et la discipline, nous approcher des chairs de ΓAgneau, qu’on nous enjoint de manger celles-ci avec des pains azymes cl des laitues sauvages.

1'otw *n'en mangerez rien de cru. ni île cuit á l'eau, mais seulement rôti au feu.*

Les termes mêmes de la narration excluent en partie le sens historique, puisqu’il n’est pas d'usage de manger l’agneau cru. Au sens mystique, ce passage suggère qu’il y a trois sortes de convives : trois qui en comprennent quatre. Car certains ont le zèle de Dieu selon la science de la piété ; d'autres ont u le zèle de Dieu mais non selon la

2. *Ps.* 10J. 5.
3. *AuïM* 1. 5.

alii *aemulationem Dei habent non secundum scientiam* l pietatis ; alii scientiam et non aemulationem ; alii nec scientiam nec aemulationem. Hae quattuor differentiae sub tribus comprehenduntur. Alii quippe crudum quid comedunt ; alii coctum aqua ; alii assum tantum igni.

lita novissimo incipiamus : assum igni est quod calore fidei et pietatis a excoctum est. Assum igni comedunt, qui aemulationem Dei habent secundum scientiam, hoc est secundum ipsam fidei pietatem. Hi sunt qui in Christum pie credunt, ct ignito corde eum fideliter diligunt.

Coctum aqua comedunt, qui aemulationem Dei habent non secundum scientiam, id est Christi doctrinam. Sunt enim quidam, aemulationem cognoscendae veritatis habentes, qui adhuc in errore permanentes, non ita credunt ut Christus docuit ; ct sunt quidam, in proposito et desiderio aemulationem melioris vitae habentes, sed adhuc remissius agentes, non ita vivunt ut Christus instituit. Utrique coctum aqua comedunt, coctum quidem per calorem aemulationis, sed in aqua propter lubricam vitam et incertam conjecturam sui erroris. Voluptas autem fluidae et lubricae vitae per aquam significari solet, ut ibi : *Qui biberit* b *ex hac aqua* ° *sitiet iterum* 2. Similiter erronea conjectura vel doctrina per aquam solet significari, ut ibi : *Aquae furtivae dulciores sunt* ·.

Sunt alii, qui fidem vel scientiam sed nullam aemulationem habent. Ili crudum comedunt, quia absque omni calore fidei et bonae aemulationis nec aqua nec igni coquunt quae corde concipiunt. Sunt quidam, qui nec scientiam habent, nec aemulationem, vel veritatis cognoscendae vel virtutis sectandae. Et hi crudum comedunt. Inter eos qui crudum comedunt illi habendi sunt, qui Christum purum hominem credunt, el qui panem consecratum in altari secundum speciem panis tantum aestimant d.

«. pietati* : charitalis Mp | b. Qui biberit : Omnis qui bibit *Vlg* || c. Ime aqua *Irantp. 1)0 Vlg* | ‹l· speciem... aestiment : species... existimant *Mg*

science [2] de la piété ; d'autres ont la science el non le zèle ; d’autres n’ont ni science ni zèle. Ces quatre groupes peuvent s'indiquer sous trois ligures. Les uns mangent donc la chair crue, d’autres cuite à l’eau, d’autres la mangent seulement rôtie au feu.

Pour commencer par ce dernier groupe, est rôti au feu ce qui est cuit à la chaleur de la foi et de la charité. Mangent rôti au feu, ceux qui ont le zèle de Dieu selon la science, c'est-à-dire selon la piété de la foi ; ceux qui croient pieusement au Christ, et l’aiment fidèlement avec un cœur embrasé.

Mangent cuit à l’eau ceux qui ont le zèle de Dieu, mais non scion la science, non selon la doctrine du Christ. Car il en est qui ont du zèle pour connaître la vérité, mais qui demeurent dans l’erreur, et ne croient, pas conformément à l'enseignement du Christ. Et il en est qui ont le zèle d’une vie meilleure, dans leur désir et leurs desseins, mais agissent mollement, et ne vivent pas comme le Christ l’a ordonné. Ces deux groupes mangent cuit à l’eau : cuit par la chaleur du zèle, certes, mais à l’eau, parce que leur vie est fluctuante ou leur doctrine incertaine. La volupté d'une vie mouvante et fluctuante est souvent figurée par l’eau, comme en ce passage : « Qui boira dé cette eau aura encore soif *. » L’eau représente aussi une doctrine erronée ou douteuse, lorsqu’on dit par exemple : « Les eaux dérobées sont plus douces ’. »

Il y a encore des gens qui ont la foi ou la science, mais aucun zèle. Ceux-là mangent cru. parce que nulle chaleur de foi ou de bon zèle ne cuit, ni à l’eau ni au feu, ce qu’ils conçoivent dans leur cœur. El il en est qui n’ont, ni science ni zèle pour connaître la vérité ou poursuivre la vertu. Eux aussi mangent cru. Parmi ceux qui mangent cru sont à compter ceux qui tiennent le Christ pour un pur homme, et qui ne voient dans le pain consacré de l’autel que le pain ordinaire dont il a l’apparence.

1. Worn. 10. 2.
2. J/ı 1. 13.
3. Prop. 9. 17.

Caput cum pedibus ejus et intestinis vorabitis.

Caput. celsitudo divinitatis est, de qua scriptum est : *Caput ejus aurum optimum* [1]; et Apostolus : *Caput Christi Deus* [2]. Vel caput principium omnium, quod Christo convenit, qui dicit : *Ego* [a] *principium, qui et loquor vobis* [3]. Vel caput praeeminentia dignitatis, qua universae Ecclesiae praesidet [b]. Unde Apostolus : *Ipsum, dedit caput super omnem Ecclesiam*

Pedes sunt humanitatis humilia, de quibus propheta ait : *Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est* [5]. Vel pedes, quibus ad nos venit, sunt caritas el humilitas.

Intestina sunt *viscera misericordiae, quibus visitavit nos Oriens ex alto* [6]. Quae sunt, inquitc, *viscera misericordiae?* Propositum et consilium nostrae liberationis; propositum in dispositione, consilium in electione. Quod facere disposuit, et modis innumerabilibus facere potuit, uno certo modo ceteris mirabiliore facere pracelegit. Vel intestina sunt secreta sacramentorum, quae ipse a nobis suscipienda instituit, ut sacramenta baptismi ccteraque ablutionis et sanctificationis nostrae remedia : et item arcana sacramentorum, quae ipse in se complevit, quae sunt videlicet sacramentum incarnationis, passionis, resurrectionis et ascensionis.

Caput ergo cum pedibus et intestinis vorare monemur, ut in cibum nobis convertamus, el cum aviditate percipiamus, quae de divinitate et humanitate ct sacramentis Christi scripta sunt, et omni desiderio studeamus ex his spiritualité!· vivere, et bona quae in nobis sunt nutrire, pie credendo, devotissime venerando, ct quae imitanda

a Ego om. *Via* || b. praesidet : praesit T *Ma* || c. inquit : inquis *TS Ma*

1. *Coni.* 5. 11.
2. */ Cor.* 11. 3
3. *Jn* 8. 2ΰ.

Vous mangerez la tête, les pieds et les intestins.

La tête est la divinité élevée au-dessus de toutes choses, dont il est écrit : «Sa tête est d'or pur *. » L'Apôtre dit. aussi : « La tête du Christ., c'est Dieu *. » Ou bien, la tète est le principe de toutes choses, sens qui convient au Christ, car lui-même a dit : « Je suis le principe, moi qui vous parle 3. » Ou bien, la tête est la dignité éminente qui le fait présider à toute l'Église, selon ces mots de l'Apôtre : « Il l'a donné pour tête à toute l'Église 4. »

Les pieds sont son humble humanité. Le Prophète dit à leur sujet : « Adorez l'cscabeau de ses pieds, parce qu'il est saint \ » Ou bien, les pieds, qui l'ont porté vers nous, sont l'amour et l'humilité.

Les intestins sont «ses entrailles de miséricorde, qui l'ont amené à nous visiter d'en haut, Soleil levant·». Quelles sont, diras-tu, ces «entrailles de miséricorde» ? Le décret et. le plan de notre délivrance : le décret qui décide, le plan qui organise. Ce qu'il avait décidé de faire, et pouvait faire de bien des manières, il a voulu, de préférence, le faire d'une certaine manière plus admirable que toute autre. Ou bien, les intestins sont, les mystères des sacrements qu'il a institués pour que nous les recevions, comme le sacrement du baptême el les autres remèdes destinés à nous purifier et à nous sanctifier. Ils sont encore les mystères des sacrements qu'il a accomplis en lui-même : ceux de l'incarnation, de la passion, de la résurrection et de l'ascension. On nous ordonné donc de manger la tête, les pieds et les intestins, pour que nous prenions comme une nourriture et recevions avec avidité ce qui est écrit sur la divinité ct l'humanité du Christ et. ses sacrements ; que de tout notre désir nous nous appliquions à en vivre spirituellement, et à en nourrir les biens qui sont en nous, en croyant pieusement, en vénérant dévotement, et en imitant, avec ferveur ce qui doit

I. *Éfihês.* !, 22.
5. *Ps.* 98, 5.
6. *Le* 1. 78.

sunt ferventer imitando. Quanto enim abundantius ista facimus, tanto avidius illa voramus.

Nec remanebit ex eo quicquam usque mane. Sj **QUID RESIDUI FUERIT IGNE COMBURETIS.**

Mane post noctem erit quando, quod nunc in sacramento velatum est, manifesta veritate capiemus ; et quando ipsi nobis vel vicissim manifesti erimus. Omnia autem, quae de Christo scripta sunt, certa ct immobili fide, dum adhuc in nocte edimus, firmissime tenenda sunt ; nec ulla impia dubitatio in corde cujuspiam residere debet, ut quod nunc credere jubetur usque mane, id est usque ad tempus manifestae cognitionis, differat et dicat : iVisi *videro non credam* 1. Quod enim residet impie dubium, hoc remanet incomeslum. Quod ne fiat dicitur : jVon *remanebit ex eo quicquam usque mane.*

Si autem, assumpto vicino qui junctus est domui, non potest totus agnus comedi, id est si, doctore catholico exponente, non potest tota profunditas hujus mysterii penetrari, quid faciendum est nisi quod sequitur, in quo infirmitati nostrae consulitur ? *Si quid,* inquit, *residui fuerit, igne comburetis.* Quod ex agno remanet igne comburimus, quando hoc quod penetrare non possumus potestati Spiritus sancti humiliter committimus, ut non superbe quis audeat contemnere quod non intelligit. Igne ergo comburimus, quod Spiritui sancto relinquimus. Igne item residuum comburimus, quando id, quod comprehendere non sufficimus, cum fervore piae devotionis humiliter veneramur.

Totum ergo aut comedendum est aut igne comburen-

1. *Jn* 20, 25.

être imité. Plus nous faisons tout cela, plus avidement nous dévorons la tête, les pieds et les intestins.

Il n'en restera rien jusqu'au matin. S'il en reste quelque chose, vous le briderez au feu.

I.c malin succédera à la nuit, quand nous saisirons directement dans la vérité manifestée ce qui maintenant est dévoilé dans le sacrement, et quand nous nous serons également manifestés à nous-mêmes et manifestés les uns aux autres. Pour le moment nous mangeons de nuit : tout ce qui est écrit du Christ, nous devons le tenir fermement dans la foi — une foi certaine et inébranlable. Nul doute impie ne doit s'installer dans le cœur d'un homme, lui faire remettre jusqu'au matin, c'est-à-dire jusqu'au temps de la connaissance manifeste, l'adhésion qui est exigée de lui dès maintenant, et lui faire dire : « Si je ne vois pas, je ne croirai pas '. » Un doute accueilli contrairement à la piété, c'est une partie de l'Agneau qui n'est pas mangée. On nous dit donc, pour nous mettre en garde : « Il n'en restera rien jusqu'au matin. »

Mais si, après avoir pris notre voisin, dont la maison tient à la nôtre, nous ne pouvons encore manger l'Agneau tout entier, c'est-à-dire : si, après avoir entendu l'explication d'un docteur catholique, nous ne pouvons encore pénétrer toute la profondeur du mystère, que reste-t-il à faire sinon ce qui suit, qui lient compte de notre faiblesse : « S'il en reste quelque chose, dit l'Écriturc, vous le brûlerez au feu. » Nous brûlons au feu ce qui reste de l'Agneau, quand nous remettons humblement à la puissance du Saint-Esprit ce que nous ne pouvons pénétrer : car il ne faut pas risquer de mépriser avec orgueil ce qu'on ne comprend pas. Nous brûlons donc au feu ce que nous abandonnons à l'Esprit-Saint. Nous brûlons également au feu ce qui reste, lorsque nous vénérons humblement, avec la ferveur d'une pieuse soumission, ce que nous ne sommes pas capables de comprendre.

Il faut donc que tout soit mangé ou brûlé au feu ; rien

dum, ne quid ex his quae tenemur vel monemur credere remaneat incomestum vel incombusturn.

Sic autem comedetis illum. Renes vestros accingetis.

Qualiter edendum sit pascha cognovimus. Nunc a qualibus edi debeat, prosequitur Per renes concupiscentia, quae est originale malum, propagatur, ideoque per renes significatur. Renes ergo accingunt, qui cingulo continentiae malas concupiscentias restringunt. Quod et Dominus in evangelio nobis injungit, dicens : *Sint lumbi vestri praecincti* Castitas namque primo loco imponitur accedentibus ad carnes agni tamquam summopere necessaria, et in tantum ut Apostolus dicat: *Pacem sequimini cum omnibus, ct sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum* *. Castimonia quippe sanctimonia frequenter appellari solet, quia sanctificat. Unde idem Apostolus : *Ut sciat unusquisque suum vas b possidere in sanctificatione ct honore, non in passione desiderii, sicut el gentes quae ignorant Deum* 3. Et in primo Regum volumine, veniens c David in Nobe, ait ad Abimelech d sacerdotem : *Si quid habes ad manum, vel quinque panes da mihi, aut quicquid inveneris. Et respondens sacerdos David ait ei* ° *: Non habeo panes laicos ad manum, sed tantum panem sanctum. Si mundi sunt pueri, maxime a mulieribus t ? Et respondit David sacerdoti et ait* K *: Et quidem* h *si de mulieribus agitur, continuimus nos ab heri et nudiustertius, quando egrediebamur, et fuerunt vasa puerorum sancta* ·. Ex hoc loco ostenditur continentia sanctificatio dici ; ubi pariter

a. prosequitur : prosequar Λiρ | l». suum vas : vestrum vas suum *Vlg* || c. volumine, veniens : volumine. Veniens omnes cot/d., /jiwmI *citatio hic inciperet* |! d. Abimelcch : Achimclcch Vifl || 0. David ait ei : ad David ait illi *Vlfj* l' i. mulieribus ? *mn. pundum interrogationis DO* |; g. ait : dixit ei *Vlg* [| Ii. Et quidem : Equidem Vig

1. U 12. 35.

de ce que nous sommes tenus de croire et avons ordre de croire ne doit rester sans être soit mangé, soit brûlé au feu.

Voici comment vous le mangerez : vous vous ceindrez les reins.

Nous savons comment il faut manger la pâque en elle-même. Voyons maintenant quelles conditions doivent remplir ceux qui la mangent. Par les reins se propage la concupiscence, qui est le mal originel. Elle est donc figurée par les reins. Se ceignent les reins ceux qui refrènent leurs mauvais désirs par la ceinture de la continence. Le Seigneur nous le recommande dans l'Évangilc en disant : o Que vos reins soient ceints *. » La chasteté est en effet la première condition imposée à ceux qui s'approchent des chairs de l'agneau, comme étant particulièrement nécessaire, et au point que Γ Apôtre dise : « Recherchez la paix avec tout le monde, et aussi la sainteté, sans laquelle nul ne verra Dieu '. » On appelle souvent la chasteté «sainteté », parce qu'elle sanctifie. C'est dans ce sens que Γ Apôtre dit encore : « Que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté ct l'honnêteté, et non point en suivant les désirs de scs passions, comme les païens qui ignorent Dieu '. » Au premier livre des Rois, David, arrivant à Nohé, dit au prêtre Achimélech : « As-tu quelque chose sous la main, ne serait-ce que cinq pains, ou quoi que ce soit ?» Et le prêtre lui répond : «Je n'ai pas sous la main de pains ordinaires, mais seulement du pain consacré; tes hommes sont-ils purs, surtout à l'égard des femmes?» David répond: «S'il s'agit des femmes, depuis hier ct avant-hier nous nous en sommes abstenus, et les corps de mes hommes ont été saints *. » Ce passage montre qu'on donne à la continence le nom de sainteté. Il laisse aussi entendre que, si cette sainteté a été

2. *Béb.* 12. 14.
3. *I Tbess.* I, 1-5.
•J. *I Sam.* 21. 3-5.

insinuatur, cum sanctificatio requisita sit a pueris David ut ederent panem sanctum, multo magis requirendam esse a quibuscumque fidelibus ut edant panem vitae *qui de. coelo descendit* Qui ergo castitatem habent, gratias agant tantae gratiae largitori Deo. Qui non habent postulent a Deo s, nec se credant habere posse nisi sibi desuper datum fuerit ab eo ; juxta quod in libro Sapientiae scriptum est : *Ut scivi quoniam aliter non possum a esse continens nisi Deus det: et hoc ipsum erat sapientia b, scire cujus hoc esset donum '.*

Calceamenta habebitis in pedibus.

In procinctu itineris constituti pedes calceamentis munire monentur, sive contra asperitatem viae, sive contra pericula ererni, ne coluber qui calcaneo insidiatur ♦ in occulto mordeat. In qua re figuratur quod omnes qui de Aegypto, id est de vana saeculi hujus conversatione, esu veri Agni liberandi sunt, pedes affectuum suorum 0 testimoniis Scripturarum, praeceptis scilicet et consiliis Dei, ct exemplis sanctorum patrum, quasi quibusdam calceamentis munire debent, nc aliter vivere aut. de Christo aliter sentire praesumant, quam sacrae Scripturae testimonia praescribunt et *majorum cohortantur exempla* 8. Hinc apostoli jubentur calceati esse sandaliis 4 ; et Apostolus dicit. : *Calceati pedes in praeparatione euangelii pacis* Et in sponsae laude dicitur : *Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis* 8.

Sed quid sibi vult quod Moysi a Domino dicitur : *Solve calceamenta " de pedibus tuis* 8 ; et quod apostolis dicitur :

a. possum : possem *Vlg* |j b. sapientia : sapientiae *Vlg* j| c. affectuum suorum : affectionum suarum Afp || d. calceamenta : calceamentum *Vlg*

1. Jn 6, 33.35 ct *passim.*
2. Ct *Jac.* 1, 5.
3. .S«ir 3, 21.
4. Ct Gwi. 3, 15.

exigée des soldats de David pour manger le pain du sanctuaire, elle est à plus forte raison requise des fidèles, pour manger le pain de vie « qui est descendu du ciel 1 ». Ceux donc qui possèdent la chasteté doivent rendre grâces, pour une si grande grâce, à Dieu qui la leur a donnée. Que ceux qui ne la possèdent pas la demandent à Dieu *, et ne croient pas qu'ils la puissent posséder sans qu'elle leur soit donnée d'en haut ! Car il est écrit au livre de la Sagesse : « Je savais que je ne puis être chaste si Dieu ne me le donne ; et c'était déjà sagesse que savoir de qui vient ce don 3. »

aurez vos chaussures aux pieds.

Ceux qui vont se mettre en roule reçoivent l'avertissement d'avoir des chaussures aux pieds, soit contre les aspérités du chemin, soit contre les dangers du désert, où le serpent peut viser 4 au talon et mordre dans l'ombre. Au sens figuré, tous ceux qui doivent, en mangeant l'Agncau, être tirés d'Égypte, c'est-à-dire de la vie inutile du monde, ont à chausser leurs pieds, c'est-à-dire leurs sentiments, des témoignages des Écritures, c'est-à-dire des préceptes ct des conseils de Dieu et des exemples des saints Pères, qui leur seront comme des chaussures. Ainsi ils ne risqueront pas de vivre, ou de penser au sujet du Christ, autrement que ne l'ordonne le témoignage des saintes Écritures ou que « n'y exhortent les exemples de nos devanciers 67. C'est pourquoi les Apôtres reçoivent l'ordre d'être chaussés de sandales ·. L'Apôtre dit : «Les pieds chaussés, pour préparer l'Évangile de paix » Et il est écrit, comme une louange pour l'épouse : « Que tes pieds sont beaux dans tes sandales, fille de prince 89! «
Mais que signifie alors cette parole de Dieu à Moïse : « Ôte tes sandales de tes pieds ou celte recommanda-

5. *Ref/ttla .*». *fieitedicli, c. 1.*
C. Cf. *Mc* 6. 9.
7. *ÉpMs. 6,* 15.
S. *Cant.* 7. 1.
9. *Ex.* 3, 5.

Nolite portare sacculum neque peram neque calceamenta 1 ? At calceamenta dupliciter intelliguntur : et in bonam partem, secundum ea quae praedicta sunt ; et in malam nonnumquam, quia quasi vincula el onera pedum sunt. Vincula quippe malarum consuetudinum et onera peccatorum in nobis, et in aliis exempla mortuorum operum 9, et munimenta defensionum et excusationum in delictis nostris, quasi quaedam calceamenta sunt, quibus sensus nostri, per quos anima movetur, ligantur el praegravantur aut male muniuntur. Haec jubentur apostoli non portare ; haec jubetur Moyses solvere ; alioquin in *terra sancta* 2, id est. *in ecclesia sanctorum* 3, stare ct ad Deum accedere non potest.

Tenentes baculos in manibus.

Est baculus sustentationis ; est et baculus coercionis b. Baculo debilia membra aut prae labore viae delassata sustentantur. Unde et minor Tobias parentibus debilibus, et quasi jam labore vivendi lassis, baculus senectutis 4 eorum dictus est. Nobis autem baculus sustentationis hic esse debet, de quo per prophetam ad Dominum dicitur : Virga *tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt* ®. Hic est Christus, qui nos in labore hujus peregrinationis sua fortitudine confortat ct sustentat. Unde et desponsa scribitur : *Quae est ista, (piae ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum* ° ? Hic baculus semper in manibus tenendus est ; quia in omnibus operibus nostris sola spe gratiae ipsius innitendum est, ut non moveantur vestigia nostra

n. Vincula... operum : *huic divisioni, conlra Mg, /aurnt codd.* I] b. coercionis : coercitionis

t. *l.c* 10, -I.

tion adressée aux Apôtres : a Ne portez ni bourse, ni besace, ni chaussures1»? C'est que les chaussures se prennent en deux sens : en bonne part, comme dans nos premières citations, et quelquefois en mauvaise part, comme étant pour le pied un poids et une entrave. Les entraves des mauvaises habitudes et le poids des péchés, en ce qui nous concerne ; les exemples d'œuvres mortes, de la part des autres ; notre arsenal de défenses et d'excuses quand nous péchons est comparable à des chaussures qui entravent et alourdissent nos sens, chargés de mouvoir notre âme, et les blindent dans le mauvais sens. Voilà les chaussures que les Apôtres ne doivent pas porter, que Moïse doit ôter. Autrement, il ne pourrait mettre le pied sur une « terre sainte * », c'est-à-dire a dans l'Église des saints ' », et s'approcher de Dieu.

Vous tiendrez vos bâtons à la main.

11 y a le bâton qui soutient et. le bâton qui corrige. Un corps débile, ou fatigué par une route pénible, s'appuie sur un bâton. C'est dans ce sens que le jeune Tobic est appelé bâton de vieillesse 4 de ses parents, vieillards affaiblis, fatigués par le labeur de vivre. Quant à nous, notre bâton de soutien doit être celui dont le Prophète dit au Seigneur : « Ton bâton ct ta houlette, voilà ma consolation *1 » Ce bâton, c'est le Christ, qui nous raffermit et nous soutient par sa propre force dans le labeur de ce pèlerinage. Il est écrit de l'épouse : « Quelle est celle qui monte du désert, pleine de délices, appuyée sur son bicnaimé ®? » Il nous faut toujours tenir en main ce bâton, puisque dans toutes nos actions nous devons nous appuyer sur le seul espoir de sa grâce, pour que nos pas ne soient pas ébranlés '.

2. *Ex* 3. 5.
3. *Ps.* 14». 1.
•1. Cf. *Tob.* 5. 23.
5. *Ps.* 22. 4.
6. Cent 8, 5.
7. Cf. *Ps.* 16, 5.

Quod autem baculos dixit, quasi plures, si hoc aliquam differentiam facit, ad hoc pertinere potest quod, quamvis unus sit Christus, non uniformiter tamen gratiam partitur, sed unumquemque sustentat secundum modum sibi congruentem, sicut quemque vult sustentari. Vel baculos in manibus tenent qui, inter omnes vilae hujus varietates, super duo ligna crucis spe innixi, tanto fortius sustentantur quanto firmius innituntur. Quod contra dc Pharaone, sub figura diaboli, dictum est : *Ecce confidis super baculum arundineum confractum istum, super Aegyptum, cui si innixus fuerit homo, intrabit in manum ejus et perforabit eam. Sic Pharao, rex Aegypti, ornnibus qui confidunt in eo* ‘.

Est, ut praediximus, ct. baculus coercionis. Baculus quippe sive virga insigne est potestatis. Hinc qui aliis in Ecclesia praesunt, baculum sive virgam pastoralem gestare cernuntur in figura Christi, cujus potestate et auctoritate subditos habent regere, ct alios quidem delinquentes corrigere, alios autem cum bene coeperint ad meliora dirigerc. Hinc secundum Lucam apostoli virgam ferre jubentur *, virgam scilicet directionis ’, sive justitiae vel disciplinae. De qua Apostolus dicit : *Quid vultis? In virga veniam ad vos, an in caritate et spiritu mansuetudinis* * ? Virga quoque sustentationis praelatis permissa est, quia in temporalibus a subditis sustentari licet, et in spiritualibus ct si fieri potest in temporalibus subditos sustentare debent.

Quod autem secundum Marcum virga ferenda non est#, eo pertinet quod perfectis Christi discipulis potestas propriae defensionis concessa non est ; secundum quod ipsa Veritas dicit : *Si quis percusserit te in unam maxillam,*

1. /.r. 36. 6.
2. Cf. *Lc* 9, 3. Uno interprétation allégorique permet à Baudouin dc résoudre la contradiction apparente entre ce texte et *Matfh.* 10» 10, d’une part» et *Mc* 6, 8» dc Poutre. En fait» sous une formulation un peu différente, ces

L'Écriture dit : « Vos bâtons » au pluriel. Si l'on veut y voir une nuance, on peut comprendre que le Christ, tout en étant unique, ne distribue pas la grâce uniformément, mais soutient chacun de la manière qui convient comme il veut le soutenir. Autre sens : tiennent leurs bâtons à la main, ceux qui au milieu de toutes les vicissitudes dc la vie, s'appuient par l'espérance sur les deux bois de la croix, et y trouvent un soutien d'autant plus fort qu'ils s'y appuient davantage. Au contraire il est dit de Pharaon, qui figure le diable : « Tu t'appuies sur ce bâton cassé, l'Égypte ! Il entre dans la main de quiconque s'appuie sur lui, et la transperce. Tel est Pharaon, le roi d'Égypte, pour tous ceux qui espèrent en lui *. »

Il y a aussi, nous l'avons dit, le bâton qui châtie. Le bâton, en effet, ou la houlette, est l'insigne du pouvoir. C'est pourquoi on voit ceux qui dans ΓÉglise commandent aux autres, porter le bâton ou la houlette pastorale en figure du Christ, qui leur délègue son pouvoir et son autorité pour gouverner leurs subordonnés, corriger les délinquants, diriger ceux qui ont bien commencé, les conduire vers dc nouveaux progrès. Selon Luc, les apôtres ont ordre de porter un bâton 2, le bâton de la direction de la justice ou de la discipline, celui dont ΓApôtre dit : « Que voulez-vous ? Que je vienne à vous avec la verge, ou avec amour et esprit de douceur * ? » Le bâton de soutien est également permis aux prélats, en ce sens que dans les choses temporelles ils peuvent s'appuyer sur leurs sujets. Eux-mêmes doivent soutenir leurs subordonnés dans les choses spirituelles, et, si faire se peut, dans les temporelles.

Si, selon Marc, il ne faut pas emporter de bâton 6, c'est que les parfaits disciples du Christ, n'ont pas le droit de se défendre eux-mêmes. La Vérité en personne a dit :

différents textes veulent seulement inculquer la même leçon dc détachement absolu.

3. Ct *Ps.* 44, 7.
4. / Cor. 4, 21.
5. CL p. 118. note 2.

praebe eill et alteram [*], ct. cetera quae sequuntur. Hinc et Apostolus : *Non vosmetipsos defendentes, carissimi* [*].

Élisons baculum habuisse legitur, in quo figurari potuit districtio legis, quae non potuit mortuum suscitare 2. Christus autem, sive potestas sive justitia ejus, in pleraque Scripturae locis per virgam sive baculum significatur, ut ibi : *Virgam virtutis suae'6 emittet Dominus ex Sion* 4 ; et. iterum : *Virga directionis virga regni tui* ° ; et apud isaiam : *Egredietur virga de radice Jesse* ° ; et Jercmias : *Virgam vigilantem ego video* 7 ; pro quo Septuaginta transtulerunt : *liaculum nuceum.*

Non soli autem pastores aliorum, quibus credita est dispensatio ecclesiastici regiminis, baculos in manibus gestare habent. ; sed quicumqnc ad esum veri Agni admittuntur baculos in manibus spiritualité!· tenere debent, ut in omnibus operibus suis, si quid indisciplinatum vel inordinatum offenderint, censura districtionis et rigore disciplinae quasi baculo percellant. Unusquisque enim curam sui habere debet, ut vice Christi sesc delinquentem coerceat, ct proprios excessus corripiat °. Qui modus propriae castigationis insinuatur, ubi dicitur : *Uniuscujusque ensis super femur suum; omnes tenentes gladios et ad bella doctissimi* 8 *d.*

Et comedetis festinanter.

Qui in Christo pie vivunt [*], cibum qui Christus est semper comedunt ; quia semper ut in ipso vivant, ah ipso, accipiunt. Omnibus autem necessarius est hic cibus ul

a. perçussent le in unam maxillam, praebe et : te percusserit in dexferai maxillam tuam, praebe illi *Vtg* '| b. suae : tuae *T Vlg* || c. corripiat corrigat *Mg* || d. Uniuscujusque... suum ; omnes... doctissimi *transp scilicet* Omnes... doctissimi ; uniuscujusque... suum *Vlg*

1. *Mallii.* 5, 39.
2. *Boin. 12,* 19.
3. Gf. *11 Bois 4,* 29-31.

u Si on te frappe sur une joue, présente l'autre * », etc. L'Apôtre dit aussi : a Ne vous défendez pas vous-mêmes, incs bicn-aimés 2. »

On lit qu'Éliséc avait un bâton : celui-ci peut figurer la rigidité de la Loi, incapable de ressusciter un mort 3. Mais, en bien des passages de l'Écriture, c'est le Christ, sa puissance ou sa justice qui sont figurées par un bâton ou un sceptre. Par exemple : « Le Seigneur étendra bien loin de Sion le sceptre de ta puissance 45» Et encore : «Ton sceptre royal est un sceptre d'équité69» Et dans Isaïe : « Un rameau s'élèvera du tronc de Jessé ·. » Et Jérémie : « Je vois un sceptre qui veille '. » Les Septante ont traduit : «une branche de noyer».

Mais les pasteurs qui ont charge d'âmes, à qui est confié le gouvernement de l'Églisc, ne sont pas seuls à tenir un bâton à la main : quiconque est admis à manger l'Agneau véritable, doit au sens spirituel tenir un bâton à la main. En toutes ses œuvres, s'il lui échappe quelque chose contre l'ordre ou la discipline, il frappera comme d'un coup de bâton, par un jugement sévère ct une pénitence rigoureuse. Car chacun doit prendre soin de lui-même, se châtier au nom du Christ quand il est en faute, ct corriger ses propres excès. L'Écriture suggère de se châtier ainsi soi-même quand elle dit : « Tous portent le glaive et sont experts au combat. Chacun a l'épée au liane '. »

Vous *mangerez à la hâte.*

Ceux qui vivent pieusement dans le Christ ♦ mangent toujours cette nourriture qui est le Christ, car c'est toujours de lui qu'ils reçoivent de vivre en lui. A tous cette nourriture est nécessaire pour vivre dans la justice. Et

4. *Ps.* 109. 2.
5. *Ps.* 44. 7.
6. *Is.* 11, 1.
7. *Jér.* 1, 11.
8. *Caitl.* 3, 8.
9. Cf *U Tiin.* 3. 12.

juste vivant. Et. quoniam non licet conversionem ad justitiam deferre, nec post initiatam conversionem segniter agere, dicitur : *Comedetis festinanter* ; ut qui nondum de Christo vel in Christo vivunt, sine mora et cunctatione incipiant secundum Christum vivere, et ita Christum in cibum sibi habere a ; ct qui jam in Christo vivunt, nihilominus satagant festinanter comedere, hoc est avide ad meliora proficere.

Quando vero Christus in sacramento altaris comeditur, festinanter comedi debet ; non quod sollemnia missae festinanter et quasi praecipitanter sine gravitate et reverentia peragi debeant ; sed cum ventum fuerit ad ipsam perceptionis horam, festinanter sumendum est, quod toto to desiderio comedendum est. Sic enim sumendus est iste cibus, sicut qui toto desiderio desideratur, tota aviditate concupiscitur. Sic sumere debet quisquis accedit, sicut famelicus cibum, vel sitibundus polum, sicut, qui nolit moram pali vel a tanta gratia differri.

Est enim phase, ιυ est transitus, Domini e.

Quare dicatur *transitus Domini* ostenditur, cum subditur : *Transibo per terram Aegypti nocte illa* ‹*, *perçuliamque omne primogenitum in terra Aegypti ab homine usque ad pecus* ; ct infra : *Videbo sanguinem et transibo vos, nec erit in vobis plaga disperdens* 1 ; et infra : *Victima transitus Domini est, quando transivit super domos filiorum Israel in Aegypto, percutiens Aegyptios et domos nostras liberans* s. Hic transitus Domini causa liberationis est, qua transierunt filii Israel de servitute ad libertatem, de Aegypto ad terram sibi repromissam ; signum autem illius

a. sibi habere *transp. T* habere *Mg* ‖ b. toto : tanto Aij | c· Est··· t Domini : *rubrica codd. : texhis Mg* ‖ d. Hin om. O

1. Er. 12, 12'I3.

parce qu'il n'est pas permis d'attendre pour se convertir à la justice, ni d'avancer mollement quand on a commencé à se convertir, on nous dit : « Vous mangerez à la hâte. » Donc, ceux qui ne vivent pas encore du Christ ni dans le Christ, doivent commencer sans hésitation ni retard à vivre selon le Christ, et à avoir ainsi le Christ pour nourriture. Ceux qui vivent, déjà dans le Christ doivent tout autant se hâter de manger, c'est-à-dire tendre avidement au progrès.

Quand le Christ est mangé dans le sacrement de l'autel, c'est à la hâte qu'il faut le manger. Non qu'on doive célébrer les rites de la messe à la hâte et comme précipitamment, sans gravité ni respect. Mais, lorsqu'on arrive au moment de la communion, il faut prendre sans retard ce qu'on doit manger avec un si grand désir. Car on doit, prendre cette nourriture comme une chose que l'on désire d'un grand désir, que l'on convoite avidement. Celui qui s'approche de la communion doit la prendre comme un homme affamé prend la nourriture, comme un homme mourant, de soif prend une boisson ; comme quelqu'un qui ne peut supporter d'attendre et de voir retarder une si grande grâce.

Car c'est la Pâque, cesl-à-dire. le passage du Seigneur.

Pourquoi ce nom de « passage du Seigneur » ? On le comprend quand on lit la suite : « Je passerai dans la terre d'Égypte cette nuit-là, et je frapperai dans la terre d'Égypte tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'aux bêtes. » Et plus loin : « Quand je verrai le sang, je passerai vos maisons, et le coup mortel ne sera pas pour vous *. » Et encore : « C'est, la victime du « passage » du Seigneur, lorsqu'il passa les maisons des fils d'Israël en Égypte, frappant les Égyptiens et délivrant nos maisons s. » Ce passage du Seigneur est la cause de la délivrance qui fit passer les fils d'Israël de l'esclavage à la liberté, de l'Égypte à la terre promise ; mais il est aussi

2. *Ibid.* 27.

transitus quo in futuro transict, alios percutions, alios liberans ; sicut scriptum est : *Transiens ministrabit illis*

Christus autem, victima transitus nostri, et ipse transiens de mundo ad Patrem 13viam nobis transeundi aperuit et modum praemonstravit, dicens : *Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, el credit ei qui me misit* a, *habet vitam aeternam, el in judicium non venit, sed transict* b *a morte in* c *vitam* *.

Nobis autem geminus est transitus : aut de mala vita ad bonam, aut de bona ad beatam. Utriusque signum transitus est Hebraeorum de Aegypto ; utriusque causa transitus est Christi de mundo ad Patrem.

De Exodo d.

Haec est religio phase. Omnis alienigena non comedet ex eo. Omnis autem servus emptitius circumcidetur et sic comedet. Advena et mercenarius NON COMEDENT e EX EO. In UNA DOMO COMEDETUR ; NEC EFFERETIS DE CARNIBUS EJUS FORAS ; NEC OS ILLIUS CONFRINGETIS. OmNIS COETUS FILIORUM ISRAEL FACIET illud. Quod si quis peregrinorum in vestram voluerit TRANSIRE f COLONIAM ET FACERE PHASE DoMI.NI, CIRCUMCIDETUR PRIUS OMNE MASCULINUM EJUS, ET TUNC RITE CELEBRABIT, ERITQUE SICUT INDIGENA TERRAE. Si QUIS AUTEM CIRCUMCISUS NON FUERIT, NON VESCETUR EX eo. Eadem lex erit indigenae et colono qui peregrinatur * APUD VOS 4 b.

a. me misit *transp. Mg* || b. transict : transiit *Vlg* | c. In : ad 7' || d. Dé Exodo om. *DT* || e. comedent : edent *Vlg* || f. voluerit transire *transp. T* || g. peregrinatur : peregrinantur S | h. poxl vos *add.* Haec in Exodo *T*

I. 1c 12, 37.
J. Cf. Λ1 13. 1.
3. *.ht* 5. 24.

le signe d'un autre passage : un jour le Seigneur passera, frappant les uns et délivrant les autres, ainsi qu'il est écrit : « Il passera ct les serviral . »

Le Christ est la victime de notre «passage». En passant lui-même de ce monde au Père *, il nous a ouvert la route pour passer, el il nous en enseigne le moyen : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole cl croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle ; ct il n'est pas mis en jugement, mais il a passé de la mort à la vie 9. »

Pour nous cependant il existe deux passages : d'une vie mauvaise à une bonne, ou de la bonne à la vie bienheureuse. Le passage des Hébreux hors d'Égypte est le signe de ces deux passages ; celui du Christ passant de ce inonde au Père en est la cause.

2. Exode, 12, 43-49.

De l'Exode :

Telle est la religion de la pâque : les autres races n'en mangent pas. Tout esclave que l'on aura acheté sera circoncis, et après cela il en mangera. L'étranger et le mercenaire n'en mangeront pas. Un agneau se mangera dans une même maison : vous n'emporterez pas dr sa chair au-dehors, vous ne briserez pas ses os. Toute l'assemblée d'Israël fera la pâque. Si quelque voyageur veut passer dans notre société et faire la pâque du Seigneur, tout ce qu'il aura de mâles sera circoncis auparavant, et alors il aura le droit de la célébrer. Il sera comme un habitant de votre terre. Mais celui qui ne sera pas circoncis n'en mangera pas. La même loi s'appliquera aux habitants du pays, et aux voyageurs en séjour près de vous 4.

I. *Ex.* 12. 13-49.

Hic religionis nomen inducitur, ubi conditio vel qualitas eorum qui ad esum agni non admittuntur distinguitur. In quo monstratur ad religionem hoc maxime pertinere, si ad esum veri Agni non quilibet sine delectu admittatur ; sed quis dignus sit vel indignus summopere discernatur. Quattuor autem dilfcrentiae non recipiendorum hic distinguuntur : alienigena, servus emplitius, advena et mercenarius. Alienigena per significationem indicat Gentilem vel Judaeum, haereticum vel schismaticum, et excommunicatum, qui manifeste foris sunt, et ideo sacramentis corporis et sanguinis Domini communicare non debent. Servus emplitius est qui nomine tenus in Ecclesia est, et servili timore comprimitur ne palam noceat, ideoque servus qui recte dicitur emptilius ; quia qui invitus servit, libertatem vendidit, hoc est a se alienavit. Advena est qui aliunde venit ad fidem, ct se credere fingit; ex nobis * enim non est. Mercenarius est qui pro temporalibus servit. Alienigena ergo est manifeste incredulus vel rebellis ; advena occulte incredulus ; servus emplitius occulte malus ; mercenarius ficte bonus.

Quod de servo dictum est, *circumcidetur et sic comedet,* de alienigena et advena et mercenario intelligi potest. Quicumque enim mali, si spirituali circumcisione purgati fuerint, ad esum agni possunt, admitti. In circumcisione autem servi per circumcisionem " populo Dei aggregandi, et sic ad esum agni recipiendi, indicatur vocatio gentilis populi, qui per circumcisionem non mannfactam 1 antiquis justis associatus c est, ut ex utroque populo una sit. Ecclesia, de qua subditur : *In una domo comedetur.* Extra Ecclesiam quippe, in conventiculis haereticorum, non est locus sacrificii. Unde recte adjungitur : -Vec *efferetis*

ii. nobis : vobis O || b. per circumcisionem *om.* M_q · c. associatus ; nwciandus Mρ

1. Cf. CoL 2. II.

Conditions d'admission an repas pascal.

• Le terme de religion apparaît en cet endroit où l'on spécifie quels sont ceux qui ne sont pas admis à manger l'agneau. Ceci montre qu'il importe beaucoup à la religion de ne pas admettre n'importe qui, sans discernement, à manger ΓAgneau véritable. Que l'on discerne donc avec grand soin qui est digne et qui est indigne ! Ce texte énumère quatre groupes qui sont à éliminer : les hommes d'une autre race, les esclaves achetés, les étrangers et les mercenaires. Les hommes d'une autre race figurent pour nous les païens, les Juifs, les hérétiques et schismatiques, les excommuniés. Manifestement ils sont du dehors, et ne doivent donc pas communier au sacrement du corps et du sang du Seigneur. Est esclave acheté celui qui ne fait partie de l'Église que de nom, celui que la seule crainte servile retient de nuire ouvertement, d'où son appellation d'esclave. On dit à bon droit qu'il est acheté, parce que celui qui sert contre son gré a vendu sa liberté, c'est-à-dire l'a aliénée. Est étranger celui qui vient d'ailleurs à la foi, et fait semblant de croire mais n'est pas des nôtres. Est. mercenaire celui qui sert pour des fins temporelles. L'homme d'une autre race est donc l'incrédule ou le rebelle manifeste ; l'étranger est l'incrédule qui se cache ; l'esclave acheté est l'ennemi qui se cache ; le mercenaire est le faux ami.

Ce qui est dit de l'esclave : « Il sera circoncis, et après cela il en mangera «, s'étend «à l'homme d'une autre race, à l'étranger et au mercenaire. Car tous les pécheurs, s'ils se purifient par une circoncision spirituelle, peuvent être admis à manger l'agneau. La circoncision de l'esclave qui va être ainsi agrégé au peuple de Dieu et admis à manger l'agneau, figure la vocation des Gentils. Ceux-ci seront associés aux justes de jadis par une circoncision qui n'est pas faite 1 de main d'homme, ct les deux peuples formeront, ensemble une seule Église, dont il est dit : « L'agneau se mangera dans une même maison. » Car il n'y a pas de place pour le sacrifice en dehors de l'Église, dans les conventicules des hérétiques. C'est pourquoi l'Écriture ajoute avec raison : « Vous n'emporterez pas

de carnibus ejus foras. Hoc enim sacrificium his *qui foris sunt* ct de hac domo non sunt, communicandum non est : nec arcanum hujus sacramenti indignis auditoribus revelandum ; quia sanctum canibus dandum non est *, qui parati sunt magis oblatrare, et irridere vel impugnare, quam reverenter suscipere.

Quod autem subjungitur : *Nec os illius confringetis ;* Joannes exponit dicens : *Ad Jesum autem cum venissent, ut viderunt eum jam. mortuum, non fregerunt ejus crura;* et post pauca subjungit. : *Ut adimpleretur scriptura* a : *Os non comminuetis ex eo* '. Os ergo agni, secundum praeceptum legis non frangendum, praefigurat crura Christi in cruce non frangenda ; et in utroque, per mysticam significationem, monemur spiritualilcr os agni infractum et integrum in conscientia fidei conservare. Os autem infractum divinitatem Christi significat quae pali non potuit, vel virtutem potentiae qua a mortuis resurgere potuit, vel virtutem patientiae qua pro veritate *usque ad mortem* * stare volens b ipse voluit. Hoc est os de quo dicit : *Non est occultatum os meum a te, quod fecisti in occulto* 5. Os ergo frangit, qui divinitatem Christi negat, vel divinitatem in Christo passam fuisse affirmat. Os frangit qui ejus potentiae Christum esse negat ut posset a mortuis resurgere ; vel ejus patientiae ut sponte vellet mortem subire.

Quod autem ipse Christus dicit : *Dum confringuntur ossa mea, exprobraverunt mihi qui tribulant me inimici mei* ·, de fortioribus ejus membris accipiendum est. Cui contrarium videtur quod in alio psalmo de justis dicitur : *Custodit Dominus omnia ossa eorum; unum ex his non*

a. adimpleretur scriptura : scriptura impleretur flfg ‖ b. volens *canceM/ttur T om. Mg*

1. *1 Cor.* 5. 12.
2. Cf. *Matlh.* 7, 0.

de sa chair au-dehors. » Ce sacrifice, en cfTet, ne doit pas être communique à ceux « qui sont du dehors 1 », qui ne sont pas de la même maison ; et il ne faut pas non plus révéler le secret de ce sacrement à des auditeurs indignes. Ce qui est saint ne doit pas être donné aux chiens 2, plus prêts à aboyer contre lui, à s'en amuser ou à l'attaquer, qu'à le recevoir avec respect.

Le Christ, véritable Agneau pascal.

Quant à cette prescription : « Vous ne briserez pas ses os », Jean l'explique en disant : « Mais lorsqu'ils vinrent à Jésus et le virent déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes. » Un peu plus loin il ajoute : « Afin que s'accomplît cette parole de ΓEcriture : Vous ne briserez pas scs os '. » Les os de l'Agneau, que la Loi ordonne de ne pas briser, figurent donc les jambes du Christ en croix, qui ne devaient pas être rompues. Et ces deux faits nous avertissent, au sens mystique, qu'il nous faut garder spirituellement les os de l'Agneau intacts ct entiers dans la conscience de la foi. Les os non brisés figurent la divinité du Christ, qui n'a pu souffrir, la force de sa puissance, qui l'a fait ressusciter des morts, la force de sa patience, dans laquelle il a tenu bon pour la vérité, «jusqu'à la mort. * ». C'est de ces os qu'il est dit : « Mes os ne le sont pas cachés ; tu les as faits dans le secret s. » Brise les os celui qui nie la divinité du Christ, ou affirme que cette divinité a souffert dans le Christ. Brise encore les os celui qui nie que le Christ, ait eu assez de puissance pour ressusciter ou assez de patience pour vouloir de son plein gré subir la mort.

Cette parole du Christ lui-même : « Mes os sont brisés, et. les ennemis qui me persécutent se rient de moi * », doit s'entendre de ses membres les plus forts. Un autre psaume semble la contredire, en affirmant des justes : « Le Sei-

3. *Jn* 19. 33.30.
4. *Phil.* 2. 8.
5. *Ps.* 138, 15.
6. *Ps.* 41, 11.

conteretur 1. Sed attendendum est quod varie intelligi potest quod dicitur, *dum confringuntur ossa mea.* Quidam enim putative ossa sunt, id est ft fortes, ct vere franguntur ; quidam vere ossa sunt, et putative franguntur ; quidam vere ossa sunt, et vere franguntur, sed corpore non animo. Fractio enim duobus modis attendenda est : vel corporis, quae communiter ad bonos ct ad malos ; vel animi, quae ad solos pertinet malos ; nisi quod boni ad horam etiam animo labi permittuntur, ut fortiores resurgant. Fractio autem crurum in latrone malo et blasphemo, animoque fracto, geminam indicare potest fractionem in malis, corporum scilicet ct animorum. Fractio crurum in latrone poenitenlc et confilente indicare potest fractionem corporum in justis 2, quorum corpora permittit Deus conteri ct occidi ct ossa confringi ct dissipari. Unde est illa vox martyrum : *Dissipata sunt ossa nostra secus infernum* *. Crura Christi infracta indicant invincibilem ipsius et membrorum ejus constantiam. Unde ct de Sponso dicitur : *Crura ejus " columnae marmoreae, quae fundatae sunt super bases aureas* *.

Ostenso qui non sunt admittendi ad esum agni, consequenter ostendit qui sint, admittendi, generaliter pronuntians quod *omnis coelus filiorum Israel faciet illud,* id est sacrificabit phase, vel observabit quod supra dictum est. Quod autem de solo servo dixerat, nunc de alienigena et advena et mercenario intelligcndum insinuat, nomine peregrinorum omnes indicans qui non fuerint de coetu filiorum Israel. *Si quis,* inquit, *peregrinorum in vestram voluerit transire coloniam,* hoc est in cultum religionis vestrae, *el facere phase Domini, circumcidetur prius omne masculinum ejus,* hoc est omnis masculus de domo ejus.

a. id est : ct vcrc *My* | b. cjus : lllius *Vlg*

1. P«. 33. 21.
2. Cf. *Lc* 23. 39-13: *Jn* 10. 32.

gneur garde tous leurs os, pas un ne sera brisé *. » Mais prenons garde que ces mots : « Mes os sont brisés », peuvent s'interpréter de diverses façons : il y a des hommes que l'on prend pour des os, c'est-à-dire pour des forts, ct qui en réalité sont brisés. 11 y en a qui sont vraiment des os, ct semblent brisés. Certains enfin sont vraiment des os, et sont vraiment brisés, mais de corps, non d'âme. Car le brisement est double. Il y a celui du corps, commun aux bons et aux méchants, et celui dc l'âme qui n'arrive qu'aux méchants ; mais Dieu permet parfois que les bons tombent même quant à l'âme, pour se relever plus forts. Ce brisement des jambes, quand il s'agit du mauvais larron blasphémateur, dont l'âme aussi était brisée, peut indiquer le double brisement des méchants quant au corps ct à l'âme. Le brisement des jambes chez le larron pénitent qui proclame sa foi, peut signifier le brisement du corps des justes *. Dieu permet parfois que leurs corps soient tués cl mis en pièces, leurs os brisés et dispersés. D'où ce cri des martyrs : « Nos os ont été dispersés le long de l'enfer '. » Les jambes du Christ qui n'ont pas été brisées signifient son invincible courage et celui de ses membres. Il est dit de l'époux : « Ses jambes sont des colonnes de marbre, posées sur des bases d'or *. »

Après avoir montré qui il ne faut pas admettre à manger l'Agncau, l'Écriture montre qui il faut admettre. Elle affirme d'une manière générale que « toute l'assemblée des fils d'Israël fera cela », c'est-à-dire sacrifiera la pâque, ou observera les rites énoncés. Puis elle fait entendre que la règle donnée d'abord pour le seul esclave s'étend à l'homme d'une autre race, à l'étranger et au mercenaire, comprenant sous le nom de voyageurs tous ceux qui ne font pas partie de l'assemblée des fils d'Israël. « Si quelque voyageur, dit-elle, veut passer dans votre société », c'est-à-dire veut entrer dans votre religion, a et faire la pâque du Seigneur, tout ce qu'il aura dc mâles » — c'est-à-dire tous les mâles de sa maison — «sera circoncis

3. *Pt.* 140. 7.
•l. *Cant.* 5, !5.

In quo ostenditur quod, si quis infidelium cum sectatoribus suis ad nomen cl numerum fidelium elegerit transire, ipse et quicumque sectator ipsius spiritualiter circumcidendus est ad faciendum nobiscum phase. Sed ct si quis, fidelis cognominatus, peregrinus est a coetu bonorum, ut cum cis phase celebrare dignus sit, circumcidere debet omne masculinum ejus ; quia totum quod in ipso forte est " ad malum et ea quae mundi sunt 1 purgare debet, et fortitudinem mulare ad bonum et ea quae Dei sunt a ; et tunc circumcisus *rite celebrabit, erilque sicut indigena terrae. Si quis autem circumcisus non fuerit, non vescetur ex eo;* quia ad sacram communionem accedere non debet nisi qui spirituali circumcisione fuerii purgatus. *Eadem lex erit indigenae et colono qui peregrinatur apud vos* ; quia Judaeus et Gentilis in una Ecclesia congregati una sacrificandi lege tenentur.

De libro Numeri b.

Locutus est Dominus ad Moysen. dicens : Loquere filiis Israel : Homo qui fuerit immundus super ANIMA, SIVE IN VIA PROCUL IN GENTE VESTRA. FACIAT phase Domino mense c secundo, decima quarta d die MENSIS AD VESPERAM. Cu.M AZYMIS ET LACTUCIS AGRES* riEUS comedent illud. Non relinquent ex eo quippIAM USQUE MANE, ET OS EJUS NON CONFRINGENT. OmNEM RITUM PHASE OBSERVABUNT. Si QUIS AUTEM MUNDUS * EST, ET IN ITINERE NON FUIT, ET TAMEN NON FECIT PHASE, EXTERMINABITUR ANIMA ILLA DE POPULIS SUIS. Quia sacrificium Domino non obtulit tempore suo, PECCATUM SUUM IPSE PORTABIT. PEREGRINUS QUOQUE ET

a. est : ct Afg J b. Do libro Numeri *om. D* : De libro Numerorum Afp || c. mense : in mense *Vlg* '| d. decima quurtu *iransp. Vlg* || c. mundus : et mundus *Vlg*

1. CL *I Cor.* 7, 33.

auparavant ». Ceci veut dire que, si quelque infidèle décide de passer, avec ceux qui le suivent, au nombre des fidèles, lui-même et tous ceux qui le suivent devront être circoncis spirituellement, pour faire la pâque avec nous. Mais en outre, si quelqu'un qui porte le nom de fidèle s'est écarté de l'assemblée des bons, il doit, pour pouvoir célébrer dignement la pâque avec eux, circoncire tout ce qu'il a de mâles. C'est-à-dire : il doit purifier tout ce qui en lui esl fort pour le mal et pour ce qui est du monde [1] ; il doit tourner cette force vers le bien et vers ce qui est de Dieu *. Circoncis de la sorte, «il pourra légitimement célébrer la pâque, et sera comme un habitant de notre terre. Mais celui qui ne sera pas circoncis n'en mangera pas » : car seul doit s'approcher de la communion celui qui a été purifié par la circoncision spirituelle. « La même loi s'appliquera aux habitants du pays ct aux voyageurs en séjour près de vous », parce que Juifs ct païens réunis en une seule Église sont tenus à la même loi du sacrifice.

3. Nombres, 9, 9-14.

Du livre des Nombres :

Le Seigneur parla λ Moïse : « **Dis** aux fils d'Israël : l'homme qui sera devenu impur à cause d'un **CADAVRE, OU CELUI QUI SE TROUVERA EN ROUTE, AU LOIN, DANS VOTRE PEUPLE, FERONT LA PAQUE DU SEIGNEUR AU SECOND MOIS, AU QUATORZIEME JOUR VERS LE SOIR.** Ils **MANGERONT** l'agneau **AVEC DU PAIN SANS LEVAIN ET DES LAITUES SAUVAGES.** JLS n'en **LAISSERONT RIEN JUSQU'AU MATIN ET NE BRISERONT PAS SES OS.** IlS **OBSERVERONT TOUS LES RITES DE LA PAQUE.** MaIS **SI QUELQU'UN EST PUR, NE SE TROUVE PAS EN ROUTE, ET CEPENDANT NE FAIT PAS LA PAQUE, IL SERA RETRANCHÉ DE SON PEUPLE, PARCE Qu'IL** n'a **PAS OFFERT LE SACRIFICE DU** Seigneur en son temps. Cet homme portera son pé-

2. Cf. *ibid.* 34.

ADVENA, SI FUERIT APUD VOS, FACIAT* PHASE DOMINI b JUXTA CAERIMONIAS ET JUSTIFICATIONES EJUS. pRAECEPTUM IDEM ERIT APUD VOS TAM ADVENAE QUAM INDIGENAE *.

Primum pascha observabatur quarta decima die primi mensis ·. At qui immundi erant super anima, et qui in via procul, faciebant phase quarta decima die secundi mensis. Primus mensis tempus est legis ; primum pascha Judaeorum est sub lege. Secundus mensis c tempus est gratiae ; secundum pascha nostrum est. Nos enim, ex gentibus vocati, immundi eramus super anima, colentes *ligna et lapides* el in via erroris ambulantes, a Deo longe facti. Quod autem dicit, *immundus super anima,* potest specialiter pertinere ad immunditiam quae est ex contactu mortui, vel generaliter ad omnem immunditiam quae secundum legem purgatione indiget.

Possunt aliter accipi quae de primo et secundo mense dicuntur. Primus quippe mensis indicare potest tempus primaevae innocentiae, et statum vitae incorruptae post j baptismum ct ante lapsum. Secundus mensis indicare ! potest tempus poenitentiae post lapsum. Habet autem I singularem dignitatem illibata innocentia, el aetas adoles-1 centiae inter tentationes hujus vitae incorrupta et incon- ' taminata. Vcrumlamen et qui post baptismum lapsi sunt | non excluduntur ; sed per poenitentiam reparati phase j possunt celebrare, sed quasi in secundo mense, quia im-1 mundi fuerunt super anima, propriis peccatis foedati, vel I consensu alienae iniquitatis quasi contactu mortui conia-1 minati, vel quia procul fuerunt in via quamvis in gente a sua.

SI. fuerit... faciat : fuerint... facient VI» || b. Domini : Domino *Vlg* || c. secundus mensis : secundum *Mq*.

1. Nomfo 9. 9-11.

cue. L'étranger et le voyageur en séjour chez vous PEUVENT FAIRE LA PAQUE DU SEIGNEUR EN SE CONFORMANT AUX PRÉCEPTES ET ORDONNANCES DE LA PAQUE. La même loi s'applique chez vous à l'étranger et à l'indigène

La première et la seconde pâque.

La première pâque s'observait le quatorzième jour du premier mois[2]. Mais ceux qui étaient impurs à cause d'un cadavre et ceux qui se trouvaient au loin faisaient la pâque le quatorzième jour du second mois. Le premier mois est le temps de la Loi, la première pâque est celle des Juifs, sous la Loi. Le second mois est le temps de la grâce, la seconde pâque est la nôtre. Car nous, qui avons été appelés de la Gentililé, nous étions impurs à cause d'un cadavre, puisque nous adorions « le bois et la pierre[3] » ; et nous marchions sur la route de l'erreur, loin de Dieu. Ces mots « impur à cause d'un cadavre » peuvent marquer spécialement l'impureté qui vient du contact d'un mort, ou plus généralement toute souillure qui. selon la Loi, nécessite une purification.

On peut prendre dans un autre sens ce qui est dit du premier et du second mois. Le premier mois peut indiquer le temps de l'innocence primitive, et l'état d'une vie sans souillure après le baptême ct avant la chute. Le second mois peut figurer le temps de la pénitence après la chute. L'innocence dans sa fleur, l'adolescence pure et sans tache au milieu des tentations de cette vie, ont leur dignité particulière. Cependant, ceux qui ont péché après le baptême ne sont pas exclus. Réparés par la pénitence, ils peuvent, célébrer la pâque. En quelque manière c'cst au second mois qu'ils la célèbrent, car ils étaient impurs à cause d'un cadavre ; souillés par leurs propres péchés ou par leur consentement à la faute d'autrui, ils étaient comme infectés par le contact d'un mort. Ou bien, ils étaient en route au loin, quoique dans leur peuple.

2. Cf. *Ex.* 12. 6.
3. *Éz.* 20. 32.

Quod enim dicit, *sive in via procul in gente vestra,* indicat nec Judaeum cum Judaeis posse immolare phase procul a loco quem ad hoc elegerat sibi Dominus. Sicut enim certum tempus constitutum est. sic ct certus locus aeque constitutus est ad immolandum phase. Nam de tempore in Exodo scriptum est, ut supra ostendimus, et iterum in Deuteronomio ubi dicitur : *Observa mensem novarum frugum et verni primum temporis, ut facias phase Domino Deo luo; quoniam in isto mense eduxit te Dominus Deus tuus de Aegypto nocte* J. Similiter in Deuteronomio de loco scriptum est : *Non poteris immolare phase in qualibet urbium tuarum, quas Dominus Deus tuus daturus est tibi, sed in loco quem elegerit Dominus Deus tuus, ul habitet nomen ejus ibi*2. Tempus vero pro certis causis mutari poterat, de primo videlicet mense in secundum ; locus autem mutari non poterat. Non enim qui procul erat a loco ad hoc constituto poterat immolare phase. In qua re ostenditur quod in loco profano non licet immaculatum sacrificium offerre.

Sed el quiddam altius nobis insinuatur. Locus quippe, quem elegii Dominus sibi ad immolandum phase, Ecclesia esi fidelium sed justorum ; a quo loco procul est etiam qui fidelis est et justus non est. Fides autem via est a. Malus ergo si fuerit in via per fidem, el in gente sua per communem cum fidelibus professionem, et *procul in via* " per morum dissimilitudinem a numero justorum dissociatus, hic non potest celebrare phase ; quia non est in unitate justorum, in loco scilicet quem elegit sibi Dominus. Cum autem reversus fuerit, tunc poterit celebrare phase in secundo mense ; quia reversis per poenitentiam venia conceditur, ct communio non negatur. Forte competentius hoc loco per viam intelligi potest erroris semita ; ul manifestior differentia appareat, secundum mysticam

a. Fides autetn via csl on». Afg |' b. in via : a via *T* a domo *Mg*

1. *Dcttl.* 16. 1.
2. *Ibid.* 5.

Le lieu de l'immolation pascale.

Car ces mots «en roule, au loin, dans votre peuple» indiquent que même un Juif au milieu de Juifs ne peut immoler la pâque loin du lieu que le Seigneur a choisi pour lui. De même, en effet, qu'un certain temps a été fixé, un certain lieu aussi a été établi pour immoler la pâque. Le temps a été prescrit dans l'Exode, comme nous l'avons montré plus haut, el encore dans le Deutéronome où il est dit : «Observe le mois des fruits nouveaux et le début du printemps pour faire la pâque en l'honneur du Seigneur Ion Dieu. Car c'est en ce mois que le Seigneur ton Dieu t'a tiré d'Égypte, pendant la nuit Et. au sujet, du lieu, le Deutéronome dit ceci : « Tu ne pourras pas immoler la pâque dans n'importe laquelle des villes que le Seigneur ton Dieu te donnera, mais seulement au lieu que le Seigneur ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom *. » On pouvait changer le temps pour certaines raisons, ct prendre le second mois à la place du premier. Mais le lieu ne pouvait être changé. Celui qui se trouvait loin du lieu fixe ne pouvait immoler la pâque. Ceci montre qu'il n'est pas permis d'offrir le saint sacrifice dans un endroit, profane.

Mais quelque chose de plus profond nous est encore suggéré dans ce passage : le lieu qu'a choisi le Seigneur pour le sacrifice de la pâque est l'Église des fidèles, mais des fidèles justes. Il en est loin, celui qui porte le nom de fidèle, mais n'est pas juste. La route, c'est la foi. Le méchant, s'il est en route par la foi, au milieu de son peuple parce qu'il professe la même foi que les fidèles, mais « en route, au loin », c'est-à-dire séparé des justes par des mœurs différentes, ne peut célébrer la pâque. Car il n'est pas dans l'unité des justes, c'est-à-dire dans le lieu que le Seigneur s'est choisi. Mais, une fois de retour, il pourra célébrer la pâque au second mois. Λ. ceux qui reviennent par la pénitence, le pardon est accordé, la communion n'est pas refusée. Peut-être vaut-il mieux dans ce passage entendre par « la route » le chemin de l'erreur, pour faire apparaître plus visiblement la différence, nu sens mystique, entre l'homme κimpur à cause

intelligenliam, inter ilium qui *immundus* dicitur *super anima* et ilium qui *procul* est *in via.* Ut enim ab invicem discernantur ; *immundus super anima* intelligi potest qui gravia jam commisit, at *procul in via* qui sceicra committenda disponit. Hic *immundus* est in conscientia perpetrati delicti ; ille *procul in via* est. “ proposito et desiderio peccandi. Qui recte dicitur *in via*'* esse, quia illic b mente pergit quo per intentionem cordis tendit.

Qui autem mundus est secundum antcactam vitam, et in via non est qua deserat justitiam, hic dignus est primo mense celebrare phase. Dignior quippe est innocentiae puritas quam poenitentiae utilitas.

Cetera quae sequuntur in hoc capitulo superius exposita sunt, usque ad locum illum : *Si quis autem mundus esi, et in itinere non fuit, et tamen non fecerit phase; exterminabitur anima illa de populis suis.* Quibus verbis ostenditur quanto periculo a bono negligatur, quod damnabiliter a malo usurpatur. Non licet malo comederc phase ; nam, ut Apostolus dicit : *Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat el bibit* '. Non licet bono tempore suo non facere phase ; nam hinc ° scriptum est : *Qui sacrificium Domino non obtulit tempore suo, peccatum suum ipse portabit.*

Quod autem sequitur : *Peregrinus et advena, si fuerit apud vos, faciat phase Domini juxta caerimonias el justificationes ejus;* nccnon ct illud quod subjungitur : *Praeceptum idem erit apud vos tam advenae quam indigenae;* concordat cum eo quod in Exodo scriptum est sicut paulo ante posuimus : *Eadem lex eril indigenae et colono qui peregrinatur* d *apud vos* *.

a-a'. est... via ont. *D* || b. illic : illuc *Mg* | c. hinc : hic *DOT* | d. peregrinatur : peregrinantur S (sfeuZ p. 451» g.)

d'un cadavre» et celui qui se trouve «au loin, en route». Pour les distinguer l'un de l'autre, on peut voir dans l'homme «impur à cause d'un cadavre» celui qui a déjà commis de graves péchés, et dans l'homme qui est « en route, au loin » celui qui se dispose à en commettre. L'un est « impur » par sa conscience chargée de la faute commise ; l'autre est «en route, au loin», par le dessein cl le désir de pécher. On a raison de dire qu'il est «en route », puisqu'il s'achemine par la pensée là où tend le mouvement de son cœur.

Quant, à celui qui est pur par la vie qu'il a menée jusqu'alors, et qui n'est pas sur une route l'éloignant de la justice, il est. digne de célébrer la pâque au premier mois. La pureté de l'innocence est plus digne, en effet, que le mérite de la pénitence.

Ce qui suit a été expliqué plus haut, jusqu'à ces mots : « Mais si quelqu'un est pur, ne se trouve pas en roule, et cependant ne fait pas la pâque, il sera retranché de son peuple. » Voyez : il est aussi périlleux pour les bons de négliger la pâque que pour les mauvais d'y prétendre ! Il n'est pas permis au pécheur de célébrer la pâque ; car ΓApôtre le dit : « Celui qui mange et boit indignement, mange ct boit un jugement contre lui-même[1]. » Et il n'est pas permis aux bons de ne pas faire la pâque en son temps, car voici ce qui est écrit : « Celui qui n'a pas offert le sacrifice du Seigneur en son temps portera son péché. »

Quant aux règles qui viennent ensuite : « L'étranger et le voyageur en séjour près de vous peuvent faire la pâque du Seigneur en se conformant aux préceptes et ordonnances de la pâque», ct «la même loi s'applique chez vous à l'étranger et l'indigène », elles concordent avec cette phrase de l'Exode que nous avons déjà citée : «La même loi s'appliquera aux habitants du pays, et aux voyageurs en séjour près de vous[2]. »

1. *I Cor.* il, 29.
2. *Ex.* 12, 49.

Ordo propositi nos admonet ui de manna subjungamus secundum ea quae in Exodo scripta sunt ubi sic legitur :

Locutus est Dominus ad Moysen dicens : Audivi MURMURATIONES FILIORUM ISRAEL. LoQURRE AD EOS : Vespere comedetis carnes; et mane saturabimini PANIBUS ; SCIET1SQUE QUOD EGO SUM DoMINUS Df.US vester. Factum est ergo " vespere ; rt ascendens COTURNIX OPERUIT b CASTRA. MaNE QUOQUE ROS JACUIT® PER CIRCUITUM CASTRORUM ; CUMQUE OPERUISSET SUPERFICIEM TERRAE. APPARUIT IN SOLITUDINE MINUTUM, ET QUASI PILO TUNSUM, IN SIMILITUDINE a PRUINAE SUPER terram. Quod cum vidissent filii Israel, dixerunt AD INVICEM : MaNHV ? QuOD SIGNIFICAT : QUID EST noc e ? Ignorabant enim quid iioc f esset. Quibus ait Moyses : Iste est panis quem dedit vobis Dominus « AD VESCENDUM. IIIC EST SERMO QUEM PRAECEPIT Do.MInus : Colligat ex eo unusquisque h quantum sufficit AD VESCENDUM, G0MOR PF.R SINGULA CAPITA. JUXTA NUMERUM ANIMARUM VESTRARUM, QUAE HABITANT IN tabernaculo, sic tolletis. Fecerunt l ita filii Israel, et collegerunt alius plus alius J minus, et MENSI SUNT AD MENSURAM G0MOR. NEC QUI PLUS COLLEGERAT HABUIT AMPLIUS ; NEC QUI MINUS PRAEPARAVERAT k REFERIT MINUS ; SED SINGULI, JUXTA ID QUOD EDERE POTERANT, CONGREGARUNT. DIXITQUE MoYSES AD eos : Nullus relinquat ex eo in mane. Qui non AUDIERUNT EUM, SED DIMISERUNT QUIDAM EX EIS USQUE

a. Fnctum est ergo : Factumqnc est *T* || b. operuit : cooperuit *Vtg* | c. ros jacuit *transp. ST* | d. similitudine : similitudinem *Vly* || e. hoc : hic *D* || L hoc oin. *Vl/j* g. dedit vobis Dominus : Dominus «ledit vobis *Vi(i* | h. ex co unusquisque *transp. Vlg* | i. Fecerunt : Feccnmtquc *Vlg* |i j· alius... alius : alii... alii *T* || k. praeparaverat : paraverat *Vlg*

CHAPITRE DEUXIÈME

LA MANNE

1. Exode, 16, 11-36.

L'ordre que nous nous sommes proposé nous invite maintenant à parler de la manne. Voici ce qu'en dit l'Exode :

Le Seigneur parla à Moïse et lui oit : J'ai entendu les murmures des fils d'Israël. Dis-leur : Ce soir VOUS MANGEREZ DE LA VIANDE, ET DEMAIN MATIN VOUS AUREZ DU PAIN À SATIÉTÉ. Et VOUS SAUREZ QUE JE SUIS le Seigneur votre Dieu. Le soir venu, la caille MONTA ET COUVRIT LE CAMP. Et AU MATIN IL Y AVAIT EN OUTRE UNE ROSÉE RÉPANDUE TOUT AUTOUR DU CAMP. Quand elle eut couvert toute la surface du sol, ON VIT dans le désert quelque chose de menu, comme PILÉ AU MORTIER, ET QUI RESSEMBLAIT A DE LA GELÉE BLANCHE SUR LA TERRE. VOYANT CELA, LES FILS d'Is-RAËL SE DIRENT LES UNS AUX AUTRES : *MAN HU ?* CE QUI SIGNIFIE : Qu'eST CELA ? Car ILS IGNORAIENT CE que c'était. Moïse leur dit : C'est le pain que le Seigneur vous donne λ manger. Voici la parole que le Seigneur a commandée : que chacun en recueille ce qu'il lui faut pour sf. nourrir : UN GOMOR PAR tête. Prenez selon le nombre de personnes qui habitent sous vos tentes. Les fils d'Israël firent ainsi, ET EN RAMASSÈRENT I.'uN PLUS, I.'aUTRE MOINS. II.S LE MESURERENT A LA MESURE DU GOMOR, ET CELUI QUI EN AVAIT PRIS DAVANTAGE N*EN EUT PAS PLUS, CELUI QUI EN AVAIT MOINS PRÉPARÉ N EN TROUVA PAS MOINS. MaîS CHACUN EN RECUEILLIT CE QU IL POUVAIT MANGER. MoÏSE leur dit : Que personne n'en garde jusqu'à demain. Ils ne l écoutèrent pas, mais certains en laissèrent

MAKE, ET SCATERE COEPIT VERMIBUS ATQUE COMPUTRUIT. Et iratus est Moyses contra eos a. Colligebant AUTEM MANE SINGULI QUANTUM SUFFICERE POTERAT AD VESCENDUM. CUMQUE INCALUISSET SOL LIQUEFIEBAT. In DIE VERO SEXTO b COLLIGEBANT ° CIBOS DUPLICES, ID EST DUO COMOR PER SINGULOS HOMINES. VENERUNT AUTEM OMNES PRINCIPES MULTITUDINIS ET NARRAVERUNT Moysi, qui ait eis : **Hoc** est quod locutus est Dominus : Requies sabbati sanctificata erit [d] Domino. Cras quodcumque e operandum est facite, et quae coquenda sunt coquite. Quidquid autem reliquum f FUERIT REPONITE USQUE IN B MANE. FeCBRUNTQUE ITA UT PRAECEPERAT MoYSES, ET NON COMPUTRUIT, NEQUE VERMIS INVENTUS EST IN EO. DIXITQUE MoYSES : CoMEDITE ILLUD HODIE, QUIA SABBATUM EST DOMINI ; IDCIRCO h NON INVENIETUR HODIE IN AGRO- SeX DIEBUS COLLIGITE J IN DIE AUTEM SEPTIMA 1 SABBATUM EST Domini ; idcirco non invenietur. Venit autem l SEPTIMA DIES : ET EGRESSI DE POPULO UT COLLIGERENT NON INVENERUNT. DIXIT AUTEM DOMINUS AD MOYSEN : ÜSQUEQUO NON VULTIS CUSTODIRE MANDATA MEA ET LEGEM MEAM ? VIDETB QUOD DoMINUS DEDERIT VOBIS SABBATUM, ET PROPTER HOC TRIBUERIT DIE SEXTO k CIBOS DUPLICES. MaNEAT UNUSQUISQUE APUD SEMETIPSUM ; NULLUSQUE 1 EGREDIATUR DE LOCO SUO DIE SEPTIMO. Et SABBATIZABIT m POPULUS DIE SEPTIMO. ApPELLAVITQUE DOMUS ISRAEL NOMEN EJUS MAN, QUOD ERAT QUASI SEMEN CORIANDRI ALBUM, GUSTUSQUE EJUS QUASI SIMILAE CUM MELLE. D1X1T AUTEM MOYSES : IsTE EST SERMO QUEM PRAECEPIT DoMINUS : ImPLE GOMOR EX EO, ET CUSTODIATUR IN FUTURAS RETRO GENERATIONES : UT NOVERINT PANEM QUO ALUI VOS IN SOLITUDINE. QUANDO

ii. Moyses contra cos *tramp.* *Vlg* || '·· vero sexto : autem scxtaVfo || c. colligebant : collegerunt *Vlg* |! d. erit: est *Vlg* || e. Domino. Cras quodi cumque : Domino cras. Quodcumque *Vlg* j| L reliquum : residuum O J g. in om. *DS* || h. idcirco om. *Vlg* '| ·· septima : septimo *Vlg* || j. Venit

jusqu'au matin ; ET la manne se remplit de vers et se gâta. Et Moïse s'irrita contre eux. Chaque matin ILS EN RECUEILLAIENT TOUT CE Qu'il. LEUR FALLAIT POUR SE NOURRIR ; ET LORSQUE LE SOLEIL DEVENAIT PLUS CHAUD, LA MANNE FONDAIT. MaIS LE SIXIÈME JOUR ILS FIRENT DOUBLE PROVISION, PRIRENT DONC DEUX GOMORS PAR tète. Les chefs du peuple vinrent en rendre compte À Moïse. Celui-ci leur dit : Voici ce que le Seigneur A DÉCLARÉ. Le REPOS DU SABBAT SERA CONSACRÉ AU Seigneur. Demain, faites ce que vous avez à faire, CUISEZ CE QUI EST À CUIRE. TOUT CE QUI SERA RESTÉ, GARDEZ-LE JUSQU'AU MATIN. ILS FIRENT COMME MoÏSE l'avait ordonné. La manne ne se corrompit pas, et l'on n'y trouva pas de vers. Et Moïse dit : Mangez cela aujourd'hui. Car c'est le sabbat du Seigneur, et VOUS NE TROUVEREZ PAS AUJOUr'hUI DE MANNE DANS LE CHAMP. RaMASSEZ-EN SIX JOURS J MAIS AU SEPTIEME jour, c'est le sabbat du Seigneur, vous n'en trouverez donc pas. Le septième jour vint ; certains HOMMES SORTIRENT DU CAMP POUR RECUEILLIR DE LA MANNE, ET N*F.N TROUVÈRENT PAS. Le SEIGNEUR DIT A Moïse : jusques λ quand refuserez-vous de garder mes commandements et ma loi ? Voyez, le Seigneur vous A DONNÉ LE SABBAT, ET À CAUSE DE CELA IL VOUS A ACCORDÉ DOUBLE PROVISION LE SIXIÈME JOUR. Que CHACUN RESTE CHEZ SOI, PERSONNE NE DOIT SORTIR LE SEPTIEME JOUR. Et LE PEUPLE GARDERA LE SABBAT LE SEPTIEME jour. La maison d'Israël appela cette rosée «MANNE». Elle ÉTAIT comme de la GRAINE de coriandre BLANCHE, SON GOÛT RESSEMBLAIT λ CELUI DE LA FARINE MÊLÉE AU MIEL. MoÏSE DIT : VoiCI CE QU'ORdonne le Seigneur : qu'on en remplisse un gomor, ET qu'on LE GARDE POUR LES GÉNÉRATIONS λ VENIR, pour qu'elles connaissent le pain dont je vous AI NOURRIS DANS LE DÉSERT, APRÈS VOUS AVOIR TIRÉS

autcm : Vcnitquc *Vlg* || k. tribuerit die sexto : dic sexta tribuit *Vlg* sexta die tribuerit *T* || l. nultusque : nullus *Vlg* | ni. sabbatizabit : sabbatizavit ιτσ

EDUCTI ESTIS DE TERRA AeGYPTI. D1X1TQUE MoySES AD Aaron : Sume vas unum et mitte idi man, quantum POTEST CAPERE COMW, ET REPONE CORAM DOMINO AD SERVANDUM IN GENERATIONES VESTRAS, SICUT PRAECEPIT Dominus Moysi. Posuitque illud Aaron in tabernaculum a reservandum. Filii autem Israel comederunt MAN QUADRAGINTA ANNIS, DONEC IN TERRAM HABITABILEM VENIRENT. HoC CIBO ALITI SUNT, USQUEQVO TANGERENT FINES TERRAE C1IANAAN. Go.MOB AUTEM DECIMA PARS EST EPHI '.

Una facies aliter videtur in pictura, aliter in speculo, aliter in aqua, aliter in seipsa. Tres imagines sive similitudines, sibi invicem dispares et inaequales, unam faciem repraesentant, quae in singulis singillatim conspicitur, sed perfecte non cognoscitur donec in seipsa videatur. Sic veritas, quae Christus est, facies Patris ct *imago Dei invisibilis* ', dum adhuc videtur *per speculum* ct *in aenigmate*2, secundum aliquid tres habet principaliter figurarum imagines : in pane ct agno et manna : quibus *ex parte* * cognoscitur, donec in se b plenius videatur.

Ipsa autem veritas, sibi semper constans, nec in se sibi dissimilis est nec inaequalis ; sed dissimiliter aut inaequaliter in imagine alia et alia figuratur et repraesentatur ; nec totum quod est in proprietate veritatis resultat in una similitudine imaginis. Et quamvis singulae habeant propriam significationis expressionem, quae ex parte supplent ° quod ceterae non habent, omnes tamen figurarum imagines et umbrarum similitudines ad plenam veritatis manifestationem non perveniunt, ct ipsius veritatis in seipsa revelandae contemplationem aequare non possunt.

n. tabernaculum : tabernaculo *Vlg. Lectiones variantes pro hac rubrica semel supra notatas utilius non repetentur pro minoribus perieopis seq.* || b. in se *om. Mg* | c. supplent : supplet *Mg*

d'Égypte. Et Moïse dit a Aaron : Prends un vase, ET METS DEDANS UN GOMOR DP. MANNE, ET GARDE-LE EN RÉSERVE DEVANT LE SEIGNEUR J Qü'oN LE GARDE POUR LES GÉNÉRATIONS λ VENIR, AINSI QUE LE SEIGNEUR L A ordonne À Moïse. Et Aaron plaça ce vase dans le TABERNACLE POUR Y ÊTRE GARDÉ. LES FILS d'IsRAËL MANGÈRENT I.A MANNE PENDANT QUARANTE ANS, JUSQU'À LEUR ARRIVÉE DANS LA TERRE HABITABLE. Ce FUT CET ALIMENT QUI LES .NOURRIT, JUSQU'AU JOUR Ou ILS TOUCHÈRENT LES FRONTIÈRES DE ChANAA.N. Le OθMOH EST LA DIXIÈME PARTIE DE ı 'ÉPIII ».

Complémentarité ct inadéquation des images.

Un visage se voit différemment en peinture, dans un miroir, reflété dans l'eau, ou en lui-même. Les trois images ou ressemblances, différentes ct inégales entre elles, représentent un seul et même visage : c'est lui que l'on voit en elles trois; mais il est imparfaitement connu jusqu'à ce qu'on le voie en lui-même. Ainsi la vérité qui est le Christ, visage du Père et « image du Dieu invisible 2 », tant qu'elle ne se montre que « dans un miroir et en énigme 3 », a, peut-on dire, trois principales images figuratives : le pain, l'agneau ct la manne, qui la font connaître «en partie4» jusqu'au jour où on la voit plus pleinement en elle-même.

La vérité, en soi, est toujours la même, jamais différente d'ellc-même ou inégale à elle-même; mais telle ou telle image la figure et la représente différemment et inégalement; et tout ce qu'est la vérité en elle-même n'apparaît pas dans chaque image. Chaque image a sa propre signification; et supplée partiellement à ce qui manque aux autres ; mais toutes les images et toutes les figures réunies n'arrivent pas à manifester pleinement la vérité, et ne peuvent égaler la vue directe de la vérité révélée en elle-même.

1. *Ex.* 16. 11-36.
2. *Col.* 1. 15.
3. *I Cor.* 13, 12.
4. *Ibid.*

Sunt autem omnium creaturarum istarum quaedam mysticae similitudines, in quibus *invisibilia* Dei *conspiciuntur,* et *quod notum est Dei manifestum est in* nobis 1 ; et aliae quidem ex aliqua parte notam faciunt potentiam Dei, aliae sapientiam, aliae bonitatem vel misericordiam vel justitiam, aliae indignationem et iram, aliae ostendunt quod amabilis est, aliae quod terribilis est, omnes quod mirabilis est. In his autem mysticis similitudinibus sapientia Dei mirabiliter se abscondit, ct mirabiliter se prodit ; et in his in praesenti investigatur, in his contemplatio sanctorum versatur, quos delectat quoquo modo videre in similitudine, quem toto desiderio desiderant" videre in sui proprietate. Hae similitudines in divino eloquio distinguuntur ; cum delectat sanctos per notas sibi similitudines Deum magnificare, laudare, legentes vel auditores aedificare. Ilie b est eorum meditatio ct contemplatio hic eorum sermo, doctrina el praedicatio. De his autem in Canticis Canticorum secundum quamdam translationem scriptum est : *Similitudines auri faciemus libi cum distinctionibus argenti**.

Tres autem supradictae similitudines ab invicem distinguuntur. Panis enim de terra nascitur ; secundum illud : *Ut educat* c *panem de terra* * ; et : *Veritas de terra orta est*♦ Agnus immolatur ; ct dc Christo scriptum est : *QuasiΛ ovis ad occisionem ductus est, et sicut a' agnus coram tondente se obmutuit, et non aperuit* ° *os suum* *. Manna de coelo descendit ; el Christus de se dicit : *Exivi a Patre et veni in mundum* ·.

Dc similitudine hujus figurae, qua Christus per manna

a. desiderant : desiderat *CDOT* ‖ b. Hic : Hacc S4 ‖ c. educat : educas *Vlg* ‖ d-d'. Quasi... sicut : Sicut,.. quasi *Vlg* ‖ c. ductus est... obmutuit... aperuit : ducetur... obmutescet... aperiet *Vlg*

1. flom. 1. 19-20.

Or il y a dans ces créatures certaines images mystiques, dans lesquelles « se voient les perfections invisibles de Dieu, et se manifeste parmi nous ce qu'on peut connaître de Dieu 1 ». Les unes font connaître pour une part, la puissance de Dieu, les autres sa sagesse, les autres sa bonté, sa miséricorde ou sa justice, les autres son indignation ou sa colère. Les unes montrent qu'il est aimable, d'autres qu'il est terrible, toutes qu'il est admirable. Et dans toutes ces ressemblances mystiques la sagesse de Dieu se cache d'une manière admirable, el se manifeste aussi d'une manière admirable. C'est en elles qu'on cherche sur lerre la trace de celle sagesse, c'est sur elles que s'arrête la contemplation des saints : ils mettent leur joie à voir d'une certaine manière en image celui que de tout leur désir ils désirent voir en lui-même. Ces images se diversifient dans la parole divine, parce que les saints mettent leur joie à bénir et louer Dieu, à édifier les auditeurs ou les lecteurs, en employant des images connues. Leur méditation ct leur contemplation s'y attardent, leur discours et leur doctrine les célèbrent. Dc ces images il est dit dans le Cantique, d'après une certaine version : « Nous te ferons des images d'or, distinguées par des marques d'argent *. »

Les trois figures dont nous parlions tout à l'heure ont des marques qui les distinguent entre elles : le pain naît dc la lerre, selon cette parole : « 11 tire le pain dc la terre 2 » et « la vérité est née de la terre 45». L'agneau est immolé, et il est écrit du Christ : « Il a été conduit à la mort comme une brebis. Comme un agneau devant le tondeur, il s'est tu et n'a pas ouvert la bouche 6. » La manne est tombée du ciel, et le Christ a dit de lui-même : « Je suis sorti du Porc, et je suis venu dans le monde ·. »

Il nous faut dire maintenant quelle est la « marque

2. *Cant.* 1, 10, selon les LXX. S. Behnako, *Super Cantica* 41, 3 ; PL 1S3, 986 C ; *SBO* 2, p. 31, cite également co texte selon la mime version.
3. *Ps.* 103, 1 l.
I. *Ps.* 84, 12.
5. *Is.* 53. 7.
6. *Jn* 16, 28.

figuratus est, quae sit distinctio argenti, id est eruditio sacri eloquii, nunc dicendum est.

Locutus est Dominus ad Moysen dicens : Audivi murmurationes filiorum Israel. Loquere ad eos : Vespere comedetis carnes, et mane saturabimini panibus ; scietisque quod ego sum Dominus Deus vester. Factum est ergo vespere : et ascendens coturnix operuit castra [1].

Populus ingratus beneficiis Dei desiderio carnium murmuravit contra Moysen el Aaron. Et quidem greges ovium habebant et armenta boum, de quibus comedere poterant ; sed desiderio avium, quibus abundabat Aegyptus, a quibusdam murmurasse putantur. Dominus autem, volens murmurationes eorum compescere ct praesentibus eorum desideriis satisfacere, et quae circa cos quandoque futura erant figurare, ad vesperam dedit cis carnes, coturnices scilicet, ct mane dedit eis manna, quintodecimo videlicet die secundi mensis, quando secundum [a] pascha celebratur juxta legem. Quae dies dominica fuisse probatur ; quia sex continuis diebus collectum est manna, et septima quae est sabbatum cessatum est.

Quod Dominus loquitur ad Moysen dicens : *Audivi murmurationes filiorum Israel* ; hoc indicat quod Moysi, hoc est ecclesiastico doctori, manifestat Deus, ut per cum aliis manifestetur, ad suam notitiam pervenire et ad suum judicium pertinere non solum opera quae in manifesto fiunt, sed murmurationes cordis et oris, quas ipse audit ut puniat, sicut [b] e diverso audit orationes justorum ut parcat. *Audivit* quidem sed *distulit* [2] ; et non continuo punivit sed beneficia praerogavit. Postea vero in Joco qui dicitur *sepulcra concupiscentiae* pro murmuratione *plaga magna nimis* percussi sunt Vel audivit murmurationes,

a. secundum om. *Mg* || b. sicut : sic Mff

d'argent», c'est-à-dire la signification particulière de la parole sacrée, sur cette image du Christ qui est la manne.

Le Seigneur parla à Moïse et lui dit : J'ai entendu les murmures des fils d'Israël. Dis-leur : « Ce soir vous mangerez de la viande, et demain matin vous aurez du pain à satiété. Et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu. » Le soir venu, la caille monta et couvrit le camp *.

Le peuple, ingrat envers les bienfaits de Dieu, murmura contre Moïse el. Aaron, parce qu'il avait envie de viande. Les Hébreux avaient pourtant leurs troupeaux de brebis et de bœufs, et pouvaient en manger ; mais certains pensent qu'ils ont murmuré parce qu'ils regrettaient les oiseaux dont l'Égypte abondait. Le Seigneur voulant arrêter leur murmure, satisfaire leur désir présent et leur montrer une figure de ce qui arriverait plus tard, leur donna le soir de la viande, des cailles en l'espèce, et au matin la manne. Cela se passait le quinzième jour du second mois, au temps où la Loi indique de célébrer la seconde pâque. Nous pouvons affirmer que c'était un dimanche, puisque six jours de suite on recueillit la manne et qu elle manqua le septième qui était un samedi.

Ces mots du Seigneur à Moïse : « J'ai entendu les murmures des fils d'Israël», montrent que Dieu manifeste à Moïse, c'est-à-dire aux docteurs de l'Église. pour le faire savoir à d'autres, que tout vient à sa connaissance et relève de son jugement : non seulement les actes extérieurs, mais meme les murmures de cœur et de bouche, qu'il entend en personne, pour punir, comme inversement il entend les prières des justes, pour épargner, nil entendit» donc les Hébreux, mais «remit à plus lard*», et ne punit pas immédiatement; au contraire, il leur continua ses bienfaits. Mais dans la suite, au lieu qui fut appelé «Sépulcres de convoitise», il les frappa « d'une très grande plaie 3 », pour leur murmure. Autre

1. *Ex.* 16, 12-13 3.
2. Ps. 77, 21.
3. *Xombr.* 11, 34.33.

hoc est murmurantium petitiones, de quibus scriptum est : *El lentaverunt Deum in cardibus suis, ut peterent escas animabas suis*

Quod dicit : *Loquere ad cos : Vespere comedetis,* etc.; insinuat promissiones Dei. sicut ct comminationes, per legem aut per ecclesiasticum doclorem populo notificandas. Quod dicit : *Scietis quod ego sum Dominus Deus vester* ; insinuat Deum cognosci in beneficiis suis per misericordiam, sicut in judiciis per iram. Cum dicit, *ascendens coturnix,* singularem numerum ponit pro plurali ; sicut ibi : *Dixit, el venit locusta el bruchus, cujus non erat numerus* 1. Quod dicit, *operuit castra,* exponit psalmista dicens : *Et ceciderunt in medio castrorum eorum, circa tabernacula eorum* *. Et in libro Numeri scriptum est : *Ventus egrediens a Domino arreptas trans mare coturnices detulit, et dimisit* a *in caslra, ilinere quantum uno die confici potest, ex omni parte castrorum per circuitum; volabantque in aere duobus cubitis altitudinis* b *super terram* ·*.

Carnes ® et manna utraque diversis modis accipiuntur. Possunt enim per carnes significari carnalia sacrificia et ceterae carnales legis observantiae, *usque, ad tempus correctionis* impositae His nutriti fuerunt lilii Israel, has carnes comederunt, sed vespere ; ut significaretur defectus ct. finis carnalium observantiarum, quae quandoque erant cessaturae. E diverso per panes intelligi possunt novi testamenti instituta, quibus saturati sunt filii Israel in apostolis aliisque dc eodem populo ad gratiam Christi conversis, et hoc mane, id est in adventu Christi vel a tempore resurrectionis Christi.

Item per carnes significari possunt carnales intolli-

a. dimisit : demisit *Vlg* || b. altitudinis : altitudine VIp || c. Carnes : M‹ *et saepe in hac parte habetur littera majuscula depicta C, signum paragraph DOS, sed nihil tale T*

1. *Ps.* 77, IS.
2. *Ps.* 104. 31.

interprétation : il entendit les murmures, c'est-à-dire les demandes de ceux qui murmuraient, et dont il est écrit. : « Ils tentèrent Dieu dans leur cœur, en réclamant la nourriture de leur choix »

Ces mots : a Dis-lcur : Ce soir vous mangerez... », nous suggèrent que les promesses de Dieu, et aussi ses menaces, doivent être déclarées au peuple parla Loi ou par un docteur de l'Eglise. Et ceux-ci : « Vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu », insinuent que Dieu se fait connaître dans ses bienfaits par sa miséricorde, dans scs jugements par sa colère. En disant : « La caille monta », l'auteur sacré met le singulier pour le pluriel, comme en cet autre passage : « Il dit, et la sauterelle apparut, avec le criquet innombrable2.» Cette expression «couvrit le camp» est expliquée par le Psalmiste qui dit : « Elles tombèrent, au milieu du camp, tout autour des tentes *. » Et il est écrit au livre des Nombres : « Un vent s'éleva, envoyé par le Seigneur. Il prit les cailles de l'antre côté de la mer et les abattit sur le camp, sur une étendue d'un jour de marche dans toutes les directions autour du camp. Et elles volaient à deux coudées de terre «. »

Viande et manne peuvent s'entendre de diverses manières : cette viande peut, en effet, signifier les sacrifices charnels et. les autres observances charnelles de la Loi, imposées «jusqu'au temps où elles seraient corrigées s ». C'est d'elles que furent nourris les fils d'Israël, c'est cette viande qu'ils mangèrent, — mais le soir, pour signifier le déclin et la fin des observances charnelles, qui devaient un jour cesser. On peut, au contraire voir dans les pains les institutions du Nouveau Testament, dont les fils d'Israël ont été rassasiés en la personne des Apôtres et des autres Juifs convertis à la grâce du Christ, et cela le matin, c'est-à-dire à l'avènement du Christ, ou à partir de la résurrection du Christ.

La viande peut encore signifier les pensées charnelles

3. P.t. 77, as.
4. *Nombr.* Il, 31.
5. *Htb.* 9, 10.

gentiae Judaeorum de promissis sacramentis et praeceptis, de Christo ct adventu ejus. His carnibus pascuntur nunc Judaei in his qui non credunt et ad vesperam; quia nunc vespera eis est ct finis dici, id est defectus fidei quae in antiquis justis praecessit. Sed mane tunc erit, quo panibus *vitae et intellectus* ' saturabuntur, cum *plenitudo gentium* intraverit et *omnis Israel salvus* fiet 8. In fine enim mundi *reliquiae convertentur* * ; de qua conversione psalmista dicit : *Convertentur ad vesperam* *. Vesperam autem hic dicit finem mundi, in quo Judaeis conversis erit mane per illuminationem incipientis gratiae.

Item per carnes et panes 3 intelligi possunt duo genera beneficiorum Dei, quae saepe murmurantibus confert et indignis. Sunt enim quaedam carnalia bona, quibus omnes indigemus pro infirmitate carnis et defectu vitae, qui per vesperam potest significari. Sunt quaedam spiritualia bona, quibus indigemus pro salute animae, qualia sunt dona Dei *in verbo vitae* 4, in sacramentis ct ceteris charismatibus gratiarum, quae secundum initium gratiae inane dantur. Haec per panes : illa per carnes designantur. Carnalibus autem bonis mali abutuntur per multimodas vitae corruptiones ; ct Dei misericordiam convertunt sibi in iram ; comedentes ct bibentes ct in bonis dies suos ducentes, donec *veniat mors super illos et descendant in infernum viventes* ·. De qualibus psalmista dicit : *.Manducaverunt et saturati sunt nimis, et desiderium eorum attulit eis; non sunt fraudati a desiderio suo.* El *adhuc escae eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos* '. Et Isaias : *Ecce gaudium et laetitia, occidere vitulos el*

n. et panes *om.* C

1. *Sag. Sir.* 15, 3.
2. Rom. 11. 25-26.
3. *Is.* 10, 21-22, cité dans Rom. 9, 27.
•I. *Ps.* 58. 7.
5. *Éphcs.* 5, 26.
6. R.v. 54, 16.

des Juifs sur les promesses, les sacrements et les préceptes, ct sur le Christ ct son avènement. Les Juifs mangent encore cette viande en la personne de ceux qui ne croient pas, et cela au soir. Le temps actuel est, en effet, pour eux le soir et la fin du jour, parce qu'il marque le déclin dc la foi qui a existé chez les justes antiques. Un matin viendra, où ils seront rassasiés du pain «de vie et d'intelligence1», lorsque «la masse des Gentils» sera entrée et que « tout Israël sera sauvé 2 ». A la fin du monde, en effet, «le reste se convertira 3 ». C'est de cette conversion que le Psalmisle dit : « Ils se convertiront vers le soir *. » Par le soir il entend ici la fin du monde, qui deviendra un matin pour les Juifs convertis, en les illuminant des premiers rayons dc la grâce.

On peut encore par la viande et le pain entendre deux genres de bienfaits de Dieu, qu'il accorde souvent aux murmurateurs et aux indignes. Car il est des biens charnels dont nous avons tous besoin, à cause dc la faiblesse de la chair et d'une vie défaillante qui peut être figurée par le soir. Et il est des biens spirituels dont nous avons besoin pour le salut do l'âme : tels sont les dons de Dieu « dans la parole de vie 4 », dans les sacrement et les autres grâces ; ils sont donnés le malin, parce que le malin symbolise le commencement de la grâce. Les biens spirituels sont représentés par les pains, les biens charnels par la viande. Mais les méchants abusent des biens charnels, qu'ils font entrer de diverses manières dans la corruption de leur vie ; et ils font tourner la miséricorde de Dieu en colère contre eux, mangeant el buvant, coulant leurs jours dans l'abondance, jusqu'à ce que « la mort vienne sur eux et qu'ils descendent tout vivants en enfer'». Le Psalmiste dit d'eux : « Ils ont mangé et ont été rassasiés. Le Seigneur leur a donné ce qu'ils désiraient, ils n'ont pas été frustrés de leur désir ; ces aliments étaient, encore dans leur bouche, que la colère de Dieu s'est élevée contre eux '. » Et Isaïe : « Voici le plaisir et la joie : tuer des veaux, égorger des moutons, manger de la viande et

7. *Ps.* 77, 29-31.

jugulare arietes, comedere carnes et bibere vinum. Comedamus et bibamus; cras enim moriemur. Et revelata est in auribus meis vox Domini exercituum : Si dimittetur iniquitas haec vobis donec moriamini, dicit Dominus '. Horum bona transitoria et levia ct illicita desideria per coturnices, sive *volatilia pennata* 2, quia volatica a sunt el cito pertranscunt, significari possunt. Hae sunt carnes quas pluit Dominus. Non solum autem bona carnalia, quae ipse dat, pluit *super bonos el malos* 3; sed pluit *super peccatores laqueos* 4, ct dimittit cos in *desideria cordis* I *eorum* *. Hae autem carnes recte apud psalmistam pulveri el arenae comparantur ; tum pro multitudine divitiarum quibus abundant, sicut scriptum est : *Ecce ipsi peccatores et abundantes in saeculo obtinuerunt divitias* e ; tum quia pulvere terrenae contagionis b foedantur, qui haec temporalia male habent, el quanto damnabilius tanto sterilius et infructuosius possident. Spiritualibus quoque bonis saepe abutuntur mali, qui significati sunt per malos qui manna manducaverunt, de quibus Dominus dicit in evangelio : *Patres vestri manna manducaverunt* c *in deserto et mortui sunt* 7.

Item carnes possunt aliter accipi, sicut colligi potest ex verbis beati Augustini super illum locum psalmi : *El pluit super eos sicut pulverem carnes* *. Sunt quidam boni in Ecclesia, infirmi ct quasi carnales, qui profunda fidei mysteria ct perfectioris vitae instituta capere ct apprehendere non possunt ; sed, parvula fide el minimis praeceptis contenti, simpliciter credunt et innocenter vivunt. Talibus pluit Deus *carnes* sive *volatilia pennata* ; quia de

n. volatica : volatllica *C* volatilia *O* || b. contagionis: cogitationis D *Ma* || c. manna manducaverunt *transp. T Vlg*

1. *Is.* 22, 13-14.
2. *Ps.* 77, 27.
3. CL *Mattii.* », 45.
4. *Ps.* 10, 7.
5. *Ps.* 80, 13.

boire du vin. Mangeons ct buvons, car demain nous mourrons ! Et la voix du Seigneur des armées s'est fait entendre à mes oreilles : Non, ce péché ne vous sera pas remis, jusqu'à ce que vous mourriez ! dit le Seigneur ». » Ces biens passagers, ces désirs frivoles et défendus peuvent être signifiés par des cailles, c'est-à-dire par des « oiseaux qui volent 2 », parce qu'eux-mêmes s'envolent, et passent vite. Telles sont les viandes que fait pleuvoir le Seigneur. Mais il ne se borne pas à faire pleuvoir « sur les bons et les méchants '» ces biens charnels (pii viennent de lui : il fait encore pleuvoir « des calamités sur les pécheurs * », et abandonne ceux-ci aux «désirs de leurs cœurs * ». Le Psalmistc a raison de comparer ce genre de viandes à la poussière et au sable, soit à cause de la multitude des richesses dont abondent les pécheurs, ainsi qu'il est. écrit : « Voici que les pécheurs sont les heureux de la terre ; ils multiplient leurs richesses e », soit parce que les indignes possesseurs de ces biens temporels sont salis par la poussière des attaches terrestres, ct que plus ils font mauvais usage de ces richesses, plus elles sont pour eux stériles ct sans fruit. Les méchants abusent souvent aussi des biens spirituels ; ils sont figurés par ces autres rebelles qui mangèrent la manne, et dont le Seigneur dit dans ('Évangile : «Vos pères ont mangé la manne dans le désert, el ils sont morts '. »

La viande peut encore avoir une autre signification, ainsi qu'il ressort des paroles de saint Augustin sur cc passage du psaume : « Il fit pleuvoir sur eux des viandes, comme de la poussière '. » Il y a des bons dans l'Église qui sont faibles et comme charnels ; ils ne peuvent saisir et comprendre les profonds mystères de la foi, ni les voies de la vie parfaite ; mais satisfaits d'une petite foi et des préceptes élémentaires, ils croient avec simplicité et vivent dans l'innocence. Pour de telles gens Dieu fait pleuvoir « de la viande », ou « des oiseaux qui volent », car

6. *Ps.* 72, 12.
7. *Jn* 6. 19.
S. *Ps.* 77, 27.

nubibus, id est de praedicatoribus, ministrantur eis signa, vocum carne edita ct per aerem transcurrentia sicut volatilia ; ut » verbis praedicationis, carnalibus congruentibus et parvula fide ct innocentia vitae, quasi carnibus pascantur [1,2] Hinc Paulus dicit : *Humanum dico propter infirmitatem carnis vestrae* [2]. Et iterum : *Non potui loqui vobis b quasi spiritualibus, sed quasi carnalibus* [3].

Secundum Origenem vero per carnes perfectionis doctrina, per vesperam finis perfectionis significatur [4] ; vel per carnes ad vesperam Verbum in vespera mundi incarnatum *.

Mane quoque ros jacuit per circuitum castrorum ·.

Cum *omne datum optimum et omne donum perfectum desursum descendens a Patre luminum* [1] per manna possit, significari, principaliter tamen in eo Christus significatur ; sive ut est in coelo, sive ut fuit in carne inter homines homo, sive ut est in sacramento altaris, sive ut est in lege et prophetis, sive ut est in verbo praedicationis, sive ut. est in cordibus electorum per fidem, sive ut est ubicumque per gratiam est c.

Mane igitur *ros jacuit per circuitum castrorum,* quando per resurrectionem Christi mane factam, ct in initio gratiae gentibus revelatae, verbum Dei per circuitum gentium et nationum vel ecclesiarum vel cordium fidelium disseminatum, et quasi per circuitum castrorum sparsum, jacuit in credentibus humiliter et reverenter susceptum. Ibi autem jacuil ubi remansit. Ecclesiae autem per orbem

a-a'. ut... pascantur : de... pascuntur *Mg* | b. loqui vobis *transp. Vlg* || c. est om. *D Mg*

1. Cf. S. Augustin, *Enarr. in Ps.* 77. 17 : *PL* 36, 995 ; *CCL* 39, p. 1081;
2. *Rom.* 6. 19.
3. *I Cor.* 3, 1.
4. Cf. Origène, *Homélies sur l'Exode* 7, 8 ; *PG* 12, 349 AB ; *SC* 16, p. 182-

les nuages, c'est-à-dire les prédicateurs, leur apportent, des signes qui, incarnés dans les mots, traversent les airs comme les oiseaux. Ils sont ainsi nourris de prédications adaptées à leur caractère d'hommes charnels, de foi rudimentaire cl de vie innocente. C'est là pour eux comme une viande ›. Saint Paul dit dans un sens analogue : « .Je parle humainement, à cause de la faiblesse de votre chair » Et encore : « Je n'ai pu vous parler comme à des spirituels, mais comme à des hommes charnels 3. »

Origène, cependant, voit dans la viande la doctrine de la perfection, et dans le soir l'achèvement de la perfection 4. Ou, dans la chair donnée vers le soir, le Verbe, incarné au soir du monde ·.

Le malin, il y avait en outre une rosée répandue tout autour du camp «.

« Toute grâce excellente et tout don parfait, venant d'en haut ct. descendant du Père des lumières 7», peuvent être désignés par la manne. Cependant elle figure principalement le Christ, soit tel qu'il est dans le ciel, soit tel qu'il fut dans la chair, homme parmi les hommes, soit tel qu'il est dans le sacrement de l'autel, soit tel qu'on le trouve dans la Loi et les prophètes, ou dans la parole des prédicateurs, soit, tel qu'il est dans le cœur des élus par la foi, soit tel qu'il est. partout où il se trouve par la grâce.

Donc, «le matin, il y eut une rosée tout autour du camp », lorsque, la résurrection du Christ ayant eu lieu le matin, et la grâce commençant d'êire révélée aux païens, la parole de Dieu, disséminée autour des peuples, des nations, des Églises et des cœurs des fidèles, et comme semée autour du camp, fut répandue dans les croyants qui l avaient reçue avec humilité et respect. Là où elle resta, on peut dire qu'elle se trouva répandue. Car les

5. Cf. II)., *ibid. ; PG* 12. 218 B : SC 16. 180.
6. *Ex.* 16, 13 b.
7. *Jac.* 1, 17.

terrarum longe latequc constitutae castra sunt, per quorum circuitum, circumferentibus apostolis verbum Dei, Christus praedicatus est. Hinc Apostolus ait : *In virtute Spiritus sancti ita ut ab Jerusalem per circuitum usque ad Illyricum repleverim euangelium Christi* 1. Quod autem verbum Dei ros sit, ostendit qui dicit : *Fluat ut ros eloquium meum* *.

Cumque operuisset superficiem terrae, apparuit **IN SOLITUDINE MINUTUM, ET QUASI PILO TUNSUM, IN SIMILITUDINE PRUINAE SUPER TERRAM**

Cum ros et manna, ut dictum est, communiter possint Christum significare, vel gratiam Christi sive verbum Christi distincte tamen hoc loco verbum Christi in rore significatur. Hic ros, per praedicationem apostolorum circumquaque diffusus, terram operuit, juxta illud Isaiae: *Repleta est terra scientia Domini sicut aquae maris operientis* ♦; ct tunc manna in solitudine apparuit, id est b Christus gentibus innotuit, secundum illud : *Rorate coeli desuper et nubes pluant justum* *.

Ecclesia vel fidelis anima secundum statum priorum temporum solitudini comparari potest, quia ante conversionem solae bestiae habitabant in ea, hoc est in gentilitate homines morum qualitate bestiis similes, vel inanima bestiales affectiones. Potest, autem secundum praesentem statum solitudo dici vel in Ecclesia vel in anima, quia tumultum et frequentiam errorum et vitiorum fugiens ad quietem mentis se convertit. Unde et poenitens dicit : *Similis factus sum pellicano solitudinis* « ; et. iterum : *Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine.* 7.

si. sive verbum Christi om. C ‖ b. id est (i. c.) : Jesus (IHC) *C*

1. *Hom.* 15, 19.
2. *Dent. 32,* 2.
3. *Ex.* Ift, 1-1.
4. *Is.* 11, 9.

Églises établies sur la terre dans toutes les directions sont un camp autour duquel le Christ est prêché, lorsque les .Apôtres transportent la parole de Dieu. L'Apôtrc dit. dans ce sens : « Par la puissance de ΓEsprit-Saint, depuis Jérusalem, tout autour, jusqu'à l'Illyrie, j'ai annoncé partout l'Évangile du Christ 1. » Que la parole de Dieu soit une rosée, l'Écriture le montre en disant : « Puisse ma parole sc répandre comme la rosée '. »

Quand elle eut couvert toute la surface du sol, on vit dans le désert quelque chose de menu, comme pilé au mortier, et qui ressemblait à de la gelée blanche sur la terre 3.

Rosée et manne, nous l'avons dit, peuvent signifier en général le Christ, ou la grâce du Christ et la parole du Christ. Mais, dans ce passage, c'est spécialement la parole du Christ qui est signifiée par la rosée. Cette rosée, répandue de tous côtés par la prédication des Apôtres, a couvert la terre, selon ces paroles d'Isaïe : « La terre est remplie de la connaissance du Seigneur, comme les eaux comblent la mer * », et alors la manne est apparue dans le désert, c'est-à-dirc que le Christ s'est fait connaître aux nations, selon ce verset : « Cieux, répandez votre rosée, ct que les nuées -fassent pleuvoir le juste 5 »

L'Église, ou l'âme fidèle, peut dans son premier état être comparée au désert, parce qu'avant sa conversion seules les bêtes féroces habitaient en clics. Autrement dit, dans la gentilité habitaient des hommes que leurs mœurs rendaient semblables aux bêtes, et dans Pâme habitaient des tendances bestiales. Mais même en l'état actuel, on peut dire qu'il y a dans l'Église ou dans l'âme un désert, parce que, fuyant le tumulte et la cohue des erreurs et des vices, elles se tournent vers le repos de l'esprit. C'est pourquoi un pénitent disait : a Je suis devenu semblable au pélican du désert °. » Et encore : « Je me suis enfui au loin, et suis resté dans la solitude »

5. *Is.* 45, 8.
6. *Ps.* 101, 7.
7. *Ps.* 54, 8.

Manna minutum erat, quia totum quod de Christo creditur aut praedicatur, propter ejus inaestimabilem humilitatem, quasi propter nimiam exiguitatem, subtile est et incomprehensibile, et hoc apud fideles ; apud infideles autem contemptibile est ct parvum. Unde Christus apud Danielem lapis parvus praecisus de monte dicitur 1 ; et ipse regnum colorum grano sinapis comparai 2.

Manna quasi pilo tunsum erat, non solum quia Christus tunsionibus a persequentium sese exposuit, sed quia *positus est in signum cui contradicetur* 3 b ; et *verbum fidei* 4 in pila contradictionis tunditur, quia a multis impugnatur ; et in ipsa tunsione litterali sensu exuitur, sicut exui solei folliculis vel frumentum vel milium vel aliquid tale quod in mortario pilo teritur. Christus quoque c tunsione passionis et pilo d crucis mortalitate exutus est.

Christus per pruinam variis de causis potest significari : tum quia candorem habet per munditiam sanctitatis, tum quia terram cordis nostri impinguat et fecundat, tum quia rigore disciplinae fluxa e vitiorum in nobis restringit, tum quia incentiva carnalium desideriorum refrigerio gratiae extinguit.

Quod cum vidissent filii Israel, dixerunt ad invicem : Manhu ? Quod significat : quid est hoc ? Ignorabant ENIM QUID HOC ESSET. QuiBUS AIT MOYSES ! Iste est panis quem dedit vobis Dominus ad vescendum. Hic est sermo quem praecepit Dominus \

Manhu? aliter dicunt fideles, aliter infideles ; aliter qui non credunt et quaerunt : *Quomodo potest hic carnem* f

a. tunMim, tunsionibus : jxtssim per *errorem* tonsum, tonsionibus, *etc.* I' b. contradicetur: contradiceretur C ‖ c. quoquo : ergo ΛΙσ ‖ ‹l. pilo : sic COiM.. *quamvis supra. L* 11, pila ‖ e. iluxa : (luxum Afj? | f. carnem : nobis carnem *Vlq. sed vide variantes sub p.* 256, c.

1. (X *Dan.* 2. 31.
2. Cf. *Matth.* 13. 31.

La manne était quelque chose de menu. A cause de son insondable humilité, et, pourrait-on dire, de son excessive petitesse, tout ce que nous croyons et prêchons du Christ est subtil et difficile à saisir pour les fidèles, chétif et méprisable pour les incroyants. C’est pourquoi dans le prophète Daniel le Christ est symbolisé par une petite pierre arrachée de la montagne ’. Lui-même compare le royaume des cieux à un grain de sénevé a.

La manne était comme pilée au mortier, non seulement parce que le Christ, s’est exposé aux coups de ses persécuteurs, mais parce qu’« il a etc placé comme un signe en butte à la contradiction [3] ». Et «la parole de foi [4][5]» est pilée au mortier de la contradiction, parce qu’elle est attaquée par beaucoup ; on la broie aussi pour la dépouiller du sens littéral, comme le froment, le millet, ou les autres graines qui sont broyés au mortier, y sont dépouillés de leurs follicules. Le Christ, pareillement, a quitté sa condition mortelle dans le mortier de la passion ct le broiement de la croix.

Le Christ peut être désigné par le givre pour diverses raisons : soit parce qu’on lui attribue la blancheur, à cause de la pureté de sa sainteté ; soit parce qu’il fertilise ct féconde la terre de notre cœur ; soit parce que la rigueur de ses corrections arrête en nous le déferlement des vices ; soit parce que sa grâce rafraîchissante éteint l’incendie des désirs charnels.

Voyant cela, les fils d'Israël se dirent les uns aux autres : « .V/an hû ? » Ce qui signifie : Qu'est cela ? Car ils ignoraient ce que c'était. Moïse leur dit : C'est le pain que le Seigneur vous donne à manger. Voici la parole que le Seigneur a commandée [6].

Man hû n’a pas le même sens dans la bouche des fidèles et des infidèles, chez ceux qui ne croient pas et demandent : « Comment celui-ci peut-il nous donner sa

3. *Le* 2, 31.
4. 10, 8.
5. *Ex.* 16. 15-16.

suam dare ad manducandum l ? aliter qui credunt et mirantes obstupescunt dicentes : *Quis audivit umquam tale, aut* quis vidit huic simile i?* Quotiens ergo vel in Christo, vel in verbis aut operibus aut sacramentis ejus, aliquid mirum h comprehendimus, vel per infusionem supernae gratiae aliquid dulcius sentimus, totiens admirantes et stupentes dicimus : *Manhu? Quod significat : quid est hoc?* Illi vero, quibus visibile manna apparuit, ignorabant quid hoc esset. In qua ignorantia praefigurata est caecitas Judaeorum, qui Christum ignorant in lege et prophetis, in carne assumpta et in sacrificio altaris absconditum.

In eo autem quod Moyses ait illis : *Iste est panis quem dedit vobis Dominus ad vescendum,* significatur quod ipse Moyses testis est Christi veri, scilicet, panis ad vescendum dc coelo dati. Hinc Christus ad Judaeos dixit: *Si crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi. De me enim ille scripsit '.* Hic ipse locus Scripturae ad Christum pertinet, dicente Moyse : *Iste est panis,* etc. Iste quippe panis, primum a Deo promissus, deinde de cocio datus, Christum significat, in lege promissum et in tempore gratiae nobis datum. Demonstrans ergo panem qui datus est, ostendit hunc eundem esse qui promissus est, dicens : *flic est sermo quem praecepit Dominus,* sperare scilicet et desiderare ; ac si diceretur : Haec est implet io sermonis quo promisit Dominus panes, cum diceret : *Vespere comedetis carnes; et mano saturabimini panibus.*

Potest autem simpliciter accipi ct ad sequentia referri, quod dicitur : *Hic est sermo,* etc. Sequitur enim : *Colligat ex eo unusquisque,* etc.

Colligat ex f.o unusquisque quantum sufficit ad **VESCENDUM, GOMOR PER SINGULA CAPITA. JüXTA NUMERUM ANIMARIM VESTRARUM. QUAE HABITANT IN TABERNA**

n. aut : cl V/g || b. mirum : verum *Shj*

chair à manger [1] ? », ou chez ceux qui croient et disent, émerveilles et stupéfaits : « Qui a jamais entendu rien de pareil ? Qui a jamais vu rien de semblable [2] ? » Toutes les fois que nous saisissons quelque chose d'admirable dans le Christ, ses paroles et ses sacrements, ou toutes les fois que nous sentons se répandre en nous la douceur de la grâce d'en haut, nous nous écrions, étonnés et émerveillés : *Man hu*, « Qu'est cela ? » Or, ceux qui aperçurent, la manne visible ignoraient ce que c'était. Cette ignorance préfigure l'aveuglement des Juifs, qui ne reconnaissent pas le Christ caché dans la Loi et les prophètes, dans la chair qu'il a prise et dans le sacrifice de l'autel.

Les paroles que Moïse leur adresse : « C'est le pain que le Seigneur vous donne à manger», montrent que Moïse lui-même est un témoin du Christ, c'est-à-dire du pain véritable donné du ciel pour que nous le mangions. C'est pourquoi le Christ dit aux Juifs : « Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez, car il a écrit de moi [3]. » Ce passage de l'Écriture que nous exposons se rapporte au Christ, puisque Moïse dit : «C'est le pain...», etc. Ce pain, promis par Dieu, puis donné du ciel, représente le Christ promis dans la Loi et qui nous a été donné au temps de la grace. Montrant. donc ce pain qui a été donné, il dit que c'est bien celui qui avait été promis : « Voici la parole que le Seigneur a commandée », c'est-à-dire a commandé d'espérer et de désirer. En d'autres termes : Voici l'accomplissement de la parole que le Seigneur a dite lorsqu'il a promis le pain : « Ce soir vous mangerez de la viande, et demain matin vous aurez du pain à satiété. »

Mais on peut comprendre plus simplement ces mots : « Voici la parole de Dieu », et les rapporter à ce qui va suivre, car on lit ensuite : « Que chacun en recueille... », etc.

Que chacun en recueille ce qu'il lui faut pour se nourrir : un gomor par tête. Prenez selon le nombre de personnes qui

1. *Jn* 6, 53 (52 selon certaines éditions).
2. *Is.* 66, 8.
3. *Jn* 5, 46.

CULO, SIC TOLLETIS. FeCERUNTQUE ITA FILII ISRAEL, ET COLLEGERUNT ALIUS PLUS ALIUS MINUS, ET MENSI SUNT AD MENSURAM COMOR. NEC QUI PLUS COLLEGERAT HABUIT AMPLIUS : NEC QUI MINUS PRAEPARAVERAT RUPERIT MINUS: SED SINGULI JUXTA ID QUOD EDERE POTERANT CONGREGARUNT ‘.

Ex hoc loco adverti potest gomor mensuram esse quae uni per diem sufficere possit. Gomor autem, ut in sequentibus habetur, decima pars est ephi. Quid sit ephi ostendit Hieronymus, in expositione super Ezechiclcm libro decimo quarto, his verius : *Corus triginta habet modios, el in utraque mensura, tam aridorum quam liquentium, tenet principium. Decima pars cari in his quae modio mensurantur appellatur ephi », id est tres modii. Et decima pars cori in speciebus liquidis vocatur batus, sive vadus, ut ejusdem mensurae sit epha a' el batus*

Haec Hieronymus. In quibus verbis notandum quod, cum prius dixisset *ephi,* postea dixit *epha* ; quia, ui ipse in eodem libro proxime ante ostendit, *epha* graeco sermone corrupte dicitur *ephi3.* In eodem quoque libro paulo post dicit quod *corns,* qui hebraice dicitur *homer,* a Septuaginta dicitur *gomer* *. Hoc ideo dicimus, ut quae sit differentia appareal inter *gomor,* quod in finali syllaba quartam vocalem habet, et *gomer.* quod in finali syllaba secunda m vocalem habet.

Quod dicit, *colligat unusquisque gomor per singula capita,* intelligendum est, per singulos homines, ut principale corporis pro homine accipiatur. Quod autem subditur, *juxta numerum animarum vestrarum, quae habitant in tabernaculo, sic tolletis,* ad hoc videtur pertinere quod per singulas domos tollendum erat gomor, secundum numerum hominum habitantium in eis. Diligenter conside-

n-a'. ephi... epha *{bis) : sic manifeste apud codd. nancti Hieronymi quas adhibuit* auctor ; *quamvis PL 24, l. e., habeat bis* epha» *praesens vero citatio apud PL 2(M, contra codd. ct contra hunc con/cxtnm legit bis* ephi.

habitent sous vos tentes. Les /ils d'Israël /irent ainsi, et en ramassèrent l'un plus, l'autre moins. Ils le mesurèrent à la mesure du gomor, et celui qui en avait pris davantage n'en eut pas plus ; celui qui en avait moins préparé n'en trouva pas moins. Mais chacun avait ce qu'il en pouvait manger [1].

Ou peut observer dans ce passage que le gomor est la mesure qui peut suffire à un homme pour un jour. Or le gomor, on le dira plus loin, est la dixième partie dc l'éphi. Ce qu'est l'éphi, Jérôme le dit en ces termes au livre quatorzième de son commentaire sur Ézéchiel : « Le corus est dc trente boisseaux, et sert d'unité pour la mesure aussi bien des liquides que des solides. La dizième partie du corus, pour les matières qu'on mesure au boisseau, s'appelle l'éphi, qui vaut donc trois boisseaux ; ct la dizième partie du corus pour les liquides s'appelle batus ou vadus. L'épha et le batus ont donc même capacité [2]. »

Telles sont les paroles de Jérôme. Remarquons qu'il dit d'abord «éphi», puis «épha». Lui-même explique quelques lignes plus haut que le mot épha est devenu en grec éphi par corruption [3]. Dans le même livre, un peu plus loin, Jérôme dit que le corus, qui se dit en hébreu homer, est appelé par les Septante gomer [4]. Nous le mentionnons ici pour souligner la différence qui existe entre gomor, qui a dans sa syllabe finale la quatrième voyelle, et gomer. qui a dans sa syllabe finale la deuxième voyelle.

Cet ordre : « Recueillez un gomor par tête », doit s'entendre : « Un gomor par homme. » La partie principale du corps est prise pour l'homme tout entier. Ce qui vient ensuite : « Prenez selon le nombre dc personnes qui habitent sous vos tentes», veut dire que dans chaque maison il fallait prendre autant de gomors qu'il y avait d'habitants. Qui examine attentivement combien chacun eut

1. *Ex.* 16, 16b-18.
2. s. JÉRÔME, *hi Etteh.* 45, 10-12; *PL* 25, 149 C.
3. lo,, *ibid.*
4. Jo., *toc. cil.* 13-11 ; *PL* 25, 451 B.

rantibus quantum quisque post collectionem repercrit vel habuerit, manifestum est. gomor a singulis haberi ex eo quod scriptum est, *mensi sunt ad mensuram gomor,* ct ex eo quod sequitur, *nec qui plus collegerat habuit amplius; nec qui minus paraverat reperit minus.* Ergo post collectionem in habito vel reperto aequalitas fuit. Quaerentibus vero, quantum quisque collegerat, quaedam suspicio contrarictatis se videtur ingerere ex verbis quasi contrariis. Nam ex eo quod scriptum est, *colligat ex eo unusquisque quantum sufficit ad vescendum, gomor per singula capita,* si secundum formam praecepti collectio facta est, tunc per singula capita gomor collectum est. Hoc idem videtur ex sequentibus, ubi dicitur : *Singuli juxta id quod edere poterant congregaverunt.* Quantum autem sil quod edere poterant ostenditur, ubi dicitur : *Quantum sufficit ad vescendum, gomor per singula capita.* Quod si ita est, aequalitas fuit in colligendo. Sed videtur contrarium quod dicitur : *Collegerunt alius plus alius minus.* Quid ergo dicemus ?

Primo attendendum quod hoc quod dicitur, *collegerunt alius plus alius minus,* dupliciter intelligi potest. Uno modo ut sit comparatio inter ipsos colligentes ad invicem, quasi alter altero plus vel minus collegerit ; alio modo ut sit comparatio inter ipsa collecta et gomor, quasi unus collegerit minus quam gomor et alter plus quam gomor. Si ergo inter colligentes liat comparatio, sine ulla contrarietate intelligi potest unumquemque secundum formam praecepti ad minus collegisse gomor, et nonnullos tamen collegisse plus quam gomor et post collectionem non reperissc nisi gomor. Si autem inter collecta et gomor liat comparatio, ut intcliigatur alius minus collegisse quani gomor, difficilis erit, expositio litterae ; cum jussi sint colligere gomor ct Scriptura dicat : *Feceruntque a ita filii Israel* ; et in sequentibus addat : *singuli juxta id quod edere poterant congregarunt.*

ou se trouva posséder après la récolte, voit que chacun eut un gomor, d'après ce texte : « Ils le mesurèrent à la mesure du gomor, et celui qui en avait pris davantage n'en eut pas plus, celui qui en avait moins préparé n'en trouva pas moins. » Donc après la récolte il y avait égalité entre ce que l'un eut et ce (pie l'autre trouva. Mais si l'on cherche combien chacun avait recueilli, on soupçonne une contradiction. Certaines phrases semblent contradictoires. car l'Écriture dit d'abord : «Que chacun en recueille ce qu'il lui faut pour se nourrir, un gomor par tète». Si la récolte s'est faite selon les ordres reçus, on a donc recueilli un gomor par tète. C'est ce qu'il semblerait d'après la suite : « Chacun en recueillit ce qu'il pouvait manger. » Quant à ce qu'ils pouvaient manger, on nous l'a dit plus haut : « Ce qu'il faut pour se nourrir : un gomor par tète. » S'il en est. ainsi, il y eut égalité dans la récolte. Mais un verset semble dire le contraire : « Ils en ramassèrent l'un plus, l'autre moins. » Que dirons-nous donc ?

D'abord, prenons garde que ces mots : « Us en ramassèrent l'un plus, l'autre moins», peuvent se comprendre de deux manières. La comparaison peut s'établir entre ceux qui récoltaient, l'un récoltant plus ou moins que l'autre; elle peut s'établir entre la récolte et. le gomor : l'un recueillant moins qu'un gomor, l'autre plus qu'un gomor. Si donc il s'agit d'une comparaison entre ceux qui récoltaient, on peut comprendre le texte sans aucune contradiction : chacun, selon l'ordre reçu, a recueilli au moins un gomor ; quelques-uns ont recueilli plus qu'un gomor, et n'ont trouvé après la récolte qu'un gomor. Mais, si la comparaison se fait entre la récolte et le gomor, ct si certains ont récolté moins d'un gomor, il est difficile d'expliquer le texte, puisqu'ils avaient reçu l'ordre de récolter un gomor, et que ΓÉcriture dit : « Les fils d'Israël firent ainsi», et plus loin : «Chacun en recueillit ce qu'il pouvait manger. »

a. Fcccruntque : *sic codd., qua/rwis supra in rubrica* Ecccrunt

Quod autem scriptum est, *mensi sunt ad mensuram gomor,* intelligi potest quod in colligendo haberent mensuram gomor, ue minus colligerent quam gomor : vel quod post collectionem mensi sint ad mensuram gomor, ut probarent singuli si collegissent gomor ; vel quod de collectis ct in acervum comportatis mensi sint ut singuli acciperent gomor. Fieri enim potui» ut secundum solam aestimationem primum colligerent gomor, et deinde probarent an vere esset gomor.

Nunc quam aedificationis gratiam hic locus Scripturae contineat prout possumus attendamus.

Per gomor significari potest mensura *donationis Christi,* vel mensura gratiae quae nobis datur *secundum mensuram donationis Christi l.* Mensura autem donationis Christi potest intelligi aut secundum gratiam donatricem, aut secundum gratiam donatam. Nam apud Deum in praedestinatione est quantum cuique dare velit, alii plus alii minus ; et ideo alius plus colligit alius minus. Omnibus tamen justis datur gomor ; quia una norma credendi et recte vivendi de lege Dei omnibus proponitur, aut de occulta inspiratione suggeritur. Et quamvis alterius fides cognitione vel devotione major sit, alterius rninor, et alius alio justior ; una tamen est tides 2,3 et una lex justitiae, quae est caritas, et una forma credendi et diligendi, quae omnibus justis et solis communis est, et pro justitia fidei una spes vitae aeternae omnibus nihilominus communis est. Sic unus denarius omnibus promittitur ', cum tamen pro diversitate meritorum sit diversitas praemiorum.

De hoc Scripturae loco videtur Apostolus sumere quod ad Corinthios scribens dicit : *Qui mullum non abundavit; et qui modicum non minoravit* «. Qui divites cohortans ad praestandam consolationem indigentibus de bonis suis

1. *fiphts.* 4, 7.
2. CL Æp/rés. 4, 5.
3. Ci. Mattà. 20» 2.

Cette phrase :« Ils le mesurèrent à la mesure du gomor», peut vouloir dire qu'en faisant leur récolte ils avaient la mesure du gomor. pour ne pas ramasser moins d'un gomor; ou bien, qu'après la récolte ils ont mesuré à la mesure du gomor, pour que chacun voie s'il avait ramassé un gomor; ou bien qu'ils ont mis en commun toute la récolte, et mesuré pour donner à chacun un gomor. Car il a pu se l'aire qu'ils aient recueilli d'abord un gomor approximativement, et contrôlé ensuite s'il y avait vraiment, un gomor.

Maintenant voyons, selon nos moyens, quelle grâce d'édification contient ce passage de l'Écriture.

Le gomor peut signifier « la mesure du don du Christ », ou la mesure de grâce qui nous est donnée « selon la mesure du don du Christ 1 ». Or la mesure du don du Christ peut s'interpréter soit au point de vue de la grâce qui donne, soit au point de vue de la grâce qui est donnée. Dieu garde par devers lui, dans la prédestination, la mesure de ce qu'il veut donner à chacun : à l'un plus, à l'autre moins. C'est ainsi que l'un recueille plus, l'autre moins. Mais tous les justes reçoivent un gomor, parce qu'une seule règle de croyance et de vie droite est proposée à tous par la loi de Dieu, ou leur est suggérée par une inspiration secrète. Chez l'un, la foi est supérieure à la connaissance ou à la dévotion, chez l'autre elle est inférieure ; l'un est plus juste que l'autre. Mais c'est toujours une seule foi une seule loi de justice qui est la charité, une seule règle de croyance et d'amour qui est commune à tous les justes ct à eux seuls. Et pour prix de la justice de la foi, une seule espérance de vie éternelle est également. commune à tous. C'est ainsi qu'un seul denier est promis à tous 3, bien qu'il y ait diverses récompenses selon la diversité des mérites.

L'Apôtre paraît s'inspirer de ce passage de l'Ècriture, lorsqu'il écrit aux Corinthiens : «Celui qui avait pris beaucoup n'eut pas plus, celui qui avait pris peu n'eut pas moins 4. » Exhortant les riches à prélever sur leurs biens pour donner du soulagement aux pauvres, il dit :

4. Il Cor. s. 15.

ita dicit : *In praesenti tempore vestra abundantia illoruni* inopiam suppleat, ut illorum abundantia vestrae inopiae sit supplementum, ut fiat aequalitas* Aequalitatem autem dicens, videtur alludere mensurae gomor.

Sed mirum videri potest quod Apostolus dicit aequalitatem fieri ; cum plus accipiant divites in participatione spiritualium, el minus pauperes in perceptione b temporalium. Sed aequalitas quantum nunc occurrit tripliciter accipitur : aut secundum aequitatem, aut secundum paritatem, aut secundum qualitatem sive qualemcumquo similitudinem. Aequalitas aequitatis est, ut cum pro malo redditur malum, sicut vetus testamentum praescribit *oculum* scilicet *pro oculo, dentem pro dente, livorem pre livore* - : et cum bonum redditur pro bono, sicut *in rationi dati et accepti,* de qua Apostolus ad Philippenses .scribent dicit : *Nulla mihi ecclesia communicavit in ratione dati et accepti, nisi vos soli* '. De hac aequalitate dicit Apostolus : *ut fiat aequalitas.*

Quae quidem aequalitas aequitatis potest esse sint aequalitate paritatis. Unde Apostolus : .Si *nos vobii spiritualia seminavimus, magnum est si* ° *carnalia ves Ira metamus* 4 *?* Ac si diceret ⁽ᵈ : Non est magnuii carnalia metere, etsi magnum sit spiritualia seminare De aequalitate autem paritatis scriptum est : *Aequale enim angelis sunt et filii sunt Dei, cum sint filii resui rectionis* 5.

De aequalitate secundum similitudinem potest intellig quod scriptum est : *Miserere, Domine* e, *plebi tuae sape quam invocatum est nomen tuum, et Israel quem coacquasi primogenito tuo* ·. Haec quidem coaequatio non secundur. aequalitatem omnimodae paritatis est, sed pro ration quantulaecumque similitudinis, secundum nomen honori et secundum honorem nominis. Nam Filius Dei prime

n. illorum : et lUoruni *Vlg* | **b. perceptione : participatione M» || c. st** : **si nos** *Vlg* **|| ‹1. Ac si diceret** *ont. Mg* **|| c. Domine om.** *Vlg, sed inseritur in* **usu** *hujus textus lUurgico*

« Que dans le temps présent votre surplus aille à la misère des autres, afin que l'abondance des autres compense ce qui vous manque à vous, et que l'égalité se fasse *. » Quand il parle d'égalité, il semble faire allusion à la mesure du gomor.

On peut cependant s'étonner d'entendre ΓApôtre parler d'égalité, alors que les riches gagnent plus au partage des biens spirituels que les pauvres au partage des temporels. Mais l'égalité dont il est question ici peut s'envisager à trois points de vue : celui de l'équité, celui de la parité, ou celui de la qualité, c'est-à-dire d'une analogie quelconque. 11 y a égalité d'équité quand on rend mal pour mal, comme l'indique l'Ancien Testament : «Œil pour œil, dent pour dent, coup pour coup ' », ou quand on échange bien pour bien, comme dans « le compte dc doit et avoir» dont l'Apôtre écrit aux Philippiens : « Aucune Église ne m'a, comme vous, ouvert un compte de doit ct avoir *. » C'est de cette égalité que l'Apôtre dit : « Que l'égalité se fasse. »

Cette égalité d'équité peut, d'ailleurs, exister sans qu'il y ait égalité de parité. C'est ainsi que l'Apôtre dit : Nous avons serné pour vous les biens spirituels : est-ce trop que nous moissonnions vos biens charnels 4 ?» Autrement, dit : Ce n'est pas grand chose dc moissonner des biens charnels, quoique c'en soit une grande d'en semer de spirituels. Il s'agit d'égalité de parité dans ce verset, par exemple : o Ils sont égaux aux anges el sont fils de Dieu, étant fils dc résurrection 6.» On peut voir une égalité d'analogie dans ce verset : « Aie pitié, Seigneur, du peuple appelé de ton nom, et d'Israël que tu as égalé à ton premier-né ·. » Cette comparaison n'exprime évidemment pas une égalité de parité intégrale, mais lient compte d'une lointaine ct imparfaite analogie, basée sur la dignité exprimée par le titre utilisé ici : car le Fils de Dieu est son « premier-né »,

1. *Il Cor.* », 14.
2. *Bx.* 21, 24-25.
3. *PMI.* 4, 15.
1. *I Cor.* 9. II.
5. *Le* 20, 36.
6. *Saq. Sir.* 36. 14.

genitus dicitur, et de Israel dicitur [a] : *Primogenitus meus Israel* 1 b. Filins Dei *imago Dei* 2 dicitur, Deu per omnia similis : et nos, in quantum conformes sumus imagini Filii Dei 3, pro modulo nostro similes ei sumus, et magis erimus cum *videbimus eum sicuti est* [4].

Haec autem dicimus, ut una mensura gomor in omnibus possit intclligi secundum aliquod genus aequalitatis.

Djxitque Moyses ad eos : Nullus rei.inquai ex ko IN MANE. Qui NON AUDIERUNT EUM, SED DIMISERUNT QUIDAM EX EIS USQUE MANE, ET SCATERE COEPIT VERMIBUS ATQUE COMPUTRUIT. Ef IRATUS EST MOYSES CONTRA EOS, Colligebant autem mane singuli quantum sufficere POTERAT AD VESCENDUM R.

Simile est hoc illi quod supra de agno dixerat : *Non remanebit, ex eo quicquam c usque mane* 6 ; quia in praesenti vita quisque debet credere quod praedicatur ct operari quod jubetur, et non usque mane differre, id est ad tempus quo praeoccupentur morte ~ vel judicio, quando erit mane, hoc est clara el manifesta cognitio meritorum.

Illi vero qui non audierunt Moyseu, sed dimiserunt manna usque mane, quod scatere coepit vermibus atque computruit, Judaeos hujus temporis significant, qui verbum Dei per Moysen sibi ministratum in lege male servant, quod vermes peccatorum cis general ct eis computrescit et in corruptionem vertilur.

Christus autem vermis dicitur tribus modis. Pro vera humilitate : unde in figura Christi de David dicitur : *Tenerrimus ligni vermiculus* ". Illud quoque in figura

a. de Israel dicitur : Deus Israel dicit *Ma* **|| b. Primogenitus meus Israel : Filius meus primogenitus Israel** *Via* **,| c. ex eo quicquam (raw·** *Via*

1. *Ex.* 4, 22.
2. *Col.* I, 15.
3. *Rom.* 8. 29.

el il est dit dans l'Écriture au sujet d'Israël : « Israël mon premier-né 1 ». Le Fils de Dieu est « l'image de Dieu * », semblable à Dieu en tout, ct nous-mêmes nous lui sommes semblables en tant que nous sommes conformes à l'image du Fils de Dieu selon notre petite mesure. Nous le serons davantage lorsque « nous le verrons tel qu'il est « ».

Ceci dit pour expliquer que la mesure du gomor a pu être la même pour tous, selon l'un ou l'autre genre d'égalité.

.Moïse leur dit : Que personne n'en garde jusqu'au matin, ils ne l'écoutèrent pas. mais certains en laissèrent jusqu'au malin ; et la manne se remplit de vers et se gâta. Et Moïse s'irrita contre eux. Chaque matin ils en recueillaient ce qu'il leur fallait pour se nourrir 5 6

Plus haut, le même ordre avait été donné au sujet de l'agneau : « Il n'en restera rien jusqu'au matin ·. » Car chacun doit dans la vie présente croire ce qui lui est prêché ct faire ce qui lui est ordonné, et ne pas différer jusqu'au matin, c'est-à-dire au moment où il sera surpris par la mort 7 et le jugement. Ce sera alors le matin, c'est-à-dire la connaissance claire et manifeste des mérites.

Ceux qui n'écoutèrent pas Moïse ct laissèrent jusqu'au malin la manne — laquelle se remplit de vers et se gâta figurent les Juifs de notre temps : ils observent à contretemps la parole de Dieu, qui leur a été transmise par Moïse dans la Loi ; elle produit pour eux les vers du péché. Pour eux elle se gâte cl se change en corruption.

D'autre part, le Christ lui-même est appelé « ver » dans trois sens. D'abord pour sa vraie humilité. C'est ainsi que David est appelé en figure du Christ «tendre vermisseau du bois * ». On peut aussi comprendre comme une

4. *I Jn* 3. 2.
5. *Ex.* 16. 19-2! a.
6. *Ex.* 12, 10.
7. *Sag.* 4. 7.
X. *II Sam.* 23.8. Cf. Aкι.ηιυ de Rh-vavi.x : *Scrm. ined.* (Talbot), p. 136.

humilitatis Christi potest intelligi, quod Isaias dicit : *Noli timere vermis Jacob* [1]. Item pro vili abjectione, sicut in psalmo : *Ego sum vermis ct non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis* [2]. Quod etiam de humilitate potest intelligi. Item pro mordaci severitate, sicut dicitur tinea. Hinc apud Osce dicit : *Ego quasi tinea Ephraim, et quasi putredo domui Juda* [3]. Quod autem dicitur quod manna coepit scatere vermibus, quasi pluribus, ad hoc pertinere potest quod Christus multis modis gravis est in se non credentibus.

Hoc autem exemplo de manna damnatur malum avaritiae, qua pecunia male servata possessori suo in vermem vertitur qui non morietur [4] [a]. Sed et gratia fidei in eo qui [b] non operatur, gratia quoque sapientiae vel scientiae, sive gratia sermonis, cum steriliter habetur et in bonum usum non assumitur, sicut manna in vermem verritur ; quia bonum Dei donum ei in malum cedit, a quo male habetur.

Quibusdam autem placet quod Christus [c] cx Maria vermis sit ex manna. Quod mirum videtur, cum per vermem ex manna demonstrata sit quorumdam diffidentia [d] et inoboedientia. Vcrumtamen non impie dici potest, quod Maria *manna* est *absconditum* [5] in figuris et testimoniis legis ad ipsam perlinentibus. Sed quoniam quod de ea scriptum est in libris suis Judaei servant, sed non intelligunt nec pie credunt, ideo Christus, qui ex virgine natus est, illis vermis efficitur.

Sequitur : *El iratus est contra eos Moyses* [e]. In quo ostenditur quia vel lex vel legislator reprehendit, et poenam comminando praedicit his qui manna usque mane dimittunt aliquo modorum qui praedicti sunt.

a. morietur : moritur *T* Aip | b. qui om. *T Mg* || c. Christus : Christus est *C* || d. diffidentia : dissidentia *Mg* || e. contra cos Moyses : *sic codd., qui tamen verba transponunt in cit. sup.*

1. *Is.* 11, 14.

figure de l'humilité du Christ ces paroles d'Isaïe : «Ne crains pas, ver de Jacob x. » Ensuite parce qu'il a été rejeté, comme il est dit dans le psaume : « Je suis un ver, ct non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple » Ce verset peut, d'ailleurs, aussi s'appliquer à l'humilité du Christ. Enfin le Christ est appelé « ver » pour sa rigueur implacable, de même qu'il est comparé à la teigne dans le prophète Osée : « Je suis comme la teigne pour Ephraïm. comme la pourriture pour la maison de Juda '. » Si l'Écriture dit que la manne se remplit de vers au pluriel, c'est peut-être parce que le Christ se rend redoutable de bien des manières à ceux qui ne croient pas en lui.

Cet exemple de la manne condamne le mal de l'avarice, qui pour son possesseur change l'argent conservé mal à propos en un ver indestructible ♦ Mais la grâce de la foi elle-même, dans celui qui n'en fait pas les œuvres, et la grâce de la sagesse ou de la science, et la grâce de la parole se changent en vers comme la manne si on les possède pour rien, si on n'en fait, pas bon usage. Car le don excellent de Dieu tourne au malheur de qui le possède mal.

Il plaît ù certains de considérer que le Christ naît de Marie comme le ver de la manne : étrange idée, puisque le ver de la manne sanctionnait la défiance et la désobéissance. Cependant, on peut dire sans impiété que Marie est la « manne », « cachée * » dans les figures et les témoignages de la Loi qui la concernent. Mais, puisque les Juifs, tout en conservant dans leurs livres ce qui a été écrit d'elle, ne le comprennent pas cl restent, à cet. égard sans foi ct sans piété, le Christ, né de la Vierge devient pour eux un ver.

«Et Moïse s'irrita contre eux.» Ceci montre que la Loi, ou le législateur, blâment et menacent de châtiments ceux qui laissent de la manne jusqu'au matin, d'une manière ou d'une autre.

2. *Ps.* 21, 7.
3. *Os.* 5. 12.
4. Cf. *Mc* 9, 47.
5. *Apoc.* 2, 17. Cf. Aelkbo i>e Kibvai;l x» op. ci/.» p. 503. π. X.

Illi vero qui *colligebant mane quantum sufficere poterat ad vescendum* strenuos operarios significant, qui studiosi sunt operari cibum qui non perit 1,2incipientes mane, hoc est mox in initio fidei vel conversionis suae. De qualibus dicitur in psalmo : *Ortus est sol* ; et post pauca : *Exibit homo ad opus suum el ad operationem suam usque ad vesperam*

Cumque incaluisset sol liquefiebat

Hoc multis modis potest intclligi 3. Christus *sol justitiae* 4 tunc incaluit, quando fervorem suae caritatis pro nobis, hora sexta 4 crucem ascendens, effudit. Qui autem sol est secundum quod lucet, ipse et manna est secundum quod se nobis (ruendum et participandum indulge!.. Qui cum desiderio amoris et affectionibus compassionis in mortem resolutus est. tunc vere manna liquefactum est. Tunc enim apparere cessavit, quando ad tempus humanis obtutibus se subtraxit. Unde ct dicit : *Modicum et jam. non videbitis me; et iterum modicum et videbitis me e.*

In nobis vero incalescit sol, quando cor nostrum desiderio b divini amoris fervescit. Tunc el manna liquefit, quando verbum Dei per amorem Christi cor nostrum liquefieri facit. Unde et sponsa dicit : *Anima mea liquefacta est. ut dilectus c locutus est* Et in psalmo : *Emittet verbum suum el liquefaciet ea.* s. Sic autem dicitur manna, hoc est verbum Dei, liquefieri per effectum, quia liquefacit : sicut *ignitum eloquium* * dicitur, quia ignit. ; et *molliti sermones super oleum* 10, quia cor emolliunt.

n. potest intclligi *transp. C* || **b. desiderio : dc desiderio C** | **c. dilectus oni.** *Vltj. sed inseri soM in nxti lifurrjico*

1. Cf. Jn'e. 27.
2. Ps. 103. 22-23.

Ceux qui «en recueillaient, chaque matin ce qu'il leur fallait pour se nourrir » représentent les ouvriers courageux, pleins de zèle pour se procurer la nourriture impérissable L Ils commencent dès le matin, c'est-à-dire dés le début de leur foi ou de leur conversion. Le Psaume dit à leur sujet : « Le soleil se lève l'homme va à son travail, à son ouvrage jusqu'au soir a. »

Lorsque le soleil devenait plus chaud, la manne fondait a.

Cela peut, se comprendre de plusieurs manières. Le Christ, « soleil de justice 4 », est devenu plus chaud lorsqu'à la sixième heure 5 il a répandu l'ardeur de son amour en montant sur la croix pour nous. Il est soleil en tant qu'il brille, ct il est manne en tant qu'il se donne à nous pour jouir de lui et nous unir à lui. Lorsqu'il est mort par amour et par compassion, la manne s'est vraiment fondue. Car alors il a cessé d'apparaître et s'est soustrait pour un temps aux regards humains. Il a dit dans ce sens : « Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez ·. »

En nous, le soleil devient plus chaud lorsque notre cœur s'enflamme du désir du divin amour. Et la manne fond lorsque, à la parole de Dieu, notre cœur se fond par amour du Christ. L'épouse dit : « Mon âme s'est fondue lorsque le bien-aime a parlé '. » Nous lisons aussi dans le psaume : « Il enverra sa parole et tout se fondra 8. » On dit ainsi que la manne, c'est-à-dire la parole dc Dieu, fond, en pensant à l'effet qu'elle produit : tout comme on appelle « langage enflammé 9 » celui qui enflamme, et « discours plus doux que l'huile10» ceux qui adoucissent le cœur.

3. *Ex.* 16, 21 b.
t. *Aloi.* 4, 2.
5. CL *Jn* 19. 14-18.
G. *Jn* 16, 16.
7. *Cant.* 5, 6.
8. *Ps.* 147. 18.
9. *Ps.* 118. 110.
10. *Ps.* 54, 22.

Vel manna liquefieri dicitur, quia Christus, cum in corde suscipitur, quodammodo per compassionem resolutionem patitur. Quomodo enim cor peccatoris a sua duritia resolvitur, si non Christus a duritia judicis relaxatur ? Qui cum peccata solvit, sicut glacies in sereno solvitur x, ipse tunc a severitate a judicis resolvitur ; ut. in verbo ejus mens attacta in spe veniae cl amoris desiderio mollius resolvatur.

Incalescit sol iste quandoque super justos quasi per iram, ct manna liquefacit, et quasi ut deficiat efficit, dum dulcedinem corporalis aut spiritualis consolationis ad tempus subtrahit. Hinc et. Jonas, subtracta sibi consolatione umbraculi in arefactione hederae, graviter perdoluit ; quando *percussit sol super caput* ejus *et aestuabat, et petivit animae suae ut moreretur 2.* Incalescit sol iste *super bonos et mulos 3 ; nec est qui se abscondet b a calore ejus *;* sed super bonos per calorem caritatis vel quasi indignationis, super malos vero per calorem irae ct furoris. Unde ct infidelis Synagoga, super quam Deus effudit iram suam 6, nunc manna verae fidei non habet ; quia fides antiquorum patrum c jam in ea excaecata evanuit et defecit. In nobis autem in futuro manna fidei per plenam illuminationem liquefactum cessabit, quando fides evacuabitur ° et omnis intellectus patebit.

Miro autem modo, sicut ex sequentibus patebit, manna quod ad solem delicuit ad ignem duruit. In quo ostenditur quod mens, ad solem justitiae conversa, cum per desiderium amoris liquefacta resolvitur, tunc ad ignem passionis per virtutem patientiae durius solidatur. Quod ostendit qui dicit : *Factum est cor meum tamquam cera liquescens in medio ventris mei; aruit tamquam testa virtus mea 7.*

a. severitate : securitate *Mg* **|| b. abscondet : abscondat** *Vlg* **|| c. patrum : primum** *Mg*

1. Cf. *Sog. Sir.* **3. 17.**
2. *Jonas* **4, 8.**
3. *Matlh.* **5. 45.**

Ou bien, on dit. que la manne fond parce que le Christ, lorsqu'il est reçu dans le cœur, se fond pour ainsi dire de compassion. Comment en effet un cœur humain se relâcherait-il de sa dureté de pécheur, si le Christ ne sc relâchait de sa dureté de juge ? Lorsqu'il remet les péchés, et qu'ils fondent comme neige au soleil lui-même se fond, abandonnant sa sévérité de juge, pour que l'âme touchée par sa parole se fonde dans l'espoir du pardon cl le désir d'aimer.

Parfois ce soleil devient plus chaud, accable les justes comme par colère, et fait fondre la manne. Il la fait disparaître, en ce sens qu'il supprime pour un temps la douceur de ses bienfaits corporels ou spirituels. Ainsi Jonas se désola lorsque son lierre fut desséché et qu'il perdit le bienfait de cet ombrage ; « le soleil frappait sur sa tête, il étouffait et souhaitait la mort 3 ». Le soleil de justice brûle « les bons ct les méchants 3 », « et nul ne peut se garantir de sa chaleur * ». Mais pour les bons c'est la brûlure de l'amour, même quand elle ressemble à une brûlure d'indignation ; pour les mauvais c'est la brûlure de la colère el de la fureur. Ainsi la Synagogue incrédule, sur laquelle Dieu a déversé sa colère ·, n'a plus maintenant la manne de la vraie foi, parce que la foi des premiers pères s'est aveuglée en elle, s'est évanouie ct a disparu. En nous, la manne de la foi passera un jour, se fondant devant la pleine lumière, quand la foi disparaîtra · et que toute intelligence s'ouvrira.

Chose admirable : la manne qui fond au soleil se durcit au feu, ainsi qu'on le verra plus loin. Ceci montre que l'âme, quand elle se tourne vers le soleil de justice et se fond dans le désir d'aimer, se durcit et s'affermit en même temps par la patience au feu de la douleur. C'est pourquoi le Psalmistc dit : « Mon cœur ressemble à la cire, il sc fond en moi ; et ma force durcit comme un tesson d'argile »

•I. *Ps.* 18. 7.
5. Cf. *Ps.* 68, 25.
6. Cf. / *Cor.* 13. 10.
7. *Ps.* 21, 15-16.

In die vero SEXTO COLLIGEBANT cibos duplices, id EST DUO GOMOR PER SINGULOS HOMINES

Spem vitae aeternae 2 *per justitiam fidei* 3 ab exordio mundi per quinque aetates usque ad Christum omnes justi habuerunt ; ct haec est unum gomor quod per singulos dies usque ad sextam colligitur. A nobis autem in sexta aetate, quasi sexto die ante sabbatum, hoc est ante requiem animarum, duo gomor colliguntur : quia vitae aeternae spem habemus et pignus, id esi ipsum auctorem et consummatorem fidei nostrae Jesum Christum 4, qui in sacramento altaris nobiscum est *usque ad consummationem saeculi* *. Illi autem unum gomor collegerunt, quia spem et nondum rem habuerunt. Nos autem spem habemus et rem tenemus, nondum tamen sicut post hanc vitam. Quamvis enim Christus nostra refectio sit in praesenti vita ct in sacrificio altaris manducetur, nondum tamen usque ad satietatem nos reficit ; sed hoc manducandi modo, quo interim sumimus, ad vitam aeternum capessendam praeparamur ; et quasi alterum gomor in hac sexta die colligimus, ut in septimo die. id est in sabbato animarum, usque ad satietatem reficiamur. Sexta autem die unum gomor colligitur el consumitur ; alterum colligitur el servatur. Spes quippe vitae aeternae,.quae in praesenti habetur, cum hac vita deficit. Cum enim plene videbitur res, tunc omnino evacuabitur spes. *Quod* enim *videt quis quid sperat* ·? Alterum autem gomor colligitur et servatur. Sic a el verum manna, quod est panis vitae aeternae, nunc colligitur et servatur a'.

a-a'. Sic... servatur *om.* Afy

1. *Ex.* 16, 22.
2. *Tite.* 3. 7.
3. *Rom.* 4. 13.

Mais le sixième jour ils firent double provision, c'est-à-dire qu'ils prirent deux gomors par tête '.

Le sixième jour et le repos sabbatique.

Tous les justes, à travers les cinq âges qui se sont écoulés depuis le commencement du monde jusqu'au Christ, ont eu « l'espérance de la vie éternelle 3 », « par la justice qui vient de la foi ' ». C'est l'unique gomor récolté chaque jour jusqu'au sixième jour. Quant à nous, nous sommes au sixième âge, et il tient la place du sixième jour avant le sabbat qui sera le repos des âmes. Nous récoltons donc deux gomors : nous avons en effet l'espoir de la vie éternelle, et son gage, c'est-à-dire Jésus-Christ, l'auteur de notre foi qui lui-même la consomme *, et qui, dans le sacrement de l'autel, est avec nous « jusqu'à la consommation du monde * ». Nos devanciers ont récolté un gomor, parce qu'ils ont eu l'espérance et non encore la chose. Nous, nous avons l'espérance et nous tenons la chose, non point cependant cumme après cette vie. Bien que le Christ, soit en effet notre nourriture dans la vie présente et que nous le mangions au sacrifice de l'autel, il ne nous rassasie pas encore pleinement ; mais, par cette manière de le manger qui est la nôtre en attendant mieux, nous sommes préparés à saisir la vie éternelle ; et nous recueillons pour ainsi dire en ce sixième jour un second gomor, afin d'être rassasiés le septième jour qui sera le sabbat des âmes. Le sixième jour, un gomor est ramassé et consommé, l'autre est ramassé et réservé. En effet, l'espérance de la vie éternelle, que nous avons maintenant, passera avec cette vie. L'espérance disparaîtra tout à fait lorsque son objet sera vu pleinement. Car « espère-t-on ce que l'on voit ° » ? Mais le second gomor est ramassé et réservé : ainsi la manne véritable, qui est le pain de la vie éternelle, est maintenant recueillie ct conservée.

I. Cf. *lUb.* 12, 2.
5. *Mutth.* 28. 20.
‹l. *Rom.* 8, 24.

Nec obsistit huic sententiae quod panis vitae aeternae hac sexta die manducatur, cum gomor in sabbatum servandum sexta die non ederetur. Praesens quippe refectio, ad futuram refectionem comparata, vix quaedam praelibatio est, et magis futurae refectionis praeparatio. Sic enim, ut nunc edimus, praegustare per efficientiam hujus cibi, hoc est colligere ct servare. Manna enim colligimus, dum per gratiam hujus sacramenti cotidianis profectibus id agimus ut in futuro plenius manducare valeamus. Manna servamus, quando in condigna veneratione hujus sacramenti usque in finem perseveramus [1]. Judaei, qui adhuc expectant sicut *onagri, in sili sua* hac sexta die nonnisi unum gomor, si tamen unum, colligunt ; et ideo in die sabbati remanebunt jejuni, quia in parasceve non praeparaverunt sibi.

Potest hic locus et aliter intelligi. In quinque libris Moysi simplicis el innocentis vitae institutio continetur [a], aut secundum exempla justorum, ut in Genesi, aut secundum praecepta recte vivendi, ut in aliis quattuor libris. Hi sunt quinque dies, in quibus colligitur unum gomor. Sexta dies est doctrina novi testamenti, in qua duo gomor colliguntur ; hoc est in minoribus praeceptis justitia imperfectorum, qualis erat in lege quae neminem adduxit ad perfectum [2], ct in majoribus praeceptis ct consiliis perfectionis justitia perfectorum. Perfecta autem justitia gomor sabbati est. Nain qui hanc apprehendunt, sabbatismum cordis habent in pace et requie [b], *in laetitia et exaltatione* [4].

Possunt haec eadem et aliter intelligi. Sunt enim quinque virtutes, quae per quinque dies possunt significari.

a. institutio continetur : continetur institutio 7' continetur instructio Λiρ ‖ b. in pace et requie om. *T M<j*

1. CC. *Multh.* 10. 22.
2. *Px.* 103, 11.
3. Cf. *Jïéb. I.* 19.

N'objectons pas que lé pain de la vie éternelle est mangé en ce sixième jour, alors que le gomor réservé pour le sabbat ne se mangeait pas le sixième jour : le repas de la terre, comparé au repas futur, est à peine un avant-goût, ou plutôt une préparation du repas du ciel. A la manière dont nous la mangeons maintenant, nous ne faisons que goûter d'avance cette nourriture par ses effets, ce qui revient à recueillir et conserver. Nous recueillons la manne, lorsque par la grâce de ce sacrement nous faisons des progrès quotidiens qui nous préparent à la manger pleinement dans l'autre monde. Nous la conservons quand nous persévérons jusqu'à la fin [1] à vénérer ce sacrement. Les Juifs qui attendent encore, comme « l'onagre altéré [2] » du Psalmiste, ne recueillent en ce sixième jour qu'un seul gomor — si même ils en ont. un. El donc le jour du sabbat ils jeûneront, parce qu'ils ne se seront rien préparé le sixième jour.

Ce passage peut se comprendre autrement. Les cinq livres de Moïse offrent le programme d'une vie simple et innocente, soit en proposant l'exemple des justes comme la Genèse, soit en donnant les règles d'une vie droite comme les quatre autres livres. Ce sont les cinq jours où l'on recueille un seul gomor. Le sixième jour est la doctrine du Nouveau Testament. On y recueille deux gomors : dans les préceptes élémentaires, la justice des imparfaits, qui existait déjà sous la Loi, laquelle n'a conduit personne à la perfection [3] ; et, dans les préceptes plus élevés ou les conseils de perfection, la justice des parfaits. La justice parfaite est le gomor du sabbat, car ceux qui la saisissent possèdent le repos sabbatique du cœur dans la paix et le repos, « dans la joie et l'allégresse[4] ».

On peut encore comprendre autrement. Il y a cinq vertus qui peuvent être figurées par les cinq premiers jours.

IL *Ps.* **11, 16. Cette interprétation spirituclto du sabbat sc retrouve chez Aelred de Riovaulx, dont Baudouin n dû connaître les œuvres; ci. A. Hal-i.iek,** *Un éducateur monastique, Aelred de Bievaulx,* **Paris, 1959, p. 55, 57, 58. 71. Aelred dépend probablement de Maxime le Confesseur, connu à travers Scot Érlgènc ; cependant, cf. déjà S. Augustin,** *Enarr. in Ps.* **91, 2 ;** *Pi. 37,* **1172;** *CCI.* **39, p. 1280.**

Hae sunt quinque species continentiae, quae per quinque virgines 1 solent, designari. Custodia quippe quinque sensuum nobis necessaria est, ut in innocentia ambulantes : immaculati ab hoc sacculo custodiamur3. Initium autem justitae hoc est a malo declinare 4, manum ab opere iniquitatis cohibere, oculos claudere ne videant malum, aures obturare ne audiant sanguinem 5, ceterosque sensus ab illicitis relinere. Unaquaeque autem continentia " simplicem praestat utilitatem, immunitatem scilicet poenae quam contraria praevaricatio potest inferre. Nam qui non furatur, vel non adulteratur, vel non occidit, poenam declinat quae talibus debetur. Proptcrea per singulos dies unum gomor colligitur usque ad diem sextam. Haec sexta dies pietas est, quae non solum malum detestatur, sed justitiam et misericordiam operatur. Hac dic duo gomor colliguntur ; quia pietas per immunitatem'poenae et spem gloriae duplicem nobis praestat utilitatem. Hoc est quod Apostolus dicit : *Corporalis exercitatio ad modicum utilis est; pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitae quae nunc est et futurae* Valet quippe pietas ad obtinendam vitam aeternam : valet ad bona spiritualia multiplicanda in hac vita ; valet ct ad carnalia quantum necesse est obtinenda. Altera autem utilitas hujus temporis est, sextae scilicet, diei : altera vero futuri temporis, id est sabbati. Utilitas quoque quinquepertitae continentiae, secundum immunitatem poenae temporalis contra malefactores legibus constitutae, hujus temporis est.

Venerunt autem omnes principes multitudinis et NARRAVERUNT MoYSI, QUI AIT EIS : HOC EST QUOD LOCUTUS est Dominus : Requies sabbati sanctificata erit Domino. Cras quodcvmqur operandum est facite, et QUAE COQUENDA SUNT COQUITE. QuiCQUID AUTEM REL1-

n. continentia : abstinentia T

1. CL *Mallii.* 25. 1-13.

Ce sont les cinq espèces de continence, que l'on représente habituellement par cinq vierges L La garde des cinq sens nous est en effet nécessaire pour marcher dans l'innocence 2 et nous garder des souillures de ce monde ’. Le commencement de la justice consiste à s'éloigner du mal *. à retenir ses mains de l'œuvre injuste, à fermer les yeux pour ne pas voir le mal, à se boucher les oreilles pour qu'elles n'entendent pas les propos sanguinaires °, et à éloigner ses autres sens des choses défendues. Chacune de ces abstinences a une seule utilité : elle préserve de la peine qu'aurait fait encourir le péché. Celui qui ne vole pas, ne commet pas l'adultère et ne tue pas, évite le châtiment dû à de tels crimes. Nous recueillons donc un seul gomor par jour jusqu'au sixième jour. Ce sixième jour est la piété, qui non seulement déteste le ma) mais fait justice et miséricorde. Ce jour-là nous recueillons deux gomors parce que la piété nous procure deux biens : l'immunité de la peine et l'espérance de la gloire. C'est ce que dit ΓApôtre : « L'exercice corporel est utile à peu de chose, mais la piété est utile à tout ; elle a les promesses dc la vie présente et de la vie future ·. » La piété en effet est utile pour obtenir la vie éternelle, utile pour multiplier les biens spirituels en cette vie, utile même pour obtenir les biens temporels dans la mesure nécessaire. Double utilité donc : pour ce temps qui est le sixième jour, et pour le temps à venir qui est le sabbat. Mais Γutilité des cinq continences, qui préservent de la peine temporelle établie contre les transgresseurs dc la Loi, regarde le temps présent.

Les chefs du peuple vinrent en rendre compte à Moïse. Celui-ci leur dit : « Voici ce que le Seigneur a déclaré : Le repos du sabbat sera consacré au Seigneur. Demain faites ce que vous avez à faire, cuisez ce qui est à cuire. Tout ce

2. *Ct. Ps.* S3, 13.
3. Ct. *Jac.* 1, 27.
4. Cf. *Ps.* 36, 27.
5. CI. *Is.* 33, 15.
6. *I Tim.* 1, S.

QUUM FUERIT REPONITE USQUE MANE. FeCERUNTQUE ITA UT PRAECEPERAT MOYSES, ET NON COMPUTRUIT, NEQUE VERMIS INVENTUS EST IN EO. DIXITQUE MOYSES : CoMEDITE ILLUD HODIE, QUIA SABBATUM EST Do.MINI ; IDCIRCO NON INVENIETUR HODIE IN AGRO. SeX DIEBUS COLLIGITE ; IN DIE AUTEM SEPTIMO SABBATUM EST DOMINI ; IDCIRCO NON INVENIETUR. VeNIT AUTEM SEPTIMA DIES; ET EGRESSI DE POPULO UT COLLIGERENT NON INVENERUNT

Principes multitudinis, qui venerunt ad Moyseu et narraverunt de collectione et liquefaclione et duplici collectione, hi sunt ecclesiastici® doctores, qui lectionem novi testamenti conferunt lectioni Moysi. Lex quippe et evangclium quasi colloquuntur inter se ; quia mutuo sese exponunt ct aperiunt, et inutuo sua testimonia approbant et confirmant. Cum ergo ecclesiastici doctores per verba evangelii de Christo legem aperiunt, tunc principes multitudinis de manna annuntiant Moysi. Quando vero lex verba evangelii aperit, tunc loquitur Moyses et dicit : *Hoc est quod loculus est Dominus* ; quasi diceret : Bene respondet eventus rei verbis Dei.

Et addit Moyses : *Requies sabbati sanctificato erit Domino.* Dominus requiem amat, ut requiescat in nobis ac per hoc nos in illo. Est autem quaedam requies futuri temporis, de qua dicitur : *Amodo jam dicit Spiritus, ut requiescant a laboribus suis* 2. Est quaedam requies praesentis temporis, de qua dicit propheta : *Quiescite agere perverse* '. Ad requiem futuri temporis pervenitur per sex opera misericordiae, quae in evangelio enumerantur ubi dicitur : *Esurivi et dedistis mihi manducare* *, etc. ;

a. ecclesiastici *om.* I) Ecclesiae *Mg1*

1. *Ex.* 16. 22 b-27.

qui sera resté, gardez-le jusqu'au malin. Ils firent comme Moïse l'avait ordonné. La manne ne se corrompit pas et on ny trouva pas de vers. Et Moïse leur dit : Mangez cela aujourd'hui. Car c'est le sabbat du Seigneur et vous ne trouverez pas aujourd'hui de manne dans le champ. Ramassez· en six jours ; mais au septième jour c'est le sabbat du Seigneur, vous n'en trouverez donc pas. Le septième jour vint, et certains hommes sortirent du camp pour recueillir de la manne et n'en trouvèrent pas ’.

Les chefs du peuple, qui viennent trouver Moïse, lui rendent compte de la récolte et lui disent comment la manne s’est fondue ou comment on en a recueilli double part., sont les docteurs de TÉglise qui rapprochent le texte du Nouveau Testament ct. le texte de Moïse. Car la Loi et l’Évangile se parlent pour ainsi dire l’un à l’autre : ils s'expliquent et se révèlent mutuellement, ils prouvent, et confirment les témoignages l’un de l’autre. Lors donc que les docteurs de l’Église éclairent par les paroles de l’Évangile ce que la Loi dit du Christ, ce sont les chefs du peuple qui viennent rendre compte *h* Moïse de la manne. Lorsque au contraire la Loi dévoile les paroles de l’Évangile, alors c’est Moïse qui parle et dit : « Voici ce que le Seigneur a déclaré. » C’est comme s’il disait : L’événement répond aux paroles de Dieu !

Moïse ajoute : « Le repos du sabbat sera consacre au Seigneur. » Le Seigneur aime le repos ; il aime se reposer en nous, cl qu’ainsi nous nous reposions en lui. Mais il y a un repos du temps à venir dont il est écrit : « Désormais, dit ΓEsprit, qu’ils se reposent de leurs travaux *. » Et il y a un repos du temps présent, dont le Prophète dit : « Reposez-vous de faire le mal 5 ! » On parvient au repos du temps futur par les six œuvres de miséricorde qui sont énumérées dans l’Évangile à l’endroit où il est dit. : « J’ai eu faim et vous m’avez donné à manger 4 », etc. : ou par

2. *Apoc.* U, 13.
3. *Is.* 1, 16.
I. *Matth.* 25. 35.

aut per senarium perfectionis 1 secundum mensuram justitiae cujusque majoris vel minoris. *Sex* enim *dies sunt, in quibus oportet operari* 2; deinde nox. id est mors, in qua *nemo potest operari* 3. Post sex dies sabbatum; quia post consummationem bonorum operum requies ani marum.

Et quoniam omni tempore vitae praesentis bonis operibus insistendum est, sicut scriptum est : *Quodcumque potest manus tua facere* u, *instanter operare* 4 ; adjungitur : *Cras quodcumque operandum est facite,* etc.. Duo b monet : quod operandum est facere, et coquenda coquere. Alterum pertinet ad opera justitiae et misericordiae, quae indesinenter quantum sufficimus facienda sunt ; alterum ad infirma morum et operum nostrorum, quae igne poenitentiae coquenda sunt. Vel alterum ad minora opera bona, quae facilius possunt fieri : alterum ad perfectiora studia virtutum, quae igne ferventioris devotionis debent excoqui. Quod autem dicit, *cras,* sic accipiendum est ac si diceretur : amodo in posterum hoc pro lege servetur, ut liant quae dicta sunt.

Quicquid autem reliquum fuerit reponite usque mane. Hoc intclligendum est de manna in sabbatum servando. *Feceruntque ita,* etc. Quod reposita pro sabbato non corrumpuntur, signum est quia bona pro futura requie facta in futuro c integra manent. Quae autem propter praesentem vitam et amorem sacculi fiunt corrumpuntur, ct. ex his vermes ebulliunt.

Diadique Moyses : Comedite, etc. Recte dicitur : *Comedite illud hodie, quia sabbatum est Domini.* In vita enim futura tempus erit comedendi, non colligendi. Quicumque enim hic colligis, *labores manuum tuarum** tunc *mandu-*

n. potest manus tua facere : manus tua potest facere *T* **facere potest manus tua** *Vhj* **I| b. Duo : Quo || c. futuro : futura 7* futurum** *Mo* **I! d. manuum tuarum : tuos .Vfg**

I. Cf. S. Augustin, *Gtncsi ad lilt.* **h 2 ;** *PI.* **296-207 ; Id.,** *De* **Cûd-** *(ale Dei* **11, 30 ;** *PL* **41, 343-344 ; Arlkf.d db Bibvaulx,** *Si»*· Caril.* **1, 20 ;** *PL* **195. 523 B.**

la perfection qu'indique le nombre six selon la mesure de justice plus ou moins grande qui est celle de chacun. Car « il y a six jours pendant lesquels il faut travailler 8 » ; ensuite vient la nuit, c'est-à-dire la mort, ou « nul ne peut travailler 2 ». Après ces six jours, c'est le sabbat : lorsque toutes les bonnes œuvres sont consommées, c'est le repos des âmes.

Et parce qu'il faut, durant tout le temps tic la vie présente. s'appliquer aux bonnes œuvres ainsi qu'il est écrit : « Tout ce que ta main trouve à faire, fais-le tout desuite 4», Moïse ajoute : « Demain, faites ce que vous avez à faire », etc. Il donne deux avertissements : faire ce qu'on a à faire, cuire ce qu'on a à cuire. L'un concerne les œuvres de justice et de miséricorde, que nous devons faire sans cesse autant que nous le pouvons. L'autre s'applique à ce qu'il y a de faible dans nos mœurs et dans nos actes : nous devons cuire ces points faibles au feu de la pénitence. Ou bien l'un concerne les bonnes actions élémentaires, qui peuvent, se faire facilement, l'autre les vertus plus parfaites qui doivent se cuire au feu d'une dévotion plus fervente. Quant à ce mol « demain », il faut le comprendre comme s'il y avait : Désormais, à l'avenir, gardez ceci pour règle ct faites ce que j'ai dit.

« Tout ce qui reste, gardez-lc jusqu'au matin. » Il s'agit de la manne gardée pour le sabbat. « Ils firent ainsi ». etc. Celte manne, gardée pour le sabbat et qui ne se corrompt pas, est le signe que les bonnes actions faites pour le repos futur se gardent intactes. Celles au contraire qui sont accomplies pour la vie présente et par amour du monde se corrompent et fourmillent de vers.

« Et Moïse dit : Mangez », etc. Il a raison de dire : « Mangez cela aujourd'hui, car c'est le sabbat du Seigneur. » Dans la vie future, en effet, il sera temps de manger et non de recueillir. Toi, qui que tu sois, qui recueilles ici-bas, «tu mangeras alors le fruit du travail de tes mains ;

2. 13, u.
3. *Jn 9,* ·J.
■I. *Reel. 9,* 10.

cabis; beatus es et bene tibi eril [1]. Recte adjungitur : *Non invenietur hodie in agro* ; quia post haiic vilain non licebit operari, nec tunc invenietur manna in operandi exercitio quod per agrum potest significari. *Sex,* inquit, *diebus colligite,* hoc est in perfectione bonorum operum vivite. *In septimo autem, die sabbatum est Domini; idcirco non invenietur* ; hoc est post hanc vitam erit requies animarum, et non invenietur manna quod colligi possit.

Venit septima dies. Hoc non dc primo sabbato inlelligendum videtur, cum prius dictum sit : *Comedite hodie quia sabbatum est Domini.* Sed curavit Moyses ostendere non per unum tantum sabbatum accidisse ut manna non inveniretur. In duobus itaque exemplis manifestat quod de sequentibus intelligcndum est. Et. de secundo sabbato videtur addere, ut arguat populi incredulitatem. Nam post exemplum primi sabbati (si hoc do secundo intclligendum est), et post verba Moysi de duplici cibo colligendo, egressi ut colligerent non invenerunt. Si autem quod dicit, *venit septima dies,* etc., de primo sabbato intelligcndum est, quo Moyses dixit, *non invenietur hodie in agro,* probatio potest esse sermonis Moysi, quod egressi ut colligerent non invenerunt.

Dixit autem Dominus ad Moysem : Usqubquo non VULTIS CUSTODIRE MANDATA MEA ET LEGEM MEAM ? Videte quod Dominus dederit vobis sabbatum, et PROPTER HOC TRIBUERIT DIE SEXTO CIBOS DUPLICES. Maneat unusquisque apud semetipsum : nullusque EGREDIATUR DE LOCO SUO DIE SEPTIMO. Er SABBATIZABIT POPULUS DIE SEPTIMO [1].

Otium et saturitatem amant et bruta animalia, el in his est eorum qualisqualis [a] beatitudo. Veram autem

a. qualisqualis : qualis *OT* qualiscuinqiie D *Mg*

1. *Ps.* 127. 2.

tu seras heureux et. dans la prospérité1». 11 fait bien d'ajouter : « Vous ne trouverez pas aujourd'hui dc manne dans le champ », car après cette vie nous n'aurons plus la possibilité de travailler, nous ne trouverons plus la manne dans l'exercice du travail que peut figurer ici le champ, a Ramassez-en six jours », dit-il; ce qui veut dire : Vivez dans la perfection des bonnes œuvres. « Mais au septième jour, c'est le sabbat du Seigneur, vous n'en trouverez donc pas. » Après cette vie, en effet, ce sera le repos des âmes, et vous ne trouverez plus de manne à recueillir.

« Le septième jour vint. » Ceci ne semble pas devoir s'entendre du premier sabbat, puisqu'on a déjà dit : a Mangez aujourd'hui, car c'est le sabbat du Seigneur. » Mais Moïse a soin de montrer que ce n'est pas par accident, ni un seul samedi, qu'on n'a pas trouvé de manne. Par ces deux exemples il fait comprendre ce qui est arrivé dans la suite, et je crois qu'il cite ce second sabbat pour convaincre le peuple d'incrédulité. Car après l'expérience du premier sabbat — en admettant que ceci doive s'entendre du second — et après la recommandation faite par Moïse dc recueillir double provision, ils sortirent pour ramasser de la manne ct n'en trouvèrent, pas. Si au contraire ces mots : «Le septième jour vint», etc. doivent s'entendre du premier sabbat, du jour même où Moïse dit : « Vous ne trouverez pas aujourd'hui dc manne dans le champ», on peut voir la preuve des paroles de Moïse en ce qu'ils sortirent pour en ramasser, et n'en trouvèrent, pas.

Le Seigneur dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et ma loi ? Voyez, le Seigneur vous a donné le. sabbat, et à cause de cela il vous a accordé double provision le sixième jour. Que chacun reste chez soi ; personne ne doit sortir le septième jour. El le peuple gardera le sabbat le septième jour

Les bêtes brutes elles-mêmes aiment le repos et la satiété, cl y trouvent une sorte de béatitude. Mais ce qui

2. /·:*. tu, 28-30.

beatitudincm perficiunt sanctum otium ct. sancta saturitas, quae duo significantur per sabbatum et manna. Postquam ergo Dominus otium et saturitatem in manna et sabbato populo suo praestitit, et in his veram beatitudinem quam sibi oboedientibus daturus est figuravit, arguit, eorum inoboedientiam, per quam alienari possunt ab his quae potissimum desiderantur. Dicit ergo : *Vsquequo non vultis custodire mandata mea et legem racam?* Quasi diceret : Cum otium sabbati el panem de coelo vobis provideo, ct per haec ad meliora vos invito, par a est ut mandata mea servare velitis. Haec autem interrogatio qua quaerit, *Usquequo non vultis,* etc., illi interrogationi consonat qua postea in carne veniens quaesivit dicens : *O generatio incredula, quamdiu vos patiar* [1] ?

Post interrogationem Domini Moyses ad considerationem beneficiorum Dei eos invitat, monens ut attendant quod Dominus cis sabbatum dederit et in dic sexto cibos duplices, ut. ei servire velint. In quo significatur quod electis suis daturus sit requiem a labore, ct solatia praesentis vitae pariter et futurae. Duae autem vitae nobis hic insinuantur : activa vita, in qua nunc laborandum est ; et contemplativa, pro qua laborandum est, in qua soli Deo contemplando vacabitur. Ipsa autem contemplativa vita, quamvis maxime futuri temporis sit, in hoc tamen tempore per sanctum otium repraesentanda est, quod in sabbato figuratur. De cujus vacatione Moyses subjungit : *Maneat unusquisque apud semetipsum; nullusque egrediatur de loco suo die septimo* ; ac si diceret : Unusquisque requiescat in domo sua, ct non egrediatur ad aliquod opus die sabbati. In quo monemur tempore contemplationis apud nos manere, ct per illicita desideria foris non exire, sed totam intentionem *in puritate cordis* [2] ad solum Deum cogitandum ct diligendum colligere.

ii. par : parum DT *M*7

1. *Mc* 9» 18.

fait la vraie béatitude, c'est le saint repos et la sainte satiété que figurent le sabbat et la manne. Après avoir donné à son peuple repos el rassasiement avec le sabbat ct la manne, en ligure de la vraie béatitude qu'il donnera aux obéissants, le Seigneur lui reproche sa désobéissance qui peut lui faire perdre les biens les plus désirables : « Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et ma loi ? »Ceci revient à dire : Quand je vous donne le repos du sabbat cl le pain du ciel, ct. vous invite par là à des biens meilleurs encore, ce serait la moindre des choses que vous gardiez mes commandements. Cette question : « Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements ? » rend le même son que cette autre, posée plus tard par le même Seigneur quand il vint, dans la chair : « O génération incrédule, jusqu'à quand vous supporterai-je 1 ? »

Apres cette interrogation du Seigneur, Moïse invite ses frères à considérer les bienfaits de Dieu : « Prenez garde que le Seigneur vous a donné le sabbat, et double part le sixième jour, pour que vous consentiez à le servir. » Cet avertissement signifie que Dieu donnera à scs élus le repos dc leur labeur, ct les consolations dc la vie présente aussi bien que la vie future. Mais, en outre, deux vies nous sont suggérées dans ce passage : la vie active, dans laquelle il faut maintenant travailler, et la vie contemplative pour laquelle on travaille, dans laquelle on vaquera uniquement à la contemplation de Dieu. La vie contemplative, bien qu elle appartienne surtout au siècle futur, doit cependant être représentée en celte vie par le saint repos que ligure le sabbat. Au sujet dc ce repos, Moïse ajoute : « Que chacun reste chez soi ; personne ne doit sortir le jour du sabbat.» Autrement dit : Que chacun se repose dans sa maison, et ne sorte pour aucun travail le jour du sabbat. Ceci nous apprend qu'au temps de la contemplation nous devons rester chez nous, ne pas sortir par des désirs défendus, mais ramasser toute notre intention «parla pureté du cœur*», pour penser à Dieu seul et n'aimer que lui.

2. *Régula S· Benedicti9* c. 20.

Appkllavttque domus Israel nomen ejus man, **QUOD ERAT QUAST SEMEN CORIANDRI ALBUM, GUSTUSQUB EJUS QUASI SIMILAE CUM MELLE** 1 **a.**

Quia nomen *man* dubitationem significat, interpreta* tui- enim : *Quid est hoc?* et proplcrea non indicat certam notionem υ ; curavit Moyses per accidentia nobis aliquam ejus notitiam certi mysterii causa ostendere : per speciem scilicet, ubi dicit *quasi semen coriandri* ; per colorem, ubi dicit *album.* ; per saporem, ubi dicit *gustus ejus quasi similae cum meile.* Videtur tamen secundum tenorem litterae manna semini coriandri comparari per colorem, si indistincte legatur : *quasi semen coriandri album.* Secundum hanc autem intclligentiam oportet semen coriandri uspiam terrarum album esse, ut ei manna in albedine recte possit comparari. Si autem distincte legendum ct intelligendum est sine comparatione, dicitur manna esse *album,* in comparatione autem *quasi semen coriandri,* quod de specie aut quantitate c aut forma intelligi potest.

Recte autem dicitur manna quasi semen coriandri, quia verbum Dei aliquid oleris habet, unde nutriatur infirmus. Unde Apostolus dicit : *Qui infirmus est olus manducet* 2. Christus enim condescendit infirmis usque ad exiguitatem parvi seminis in levibus minimisque prae-1 ceptis ; ut qui non potest eum capere in sublimitate vitae . perfectioris, capere possit in mediocritate vitae levioris ; ct eum capere possit in fidei simplicitate, qui capere non potest in mysteriorum profunditate. Manna autem dicitur album, quia verbum Dei ab omni labe mundum est et purum, secundum illud : *Eloquia Domini eloquia casta* 3 *;* el Christus, cum sit ipse *candidus et rubicundus* 4, suos

a. Appcllavitquo... meile : *rubr. in codd., sal Imprimit continuo in textu Mg* ;| **b. notionem** *CÏDOS* **: notitionem** *C (a. corr.)* **notationem** *T Mg* ‖ **c. quantitate : qualitate** *Mg*

lai maison d'Israël appela cetle rosée « manne ». Elle était comme de la graine de coriandre, blanche. Son goût ressemblait à celui de la farine mêlée au miel *.

Comme le mot « manne » ne signifie qu'un doute — il se traduit : « Qu'est cela ?» — et n'apporte aucune notion précise sur cetle substance, Moïse a soin d'en donner quelque connaissance au moyen de scs accidents, et cela en vue d'une signification mystique précise. Il indique son apparence : elle était « comme de la graine de coriandre » ; sa couleur : « blanche » ; son goût : comme « de la farine mêlée de miel ». On pourrait, d'après le texte, comprendre que la manne est comparée au grain de coriandre pour sa couleur, si on lit d'une traite « comme de la graine de coriandre blanche». Celte interprétation n'est légitime que si quelque part sur terre il existe de la coriandre blanche, pour que la manne lui soit comparable en blancheur. Mais si on lit en deux fois, avec une distinction logique, Moïse dit d'une part, sans comparaison, que la manne était « blanche », ct d'autre part, avec comparaison, qu'elle était « comme de la graine de coriandre » ; ce qui peut s'entendre de son aspect, de sa taille ou de sa forme.

C'est bien dit, de comparer la manne à une graine de coriandre ; car la parole de Dieu a quelque chose du légume, nourriture des faibles à ce que dit l'Apôtre : « Celui qui est faible mange des légumes '. » Le Christy en effet, condescend à notre faiblesse jusqu'à se faire comme une petite graine, dans les préceptes faciles cl élémentaires. Ainsi, celui qui ne peut le saisir dans une vie sublime et parfaite, pourra le saisir dans une vie moyenne et plus facile ; celui qui ne peut le saisir dans la profondeur des mystères, pourra le saisir dans la simplicité de la foi. La manne est blanche, parce que la parole de Dieu est pure cl exempte de toute tache, selon ce texte de ΓÉcriture : « Les paroles du Seigneur sont pures '. » Le Christ, qui est lui-même «blanc el vermeil4», purifie el blan-

2. *Rom.* 14, 2.
3. *Ps.* 11, 7.
•l. *Cunt.* 5, 10.

mundat ct dealbat, secundum illud : *Lavabis me et super nivem dealbabor* Quod autem verbum Dei dulce sit sicut mcl, ostendit qui dicit : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua; super mei ori meo* s. Quod gustus ejus sit *quasi similae cum meile* ostendit qui dicit : *Cibavit illos* a *ex adipe frumenti, el de petra meile saturavit eos* *.

Dixit actem Moyses : Iste est sermo quem praecepit Dominus : Imple comor ex eo, et custodiatur IN FUTURAS RETRO GENERATIONES J UT NOVERINT PANEM QUO ALUI VOS IN SOLITUDINE, QUANDO EDUCTI ESTIS DE terra Aegypti 4.

Quod jubet Moyses implere goinor ex manna, ut custodiatur in futuras generationes, significat. Christum, qui est verum manna, et in quo est lotius justitiae forma et norma, nobis servatum et *generationi omni quae ventura est* R, ut noscamus panem quo aliti sunt, in solitudine qui educti sunt de terra Aegypti. In fide enim Christi justificati sumus nos ♦ et justificandi sunt qui venturi sunt post nos, el justificati sunt quotquot justi fuerunt ante nos, educti de terra Aegypti, hoc est liberati de servitute diaboli.

Dixitque Moyses ad Aaron : Sume vas unum et MITTE IBI MAN, QUANTUM POTEST CAPERE G0M0R, F.T REPONE CORAM DOMINO AD SERVANDUM IN GENERATIONES VESTRAS, SICUT PRAECEPIT DOMINUS MOYSI. PoSUITQUE illud Aaron in tabernaculum reservandum 7.

». illos : cos Vlg

1. Ps. 50, 9.
2. Ps. 118, 103.
3. Ps. 80, 17.

chit les siens, d'après ce verset : « Tu me laveras ct je deviendrai plus blanc que neige L » La parole de Dieu, d'autre part, est douce comme du miel ; le Psalmiste nous le montre en disant : « Que tes paroles me sont douces ! plus que le miel n'est doux à ma bouche 2 ! » Son goût ressemble à celui « de la farine mêlée au miel » ; nous le voyons dans ce verset : « Le Seigneur les a nourris de la fleur de froment, rassasiés du miel de la pierre s. »

Moïse leur dit : Voici ce qu'ordonne le Seigneur : Qu'on en remplisse un gomor, et qu'on le garde pour les générations à venir, afin quelles connaissent le pain dont je vous ai nourris dans le désert après vous avoir tirés d'Egypte 4.

Cet ordre de Moïse, de remplir de manne un gomor et de le garder pour les générations à venir, signifie que le Christ, qui est la vraie manne, et. en qui se trouvent la forme et la règle de toute justice, nous a été réservé 5 nous et « à toutes les générations à venir * », pour que nous connaissions le pain dont se sont nourris dans le désert ceux qui ont été tirés de la terre d'Égypte. Car c'est dans la foi au Christ que nous avons été justifiés ·, et que seront justifiés ceux qui viendront après nous, et qu'ont été justifiés tous les justes qui ont existé avant nous, tirés de la terre d'Égypte, c'est-à-dire délivrés de l'esclavage du diable.

Et Moïse dit à Aaron : Prends un vase et mets dedans un gomor de manne, et garde-le en réserve devant le Seigneur. Qu'on le garde pour les générations à venir, ainsi que le Seigneur l'a ordonné à Moïse. Et Aaron plaça ce vase dans le tabernacle pour y être gardé

4. *Ex.* 16. 32.
5. *Es.* 70, 18.
6. Cf. *Gai. 2,* 16.
7. *Ex.* 16, 33-31.

Quod Dominus locutus est ad Moysen, hoc Moyses loquitur ad Aaron, ut per ministerium sacerdotis reponatur manna in loco suo. Ponit ergo Aaron manna in vase, quando sacerdos, de lege Dei sumens quod faciendum vel dicendum est, praedicat Christum in beata virgine de Spiritu sancto conceptum, ut credatur *theotokos* ct quasi *urna aurea haberis manna* [1] ; el quando Christum praedicando® ponit in corde auditoris, per fidem Christum in se suscipientis ; et quando docet Christum in unitate catholicae Ecclesiae esse, non in Synagoga Judaeorum, vel in conventiculis schismaticorum vel haereticorum. Vas habens manna, quod ponitur in tabernaculo, paucitas est electorum vel fidelis Synagoga Judaeorum. Ipsum vero tabernaculum multitudo est. vocatorum, vel generalis Ecclesia b Judaeorum et gentium. Quod autem dicit : *Posuit illud Aaron in tabernaculum reservandum ;* per anticipationem hic dicitur quod postea factum est constructo tabernaculo.

Quod Dominus primo jussit manna non servari, et deinde man in vase ct vas in tabernaculo reservari, ad hoc pertinere potest quod verbum Dei quandoque abscondendum est, quandoque non abscondendum. Nam qui dicit : *In corde meo abscondi eloquia tua ul non peccem libi* * ; idem ipse dicit : *Justitiam luam non abscondi in corde meo* ·. Verbum enim Dei abscondendum est in sinu dilectionis, in sinu memoriae, ne per negligentiam vel per oblivionem elabatur ; abscondendum est et a laude hominum et ab indignis auditoribus. Sed propter gratiam vel timorem hominum, cum res exegerit, abscondendum non est.

a. praedicando : praedicandum Afp || ›·. Ecclesia : Ecclesiae *Mg*

1. *Hfb. 9,* 4.
2. Ct. *Maith. 20.* 1G.
3. *Ps.* 118, 11.
4. *Ps.* 39. 11.

L'urne d'or du Christ : Marie, le cœur du croyant, l'unité de l'Église.

Ce que le Seigneur dit à Moïse, Moïse le transmet à Aaron, afin que par le ministère des prêtres la manne soit placée en son lieu. Aaron met la manne dans un vase, lorsque le prêtre, prenant dans la loi de Dieu ce qu'il faut faire ou dire, prêche le Christ conçu du Saint-Esprit dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, dit de la croire Théotokos, et de voir en elle « l'urne d'or qui renferme la manne [1] » ; et lorsqu'on prêchant le Christ il le dépose dans le cœur de son auditeur, qui, par la foi, reçoit en lui le Christ ; et lorsqu'il enseigne que le Christ est dans l'unité de l'Église catholique, non dans la Synagogue des Juifs ni dans les convcnticules des schismatiques ou des hérétiques. Le vase qui contient la manne et est placé dans le tabernacle, est le petit nombre des élus [2], ou la synagogue des Juifs fidèles. Le tabernacle lui-même est la multitude des appelés, ou l'ensemble de l'Église composée de Juifs et de Gentils. Ce qui est dit ici: « Aaron plaça ce vase dans le tabernacle pour y être gardé », l'est par anticipation ; la chose n'eut lieu que plus tard, une fois le tabernacle construit.

Le Seigneur ordonne d'abord de ne pasgarderde manne, puis de mettre de la manne dans un vase et de garder ce vase dans le tabernacle. Cela tient peut-être à ce qu'il faut parfois cacher et parfois ne pas cacher la parole de Dieu. Le Psalmiste qui dit : « J'ai caché les paroles dans mon cœur pour ne pas pécher contre toi [3] ». dit aussi : « Je n'ai pas caché ta justice dans mon cœur [4]. » Nous devons en effet cacher la parole de Dieu tout au fond de notre amour, tout au fond de notre mémoire, de crainte de la perdre par négligence ou par oubli ; la cacher même de la louange des hommes, et la cacher aux auditeurs indignes. Mais quand les circonstances exigent qu'elle soit connue, gardons-nous de la cacher par crainte des hommes ou par complaisance pour eux.

Fuji aütem Israel comederunt man quadraginta ANNIS, DONEC VENIRENT IN TERRAM HABITABILEM 1 a.

Verbum Dei, sive corpus Christi, secundum hunc utendi modum quo interim participamur, cibus noster est ; donec exeuntes de hoc deserto veniamus ad terram habitabilem, ad terram scilicet viventium 23 Quadragenarius numerus diversis servit mysteriis. Hoc enim numero dierum effudit Deus indignationem suam super omnem carnem, ut periret aquis diluvii, exceptis paucis in arca servatis et salvatis *. Hoc numero, exemplo Moysi et Eliae et ipsius Christi 4, dicata est abstinentia, per quam placari potest ira et indignatio Dei. Hoc numero annorum instituit Deus populum suum in eremo, vices temporum beneficiis el flagellis alternans, placatus vel iratus. Hinc scriptum est : *Quadraginta annis proximus fui generationi huic* ; vel secundum aliam litteram : *Quadraginta anni·: offensus fui generationi huic* B. Hoc numero inoboedientia punitur vel corrigitur ; hoc numero oboedientia exercetur. Hic igitur numerus per significationem iram continet et gratiam. Significatio vero ex partibus ejus consideranda est, denario scilicet el quaternario. Denarius autem propter decalogum significat oboedientiam legis : quaternarius oboedientiam evangelii. Prima est in simplicitate innocentiae ; secunda in consummatione justitiae. Ad primam pertinet non occidere, aliena non rapere · ; ad secundam non irasci, propria distribuere Quaternarius autem in quattuor evangeliis accipiendus est ; vel in quattuor virtutibus principalibus, quarum

h. venirent in terrain habitabilem : sic eo<M., *quamvis supra ,in rubr.* in terram habitabilem venirent

1. *Ex.* 16, 35 ».
2. Cf. *Ps.* 26. 13.
3. Ct. *Gtn.* 7.

Les /ils d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans jusqu'à leur arrivée dans la terre habitable l.

Symbolisme du nombre quarante.

La parole de Dieu, ou le corps du Christ, est notre nourriture selon le mode limité dont nous pouvons actuellement, en user, en attendant mieux, jusqu'à ce que nous quittions ce désert et arrivions à la terre habitable, c'est-à-dire à la terre des vivants 8. Le nombre quarante répond à plusieurs mystères. Pendant quarante jours Dieu répandit son courroux sur toute chair, et la lit périr dans les eaux du déluge, à l'exception de quelques individus gardés et sauvés dans l'arche s. Pendant quarante jours nous devons observer, à l'exemple de Moïse, d'Élic et du Christ lui-même *, une abstinence par laquelle nous espérons apaiser la colère et l'indignation de Dieu. Pendant quarante ans, Dieu instruisit son peuple dans le désert, faisant alterner les bienfaits et les fléaux, apaisé ou irrité. C'est ainsi qu'il est écrit : a Pendant quarante ans, je me suis tenu près de cette génération », ou, selon un autre texte : « Pendant quarante ans cette génération m'a été à charge 6. » Ce nombre quarante marque donc la punition ou la correction de la désobéissance, et l'exercice de l'obéissance. Il a donc en lui un sens de colère, et un sens de grâce. Cherchons sa signification dans ses facteurs qui sont le nombre dix et le nombre quatre. Le nombre dix, à cause du Décalogue, signifie l'obéissance à la Loi ; le nombre quatre l'obéissance à l'Êvangilc. La première obéissance s'accomplit dans la simple innocence, la seconde dans la justice consommée. Le programme de la première est de ne pas tuer, de ne pas prendre le bien d'autrui 0 ; celui de la seconde, de ne pas se mettre en colère, de distribuer ses propres biens '. Le nombre quaire représente les quatre évangiles, ou les quatre vertus prin-

4. Ci. *Dent.* 9. 9. *I Rots* 19, 8. *Matth. i, 2.*

·'»· *Ps.* 91, 10, scion le Psautier romain et le Psautier gallican ; l'une ct l'autre versions de ce psaume sont utilisées dans la liturgie monastique.

6. Cf. *Ex.* 20, 13.15.

7. Cf. *Matth.* », 22.40; 19, 21.

perfectio in evangeliis n praescribitur ; vel in quattuor sacramentis, nativitatis scilicet, passionis, resurrectionis et ascensionis Christi, quorum virtute Christo conforma· mur renascendo, compatiendo, conrcsurgendo, *de virtute in virtutem* 1 ascendendo. Quattuor autem virtutes obtinentur institutione quattuor evangeliorum et virtute quattuor sacramentorum. Quoniam igitur tota vita nostra in oboedientia legis secundum moralia ejus praecepta transigenda est, et per oboedientiam evangelii virtus animae semper multiplicanda, quasi denario in quaternarium ducto, recte tempus vitae nostrae hoc numero figuratur.

Hoc CIBO ALITI SUNT, USQUEQVO TANGERET FINES TERRAE ChANAAN 2.

Fines terrae Chanaan tangemus, cum de hac vita exeuntes terram viventium ingredi incipiemus ; sicut scriptum est : *Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hereditas Domini* 3. *Cum autem mortale hoc induerit immortalitatem* *, tunc ultra fines progressi securi habitabimus b in ea 5 ; *quoniam Dominus* ° *salvam faciei Sion, et semen servorum ejus possidebit eam, et qui diligunt nomen ejus habitabunt in ea* ·.

Terra autem Chanaan terra promissionis est, de qua dictum est ad Abraham : *Dabo tibi* d *terram Chanaan funiculum hereditatis vestrae* Cur autem terra illa visi bilis « dicta sit terra Chanaan ratio in promptu est, cun possessa sit a semine Chanaan, qui maledictus est a No el servituti subjectus 8. Terra vero viventium f, qua

ii. evangdiis : cvangello *T Mg* |} b. habitabimus : Imbitamus *C* ‹·. Dominus : Deus *Vlg* || d. Dabo tibi *transp. Vlg* || c. visibilis : vlslbiliti *T Mg* l f. viventium : viventium est CO

1. *Ps.* 83. 8.

cipales dont la perfection est enseignée dans l'Évangile, ou les quatre mystères de la naissance, de la passion, de la résurrection et de l'ascension du Christ, qui ont pour effet de nous conformer au Christ en nous faisant renaître, souffrir, ressusciter avec lui, monter avec lui «de vertu en vertu * ». Les quatre vertus sont le fruit des quatre évangiles et l'effet des quatre mystères. Puisque toute notre vie doit se passer dans l'obéissance à la Loi, en ce qui concerne ses préceptes moraux, ct que la vertu de notre âme doit toujours se multiplier par l'obéissance à l'Évangile, le temps de notre vie est bien représenté par le nombre quarante, qui est le produit de dix par quatre.

Ce fut cet aliment qui les nourrit, jusqu'au jour où Us louchèrent les frontières de Chanaan 23

Nous toucherons les frontières de la terre de Chanaan, lorsque, quittant celte vie, nous commencerons à entrer dans la terre des vivants, ainsi qu'il est écrit : «Quand il aura donné le sommeil ‹l ceux qu'il aime, voici l'héritage du Seigneur 2 !» « Mais quand ce corps mortel aura revêtu l'immortalité 46», alors, la frontière passée, nous habiterons cette terre en sécurité 4 ; « car Dieu sauvera Sion, ct la race de ses serviteurs la possédera, et ceux qui aiment son nom habiteront en elle e. »

La terre de Chanaan est la terre de la promesse, dont il fut dit à Abraham : « Je te donnerai la terre de Chanaan comme part d'héritage 78» Pourquoi cette terre s'appelle-t-elle « terre de Chanaan » ? Au sens obvie la raison en est claire : elle a été possédée par la race de Chanaan, fils maudit de Noé voué à l'esclavage '. Mais comment la terre des vivants, figurée par la terre de la

2. *Ex.* IC, 35 b.
3. *Ps.* 126. 2-3.
I. *I Cor.* 15, 54.
5. *Éz.* 28, 26.
6. *Px.* 68, 36-37.
7. *Ps.* I(M. 11.
8. Cf. *Gtn. ü,* 25-27.

significata est per terram promissionis, quomodo spiritualiter sit terra Chanaan tres causae occurrunt.

Ejectis enim malignis spiritibus, secundum illud : *Videbam Satanam sicut fulgur de coelo cadentem* [1] ; a filiis Israel, id est a nobis, possidenda est. Item in Adam omnes de Paradiso ejecti sumus, sicut semen Chanaan dc terra promissionis, sed commutati in filios Israel, et bene commoti — Chanaan enim *commota* vel *commotio* interpretatur – obtinebimus eam. hem Chanunaci dici possunt Judaei, quia *generatio perversa et infideles filii* [23] (acti sunt, *semen. Chanaan et non Juda* ', quibus terra repromissa est sed eis propter infidelitatem ablata. Nobis qui secundum spiritum in filios Abrahae reputati sumus data est, secundum illud : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructum* [a] *ejus* [4] ; ct iterum : *Multi venient ab Oriente et Occidente* [b], *et recumbent cum Abraham, Isaac* [c] *ct Jacob, in regno coelorum; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores* [6].

Gomor autem decima pars est ephi ·.

Per mensuram ephi, quae decem partibus absolvitur, intelligi potest mensura donationis Christi[7], qua toti rationali creaturae, id est novem ordinibus angelorum et. humanae naturae [d], distribuit sicut vult ct quantum vult. Et quoniam homo in ordine rationalis creaturae, quae sola justitiae et beatitudinis capax est. et ideo sola Christum participare potest, decimum locum tenet, recte ei competit decima pars ephi. Per ephi enim recte intclligitur plenitudo gratiae quae sufficit universis ; per gomor

a. fructum : fructus *Vlg* **,| b. venient nb Oriente et Occidente : ab Oriente et Occidente venient** *Vlg* **| c. Isaac : cl Isaac** *D Vlg* **d. naturae : creaturae Λ/ρ**

1. *Lc* **10. 18.**
2. *Dctii.* **32, 20.**
3. *Dan.* **13, 56.**

promesse, est-elle au sens spirituel « terre de Chanaan » ? Nous en apercevons trois raisons.

Une fois chassés les esprits malins, selon cette parole : «Je voyais Satan tomber du ciel comme l'éclair1», elle doit être possédée par les fils d'Israël, c'est-à-dire par nous. Autre explication : nous avons été, en Adam, rejetés du paradis comme la race dc Chanaan a été rejetée de la terre de la promesse. Mais changés en fils d'Israël, et bien secoués — car Chanaan se traduit «secouée», ou «secousse » — nous la posséderons. Autre explication : On peut appeler les Juifs « Chananéens », parce qu'ils sont devenus « iils infidèles et génération perverse 3 », « race de Chanaan et non de Juda 3 ». La terre qui leur avait été promise leur a été retirée à cause de leur infidélité ; ct elle nous a été donnée, à nous qui selon l'esprit sommes comptés comme fils d'Abraham. Le Seigneur a dit en effet : « Le royaume dc Dieu vous sera ôté, et sera donné à un peuple qui en fasse les fruits *. » Et encore : « Beaucoup viendront d'Orient et d'Occidcnt, et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux; mais les fils du royaume seront rejetés dans les ténèbres extérieures ·. »

Le gomor est la dixième partie de l'éphi ·.

Par la mesure de l'éphi, qui se divise en dix parties, on peut comprendre la mesure du don du Christ 7, qui distribue à toute créature raisonnable, c'est-à-dire aux neuf ordres des anges ct à la créature humaine, comme il veut et autant qu'il veut. Et parce que l'homme occupe le dixième rang dans la hiérarchie de la créature raisonnable qui est seule capable de justice et de béatitude et donc peut seule participer au Christ — la dixième partie dc l'éphi lui convient parfaitement. L'éphi représente bien la plénitude de grâce qui suffit pour tous, et le gomor

1. *Matlh.* 21, -13.
5. *Matth.* 8, 11-12.
6. *Ex.* 16, 36.
7. CL 4, 7.

vero partitio gratiae quae invenitur in singulis. Quae partitio gratiae, etsi inaequalis sit, tamen per communionem caritatis reducitur ad unitatem aequalitatis ; cum id eiliciat caritas, ut communia sint omnium quae propria sunt singulorum [1].

Ex libro Numerorum.

Anima nostra arida est. Niuil [a] respiciunt oculi NOSTRI NISI MAN. ErаT AUTP.M MAN QUASI SEMEN CORIANDRI COLORIS BDELLII. C1RCUIBATQUE POPULUS ; ET COLLIGENS ILLUD, FRANGEBAT MOLA, SIVE TEREBAT IN MORTTARIO, COQUENS IN OLLA, ET FACIENS EX EO TORTULAS SAPORIS QUASI PANIS OLEATI. Cu.MQUE DESCENDERET NOCTE SUPER CASTRA ROS, DESCENDEBAT[b] ET MAN *.

Cum vulgus promiscuum quod ascenderat cum filiis Israel flagraret desiderio carnium, sedens et flens, junctis sibi pariter filiis Israel, dicebat : *Quis nobis dabit[c] ad vescendum carnes? Recordamur piscium quos comedebamus in Aegypto gratis. In mentem nobis veniunt cucumeres et pepones, porrique el cepe et allia. Anima nostra arida est. Nihil respiciunt oculi nostri nisi man* 3. Forma nostri temporis haec est. Filii quippe Israel juncti murmurantibus bonos indicant, qui ex societate malorum corrumpuntur, sicut de quibusdam scriptum est : *Commixti sunt inter gentes et didicerunt opera eorum* Et Apostolus dicit : *Corrumpunt bonos mores [d] colloquia mala* 5. Mulli de con·

a. Nihil : Nihil aliud Viff || b. descendebat : descendebat pariter *OST*
c. nobis dabit *iransp. Vtg* || d. bonos mores *trantp. ST Vtg*

1. Baudouin révèle ici un aspect caractéristique de sa pensée ; il l'a développé dans son remarquable *Tractatu»* XV, *De vita coenobitica scu communi ; PI.* 201, 558. Sans doute est-il tributaire en cela d'Aclred de ÏUevaulx ; cf. A. Halurr, *Un éducateur monastique...,* ch. VI ct surtout p. 150.

2. *Nombr.* 11, 6-9.

la part de grâce qui sc trouve en chacun. Cette répartition de la grâce, bien qu'inégale, se réduit cependant, par la communion de la charité, à une unité qui remplace avantageusement l'égalité, car la charité fait que ce qui est propre à chacun soit commun à tous

2. Nombres, 11, 6-9.

Du livre des Nombres.

Notre âme se dessèche. Nos yeux ne voient rien QUE LA MANNE. La MANNE ÉTAIT COMME DE LA GRAINE DE CORIANDRE ET AVAIT LA COULEUR DU BDELLIUM. Le PEUPLE SR DISPERSAIT POUR LA RECUEILLIR, PUIS ON LA BROYAIT SOUS LA MEULE, OU ON LA PILAIT DANS UN MORTIER. On la mettait a cuire dans une chaudière, et ON EN FAISAIT DES TOURTEAUX QUI AVAIENT LE GOUT DE gâteaux À l'huile. Quand la rosée de la nuit tombait SUR le camp, la manne tombait aussi *.

Le ramassis d'étrangers qui avaient accompagné Israël brûlaient d'envie de manger de la viande. Ils se lamentaient et les fils d'Israël sc joignaient à eux ct disaient : « Qui nous donnera de la viande à manger ? Nous nous rappelons les poissons que nous mangions pour rien en Egypte. Concombres, melons, poireaux, oignons et ail nous reviennent en mémoire. Notre âme sc dessèche. Nos yeux ne voient rien que de la manne [3] » Ceci est une figure de notre temps. Les fils d'Israël qui se joignent aux murmurateurs sont les bons, corrompus par la compagnie des mauvais, ainsi qu'il est écrit de certains : « Ils se sont mêlés aux païens et ont appris à faire comme eux 4. » L'Apôtre dit aussi : « Les mauvaises compagnies corrompent les mœurs honnêtes B. » Beaucoup quittent la

3. *Ibid.* 4-6.
4. Ps. 105, 35.
5. *I Cor.* 15. 33.

versatione saeculari quasi de Aegypto egressi, et iter melioris vitae aggressi, in memoriam revocant cibos aegyptios et eorum condimenta et irritamenta, vitia scilicet priscae conversationis et eorum oblectamenta ; et desiderio talium miserabiliter arescunt et contabescunt, et. spirituale manna divini verbi fastidiunt dicentes : *Anima nostra arida est.* De qualibus scriptum est : *Omnem escam abominata est anima eorum*

Saepe autem, qui hujusmodi sunt animo, malis juncti sed [a] inter bonos positi, sicut odio habent bona facere, ita fastidiunt bona audire et in aliis bona videre. Et dum de vita bonorum scrutantur exempla et solatia sui erroris, non invenientes nisi bona quae fastidiunt, dicunt : *Nihil respiciunt oculi nostri nisi man.* Et quoties vel haeretici in viris [b] ecclesiasticis, vel .Judaei in Christianis, vel laici in clericis, vel clerici in viris religiosis vel circa eos, non vident nisi quae sancta sunt ct pudica ct honesta et bonae famae [2], et quae cujusque [c] ordinem et professionem deceant, toties qui haec fastidiunt et inviti aspiciunt dicunt : *Nihil respiciunt oculi nostri nisi man.* Sic autem dicunt fastidiosi : *Nihil respiciunt oculi nostri nisi man ;* sicut justus aggratulando dicit : *Testimonium Jesu Christi quaecumque vidi.* [3] [d] ; et illud de sponsa : *Quid videbis in Sunamite nisi choros castrorum* [4] ?

Quale fuerit man ostendit dicens : *Erat autem man quasi semen coriandri coloris bdellii.* Hoc in Exodo dixerat, excepto quod ibi colorem album expressit ct nomen bdellii non posuit. Bdellium autem, ut aiunt, arbor est aromatica.

Quod circuibat populus colligens manna, significat

a. sed : sunt *CO* | b. viris : sic *omnes codd.*, *sed* veris *liceat suspicari cum Tissler et Mg* |. c. quae cujusquc ; quaecumqiic *TMg* || d. vidi : vidit *Vly*

1. *Ps.* 106» 18.
2. Cf. *Phil.* 4, 8.

vie du siècle, figurée par l'Égypte, et prennent le chemin d'une vie meilleure, puis rappellent à leur mémoire les plats d'Égypte, leurs condiments ct leurs épices, c'est-à-dire les vices de leur ancienne vie avec leurs voluptés. Misérablement ils se dessèchent et se consument en de tels désirs ; ils prennent en dégoût la manne spirituelle de la parole de Dieu, et disent : « Notre âme se dessèche. » L'Écriture note à leur sujet : « Leur âme a pris en horreur toute nourriture x. »

Souvent les gens de cette sorte, tout en se joignant, aux mauvais par le cœur, restent mêlés aux bons. Mais ils n'aiment pas faire le bien, sont dégoûtés d'entendre ct de voir du bien chez les autres. Ils scrutent la vie des bons pour y trouver quelque chose qui ressemble à leur propre erreur et les en console; mais ils ne trouvent rien que du bien, qui les dégoûte. Et ils disent : « Il n'y a rien devant nos yeux que la manne. » Les hérétiques regardent ainsi ceux qui appartiennent à la véritable Église, les Juifs regardent les chrétiens, les laïques scrutent la vie des clercs, les clercs celle des religieux. S'ils ne voient rien en eux que de saint, de pudique, d'honnête et de bonne renommée en accord avec leur ordre cl leur profession, ceux qui sont dégoûtés du bien et le constatent à contrecœur disent : « Nos yeux ne voient rien que la manne. » Pendant que ces aigris disent. : « Nos yeux ne voient rien que la manne », le juste s'écrie avec enthousiasme : « Tout ce que j'ai vu est un témoignage pour Jésus-Christ 3 !» Et il est dit de l'épouse : « Que voyez-vous dans la Sunamite, sinon les chœurs d'un camp 4 ? »

L'Écriture montre comment, se présentait, la manne : « Elle était comme de la graine de coriandre, et avait la couleur du bdellium. » L'Exode avait déjà dit cela, mais indiquait la couleur blanche, ct ne parlait pas du bdellium. Le bdellium, à ce qu'on dit, est un arbre aromatique.

Le peuple se dispersant pour récolter la manne représente la dévotion des fidèles qui parcourent en esprit ce

3. Apec. 1. 2.
I. *Cant.* 7, 1.

devotionem fidelium, qui praedicata do Christo mente perlustrant ut spiritualem refectionem percipiant.

Manna autem mola frangebatur ; quia verbum Dei inter duo testamenta, vel inter litteram et spiritum, id est spiritualem intelligentiam vel " litterae expositionem, dum discutitur, molitur et comminuitur ut subtilius intelligatur.

Aliter : Mens sua volubilitate multa circuiens ct perlustrans, quae pro fide vel contra fidem cogitari possunt, quasi superior mola in circuitu volvitur : cui dum substat inconcussae fidei firmitas, *verbum fidei* [1] [2] minutatim [b] frangitur et subtilius percipitur. Utraque enim rnola in mente invenitur, altera in constantia fidei vel boni propositi, altera in periustratione, hoc est consideratione, eorum quae credenda sunt vel facienda ; vel altera in voluntate quae subjacet rationi oboediendo, altera in judicio rationis quae circuit quaerendo et comminuit discernendo ; vel altera in timore, altera in spe. In his enim verbum Dei comminuitur, ut nec minutissimum mandatum contemnatur, nec unum iota vel unus apex ' negligatur.

Terebatur manna in mortario. Mortarium cor nostrum est, ubi verbum Dei quasi pilo tunditur. Apud Salomonem ostenditur a stulto non auferri stultitiam suam, etsi in pila quasi ptisana contundatur, id est in stultitia vel in conscientia sua conturbetur pilo durae increpationis desuper feriente. Sic enim scriptum est : *Si contuderis stultum in pila quasi ptisanas feriente desuper pilo, non auferetur ab eo stultitia ejus* [3]. Sicut autem stultus contunditur ab his qui oderunt, stultitiam, sic verbum Dei contunditur ab his qui oderunt sapientiam vel pilo contradictionis vel persecutionis. Alii enim linguis, alii gladiis,

a. vel : et Λiρ j b. minulntlm : minutatum *OT* mlnutim *Mg*

1. Horn. 10» 8.
2. Cf. *Malth.* 6. 18.

qui est prêché du Christ, pour y trouver leur réfection spirituelle.

On broyait la manne sous la meule, parce que la parole de Dieu, lorsqu'on l'examine à la lumière des deux Testaments, est broyée entre eux, ou entre la lettre et l'esprit, c'est-à-dire entre le sens spirituel et. l'explication littérale, et est réduite en farine pour être plus parfaitement comprise.

Autre interprétation : l'esprit, facilement mobile, parcourt et explore beaucoup de choses que l'on peut alléguer pour ou contre la foi : c'est la meule supérieure qui tourne. Entre elle et la foi, qui sert de support ferme et inébranlable, la « parole de la foi 1 » est broyée en petites parcelles, et par là mieux comprise. Les deux meules se trouvent donc dans l'esprit : l'une est la solidité de la foi ou de la bonne intention, l'autre est celte investigation, cette étude des choses à croire ou à faire. Ou bien : l'une des deux meules est la volonté, qui, par l'obéissance, est soumise à la raison, l'autre est. le jugement de la raison, qui tourne en cherchant, et broie en discernant. Ou bien : l'une est la crainte, l'autre l'espérance. A elles deux elles broient la parole de Dieu, pour que le plus menu des commandements ne soit pas négligé, qu'aucun iota ou aucun apex 2 n'échappe.

La manne était pilée au mortier. Ce mortier est notre cœur, où la parole de Dieu est broyée comme au pilon. On voit dans Salomon que le fou ne se dépouille pas de sa folie, même si on le broie au pilon comme de l'orge, c'est-à-dire même s'il est. tourmenté dans sa folie ou dans sa conscience par le pilon des durs reproches qui frappent sur lui. Il est écrit en effet : « Quand tu pilerais l'insensé dans le mortier comme de l'orge, le pilon qui frappe sur lui ne le dépouillera pas de sa folie *. » Dc même que le fou est pilé par ceux qui haïssent la folie, la parole de Dieu est broyée par ceux qui haïssent la sagesse, soit au pilon de la contradiction, soit à celui de la persécution. Les uns par la langue, les autres par le glaive, d'autres

3. Prw. 27. 22.

alii malorum operum exemplis, verbum Dei persequendo atterunt et particulatim comminuunt. Exercitatione enim contradictionis et persecutionis verbum Dei semper subtilius investigatur ct subtilius comprehenditur. Multa siquidem mysteria fidei nobis patefacta sunt, quae adhuc clausa permansissent, nisi fides tot sibi adversantes pertulisset. Pilo itaque in mortario manna teritur, cum adversariorum tunsione verbum Dei in corde discrelius et subtilius cogitatur. Et si forte adversarii desint, quibus verbum Dei impugnetur, exercitatione tamen christianac disciplinae, qua quisque sibi adversari debet, quasi pilo verbum Dei in corde teritur, quod usu disciplinae semper subtilius discernitur.

Dum haec verba discutimus, quid nisi manna vel mola frangimus vel pila terimus ? Sed quantumcumque discutimus, quantumcumque studiosa meditatione hoc quasi semen coriandri comminuimus, poterit tamen adhuc magis comminui et partibilius frangi vel atteri ; quia partitione semper in augmentum proficit ct comminutum crescit. Frangitur autem vel teritur manna duobus modis : vel cum diligenter discutitur verbum Dei ut subtilius iniciligatiir, vel cum a nobis proliciendi studio id agitur ut districtius custodiatur. Inter manna frangere et manna terere sic distingui potest, ut ad primum pertineant quae difficiliora sunt vel intellectu vel factu v, ad alterum vero quae alterutro modo faciliora sunt.

Terebat populus in mortario manna, coquens in olla. Est olla tribulationis, de qua Jeremias dicit : *Ollam succedam ego c video* *. In olla autem tribulationis per ignem passionis aut caritatis manna coquitur, quando bonum quod in nobis est inter mala quae patimur magis magisque solidatur d. Quod tunc quidem fit cum Deus inter flagella

n. partitione : participatione *Mg* J b. factu : facto *T Mg; vix legitur D* ||
c. ego : ecce *T Mg* d. bonum... solidatur : ad bonum... solidamur *Mg*

par de mauvais exemples poursuivent la parole dc Dieu, l'écrasent et la réduisent en miettes. Sous les coups dc la contradiction ct dc la persécution, la parole de Dieu est de plus en plus étudiée, de mieux en mieux comprise. Bien des mystères de la foi nous ont été ouverts, qui seraient restés clos si la foi n'avait subi tant d'assauts. La manne est donc broyée au pilon dans le mortier, lorsque la parole de Dieu, sous les coups de ses adversaires, est méditée dans notre cœur avec plus de profondeur et de sagacité. Mais, s'il arrive que les adversaires manquent, pour combattre la parole de Dieu, celle-ci est vraiment broyée au pilon dans le cœur, sous les coups de la pénitence chrétienne dont chacun doit se châtier lui-même, ct grâce à l'usage de cette pénitence elle est de mieux en mieux comprise.

Quand nous étudions la parole dc Dieu que faisons-nous d'autre que broyer la manne sous la meule ou l'écraser au pilon ? Mais, si bien que nous l'étudions, si bien que nous écrasions pur une méditation persévérante cette graine de coriandre, elle pourra toujours être pulvérisée davantage, écrasée et réduite en plus de parcelles ; car le morcellement l'augmente, et ses parcelles se multiplient. Mais la manne est broyée ou pilée de deux manières : nous disséquons la parole de Dieu tantôt pour la pénétrer plus profondément, tantôt par désir de progresser dans la vertu ct pour garder plus étroitement sa loi. Entre broyer la manne et la piler on peut faire une distinction, et dire qu'elle est. broyée quand il s'agit de choses difficiles à comprendre ou à faire, pilée quand il s'agit de choses plus faciles.

Le peuple pilait la manne au mortier et la faisait cuire dans une chaudière. C'est la chaudière de la tribulation dont Jérémie dit : « Je vois une chaudière bouillante » La manne cuit dans la chaudière de la tribulation, au feu de la souffrance ou de l'amour, lorsque le bien qui est en nous s'affermit de plus en plus au milieu des maux que nous souffrons. Cela arrive quand au milieu des fléaux nous

1. *Jir.* 1, 13.

mugis diligitur, ct propter Deum is etiam qui nos persequitur.

3'orta autem, vel per diininutioncm tortula, a torquendo dici videtur. Sive autem generaliter panis sic dicatur, pro eo quod torquendo formatur et formando torquetur, sicut formella casci a formando generaliter dicitur ; sive·aliqua species panis ab aliqua arte torquendi sic appelletur ; credendum est non frustra hoc loco tortulas nominari, nec sine causa accipiendum est, quod Scriptura tam diligenter dicere curavit, manna frangi el teri, el ex fracto et trito tortulas fieri. Forte hoc ipsum verbum quod nunc tractamus, quia verbum Dei est el ideo manna, si digne frangi ct teri possit, poterunt ex eo tortulae formari ; ut hoc quod scriptum esi *ad aedificationem fidei* l2 et caritatis valeat, intorqueri. Si enim dilectio per quam fides operatur plenitudo legis est *, ct si in uno mandato caritatis tota lex pendet et prophetae 3, cur non liceat ad aedificationem caritatis vel fidei omnia convertere quae salubriter scripta sunt ; cum propter caritatem omnia sunt scripta, propter quam ct omnia sunt facta ? Cum ergo legeris verbum Dei, pro testimonio fidei vel aedificatione caritatis, ad aliud assumptum ct quasi usurpatum quam ab initio positum esse videatur, memento quia populus Dei ex manna trito tortulas faciebat. Licet igitur historicum et litteralem et simplicem sensum, gratia fidei vel caritatis, in mysticum intellectum ct spiritualem sensum convertere : et ex his quae scripta et facta sunt, ubicumque salubriter facienda cogitare.

Sed et expedit ex verbis Dei, ubicumque et qualitercumque positis, consilia salutis nostris temporibus, necessitatibus, infirmitatibus et moribus, formare ; salva semper caritate qua Deus immobiliter diligendus est, cui

1. *Aphis.* 4, 29.
2. Ct. *Gnl.* 5, G cl /torn. 13, 10.
3. Cf. *Matth.* 22. 10.

aimons Dieu de plus en plus, et, pour Dieu, les hommes mêmes qui nous persécutent.

Le mot « tourte », ou par diminutif a tourteau », vient du verbe *torquere*, tordre ou tourner. On appelle souvent ainsi le pain, parce qu'en le formant on le tord, et qu'on lui donne sa forme en le tordant, de même que le mot fromage vient de la « forme » donnée au lait caillé ; el peut-être y a-t-il un pain qui soit plus spécialement appelé ainsi à cause d'une certaine manière de le tordre. Croyons cependant que ce n'est pas pour rien qu'on parle de tourteaux en ce passage ; cherchons la raison pour laquelle l'écriture a pris la peine de dire que la manne était broyée et pilée, ct qu'avec cette farine on faisait des tourteaux. Cette parole même que nous étudions en ce moment est parole de Dieu, ct donc manne : qui sait si apres l'avoir convenablement broyée et pilée nous ne pourrons pas en former des tourteaux ? Alors ce qui est écrit tournera «à l'édification de la foi 1 » et de la charité. En effet, si la charité, par laquelle la foi agit, est la plénitude de la Loi 8, el si toute la Loi et les prophètes tiennent dans le seul commandement de la charité *, pourquoi ne serait-il pas permis de tourner à l'édification de la charité ou de la foi tout ce qui a été écrit pour le salut ? C'est bien pour la charité que tout a été écrit, de même que tout a été fait pour elle. Quand donc dans ta lecture lu rencontres la parole de Dieu, prise et comme usurpée dans un autre sens que celui qu'elle semble avoir d'abord, ct cela pour le témoignage de la foi ou l'édification de la charité, rappelle-toi que le peuple de Dieu faisait, des tourteaux avec la manne écrasée. Il est donc permis, en vue de la foi ou de la charité, de tourner le sens historique, littéral et obvie en un sens mystique, profond et spirituel, et de déduire de tout cc qui a été fait ou écrit ce qu'il faut faire pour le salut.

Je dirai plus : il est utile de tirer des paroles de Dieu, où qu'elles se trouvent et quelles qu'elles soient, des conseils de salul appropriés à nos temps, à nos besoins, à nos faiblesses ct à nos mœurs, la charité étant toujours sauve. Car nous devons aimer Dieu immuablement ; c'est h quoi

omnis Scriptura servit. Pro qua caritate servanda multiformiter et multipliciter inter innumerabilia tentationum discrimina dispensare oportet ; ita ut saepenurnero pro justitia quasi contra justitiam nonnulla attentare necessitas imperiosa compellat. Pro hac servanda saepe rigor justitiae inflectendus est in temperamentum misericordiae ; saepe quod indultum est intuitu misericordiae reduci oportet in severitatem disciplinae ; saepe tolerandum est minus malum, ut quod gravius est evitetur flagitium. Propter quod Moyses, attendens duritiam cordis Judaeorum, permisit dari libellum repudii ', ne committeretur crimen homicidii. Saepe nobis perdenda est gratia proximi, ne nobis pereat gratia Dei. Saepe, cum contraria jubent Christus et qui vices Christi agere crediturs, praeceptum Christi dicentis, *Qui vos spernit me spernit* s, ea moderatione dispensandum est, ut quasi contra oboedientiam Deo oboediatur ·. Saepe cum illicita fiunt aut promissa aut juramenta, verbum Dei de diligenda “ veritate ad eam intelligentiam intorquendum est, ne pro reverentia veritatis praesumatur opus iniquitatis. Consultius enim est in tali necessitate errorem poenitentia revocari, quam Dei statuta convelli debitaque reverentia fraudari.

Sicut autem admittenda est dispensatio, cum utrimque periculum instat, in electione minoris mali ; sic praeceptum Dei vel consilium pro humana infirmitate nonnumquam inflectere oportet ad electionem inferioris boni. Hinc Paulus, cum propensior servitus justitiae debeatur a bonis, quam iniquitati soleat exhiberi a malis, humanae infirmitati se condescendere ostendens dicit : *Humanum dico propter infirmitatem carnis vestrae. Sicut enim exhibuistis membra vestra servire immunditiae et iniquitati ad*

a. diligenda : eligenda *T Mg*

I. *Dent. 24.* 1-t. *Mallh.* 19, 7-8.

tend toute ΓÉcriture. Pour garder celle charité, il est necessaire, parmi les tentations nombreuses et critiques, de varier et de nuancer notre manière d'agir. Bien souvent une impérieuse nécessité nous oblige à entreprendre, pour la justice, des choses qui semblent aller contre la justice. Souvent, pour garder la charité, il faut infléchir une justice trop rigoureuse ct la tempérer de miséricorde ; souvent il faut ramener à une sévère discipline ce qu'on a relâché par une vue de miséricorde ; souvent il faut tolérer un moindre mal pour éviter un désordre plus grand. C'est ainsi que Moïse ayant égard à la dureté de cœur des Juifs a permis de donner un billet de divorce pour qu'on n'en vînt pas à commettre l'homicide. Souvent il nous faut perdre les bonnes grâces du prochain pour ne pas perdre la grâce de Dieu. Souvent, quand le Christ ct celui qui tient sa place [2] commandent des choses contraires, il faut garder une juste mesure dans l'observance de cette parole du Seigneur: « Qui vous méprise me méprise [3][4], et obéir à Dieu [1] en paraissant agir contre l'obéissance. Souvent, lorsque sc font des promesses ou des serments illicites, la parole de Dieu qui dit de chérir la vérité doit être tournée et comprise de telle sorte que nous n'entreprenions pas une œuvre inique par respect pour la vérité ! Mieux vaut en pareil cas revenir sur son erreur et la regretter, que de saper les décrets de Dieu et de les frustrer du respect qui leur est dû.

Et de même qu'entre deux périls il faut se résigner à choisir le moindre mal, il faut aussi parfois, à cause de la faiblesse humaine, faire fléchir le précepte ou le conseil de Dieu et choisir le moindre bien. Quoique les bons doivent à la justice un service plus assidu que celui fourni généralement au péché par les méchants, Paul, montrant qu'il condescend à la faiblesse humaine, dit : « Je parle humainement à cause de la faiblesse de votre chair : comme vous avez mis vos membres au service de l'impu-

2. Cf. *Re/jula S. Rencdidi,* c. 2.
3. *Le* 10. 16.
4. Cf. *Act.* 5, 29.

iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra a servire justitiae in sanctificationem Quo in loco non invitat ad id quod perfectum est, sed consilium intorquet ad id quod nostrae infirmitati accommodum est. Similiter cum quodam loco sic dicat : *Dico autem non nuptis et viduis, bonum est eis h si sic permaneant sicut et ego* 23; ad Timotheum scribens consilium inflectit dicens : *Volo autem c juniores nubere* ’.

Omnis autem justitia honorum in praesenti quaedam quasi inflexio est a summa perfectione summaque directione, ct, si fideliter appendatur invenitur minus habens *; ipsaque justitia perfectorum magis conatus quidam et cursus est ad finem consummationis, quam apprehensio perfectionis. Quantumcurnque enim quis profecerit et currendo processerit, adhuc tamen *justitia ante eum arnbulabii* s, nondum plene apprehensa. Sed *qui continens est justitiae* tandem *apprehendet illam*9. Hoc Paulus in se ostendens dicit : *Xon quod jam acceperim, aut jam perfectus sim. Sequor autem, si quomodo comprehendam, in quo et comprehensus sum a Christo Jesu* 2. Vita itaque nostra sic disponenda est et sic dirigenda, ut cum non sit nobis liberum slalim apprehendere quod perfectum est, praecepta Dei inflectamus ab eo quod supra vires est ad id quod nobis possibile est : inflectamus, dico, non ea mutando sed cis accedendo et pro viribus observando. Licet enim non sufficiamus omnes cogitationes nostras ct affectiones ct intentiones tam caste et pure quam dignum, el justum est in Deum dirigere, ul cum *toto corde, tota anima, tota mente* · diligamus ; consultius tamen est pro modulo infirmitatis nostrae diligere, quam omnino non diligere. Et si non possumus puras orationes quales desi-

a. vestra *om.* T || b. cis : illis *Vlg* '| c. notem : ergo *Vlg*

1. *Rom.* 6, 19.
2. *1 Cor. 1,* 8.
3. *1 Tlm.* 5, 11.

rcté et du péché, pour le péché, mettez donc maintenant vos membres au service de la justice, pour la sainteté *. n En ce passage il n'invite pas à la perfection, mais tourne son conseil pour le rendre accessible à notre faiblesse. De même, bien qu'il écrive quelque pari : « Je le dis aux non-mariés ct aux veuves : il leur est bon de rester ainsi » », quand il écrit à Timothée, il fait fléchir son conseil et dit : « Je veux que les jeunes se marient s. »

D'ailleurs toute la justice des bons, dans le temps présent, n'est qu'une sorte de fléchissement de la souveraine perfection et de la souveraine droiture ; et si on la pèse exactement, elle se révèle trop légère [4]. La justice des parfaits eux-mêmes est plutôt un effort et une course vers la consommation finale qu'une possession de la perfection. L'homme peut avancer, courir et gagner du terrain tant qu'il voudra : toujours « la justice marchera devant lui [6] », sans se laisser pleinement saisir. Mais «celui qui la serre de près finira par la tenir · ». Paul le dit en se servant de son propre exemple : « Ce n'est pas que j'aie déjà atteint le but, ou que je sois déjà parfait ; mais je cours pour lâcher de le saisir, puisque j'ai été saisi moi-même par le Christ Jésus [7]. » Voilà donc comme il faul gouverner et diriger notre vie : n'ayant pas le pouvoir de saisir immédiatement ce qui est parfait, infléchissons les préceptes de Dieu, ramenons-les de ce qui est au-dessus de nos forces à ce qui nous est possible. Infléchissons-les, dis-je, non en les changeant, mais en nous rapprochant d'eux el en les observant selon nos forces. Si, en effet, nous ne sommes pas capables de diriger vers Dieu toutes nos pensées, toutes nos affections et intentions, aussi chastement et purement qu'il serait juste et digne, pour l'aimer « de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit [8] », mieux vaut du moins l'aimer selon la petite mesure de notre faiblesse que ne pas l'aimer du tout. Et si nous ne pouvons

•1. Cf. *Dan.* 5. 27.
5. *Ps.* 84. 14.
6. *Sag. Sir.* 15, 1.
7. *Phil.* 3, 12.
8. Λ/α//Λ. 22, 37. Cf. *Dtul.* 6. 5.

(ieramus Deo offerre, melius tamen est ut datur ct ut possumus orare, quam omnino non orare ·. Ergo, cum nobis injunguntur quae perfecta sunt, ne nihil faciamus, quia totum non possumus, inflectenda sunt, ad id quod possumus, ut aliquo modo excusati inveniamur in eo quod debemus et non possumus, juxta vocem Domini de muliere sibi obsequente dicentis : *Quod habuit haec fecit*

Omnia itaque consilia in verbis Dei nobis praescripta sic intclligenda sunt et sic accipienda, ut in occasionem nostrae fraternaeque b salutis convertantur, prout ratio causarum dictaverit, quibus aut necessitati cedere aut infirmitati aliquid indulgentius concedere oportuerit. In omnibus autem quae circa alios disponimus, quamvis districtius interdum agendum sit, misericordiam cogitare debemus, ut ct ipsi misericordiam a Deo consequamur *. Sic enim tortulae ex manna factae erunt *saporis quasi panis oleati.*

Postquam autem ostendit Scriptura quomodo manna frangerent, tererent, et tortulas facientes coquerent, curavit adjicere quod cum rore manna descenderet. Verbum Dei cum perfundit ros est ; cum reficit manna est. Cum praedicatur perfundit ; cum digne suscipitur el custoditur reficit. Manna ergo descendit cum rore ; quia verbum Dei in corda fidelium pervenit ex prophetarum et apostolorum praedicatione. Hinc Apostolus ait : *Quomodo credent ei quem non audierunt? Quomodo autem audient sine praedicante?* Et post pauca : *Ergo fides ex auditu; auditus autem per verbum Christi* * c. Verbum ergo in corde manna est ; verbum in orc ros est ; nihilominus tamen et manna est. Nocte descendit ros, sicut scriptum est : *Cum quietum silentium continerent* d *omnia, et nox*

a. <|uam omnino non oraro *oni. DT* || b. fratcnuw<[iie : snpcmacque *()T Mg* || c. Christi : Doi *T Mg* || d. coni inorent : contineret *Vly*

1. *Mc* 11. S.
2. CL *Matlh.* 5. 7.

offrir à Dieu des prières aussi pures que nous les désirerions, mieux vaut prier comme nous pouvons et comme il le donne que ne pas prier du tout. Donc, quand la perfection nous est prescrite, gardons-nous de ne rien faire sous prétexte que nous ne pouvons pas tout faire ; mais infléchissons la perfection à ce que nous pouvons, et nous serons en quelque manière excusés quant à ce que nous devions faire et ne pouvons pas faire. Comme le Seigneur l'a dit de celte femme qui avait répandu son parfum sur sa tête : « Elle a fait ce qu'elle a pu [*]. »

Tous les conseils qui nous sont, proposés dans les paroles de Dieu doivent donc être pris et compris de telle manière qu'ils tournent à l'avantage de notre salut éternel et de celui de nos frères. La saine raison dictera parfois de céder à la nécessité, ou de faire quelques concessions à la faiblesse. En tout cas, chaque fois que nous prenons une décision à l'égard d'autrui, bien qu'il faille de loin en loin agir avec plus de rigueur, nous devons toujours avoir en pensée la miséricorde, afin d'obtenir nous-mêmes miséricorde de Dieu [']. Ainsi nos tourteaux de manne auront « le goût d'un gâteau à l'huile ».

Après avoir montré comment les Hébreux broyaient la manne, la pilaient, en faisaient des tourteaux et la mettaient à cuire, l'Écrilure a soin d'ajouter qu'elle tombait avec la rosée. La parole de Dieu est rosée quand elle se répand, manne quand elle restaure. Lorsqu'on la prêche, elle se répand, lorsqu'on la reçoit et la garde dignement, elle restaure. La manne descend avec la rosée parce que la parole de Dieu pénètre dans le cœur des fidèles par la prédication des prophètes et des apôtres. Saint Paul dit à ce sujet : « Comment croiraient-ils en celui qu'ils n'ont pas entendu ? Et comment entendraient-ils si personne ne prêche ?» Et un peu plus loin : « La foi dépend donc de la prédication de la parole du Christ [s]. ». Ainsi la parole est manne dans le cœur ; dans la bouche elle est rosée, mais aussi manne. Cette rosée descend de nuit ainsi qu'il est écrit : « Alors qu'un profond silence enveloppait

3. *Rom.* 10, 14.17.

in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus, Domine, exsiliens » de coelo a regalibus sedibus venit 12b.

Item ex libro Numerorum.

Taedere coepit populum c itineris ac laboris. Locutusque d contra Dominum c et Moysen ait : Cur EDUXISTI NOS DE AeGYPTO, UT MOREREMUR IN SOLITUDINE ? Deest panis ; non sunt aquae ; anima nostra jam NAUSEAT SUPER CIBO ISTO LEVISSIMO s.

Multi, divinis mancipati obsequiis et arctiorem vitam professi, tandem laboriosae disciplinae pertaesi, quae nonnisi fine vitae finienda est, contra Moysen, hoc est contra ipsum Deum legislatorem, vel contra ipsius legem, quasi supra modum insuavem murmurant ; ct in solitudine non habentes panem absconditum qui suavior est, ct aquas furtivas quae dulciores sunt dicunt : *Deest panis; non sunt aquae.* P't manna coeleste supra modum fastidientes, adjiciunt, dicentes : *Anima nostra jamjiauseat super cibo isto levissimo.* Isti quippe, post novitium fervorem inchoatae conversionis ' tepidi facti, deteriores sunt quam frigidi, quos et Dominus ex ore suo evomit ; quia prius sibi quasi incorporatos post ad vomitum suum occulto f judicio suo redire ° permittit, unde et dicit : *Utinam esses calidus vel frigidus; nunc autem, quia lepidus es, incipiam te evomere ex ore meo* ·

Cibum autem illum levissimum dicebant fastidiosi, vel quia sine aliquo suo labore a Deo cis praeparabatur, vel

a. Domine, exsiliens *om. Vlg* || i», venit : durus bellator in inediam exterminii terram prosilivi! *Vlg* ; .wd *tantum* venit in *textu llhirgico* || c. populum *om. T* | d. Locutusque : loeutusque populus T | e. Dominum : Deum *Vlg* | f. occulto : justo *Mg* | g. Utinam... meo : Utinam frigidus esses aut calidus, sed quia tepidus es, ct nec frigidus nec calidus, incipiam *etc. Vlg*

1. *Sag.* 18.11-15 ; *Missale Cislerelense,* Dominica post Nativlt. Domini, Antiph. ad Introitum.
2. *Nombr.* 21. 1 b-5.

toutes choses, ct que la nuit était au milieu de sa course, la Parole Toute-puissante s'élança des cieux, du trône royal »

3. Nombres, 21, 4 b-5.

Encore du Livre des Nombres :

Le peuple commença λ se dégoûter du voyage et DE TOUTE CETTE PEINE. Il s'en PRIT λ DIEU ET À MoÏSE et dit : Pourquoi nous avoir tirés d'Égypte ? Pour QUE NOUS MOURIONS DANS LE DÉSERT ? NOUS n'aVONS pas de pain, pas d'eau. Cette nourriture vulgaire NOUS DONNE LA NAUSÉE *.

Beaucoup se donnent au service divin, font profession de vie austère ; puis, dégoûtés à la longue de cette discipline pénible qui ne doit finir qu'avec la vie, murmurent contre Moïse, c'est-à-dire contre Dieu lui-même, le législateur, ou contre sa loi, comme désagréable au-delà de toute mesure. Ne trouvant pas dans le désert le pain caché qui est. plus savoureux, el les eaux dérobées qui sont plus douces ', ils disent : « Nous n'avons pas de pain, pas d'eau. » Blasés au-delà de toute expression sur la manne céleste, ils ajoutent : « Cette nourriture vulgaire nous donne la nausée.» Ces hommes, devenus tièdes après la ferveur novice du début de leur conversion *, sont pires que s'ils étaient froids. Le Seigneur les vomit de sa bouche, parce qu'après se les être en quelque manière incorporés, il les laisse, par un mystérieux jugement, revenir à leur vomissement B. Il dit à ce sujet : « Si tu pouvais être chaud ou froid ! Mais parce que tu es tiède, je vais commencer à te vomir de ma bouche e. »
Les blasés disaient cette nourriture vulgaire, soit parce qu'elle leur était préparée par Dieu sans aucune peine de

3. *Prov.* 9, 17.
1. CL *Régula S· Benedicti,* c. 1.
5. *Prav.* 26, IL
6. *Apoc.* 3, 15-16.

quia nullo pretio comparabatur, vel quia prae nimia abundantia minus illis sapiebat ideoquc contemnebatur. Sic et verbum Dei nonnumquam, ex facilitate intclligcndi vel ex copia legendi el audiendi[a] el ex desiderio ciborum Aegypti, fastidiosis animis vilescit et in taedium vertitur ; nec sufficit cis panis *vitae el intellectus* et aqua *sapientiae salutaris* [1], quin mussitantes dicant : *Deest panis; non sunt aquae.*

In Deuteronomio.

Dedit tiri cibum manna[b], quem[c] ignorabas tu et PATRES TUI, UT OSTENDERET TIBI QUOD NON IN SOLO PANE VIVIT[d] HOMO, SED IN OMNI VERBO QUOD EGREDITUR[e] ex ore Domini[2][f].

Audi nunc, O Judaee, et intellige, ct. ex lege tua, si ei credere placet, diligenter disce quid sit manna, ne dicas amplius : *Quid est hoc* [3]? Ignorabas tu et patres tui, infideles quidem sicut tu et ideo patres tui, hunc cibum : non intelligens [4] quid esset et ad quid tibi datus esset. Scrutare scripturas in quibus te putas vitam habere [5] ; scrutare legem in qua confidis. Ecce ipsa tibi non involute, non obscure, sed manifeste ct aperte ostendit tibi quid sit verum manna, et ad quid Deus tibi dederit cibum manna ; non ob aliud quam ob id quod hic scriptum est, quod litteris tuis insertum est, quod auribus tuis saepe inculcatum est, quod oculis tuis ingestum est. *Ut ostenderet,* inquit, *tibi quod non in solo pane vivit homo, sed in omni*

a. vel... audiendi odi. *Mg* || b. manna om. *T* || c. quem : quod *Vlg* || d. vivit : vivat *Vlg* | c. egreditur : *contrahitur in T, sed infra legitur* egredietur || f. ex ore Domini : ex ore Dei *T) (sed Infra* Domini) de ore Domini *T* dc ore Dei *Vlg*

1. *Sag. Sir.* 15, 3.
2. *Dent.* 8, 3.
3. Ex. 10. 15.

leur part, soit parce qu'elle ne s'achetait pas à prix d'argent, soit parce que son abondance la leur rendait moins savoureuse et la leur faisait mépriser. Ainsi il arrive que la parole de Dieu perde son prix pour les âmes blasées et leur inspire du dégoût, soit parce qu'elles la comprennent facilement, soit parce qu'elles la lisent ou l'entendent souvent, soit, parce qu'elles désirent les plats d'Égypte. « Le pain de vie el d'intelligence », « l'eau de la sagesse salutaire 1 » ne leur suffisent plus, mais elles murmurent ct disent : « Nous manquons de pain, nous n'avons pas d'eau. »

4. Deutéronome, 8, 3.

Du Deutéronome, :

Il t'a donné une nourriture que tu ne connaissais PAS ET QUE n'avaient PAS CONNUE TES PERES, POUR TE FAIRE VOIR QUE l'HOMMB NE VIT PAS SEULEMENT DE PAIN, MAIS DE TOUTE PAROLE QUI SORT DE LA BOUCHE DE DIEU *.

Écoute donc, ô Juif, et comprends ! Ta propre Loi, si tu veux bien la croire, va t'apprendre ce qu'est la manne ! Ne dis plus : « Qu'est cela 3 ? » Tu l'ignorais, et tes pères avec toi, infidèles comme toi, et c'est bien pour cela qu'ils sont tes pères ! Tu ne comprenais pas 4 ce qu'était cette nourriture, et pourquoi elle t'était donnée. Scrute les Écritures, dans lesquelles tu crois avoir la vie4! Scrute la Loi, en laquelle tu mets ta confiance ' Voici qu'elle te montre, non pas d'une manière enveloppée et obscure, mais manifestement et ouvertement, quelle est la vraie manne et pourquoi Dieu t'a donné la manne en nourriture : pour nulle autre raison que celle écrite ici, conservée dans tes propres livres, souvent répétée à tes oreilles et placée devant tes yeux, « pour te faire voir que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute pa-

•1. *Ps.* 105.[7.
5. *Jn* 5» 39.

verbo quod egreditur ex ore Domini. Frustra tibi manna datum est, si nondum vides ostensionem quae tibi in manna data est. Ad ostensionem datum aliquid ostendit.

Vivit quidem homo secundum hanc corporalem vitam dc pane corporali, id est cibo corporali, ad quem perlinet et corporale manna. Nam teste Scriptura de manna panes fiebant. Sed secundum spiritualem vitam non vivit in hoc pane, ad quem perlinet corporale manna, sed in omni verbo Dei, quod ostensum est in manna. Quomodo enim ostenditur hominem vivere in verbo Dei per manna, nisi et ipsum verbum ostendatur tibi per manna ? Sed frustra tibi ostenditur, quod detrectas credere, quod non potes videre, sicut de te per Isaiam dicitur : *Quis caecus nisi servus meus; et quis* " *surdus nisi ad quem nuntios meos misi* [1] ? Nobis autem ostendit Deus, quod abscondit ab oculis tuis, abscondens *faciem suam a domo Jacob* [2], verum manna esse quod egreditur ex ore Dei, *Christum* scilicet, *Dei virtutem et Dei sapientiam* [3], qui apud Salomonem dicit : *Ego ex ore Altissimi prodii* [4]. Hoc est verbum, quo [b] *dixit* Deus *et facta sunt, mandavit et creata sunt* [5] ; hoc est verbum, quod testificatum est *a lege et prophetis* '. Et. quoniam prophetae in quibus locutus est Deus os Dei dicuntur, omne verbum quo praedicatur hoc verbum a prophetis ex ore Dei egreditur, ut in eo vivat homo.

Verbum egrediens ex ore Dei tribus modis dicitur : Verbum in Patre, a Patre genitum, Patrique coaeternum ; verbum in ore praedicantis ; verbum in corde credentis. Verbum in corde credentis fides est, vel caritas, vel quaecumque virtus animae quae dici potest *insitum verbum*

h. quis *om.* *Vlg* || b. quo *CflOST* : quod C (a. corr.) *D Mg*

1. *Is.* 42. 19.
2. *Is.* 8, 17.
3. *I Cor.* 1, 24.
4. *Sir.* 24, 5.
5. *Ps.* 32. 9.

rule qui sort de la bouche de Dieu. » C'est en vain qu'un t'a donné la manne, si tu ne vois pas encore la démonstration qu'elle contenait. Elle l'a été donnée en preuve, elle te démontre quelque chose.

L'homme, certes, au point de vue de cette vie corporelle, vit de pain corporel, c'est-à-dire de nourriture corporelle, et la inanne en est bien une, puisque au témoignage de l'Ecriture on en faisait du pain. Mais pour ce qui est de la vie spirituelle, il ne vit pas de ce pain auquel se ramène la manne corporelle : il vit dc toute parole de Dieu, parole figurée par la manne. Car comment la manne démontrerait-elle que l'homme vit de la parole de Dieu, si elle ne figurait pas cette parole même ? Mais c'est en vain qu'on te démontre ce que lu ne veux pas croire, ce que lu ne peux pas voir, ainsi qu'Isaïe le dit. de toi : « Qui est aveugle, sinon mon serviteur ? Qui est sourd, sinon celui à qui j'ai envoyé mes messagers 1 ? » Mais Dieu nous a montré, à nous, ce qu'il a caché à tes yeux, «cachant son visage à la maison de Jacob1»! La vraie manne, c'est ce qui sort dc la bouche dc Dieu : « le Christ, puissance dc Dieu et sagesse de Dieu 3 », qui dit dans Salomon : « Je suis sorti de la bouche du Très-Haut4. » C'est la parole que Dieu a prononcée, «et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé 5 ». C'est la parole à laquelle ont rendu témoignage « la Loi et les prophètes ♦». Et puisque les prophètes, en qui Dieu a parlé, sont appelés « la bouche de Dieu », toute parole dont se sont servi les prophètes pour prêcher cette Parole, sort de la bouche de Dieu pour que l'homme vive d'elle.

11 y a trois paroles qui sortent de la bouche de Dieu : le Verbe qui est dans le Père, né du Père, coéternel au Père ; la parole qui est dans la bouche du prédicateur ; la parole qui est dans le cœur du fidèle. La parole dans le coeur du fidèle est la foi ou la charité, ou n'importe quelle vertu dc l'âme qui puisse être appelée « une parole divine plantée en nous ' ». Dans un murmure très doux, Dieu

6. *nom.* 3, 21.
7. *Jac.* 1, 21.

Verbum autem *fidei* [1] occulto susurrio loquitur Deus in corde, sicut scriptum est : *Beatus es Simon Bar-Jona, quia caro el sanguis non revelavit tibi, sed Paler meus qui esi in coelis* [a] [2].

Omne autem verbum quod egreditur ex ore Dei in manna ostensum est. Nam Christus manna est, et verbum praedicationis manna est, el intimum verbum quod in corde loquitur Deus manna est, ct utrumque istorum in Christo manna est, et in utroque Christus manna est.

Ex LIBRO Josue.

Defecit manna postquam comederunt de frugibus TERRAE ; NEC USI SUNT ULTRA ILLO CIBO b FILII ISRAEL ; SED COMEDERUNT DE FRUGIBUS PRAESENTIS ANNI c TERRAE Chanaan [3].

Filii Israel, exeuntes dc deserto et ascendentes de Jordane, decimo die primi mensis castrametati sunt in Galgalis [4] ; ibique, secunda circumcisione purgati s, *fecerunt phase decimo quarto* [d] *die mensis ad vesperam in campestribus Jericho; et comederunt de frugibus terrae die altero, azymos panes et polentam ejusdem anni* [e] ; et tunc defecit manna.

Manna verbum Dei est in lege ct in cvangelio. Manna autem divini verbi secundum figuralia legis tunc defecit quando Christus decima quarta luna ad vesperum cum discipulis suis verum pascha celebravit, et fructum terrae promissionis comedendum dedit. Per fruges enim terrae

n. est In coelis *transp.* *Vtg* || b. illo cibo *tramp.* *T* Afy || c. anni : *dehinc deest unum folium D* | d. decimo quarto : quartadecima *Vlg*

1. lïom. 10, 8.
2. *Matth.* 16, 17.
3. Jo». 5, 12.
4. Cf. Jw. I. 19.

dit dans notre cœur la parole de foi [1] », ainsi qu'il est écrit : «Tu es bienheureux, Simon, fils de Jean, car ce n'est pas la chair ni le sang qui te Font révéle, mais mon Père qui est dans les cicux [2]. »

Toute parole qui sort de la bouche de Dieu est figurée par la manne. Car le Christ est la manne, la parole de la prédication l'est aussi, et la parole intime que Dieu dit dans le cœur est encore la manne. La prédication et la parole intime sont dans le Christ la manne, ct, dans l'une et l'autre, le Christ est la manne.

5. Josué, 5, 12.

Du Livre de Josué :

Après qu'ils burent mangé des fruits du pays, la MANNE CESSA, ET LES FILS d'IsRAËL n'uSÈRENT PLUS DE CETTE NOURRITURE J MAIS ILS MANGÈRENT DES FRUITS QUE LA TERRE DE CHANAAN AVAIT PORTÉS CETTE ANNÉE-LÀ ».

La fin de l'économie figurative.

Les fils d'Israël, sortis du désert et montant du Jourdain, campèrent à Galgala le dixième jour du premier mois [4]. Ils y furent purifiés par la seconde circoncision [5] et « célébrèrent la pâque le quatorzième jour de ce mois, le soir, dans la plaine de Jéricho. Le lendemain, ils mangèrent des fruits de la terre, du pain sans levain, et de la bouillie d'orge de l'année [6] ». Alors la manne cessa.

La manne est la parole de Dieu dans la Loi et l'Evangile. La manne de la parole divine, sous la forme figurative de la Loi, a cessé quand le Christ a célébré la véritable pâque avec ses disciples, le quatorzième jour de la lune, au soir, et leur a donné à manger le fruit, de la terre promise. Ces

5. CL Joî. 5, 2-8.
6. *Ibid.* 10-11.

significari potest ipse Christus, de quo scriptum est : *Terra nostra dabit fructum suum* 1; vel fruges justitiae et perfectionis evangelicàô, qua incipiente cessavit manna secundum justitiam quae erat ex operibus legis 2. Recte ergo phase el usus a frugum terrae manna finiunt ; quia mors Christi el lex evangelii figuralibus legis terminum ponunt.

Ex libro Sapientiae.

Angelorum esca nutriri jussisti b populum tuum, ET PARATUM PANEM DE COELO PRAESTITISTI ILLIS c SINE LABORE, OMNE DELECTAMENTUM IN SE HABENTEM ET OMNIS SAPORIS SUAVITATEM. SUBSTANTIAM ENIM TUAM, ET DULCEDINEM TUAM QUAM IN FILIOS HABES, OSTENDEBAS d ; ET DESERVIENS UNIUSCUJUSQUE VOLUNTATI AD QUOD QUISQUE VOLEBAT CONVERTEBATUR 8.

In Exodo scriptum est de manna quod gustus ejus esset *quasi similae cum meile* 4. In libro Numerorum scriptum est quod esset *saporis quasi panis oleati* 5. Ilie vero dicitur quod *omne delectamentum in se* haberet, *et omnis saporis suavitatem,* et quod *deserviens uniuscujusque voluntati ad quod quisque volebat convertebatur.* Pro tanta varietate dubitari potest de sapore mannae. Si enim unicuique sapiebat secundum suam voluntatem, quomodo ostenditur certum saporem habere, *quasi similae cum meile,* ve) *quasi panis oleati* ? Vel quid ncccsse fuit ut manna fastidirent, et pepones ct cucumeres, cepe ct allia ·, desiderarent : si omnium sapor in manna eis repraesentabatur ?

a. usus : esus Mp J b. nutriri jussisti : nutrivisti *Vlg* | c. praestitisti illis : praeparasti eis *T* || d. Substantiam enim tuam et... ostendebas : Substantia enim tua... ostendebat *Vlg*

1. *Ps. M.* 13.
2. Ct Rom. 3, 20.

fruits de la terre peuvent, en effet, signifier le Christ lui-même, dont il est écrit : « Notre terre donnera son fruit 1 », ou bien les fruits de la justice et de la perfection évangéliques. A l'aurore de celles-ci, la manne, c'est-à-dire la justice selon les œuvres de la Loi s, cessa. Il est normal que la pâque et les fruits de la terre promise mettent fin à la manne ; car la mort du Christ et la loi de l'Évangile mettent un terme aux figures de la Loi.

6. Sagesse, 16, 20-21.

Du Livre de la Sagesse :

Tu as commandé que ton peuple soit nourri de l'aliment des anges. Tu leur as donné un pain préparé **du ciel sans labeur, pain qui avait en lui toute jouissance et le charme de tous les goûts. Tu montrais ainsi ta nature, et l'amour que tu as pour tes** enfants. La manne, s'adaptant **au désir de chacun, se transformait en ce qu'il voulait** [3].

Dans l'Exode il est écrit de la manne que «son goût ressemblait à celui de la farine mêlée de miel 45» ; au livre des Nombres, qu'elle avait «le goût d'un gâteau à l'huile6». Mais ici on dit qu'elle avait en elle a toute jouissance et le charme de tous les goûts », et que « s'adaptant. au désir de chacun elle se transformait en ce qu'il voulait ». Une telle variété peut nous faire hésiter sur le goût de la manne. Car si elle avait pour chacun le goût qu'il voulait, comment dire qu'elle avait un goût bien défini, celui « de la farine mêlée de miel », ou celui « d'un gâteau à l'huile»? Et pourquoi se lassèrent-ils de la manne et en vinrent-ils à regretter melons, concombres, oignons et ail s'ils trouvaient dans la manne tous les goûts ?

3. *Sag.* 16, 20-21.
4. *Ex.* 16, 31.
5. Nombr. 11, 8.
6. Cf. *Ibid.* 5.

Sed dici potest, quod manna proprie et naturaliter saporem habebat sicut similae cum meile, et ex parte quasi panis oleati ; sicut solet unum condimentum, ex diversis speciebus confectum, diversos simul sapores repraesentare ; vel quod non coctum haberet saporem quasi similae cum meile, coctum vero quasi panis oleati. Hunc siquidem saporem commemorat Scriptura, ubi de manna cocto mentionem facit. Quibus autem isti duo sapores non sufficiebant. alterutro duorum modorum, sive mixti scilicet sive divisi, manna, sicut cx hac scriptura videtur, quemcumque alium saporem juxla desiderium suum referebat. Et sicut illi, qui in mellito poculo dulcedinem mellis sentiunt, possunt tamen suavitatem mellis, sicut est in favo, plenius et fidelius ll gustandam desiderare ; sic illi poterant pepones et cucumeres, cepe ct allia, desiderare ; quamvis omnium horum sapores in manna experti, forte non b omnino sicut in propriis speciebus, sentire consueverant. Vel identitatis fastidio victi, sicut est humana curiositas varietate semper gaudere, poterant sapores in manna gustatos in aliis quoque rebus levitatis causa gustandos c affectare ; sicut solent vini amatores ejusdem vini saporem in altero scypho post alterum levitatis vel curiositatis suae vitio attentare.

Si cuid videtur manna certos habere sapores quos Scriptura determinat, ct tamen multipliciter sapore secundum varia desideria, sed ut multipliciter saperet non in illo esse, sed in illis quibus varie sapiebat ; hanc opinionem juvare potest, quod unus idemque fructus, sicut usu probamus, diversis modis aliis ct aliis sapit, dum unus contendit eum esse minus dulcem, alius magis dulcem, alius nec dulcem. Cui simile est, si tamen vera est opinio, quod sermo unus, per apostolos in quacumque lingua pronuntiatus, in auribus audientium varie sonabat ad

a. ct fidelius *om. Ma* 'I *'· non om. *T Mg* i| c. gustandos : gustatos *T Mg*)| i. Si cui : Sic A/j/

Mais on peut dire que la manne avait son goût propre ct naturel, qui était celui dc la farine mêlée de miel, ou sous un certain rapport celui d'un gâteau à l'huile, comme il arrive qu'un plat fait de diverses substances ait plusieurs goûts à la fois ; ou bien, avant la cuisson elle avait le goût de la farine mêlée de miel, et une fois cuite celui d'un gâteau à l'huile. C'est quand elle parle dc manne cuite que l'Écriture mentionne le gâteau à l'huile. Et pour ceux auxquels ne suffisaient pas ces deux saveurs, ni leur combinaison, la manne, comme il apparaît dans le présent texte, offrait n'importe quel autre goût, au choix. Mais de même que tout en sentant le goût du miel dans un breuvage au miel, on peut avoir envie de savourer plus pleinement et plus intégralement ce même goût dans un rayon de miel, les Hébreux pouvaient aussi avoir envie de melons, de concombres, d'oignons et d'ail tels en tout point qu'ils avaient l'habitude de les manger sous leurs formes propres, bien que la manne leur offrît le goût de tous ces aliments. Ou bien ils étaient las de manger toujours la même chose, parce que la curiosité humaine prend plaisir au changement, et désiraient, par caprice goûter dans d'autres substances toutes les saveurs qu'ils avaient expérimentées dans la manne. Les amateurs de vin essaient souvent le même vin dans des coupes différentes, par caprice et curiosité.

On peut penser que la manne avait certains goûts déterminés que ΓÉcriture spécifie, et avait d'autre part de multiples saveurs selon le désir des unset des autres, mais que ces saveurs multiples n'étaient pas à proprement parler en elle, et que le phénomène se produisait plutôt en ceux qui mangeaient la manne. Pour appuyer cette opinion, on peut remarquer — nous en avons fait l'expérience — que le même fruit n'a pas exactement le même goût pour tout le monde: tel le prétend moins sucré, tel autre plus, un troisième dit qu'il n'est pas sucré du tout. Nous avons un cas analogue dans le don des langues, s'il faut en croire l'opinion disant qu'une même parole prononcée par les apôtres en une seule langue résonnait différemment aux oreilles des auditeurs pour être coin-

uniuscujusque inlclligenliam juxta propriam ipsius linguam [1]. Vcrumlamen huic opinioni obsistere videtur quod Scriptura dicit : *Ad quod quisque volebat convertebatur* \ ut causam varietatis in ipso manna ponere videatur ; nisi forte sic dictum sil, *convertebatur,* quod ila gustantibus videbatur.

Quoniam autem quod incertum est variis opinionibus solet esse obnoxium, sufficere nobis debet in re ambigua modum cogitare quo potuit esse possibile quod Scriptura dicit ; ne lides Scripturae ex aliqua conjectura impossibilitatis in corde nostro vacillet.

Possumus adhuc aliter dicere, quod videlicet manna eam gratiam saporis haberet, quae posset quarneumque saporis suavitatem vel vincere vel aequare, omnique desiderio, quicquid in cibis desideraretur, satisfacere. Hoc si verum est, *convertebatur* manna *ad quod quisque volebat,* non desiderati saporis repraesentatione, sed pari vel potiori recompensatione ; sicut sitim aquae tam aquae quam vini potio refrigerare potest, altera juxta votum altera supra votum.

Spirituale autem manna, cui nihil deest in ulla saporis gratia, tanto dulcius ct suavius sapit, quanto plenius omne desiderium vincit. Deus enim, cujus natura [a] bonitas est, cujus substantia caritas est, cujus essentia benignitas est -, volens substantiam suam ostendere quam dulcis naturae est, et dulcedinem suam quam habebat in filios quam suavissimae benignitatis est, propter nimiam caritatem qua nos dilexit [3] Filium suum, panem angelorum, in mundum misit. *Sic enim Deus dilexit mundum, ut Unigenitum suum* [b] *daret* Hoc est verum manna,

a. **enim cujus natura : qui** *Mg* **(nn)tura** *resumitur D post folium deperditum* D **b. Unigenitum suum : Filium suum Unigenitum** *Vlg*

1. Cf. *Act.* 2, 4-11.
2. Cf. S. I.Λov, *In Natio. Domini,* 2. 1 ; *PL·* 5-1, 191 A; *SC* 22, p. 70. Cf. Baudouin de Ford, *Tractatus* XV ; *PL·* 20-1, 547 B.

prise dc chacun dans sa propre langue *. Cependant on peut objecter à cette interprétation les termes dc Γécriture : en disant que « la manne se transformail en cc qu'ils voulaient», elle semble placer dans la manne même la cause de cette variété. Mais peut-être a-L-on dit « elle se transformait. » pour signifier qu elle donnait cette impression à ceux cjui la mangeaient.

11 est normal que les points incertains donnent lieu à diverses opinions. Contentons-nous, dans le doute, dc concevoir comment ce qu'affirme l'écriture a pu être possible, pour que la foi à l'écriture ne vacille pas dans notre cœur sur un soupçon d'impossibilité.

Nous pouvons comprendre encore que la manne avait un goût délectable, égalant ou surpassant n'importe quelle saveur, capable de satisfaire tout désir ayant trait à la nourriture. En cc cas, la manne « se transformait en ce qu'ils voulaient », non en rendant présente la saveur du mets désiré, mais en la remplaçant par une saveur comparable ou meilleure encore. Ainsi, quand quelqu'un a soif et demande de l'eau, on peut le rafraîchir soit avec de l'eau soit, avec du vin : l'eau répond à son souhait, le vin le dépasse.

La manifestation multiforme du Christ.

Quant à la manne spirituelle, nulle saveur ne lui manque. Son goût est d'autant plus doux et. délicieux qu'il dépasse tous les désirs. Dieu, en effet, dont la nature est bonté, dont la substance est amour, dont, l'essence est bénignité a voulu nous montrer sa nature et nous faire comprendre combien elle est bonne, nous montrer l'amour qu'il a pour ses enfants el nous faire comprendre tout ce qu'il nous veut de bien ; à cause dc l'amour extrême dont il nous a aimés a, il a donc envoyé dans le monde son Fils, le pain des anges. «Car Dieu a aimé le monde au point de donner son Fils unique 4. » Telle est la manne véritable que le Seigneur a fait pleuvoir pour

3. CL *ÉpMt*. 2. 4.
I. *Jn* 3, 16.

quod pluit Dominus ad manducandum 1 ; *etenim coeli distillaverunt a facie Dei Sinai.* Haec est pluvia voluntaria quam segregavit Deus hereditati suae. Hoc est quod paravit in dulcedine sua pauperi Deus 2. Christus enim, pro omnibus descendens et omnibus condescendens, ineffabili gratia suavitatis omnes ad se allicit, neminem abjicit, omnes ad poenitentiam recipit, omnibus sese recipientibus suavissime sapit, omnibus piis desideriis solus ipse sufficit ct satisfacit ; et habens in sc omne delectamentum et condimentum, et omnis saporis suavitatem, aliis ct aliis aliter et aliter sc contemperat juxta cujusque desiderium, appetitum et affectum. Sunt, enim *justitiae Domini rectae, laetificantes corda* 3; tam multae quidem quam multae sunt viae in Christo ad Christum. Hoc cuique sapit, secundum quod eligit et diligit. Sunt diversi ordines et mores justorum, diversae professiones et conversationes, diversa vota et studia et bis omnibus se indulgct benignitas Christi, qui suavis est universis 4, omnibus se impertiens et singulis sui saporis condimenta dispertiens s. Aliter enim sapit poenitenti ct incipienti, aliter proficienti, aliter pervenienti, aliter in vita activa, aliter in contemplativa, aliter utenti hoc mundo, aliter non utenti e, aliter coelibi, aliter conjugato, aliter abstinenti qui *sapit» diem inter diem**, aliter ei qui *sapit**' *omnem diem* Dulce sapit. manna cum necessitates relevat, cum infirmitates curat, cum tentationes mitigat, cum conatus adjuvat et spem confortat. Dulcis Jesus ct dulce nomen ejus ; ct *memoriale* ejus *in desiderio animae* '. Dulcis est cum vota suscipit, cum singultus reprimit, cum

a-a'. sapit *(bis)* : **judicat** *Vlg* || **b. diem inter diem : inter dlcm ct diem Aftf**

1. **Cf.** *Ps.* **77, 24. Cf.** *supra,* **p. 246, note 4.**
2. *Ps.* **67, 9-11.**
3. *Ps.* **18, 9.**
1. **Cf.** *Ps.* **114, 9.**
5. **Sur les origines alexandrines de cette Interprétation de la diversité des goûts do In manne ct sur son analogie avec certaines doctrines bouddhiques.**

que nous la mangions '. « Les cicux l'ont répandue devant la face du Dieu du Sinaï. » C'est la pluie volontaire que Dieu a réservée à son héritage. Voilà ce que Dieu a préparé pour ses pauvres, dans sa bonté a. Le Christ est descendu pour tous, et condescend à tous. Il attire tout à lui par le charme ineffable de sa bonté, ne rejette personne, admet tous les hommes à la pénitence. Il a le goût le plus délicieux pour tous ceux qui le reçoivent. Seul, il suffît à tous les pieux désirs et les satisfait. Il a en lui tout charme, toute saveur, tout goût délicieux, ct s'adapte de manière différente aux uns et aux autres, selon l'envie de chacun, ses désirs ct scs tendances. Car « les justices du Seigneur sont droites, elles réjouissent les cœurs 3 » : «les justices», dit le Psalmiste, car elles sont aussi nombreuses qu'il y a de routes dans le Christ, pour aller au Christ. Chacun trouve en lui une saveur différente, selon ses choix et ses préférences. Il existe parmi les justes divers ordres et diverses mœurs, diverses professions ct genres de vie, divers désirs ct tendances. Dans sa bonté, le Christ se communique à travers cette variété. Il est doux pour tous *, se donne à tous, attribue à chacun les mets de son goût 6. Car il n'a pas la même saveur pour le pénitent ou le commençant, pour celui qui avance ct celui qui touche au but. Il n'a pas la même saveur dans la vie active et dans la vie contemplative, ni pour celui qui use de ce monde et pour celui qui n'en use pas ·, pour l'homme marié et pour celui qui garde le célibat, pour celui qui jeûne et « préfère un jour à un autre », et pour celui qui « les met sur le même rang 7 ». Cette manne a une douce saveur lorsqu'elle aplanit les difficultés, guérit les maladies, repousse les tentations, lorsqu'elle seconde les efforts el affermit l'espérance. Jésus est doux, et son nom est doux, et « son souvenir est le désir de l'âme 8 ». Il est doux lorsqu'il accueille nos souhaits, calme nos sanglots, met fin

ci. H. de Lubac, *Aspects du Bouddhisme*, Paris, 195!, III· partie : «Les apparences diverses du Christ ct du Buddha ·, surtout p. 115-117.

G. Cf. *1 Cor*, 7, 31.

7. *Bom.* 14, 5.

S. *Js.* 26. 8.

suspiria finit, cum lacrimas abstergit Dulcis in puritate vitae, dulcis in pace conscientiae, dulcis in spe visionis suae. Dulcis in oratione, dulcis in sermone, dulcis in lectione, dulcis in contemplatione, dulcis in compunctione et cordis jubilatione, dulcis in ore. dulcis in corde, dulcis in amore, amor ipse dulcedinis ct dulcedo amoris *. Cujus inaestimabilis suavitas prima est in donis, summa in deliciis. Qui gustaverint *adhuc esurient* ct qui esurient saturabuntur 4 °, et satiati semper laudabunt ct b *memoriam abundantiae suavitatis* ejus *eructabunt* 5 c.

a. saturabuntur : satiabuntur C || b. laudabunt ct *om. Mq* || c. *Subscribitur* Feliciter vivat anima mca. Amen *in O. Post ultimum vocabulum* eructabunt, *relido spatio quantum nullibi in tradatus decursu invenitur, incipit tadus* Convenientibus vobis in unum *My, eoi. 769-77-f) apud T. Hunc, quamvis distinctum opusculum, Mifjue, duce Tissier, imprimendum curavit quasi ad nostrum tradatum pertineret.*

1. Cf. *Apoc.* 7, 17.
2. Cf. S. Bernaud, *Super Cantica,* 15, 6; *PL* 183, 817 : *SBO* 1, p. 80; cf. également l'hymnc *Jesu dulcis memoria; PL* 181, 1317-1320.

à nos soupirs et sèche nos larmes *. Il est doux dans la pureté de la vie, dans la paix de la conscience, dans l'espérance de la vision. Doux dans la prière, doux dans le discours, doux dans la lecture, doux dans la contemplation, doux dans la componction, doux dans l'allégresse du cœur. Doux dans la bouche, doux dans le cœur, doux dans l'amour : doux amour, et douceur qui naît de l'amour 2. Son inestimable douceur est le premier des dons, ct la plus élevée des jouissances. Ceux qui l'ont goûté « ont encore faim 8 », ceux qui ont faim seront rassasiés : rassasiés 4,5 toujours ils le loueront, et toujours a rejaillira de leur cœur le souvenir de sa douceur 6*».

3. *Sag. Sir.* 24, 29.
4. Cf. *Malth.* 5, 6 et *Ps.* 106, 9.
5. ! 14, 7. *Eructabunt* : cette expression, très bernardine, caractérise admirablement la nature de la · théologie monastique » du xn« siècle, qui voudrait n'étre que « le rejaillissement du trop-plein d'une expérience Intérieure » ; cf. Aelred de Ribvaucx» *Quand Jésus cul douze ans. SC* 60, p. 15 (A. Hosto), ct J. Leclercq, *L'amour des Lettres et le désir de Dieu.* p. 200·204.

INDEX DES CITATIONS BIBLIQUES

Les chiffres renvoient aux pages des volumes.

INDEX DES NOMS PROPRES

Les chiffres renvoient aux pages. Les noms <le personnes figurent en caractères, les noms dc lieu en italiques. Les noms qui reviennent très fréquemment — en particulier les noms bibliques les plus utilises - n'ont pas clé signalés.

INDEX ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux pages; les références à *['Introduction* ont été mises en italiques.

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

Pages

INTRODUCTION

TEXTE ET TRADUCTION

INDEX

ACHEVÉ iffMPRIMER
le 14 juin 1963
5üR LES PRESSES
DE PROTAT ERÈHES,
A MACON

numéros d'ordkr : iMPHiMBtfit, 5990 ; ÊnrntUR, 5234.
dkpiSt uiuA>. : 3· trimestkb 1963.

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

AL *B.* — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n€ 1 en 1942), ct il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occidcnt; ct série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un apparat critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

F

1 bis. Grkgoirr db Nysse : Vie de Moïse. J. Daniélou, S. J., prof, â rinsl, calh. de Paris (1956).......................... 14,10

2bis. Clkmkxt d'Ai.bxaxdkik : Protreptique. C. Mondésert, S. J., prof, aux Fac. catli. de Lyon, avec la collaboration d'A. PJassart, prof, à la Sorbonne, réimpression 1961.... 12,00

3. Athbnagoiib : Supplique au sujet des chrétiens. G. Hardy (trad, seule] (1943)... *Épuisé*

4. Nicolas Cabasilas : Explication de la divine Liturgie. S. Salaville, A. A., de l'inst. fr. des Et. by/.. (trad, seule) (1013)... *Épuisé*

5 bis. Diadoqvb i>« Photicb : Œuvres spirituelles. E. des Places, S. J., prof, â l'Înst. biblique de Rome (1955).... 14,10

6. Grbgoirk m< Nvssb : La création do l'homme. J. Laplacc, S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad, seule) (1944)............. *Épuise*

7. Origène : Homélies sur la Genèse. H. de Lubae, S. J., prof. A la Fac. de Théo!, de Lyon, ct L. Doutrclcau, S. J. (trud. seule) (1944).. *Épuisé*

8. Nicktas Stktkatos . Le paradis spirituel. M. Chalcndard, doct. ès lettres (1945)........... .... *Remplacé par le n**

9. Maxims le Confessbir : Centuries sur la charité. J. Pégon, S. J., prof, à la Fac. de Tlicol. de Fourvièrc (trad. seule) (1915).. *Épuise*

10. Ignacr u A.xtiochk : Lettres. — Lettre et Martyre de Polycarpe dr Snyknk. P.-Th. Camelot. O. P., prof, aux Fac. dominie, du Saulchoir (3· édition, 1958)................... 12,00

11. IIippoLYTB DR Rome : La Tradition apostolique. B. Botte, O. S. B., au MonUCcsar (1916)....................................... *Épuisé*

12. Moschus : Le Pré spirituel. M. J. Rouet de Journel, S. J., prof, à ΠηκI. cath. de Paris (trad, seule) 1916).... *Épuisé*

13. Jean Chrysostomic : Lettres à Olympias. A. M. Malingrcy, agr. de rUniversité (1947).. *Épuisé*
Trad, seule 8,70

14. IIiri'or.YTR : Commentaire sur Daniel. G Bardy et M. Lefèvre (1947)... *Épuise*
Trad, seule 9,60

F

15. Atharasr d'Alkxardihr : Lettres à Sérapion. J. Lebon, prof, A l'Univ. de Louvain (trad. seule) (1947)..................... 8.10
16. Origpre : Homélies sur l'Exode. H. de Lubac, S. J., cl J. Fortier, S. J. (trad, seule) (1917)................................ 10,50
17. Basilic i»k CAsabAr : Traité du Saint-Esprit. B. Pruchc, O. P (»947}..Épuisé
Trad, seule.... 10.50
18. Atharasr i)'Alicxam»ur : Discours contre les païens. De l'incarnation du Verbe. P.-Th. Camelot, O. P. (trad. seule: (1917).. 12.30
19. IIii.AiiutPK Poitibhs: Traité des Mystères. P. Brisson, prof. à l'Univ. de Poitiers (1947).. 7,50
20. TiiKOFiiibit c/Antiochk : Trois livros à Autolycus. J. Sender (1948).. 10.80
Trad, seule.......... 7,20
21. Ftiiîciuh : Journal de voyage. II. Pctré, prof, à Sainte-Marie de Neuilly (réimpression 1957).............................. 11,70
22. Lâo'N lb Guard : Sermons, t. 1. J. Leclercq, O. S. B., ct R. Dolle, O. S. B., ά Cicrvaux (1919)...............................Xpin.cé j
23. Ci.KMicNT iFAlkxandiuic : Extraits de Théodote. F. Sagnard, O. P., prof, aux Fac. du Saulchoir (1948)...........................Épuisé I
21. Ptolrmkb : Lettre à Flora. (7. Quispel, prof, Λ l'Univ. d'Ulrcchl (1949).../spaüé I
25 bis. Amiuioisr db Milan : Des sacrements. Des mystères. B. Botte, O. S. B (1961).. 13,20
26. Basilic me Chsahkk : Homélies sur l'Hcxaômôron. S. Gict, prof. A FUniv. de Strasbourg (1950).............................. 19,50
27. Homélies Pascales : t. 1. P. Nautin, chargé de recherches au C.N. R.S. (1951)... 8.40
28. Jkax Ckbysostomb : Sur l'incomprébonsibilité de Dieu. F. Cavallera, S. J., prof. Λ Final. calh. de Toulouse, J. Daniélcm, S. J., et R. Flacelière, prof, à la Sorbonne (1951)..Épuisé I
29. OhioArk : Homélies sur les Nombres. J. Méhat. agr. de l'Univ. (trad, seule) (1951)... 21,00
30. Clkmrnt d'Alrxandkib : Stromate I. C. Mondéserl, S. J., cl M. Caster, prof, à l'Univ. de Toulouse (1951).............Épuisé
31. Eusîœic db Cksarbk : Histoire ecclésiastique. I. 1. G. Hardy **(1952)**...Épuisé
32. GiiKOoinx i.b Gham» : Morales sur Job. R. Gillet. O.S.B., el A. de Gaudemaris, O.S. B., A Paris (1952)................ 14,40
33. A Diognàte. II.-1. Marrou, prof, à la Sorbonne (1952).......... **H**»*70*
34. Iiiwrkk ne Lyon : Contre les hérésies, livre III. F. Sagnard. **O. P. (1952)**..Épuisé
35. TiuiTiiLi.ixR : Traité du baptême. F. Refoule. O. P. (1952).. Épuisé
36. Homélies Pascales, l. II. P. Nautin (1953)...................... 5,85

E

37. OiuGB.xK : Homélies sur le Cantique. O. Rousseau,. O.S.B., à Clièvclognc (1954).. 6.30
38. Ci.RMKMT i>*Al bxandiuk : Stromate II. P. Camelot, O. P., cl C. Mondéserl, S. J. (1954).. 10,80
39. Lactancb : De la mort des persécuteurs. 2 volumes. J. Moreau, prof, à Pünivcrsité de la Sarre (1954).............. 25,80
40. TiiéoooRBT : Correspondance, t. I. Y. Axéma, ogr. de l'Univ. (1955).. 7,80
41. Eusèdr db Cbsakkr : Histoire ecclésiastique, t. 11. G. Bardy (1955).. 19,20
42. Jban Cassikx : Conferences. 1.1. E. Pichcry, O.S.B., A Wisqucs (1955).. 19,50
43. S. JkuAnic : Sur Jonas. P. Anlin, O.S.B., A Ligugé (1956).. 8,10
44. Puiloxbnb du Mabbouo : Homélies. E. Lemoine (Irad. seule) (1956)... 21,00
45. Anbroisr db Milan : Sur S- Luc, t. 1. G. Tissot, O.S.B., à Quarr Abbey (1957)... 21,00
46. Tbrtullien : De la prescription contre les hérétiques. P. de Labriolloet E. Refoulé. O. P. (1957)........................ 9,60
47. Philon d'Albxandiur : La migration d'Abraham. R. Cadiou. prof, à i'Inst. cathol. de Paris (1957)................................ 6,00
48. Homélies Pascales, t. III. P. Nautin et E. Elocri (1957). .. 7.80
49. Lkon le Grand : Sermons, t. П. R. Dollc, O.S.B. (1957) . *Épuisé*
50. .Iran Chrysostomb : Huit Catéchèses baptismales inédites. A, Wenger, A. A., de final, fr. des Et. byz. (1957)...... 16,50
51. SymAox lr nouveau Thêologikn : Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques. J. Darrouzcs, A. A. (1957)........ 9,60
52. Amrhoisk du Milan : Sur S. Luc, t. 11. G. Tissot, O.S.B. (195s)... 18,00
53. Hriimas : Le Pasteur. R. Joly (1958)................................. 19,50
54. Jban*Gasmen : Conférences, t. ILE. Pichcry, O.S. B. (1958).. 21,00
55. EvsitOB db Cbsarbk : Histoire ecclésiastique, t. III. G. Bardy (195«)... 17,50
56. Athasasb d'Alexandrie : Deux apologies. J. Szymusiak, S. J. (1958).. 12,90
57. TaéoDORirr dr Cyr : Thérapeutique des maladies helléniques. 2 volumes. P. Canivet, S. J. (1958)...................... 48,00
58. Dknys l'Abéopagitr : La hiérarchie céleste. G. Hcil, R. Roques, prof, à la Eac. de Thcol. de Lille, et M. do Gandillac, prof. A la Sorbonne (1958)........................... 24,00
59. Trois antiques rituels du baptême. A. Salles, de lOratoire (trad. seule) (1958).. 3,60
60. Ari.rrd de Ribvaulx : Quand Jésus eut douze ans... Dom Anselme Hostc, O,S.B.,â Slccnbrugge cl J. Dubois (1958). 6,60
61. Guillaume d« Saint-Thierry : Traité de la contemplation de Dieu. Dom J. llourlicr, O.S.B., à Solesmes (1959)... 8,40

F

62. Irknrb dr Lyon : Démonstration de la prédication apostolique. L. Froidovaux. prof, A l'institut catholique de Paris. Nouvelle trad, sur l'arménien (trad, seule) (1959).. 9.60

63. Kîchard dr Saibt-Victor : La Trinité. G. Sale!, S. J., prof, à la Fac. dcThéol. de Lyon-Fourviérc. (1959).......... 24,00

61. JbanCassibn : Conférences, t. 111. E. Pichery, O.S.B, (1959). 15,00

65. Gklasb I«r : Lettre contre les Luporcales et dix-huit messes du sacramentaire léonien. G. Pomares, Dr en théol. (I960).. 13,80

66. Adam dr Pbrsrionb : Lettres, t. I. J. Bouvet, supr du grand séminaire du Mans (I960).. 10,50

67. Origènb : Entretien avec Heraclide. J. Scherer, prof, à l'Untv. de Besançon (1960).. 9,60

68. Marius Victorious : Traités théologiques sur la Trinité. P. Henry, S. J., prof, à l'institut catholique de Paris, ct P. Hadot, chargé de rcch. au C.N.R.S. Tome I. Introd., texte critique, traduction (i960).

69. Id. — Tome IL Commentaire et tables (I960). Les 2 vol. 49,50

70. CtBNBNT d'Ai.kxanîhuk : Le Pédagogue, t. L IL-I. Marrou el M. Harl, prof. A la Sorbonne (1960)........................... 16,80

71. OmOKNB : Homélies sur JosuA. A. Jaubcri, agrégée de l'Université (I960).. 30,00

72. Axkdbb or Lavsannb : Huit homélies mariales. G. Bavaud, prof, à Fribourg, J. Deshusses et Λ. Dumas, O.S.B. â Uautecombe (I960)... 15,00

73. Eusbob db Cbsarbr : Histoire ecclésiastique, t. IV. Introd. générale de G. Hardy et tables de P. Périchon (I960)...... 24,00

74. LAorc lr Grand : Sermons, t. HL IL Dollc, O.S.B. (1961). 15.60

75. S. Augustin ; Commentaire de la Ire Épltre de S. Jean. P. Agaësse, S. J., prof. A la Fac. de Philos, de Vals-près-Le-Puy (196t)... 18.00

76. Abi.rbd ok Kirvaulx : Lû vie de recluse. Ch. Dumont, O. C. S. O., à Scourmont (1961).................................... 13,80

77. Dbfkxsor db Ligugb : Le livre d'étincelles, i. L H. Hochais. Û. S. B., à Lignge (1961)...................................... 18,00

78. Grbgoirk db Xaiikk : Le livre de Prières. L Kéchichian, S. J. (trad, seule) (1961)... 25,20

79. Jban Chrysostomb : Sur la Providence de Dieu. A. M. Malingrey (1961)... 19,50

80. Jean DamascAnb : Homélies sur la Nativité et la Dormition. P. Voulet, S. J. (1961)... 14,70

81. NicAtas Sththatos : Opuscules et lettres. J. Darrouzcs, A. A. (1961)... 39,00

82. Guillaume dr Saini-Thibrrv : Exposé sur le Cantique des Cantiques. Dom J.-M. Déchanet, O. S. B. (1962).... 21.00

E

S3. Dîdymk i/Avnuglk : Sur Zachario. Texte inédit. L. Doutre-Icau, S. J. Tome ï. Introduction cl livre I (1962).

84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).

85. Id. — Tome III. Livres IV el V. Index (1962). Les 3 vol ... 84.00

86. Dkkknsor db Ligugh : Le livre d'étincelles, l. IL H- Ho-chais, O. S. B. à Ligugé (1962)....................................... 15.00

87. Oiug&nk : Homélies sur S. Luc. H.Crouzel, E. Fournier el P. Périchon, S. J. (1962).. 33.00

88. Lettres des premiers Chartreux, tome l : S. Biwko, Goigubs, S. Anthelxb. Par un Chartreux (1962)............. 17.40

89. Lettre d'Aristée à Philocrate. A. Pelletier, S. J. (1962)....... 24.00

90. Vie de sainte Mélanie. Dr D. Gorce. Dr es lettres 1962}....... 24.00

91. Anselme i»b Can'toiwhhy : Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques. Dir. d'Él. â l'Éc. pral. des II. E. (1963)......... 33.00

92. Dorothbb db Gaza: Œuvres spirituelles. L. Régnault el J. de Prcvillc, O. S. B., à Solesmes (1963)........................ 42,00

93. Baudouix ur Foiu› : Le sacrement de l'autel. J. Morson, O. C. S. O., E. de Solms, O. S. B.. J. Leclercq. O. S. B. Tome I (1963).

94 Id. — Tome II (1963).

SOUS PRESSE :

Symbol i.r Novvkaü ThAolooirm : Catéchèses. Texte critique, 3 volumes. B. Krivochéinc et J. Paramelle, S. J.

Méthode dOdympb : Le banquet. H. MusuriUo, S. J.. VH. Debidour.

Cyhim.b d Ai.HXA.vimiR : Deux dialogues christologiquos, M. G. de Durand, O. P.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

IL Aknaldhz, C. MoNuésenT, J. Pouiixoux.

Texte grec cl traduction française.

Volumes déjà parus :

NE

1. Introduction générale, De opificio mundi. H. Arnaldez, prof. à l'Univ. de Lyon (1961)... 15,60

2. Legum allegoriae. C. Mondéserl, S. J. (1902)................... 24.60

	F
7-8. Do giganlibus. Quod Deus sit immutabilis.Λ. Mosôs(1963).	15,00
9. Do agricultura. J. Pouilloux, prof, à l'Univ. de Lyon (1961).	9,60
10. Do plantatione. J. Pouilleux (1083)..................................	11.70
11-12. Do ebrietate. De sobriotate. J. Gorez (1902)...................	14,70
19. Desomniis. P. Savinel (1962)...	21,00
26. De virtutibus. R. Arualdez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Serve! et P. Delobre (1993)..	15 00
27. Do praemiis ot poenis. Do exsecrationibus. A. Bcckacrt, prof, à rinsl. Cath. de Paris (1961)................................	12.60

Sous presse :

3. De cherubim. J. Gorez.

13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn.